Le Monde

Offres d'emplois
7 pages d'annonces classées

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16122 – 7 F — MARDI 26 NOVEMBRE 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le sauvetage financier d'Eurotunnel en péril après l'incendie

L'ACTION Eurotunnel a chuté de 10 % (6,75 francs), lundi 25 novembre, à l'ouverture de la Bourse de Paris. Il se confirme qu'il faudra plusieurs semaines, voire plusieurs mois, pour réparer les dégâts provoqués par l'incendie du lundi 18. Le trafic voyageurs reste interrompu pour une période indéterminée. Cette paralysie entraîne un sérieux manque à gagner pour la SNCF qui envisage de se *« retourner contre Eurotunnel »*.

Si les pertes d'exploitation devraient être couvertes en partie par les assureurs, cet accident ne facilite pas les dicussions avec les pouvoirs publics britanniques sur un allongement de la concession d'Eurotunnel. Or, sans ce coup de pouce, le plan de restructuration financière du tunnel risque de ne pas être approuvé, au printemps, par les actionnaires.

Lire page 19

Les confédérations ouvrières et la gauche soutiennent la grève des chauffeurs-routiers

Le gouvernement fait pression sur les patrons pour débloquer les négociations

APRÈS quatorze heures de négociations ininterrompues, dans la soirée et la nuit du dimanche 24 au lundi 25 novembre, les représentants syndicaux et patronaux des routiers se sont séparés, lundi matin, sans avoir trouvé un accord. Pourtant, en nommant un médiateur samedi soir, en la personne de Robert Cros, et en faisant des concessions sur la retaite à 55 ans réclamée par les chauffeurs en grève, le ministre des transports, Bernard Pons, pensait avoir accru les chances d'un dénouement rapide du mouvement que le gouvernement redoute de voir s'étendre. Une nouvelle séance de négociations devait s'ouvrir vers 17 heures lundi.

Le conflit est entré, lundi, dans sa deuxième semaine. La mobilisation ne se relâche pas sur les routes de France, où ont été recensés, dans la matinée, une centaine de barrages fixes ou filtrants sur les principaux axes. Les syndicats hésitent entre deux options : monter sur Paris ou étendre le mouvement aux catégories de chauffeurs de transport de voyageurs. Le mouvement semble populaire auprès de la population. Des manifestations de solidarité avec les grévistes ont pu être observées pendant le week-end. Selon un sondage Ipsos-France 2, 74 % des Français soutiennent le mouvement. Les conséquences économiques du blocage des routes commencent à se faire sentir. Les plus touchés sont les secteurs très dépendants de la route, comme les carburants, l'agro-alimentaire, l'automobile.

Le mouvement prend un tour plus politique. Les dirigeants des grandes confédérations ont apporté leur soutien aux grévistes, ainsi que d'autres fédérations, comme les cheminots. Le Parti socialiste, par la voix de Daniel Vaillant, son numéro deux, a estimé lundi que *« le gouvernement doit faire pression sur le patronat »*. Robert Hue, secrétaire national du PCF, a salué la *« lutte déterminée et volontaire »* des routiers.



Lire pages 6 et 7

L'euro, une chance pour les entreprises ? (Le Monde ÉCONOMIE)

Vers la monnaie unique

ANNONCÉE pour le 1er janvier 1999, la monnaie unique sera-t-elle une chance pour les entreprises ? Mettant fin aux dévaluations compétitives au sein de l'Union monétaire, elle ne réglera pas la question de la sous-évaluation du dollar, qui handicape la compétitivité des exportations européennes. Débat autant politique qu'économique. *« La gestion de la monnaie unique doit favoriser l'emploi »*, explique l'économiste Jean-Paul Fitoussi.

Le futur euro enregistre un signal positif avec le retour de la lire au sein du SME, avec un taux pivot de 990 lires pour un mark.

Lire notre supplément pages I à XIV et nos informations page 2

Rendez-vous à Las Vegas


JOHNNY HALLYDAY

CINQ MILLE fans venus de France, en charters spéciaux ou par leurs propres moyens, étaient présents au rendez-vous que leur avait donné Johnny Hallyday, à Las Vegas (Nevada). Ils ont assisté, dimanche 24 au soir, à un concert unique, dans la salle de l'Hôtel Aladdin.

Lire page 26

Des femmes colombiennes ne veulent plus faire d'enfants sacrifiés à la violence

BOGOTA
de notre correspondante

« Si les assassinats et les massacres continuent, nous, les femmes, nous nous refuserons à enfanter des fils et des filles pour la mort. » Ce mot d'ordre glaçant devait rassembler, lundi 25 novembre à Mutata, petit village de l'Uraba, une des régions les plus conflictuelles du pays, des femmes venues de toute la Colombie. Soutenue par la plupart des associations de femmes et les ONG colombiennes, la manifestation intitulée *« La route pour la paix »* est un cri de désespoir qui illustre la situation d'un pays où la violence est quotidienne et la guerre interminable.

Sur 35 000 morts violentes en 1995, 15 000 sont dues à des affrontements entre l'armée, d'une part, la guérilla ou des groupes paramilitaires, d'autre part. Les chiffres, effrayants, se répètent d'année en année, mais la violence a pris, en 1996, un tour particulier. Les négociations de paix globale avec la guérilla semblant définitivement abandonnées, l'armée ne cesse d'occuper le terrain. Selon le pouvoir, la guérilla est devenue un nouveau cartel de la drogue. Fort de cette légitimité guerrière, il a obtenu une aide militaire supplémentaire des Etats-Unis.

De plus en plus nombreux et organisés, les groupes paramilitaires et ceux dits « d'autodéfense » ont déclaré, lors d'un sommet clandestin, une guerre totale à la guérilla. Ils s'en prennent aujourd'hui aux familles des insurgés en enlevant la mère, la sœur ou le cousin. Il ne se passe guère de semaine sans que les journaux télévisés ne diffusent d'images de massacres, de combats, de familles en pleurs...

Aussi les femmes rassemblées en Uraba dénoncent-elles *« la prétendue pacification du pays avec des projets totalitaires mortels »*. A l'origine de leur initiative, la douleur d'une poignée de militantes de Medellin, capitale du département d'Antioquia. *« C'était il y a un an, après un massacre,* se souvient Rocio. *On prenait un café et on s'est dit que cela ne pouvait plus continuer, que nous, les femmes, nous n'étions pas là pour supporter la mort d'un époux, d'un frère, d'un fils, d'un amant, d'un ami ou d'un père. Que nous avions, en tant que femmes, quelque chose à dire et qu'il fallait faire acte politique. »*

Le choix du lieu de rassemblement s'est imposé de lui-même. La région bananière d'Uraba, au nord de la Colombie et à la frontière du Panama, est dévastée depuis longtemps par une guerre civile qui oppose la guérilla, les trafiquants de drogue, les paramilitaires, l'armée et les contrebandiers de toutes sortes. A Apartado, une des principales villes de la région, on compte, sur 90 000 habitants, un millier de veuves et 4 500 orphelins... Dans ces conditions, *« pourquoi donner naissance à des enfants qui ont toutes les chances d'être assassinés entre leur vingtième et leur trentième année ? »*, demande Rocio. Voilà pourquoi les femmes colombiennes s'engagent à ne plus se taire face aux actes de violence. *« La parole doit être la seule arme brandie,* disent-elles. *Car si nous ne puisons pas force dans le dialogue (...), la terre restera stérile et les femmes ne feront plus d'enfants qui puissent voir cette ignominie. »*

La consigne de ne plus faire d'enfants est plus destinée à marquer les esprits qu'à être appliquée. A chacune d'en décider.

Anne Proenza

Dégel sino-américain

La rencontre entre Bill Clinton et le président chinois Jiang Zemin à Manille annonce un réchauffement des relations sino-américaines. p. 4

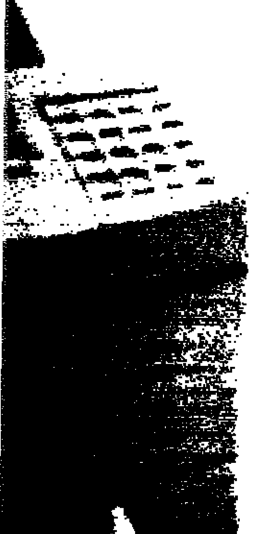
Conflits sociaux en Espagne

Après la manifestation de 150 000 fonctionnaires, le 23 novembre, les syndicats envisagent une grève générale. p. 3

Mettez de l'air dans votre moteur

Guy Nègre, inventeur installé à Brignoles (Var), a mis au point un moteur à air comprimé. p. 14





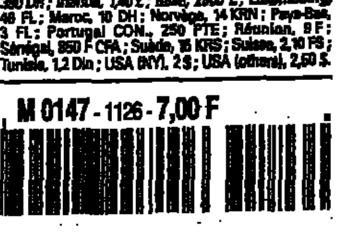
Racisme en discothèque

MIS EN CAUSE, le 6 novembre, par le président de la République, qui avait dénoncé les nombreuses *« discriminations raciales »*, et attaqués par SOS-Racisme, les gérants de discothèques reconnaissent des *« dérapages »*. L'Association française des exploitants de discothèques et dancings a adressé à ses adhérents, le 25 novembre, une note les invitant à davantage de *« souplesse »* et de *« discernement »* dans les contrôles exercés à l'entrée des établissements. Les gérants devraient s'engager à mieux former leurs agents de sécurité et à appliquer des *« critères objectifs »* pour refouler certains clients. Les pratiques discriminatoires sont monnaie courante, à écouter les jeunes des quartiers populaires.

Lire page 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1126 - 7,00 F





Une Italie avide de respectabilité

LE RETOUR de la lire dans le système monétaire européen n'est pas seulement un événement économique. Il est d'abord le symbole d'une Italie qui se souvient avoir été parmi les Etats fondateurs du Marché commun et qui refuse de se laisser distancer par ses grands voisins.

Le prix à payer est élevé ? Ce n'est qu'un paradoxe apparent s'il est exigé par une coalition de centre-gauche où dominent les anciens communistes. Car c'est une Italie en quête de respectabilité, soucieuse de rompre avec les mauvaises habitudes du passé, avec les compromissions mafieuses et les combines entre initiés, qui revendique une place à part entière dans l'Union européenne.

La victoire de l'Olivier, en mai, n'a pas entraîné un simple changement de gouvernement comme le pays en a connu des dizaines depuis la guerre, ni même un simple renversement de majorité. Elle a porté à la direction du pays des hommes nouveaux, pour la plupart d'entre eux au moins, qui n'étaient passés ni par le système démocrate-chrétien ni par le socialisme à la Craxi. Une nouvelle classe politique a émergé qui n'avait pas participé au pouvoir, en tout cas au niveau national. Après avoir opéré leur mue, les ex-communistes du Parti démocratique de la gauche (PDS) ont pris les responsabilités pour lesquelles ils s'étaient exercés depuis plus de quarante ans dans les villes et les régions. Ils sont arrivés avec une réputation d'efficacité et d'honnêteté que cautionnait, en quelque sorte, l'intègre président du Conseil, Romano Prodi, en rupture de démocratie-chrétienne.

Le scandale de *Tangentopoli* – « le royaume des pots de vin » – ne s'est certes pas arrêté avec le nouveau gouvernement et la récente mise en examen du patron des chemins de fer italiens, qui entretenait de bonnes relations avec tous les courants politiques, a montré que personne n'était à l'abri du zèle des juges. Mais les faits incriminés étaient antérieurs à l'arrivée au pouvoir de l'Olivier. La démission de l'ancien juge Antonio Di Pietro, accusé d'avoir été sensible à la corruption lors des enquêtes *Mani pulite*, a été aussi un coup dur pour le gouvernement Prodi, car Antonio Di Pietro était censé personnifier la droiture et le renouveau.

Daniel Vernet

Lire la suite page 18

L'indépendance des catherinettes

La cérémonie désuète des Catherinettes – 25 ans, célibataires et *« bonnes à marier »* – peut prendre l'allure d'une fête d'indépendance féminine. p. 24

Coup de jeune sur le handball

Après l'échec d'Atlanta, une équipe de France nouvelle et rajeunie se prépare pour les championnats du monde, en mai 1997 au Japon. p. 22

Soljenitsyne dans « Le Monde »

Dans un long texte que nous publierons en exclusivité mardi dans nos éditions datées du 27 novembre, l'écrivain russe décrit *« l'état de pré-agonie »* de son pays.

ITALIE La devise italienne est rentrée dimanche soir, 24 novembre, peu avant minuit, dans le mécanisme de change du système monétaire européen (SME), qu'elle avait quitté le 16 septembre 1992. Le cours pivot finalement retenu, de 990 lires pour 1 deutschemark (295,18 lires pour 1 franc), a donné lieu à d'âpres marchandages, dans lesquels les ministres des finances eux-mêmes ont dû finalement s'impliquer. ● L'ACCORD, confirmé lundi matin par les marchés, renforce le gouvernement de Romano Prodi dans ses efforts pour qualifier l'Italie dans le premier groupe des pays qui adopteront l'euro en 1999. Beaucoup de responsables financiers mettent cependant en garde contre tout optimisme excessif. ● LE PRÉSIDENT de la Cofindustria, le CNPF italien, confirme dans un entretien au *Monde* le soutien des industriels italiens à la future monnaie unique européenne.

La lire est confortée par son retour dans le système monétaire européen

Le nouveau taux pivot de la devise italienne (295,18 lires pour 1 franc) devrait satisfaire les industriels français qui avaient dénoncé, ces dernières années, les effets pervers des fluctuations désordonnées sur le marché intérieur européen

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

C'est dimanche 24 novembre, tard dans la soirée, que les ministres des finances des Quinze ont annoncé leur accord pour le retour de la lire au sein du système monétaire européen (SME) avec un taux pivot de 990 lires pour 1 mark, mettant fin à une parenthèse de quatre ans. Désormais douze pays participent au mécanisme de change du SME, seules la Grande-Bretagne, la Grèce et la Suède restant à l'écart.

Conformément aux règles appliquées au SME depuis la crise d'août 1993, la lire pourra fluctuer de 15 % de part et d'autre de ce taux pivot. Les participants ont immédiatement salué comme très positive cette nouvelle consolidation du SME, intervenant un mois après le retour du mark finlandais dans le mécanisme de change européen. « *Le cercle de stabilité s'élargit* », a constaté Jean Arthuis, le ministre français. « *C'est un nouveau signal sur la voie de la réalisation de l'euro* », ont commenté Jacques Santer et Yves-Thibaut de Silguy, respectivement président de la Commission européenne et responsable des affaires économiques et monétaires.

Cependant, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a voulu éviter toute confusion ou illusion : « *Cela ne préjuge d'aucune manière de la réponse qui sera donnée à une éventuelle demande italienne de joindre la monnaie unique dès janvier 1999. Comme le prévoit le traité de Maastricht, de telles demandes seront examinées par le conseil européen début 1998* ». M. Arthuis a tenu, à peu de choses près le même langage, mais avec plus d'urbanité : « *Nous souhaitons tous qu'un maximum de pays, dont l'Italie, participent à la première vague de la monnaie unique, mais cela doit se faire dans le respect des conditions posées par le traité. S'agissant de l'Italie, la décision prise aujourd'hui ne préjuge pas, mais rend possible une telle option.* »

RECONNAISSANCE

L'accord intervenu vaut reconnaissance par les pays partenaires, ainsi que par les marchés, des efforts importants entrepris par le gouvernement italien pour assainir la situation financière. Les discussions ont été longues, les Italiens insistant pour intégrer le mécanisme de change à un taux plus bas – au-dessus de 1000 lires pour 1 mark – que celui qu'étaient prêts à accepter les autres Etats membres. Samedi, le comité monétaire, qui rassemble les directeurs du Trésor des Quinze, n'était pas parvenu à trouver un compromis.

Il fallut donc appeler à la rescousse les ministres eux-mêmes, lesquels délibérèrent, dimanche, de 14 heures à 23 heures. Pourquoi un débat si long, alors que, compte tenu des marges de fluctuation autorisées (15 % de part et d'autre du taux pivot), on peut s'interroger sur l'intérêt pratique de se retouver avec une parité fixée à 980 lires pour 1 mark, plutôt qu'à 990 ? Au dire des participants, il n'y eut pas de tensions particulièrement fortes. Trois tours de table, avec quinze orateurs à chaque fois, réclament du temps ! Et puis, observait l'un d'entre eux, « *il fallait manifester que c'était un événement important, ne pas oublier la gestion de l'impact sur l'opinion publique* ».

Contrairement à une idée reçue, largement répandue pendant le week-end, la France, qui s'était montrée, dès avant la réunion, prête à accepter un taux de 1000 lires, n'a guère fait d'embarras et a, au contraire, joué les intermédiaires. Les plus durs ont été les Allemands et les Portugais. Mais, a fait observer M. Arthuis, « *trop durcir la position, c'était prendre le risque que le positionnement ainsi retenu soit difficile à tenir* ».

Les taux d'intérêt italiens sont encore élevés et il importe que la Banque d'Italie puisse poursuivre son mouvement de baisse sans exercer une pression trop vive sur le taux de change, ce qui pourrait plus facilement survenir avec une parité fixée à un niveau artificiellement élevé.

Que va-t-il se passer dans les jours et semaines à venir ? « *Ce qui est souhaitable*, a fait valoir le ministre français, *c'est que les marchés, qui seront les arbitres, se situent autour du taux pivot retenu. Les Italiens se sont engagés à agir dans ce sens. S'il y a un gagnant aujourd'hui, c'est la stabilité. Ce sont les fluctuations de nos monnaies qui, au cours des années passées, ont beaucoup perturbé la vie économique. En dix-huit mois, la lire s'est déjà appréciée de 25 %. Le SME, c'est l'antichambre de l'euro.* »

La stratégie de convergence pratiquée par les gouvernements de l'Union a fortement contribué à recentrer ces relations de change. La lire, mais aussi la livre sterling et la peseta, ont repris du poil de la bête, ôtant beaucoup de leur signification aux arguments de ceux, dans l'Hexagone, qui continuent de croire à une supposée surévaluation du franc.

Dimanche, dans les couloirs, les discussions se prolongeant, certains observateurs se demandaient si le conseil n'était pas en train de concocter un réalignement de plus vaste ampleur. Des bruits sans fondement, mais illustrant la confusion des esprits, revenaient sur un éventuel décrochage du franc par rapport au mark. Ils se nourrissaient, bien sûr, des débats parisiens des derniers jours. « *L'opinion générale a été de trouver parfaitement incongrue l'idée d'une dépréciation du franc par rapport au mark. Quant au positionnement de l'euro par rapport au dollar, il faudra bien sûr y réfléchir, mais ce n'est pas une découverte* », commentait, sur un ton franchement ironique, un fonctionnaire de la Commission.

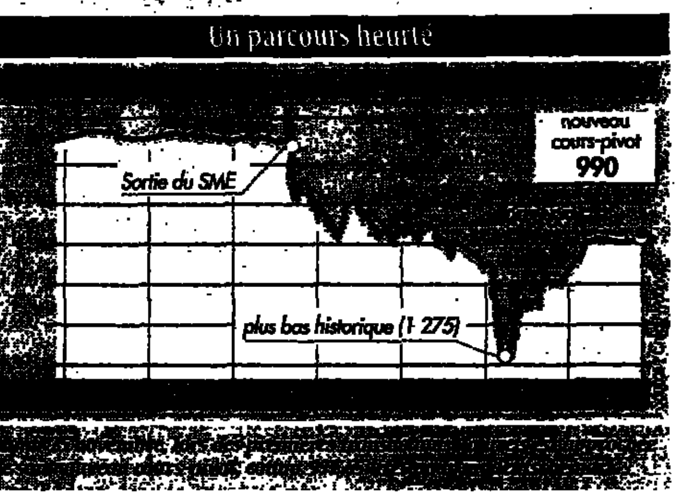
Etape par étape, la marche vers la monnaie unique suit son cours. La réunion des ministres des finances du 2 décembre en constituera la prochain épisode. Les Quinze y chercheront à s'entendre sur les modalités du pacte de stabilité qui posent encore problème.

Philippe Lemaître

La fin des « dévaluations compétitives » ?

Pendant quatre ans, après leur décrochage du système monétaire européen, la baisse de la livre sterling et les fluctuations désordonnées de la lire ont alimenté en France de vives protestations contre ce que l'on a appelé les « dévaluations compétitives », accusées de fausser le marché intérieur européen. De nombreux secteurs industriels (textile, mode, automobile) ainsi que l'agriculture ont eu à pâtir de l'avantage que la chute de la lire a, au moins jusqu'à 1994, donné aux industriels italiens. Tout récemment encore, en octobre, le président Jacques Chirac, malgré la stabilisation de la lire, avait eu des mots très durs à ce propos à l'égard de Rome.

La hache de guerre est maintenant enterrée. Malgré les protestations du leader de l'opposition, Silvio Berlusconi, le président du conseil, Romano Prodi, a estimé que le nouveau taux de la lire était acceptable pour les industriels transalpins. Et il a rendu hommage à la France, *« qui s'est comportée avec nous de la manière la plus loyale »*.



Les marchés financiers ont réagi favorablement

LORS des premiers échanges, lundi matin 25 novembre, la lire italienne s'est inscrite en nette hausse. Elle cotait 991,65 lires pour 1 deutschemark, un niveau très proche de son nouveau cours pivot dans le système monétaire européen (SME), et gagnait 7 lires par rapport à son cours de clôture de vendredi soir (998,70 lires pour 1 mark) à New York.

Le niveau de rentrée de la devise italienne a été supérieur aux prévisions des professionnels. Selon un sondage réalisé, à la veille du week-end, par l'agence d'informations financières britannique Idea auprès de quarante analystes de grandes banques, le cours moyen anticipé de retour s'établissait à 1 000 lires pour 1 mark, les pronostics s'échelonnant de 975 à 1 050 lires pour 1 mark.

CONVERTIS À L'ORTHODOXIE

Le fait que le gouvernement italien ait accepté un cours pivot élevé a été accueilli favorablement par les marchés financiers. Il prouve, selon eux, la bonne volonté de Rome et démontre que les Italiens se sont définivement convertis à l'orthodoxie monétaire de la France et de l'Allemagne, pour lesquelles une devise forte offre la garantie d'une inflation basse et de taux d'intérêt faibles.

Les analystes estiment que la lire devrait continuer à s'apprécier au cours des prochaines semaines et s'installer au-dessus de son cours pivot, surtout si un assouplissement de la politique monétaire italienne accompagne le mouvement. Certains prévoient que la Banque d'Italie abaissera son taux d'escompte d'un demi-point (aujourd'hui fixé à 7,5 %) dès cette semaine, favorisant la poursuite du reflux des rendements à long terme. Le taux des emprunts d'Etat italiens est tombé, jeudi 21 novembre, à un plus bas niveau historique de 7,51 %.

Aux yeux des investisseurs, l'Italie est désormais entrée dans un cercle vertueux : la baisse des rendements diminuera la charge de la dette publique, qui représente le premier poste de dépenses dans le budget italien (10 %). L'assainissement des finances publiques italiennes s'en trouvera facilité, ce qui augmentera la probabilité de voir Rome respecter, dès le 1er janvier 1999, les critères de Maastricht.

Mais de nombreux autres analystes se montrent moins optimistes et estiment que l'euphorie sur les marchés financiers italiens pourrait être de courte durée. Ils notent que les perspectives de croissance économique en Italie sont très médiocres. Selon les plus orthodoxes d'entre eux, la rentrée de la lire dans le SME est en outre trop tardive pour permettre à l'Italie de respecter le critère de change fixé par le traité de Maastricht : celui-ci prévoit qu'« *un Etat membre a respecté les marges normales de fluctuation prévues par le mécanisme de change du système monétaire européen sans connaître de tensions graves pendant au moins les deux dernières années précédant l'examen* ». Cet examen devant avoir lieu dans les premiers mois de 1998, il aurait fallu, selon cette interprétation stricte, que la lire effectue sa rentrée au début de l'année 1996.

Enfin, soulignent ces experts, le fait que Bonn et Paris aient accepté le retour de la lire dans le SME – avec d'autant plus de facilité qu'il a pour effet de marginaliser davantage le Royaume-Uni – ne signifie pas pour autant que les deux capitales soient prêtes à accepter une participation de l'Italie à la zone monétaire commune, dès le 1er janvier 1999. On y doute que Rome puisse acquérir, d'ici là, une « *culture de stabilité* » suffisante. A Francfort, notamment au siège de la Bundesbank, les pays d'Europe du Sud sont régulièrement qualifiés, avec dédain, de pays du « *Club Med* ». Pour les investisseurs qui ont aujourd'hui la conviction que l'Italie fera partie du premier cercle et qui parient, en conséquence, sur une convergence des rendements italiens avec l'Allemagne et la France, le risque de désillusion est donc grand.

Pierre-Antoine Delhommais

Giorgio Fossa, président de la Cofindustria

« L'Italie doit faire partie des pays à monnaie forte »

GIORGIO FOSSA, quarante-deux ans, est président de la Cofindustria – le CNPF italien – depuis le 24 mai. Représentant des petites et moyennes entreprises (PME), il est patron d'une entreprise familiale d'une centaine de personnes installée à Varèse (Lombardie), qui fournit des pièces pour la sidérurgie, et dont il est le principal actionnaire.

Grand admirateur du « *miracle* » britannique, cet homme peu connu dans son pays jusqu'à son arrivée à la tête du patronat revendique le rattachement de l'Italie à l'Europe du « *premier cercle* », notamment par son adhésion, dès la première heure, à la monnaie unique. Pour y parvenir, il prône une plus grande flexibilité du travail, une refonte de la protection sociale, l'accélération des privatisations, la libération des marchés et une réduction du rôle de l'Etat dans l'économie. Cinq axes de réformes libérales dont le « *manifeste de la Cofindustria* », que Giorgio Fossa vient de rendre public, réclame la mise en œuvre.

« L'Italie a été très critiquée, en France, pour sa politique de dévaluation compétitive. Qu'en pensez-vous ?

– C'est un débat largement dépassé, me semble-t-il, puisque la lire a remonté depuis plus d'un an et que, dans l'ensemble, la balance commerciale entre nos deux pays est à peu près équilibrée. La crise de 1992, nous ne l'avons ni voulue ni provoquée. A l'époque, c'est l'ensemble du système monétaire européen (SME) qui était attaqué. C'est le marché qui détermine les taux de change, et tant que nous garderons des taux d'intérêt plus élevés que ceux de nos voisins, la lire aura tendance à monter. Concernant le retour de la lire dans le SME, je considère qu'un taux de 1 050 lires pour 1 deutschemark aurait été satisfaisant. Il aurait suffi à garantir à nos partenaires européens une stabilité de la monnaie italienne, qui est de l'intérêt de tous.

– Etes-vous d'accord avec le gouvernement italien, qui redouble d'efforts pour être au rendez-vous de la monnaie unique en 1999 ?

– Les efforts consentis par notre pays depuis quatre ans sont considérables, et nous sommes l'un des rares pays de l'Union à dégager un excédent primaire du budget. La Cofindustria approuve sans réserve l'objectif de la monnaie unique. Mais nous estimons que le gouvernement aurait dû faire preuve d'un peu plus de courage. Au lieu de compter sur des recettes ponctuelles, il vaudrait mieux s'attaquer aux dépenses structurelles, notamment aux retraites.

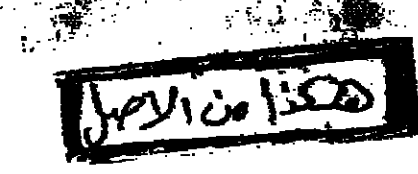
– Les Italiens sont-ils prêts à accepter que leur gouvernement accélère le rythme des réformes, et est-ce absolument nécessaire ?

– Les économistes nous disent qu'il faudra sans doute faire un effort budgétaire supplémentaire. Mais il ne faut pas non plus que le pays tombe dans la récession. Les entreprises ne veulent pas d'une Europe purement comptable et « dépressive ». Avec une telle logique, nous arriverions affaiblis au rendez-vous de Maastricht ou, pis, nous risquerions d'approcher les critères sans jamais les atteindre. Or il faut que nous fassions partie des pays à monnaie forte, sinon nous serions placés en concurrence directe avec des pays comme ceux de l'Afrique du Nord, dont les coûts de production sont de toute façon inférieurs aux nôtres.

– Le monde entier vante les performances des petites entreprises italiennes que vous représentez. Quelles sont encore leurs faiblesses ?

– Elles n'ont pas encore assez accès aux marchés financiers. C'est un capitalisme familial qui reste trop dépendant des moyens de ses propriétaires, et de leurs banques. L'idéal serait qu'elles arrivent à se financer sur les marchés en passant par les investisseurs institutionnels. Aux Etats-Unis, 80 % des financements proviennent de cette source, et 20 % seulement des banques. Chez nous, c'est pratiquement l'inverse. Autre handicap, elles sont trop individualistes, et ne peuvent pas prendre des positions aussi fortes qu'elles le voudraient sur les marchés internationaux. Elles auraient besoin d'une meilleure coordination. Enfin, il faudra bien que le système qui a fait ses preuves dans le Nord-Est finisse par se diffuser sur l'ensemble de l'Italie. C'est tout le pays qui doit fonctionner sur le modèle des districts industriels. »

Propos recueillis par Sophie Gherardi et Anne-Marie Rocco



Le climat social se durcit en Espagne après l'adoption d'un budget d'austérité

Plus de 150 000 personnes ont participé à une marche sur la capitale

Le budget de rigueur décidé pour l'année 1997 par le gouvernement de Madrid continue de soulever de nombreuses protestations, en particulier parmi les fonctionnaires. Destinées à permettre l'entrée de l'Espagne dans le peloton de tête de la monnaie unique européenne, les mesures d'austérité touchent, en effet, principalement les fonctionnaires, dont le gouvernement a annoncé le gel des salaires.

,1MADRID
de notre correspondante

On n'avait pas vu cela depuis longtemps à Madrid. Quelque cent cinquante mille à deux cent mille manifestants, déversés par plus de sept cents autocars venus de tout le pays, ont participé, samedi 23 novembre dans les rues de Madrid, à une marche sur la capitale. Ils sont venus rappeler en force au gouvernement espagnol du conservateur José Maria Aznar que syndicats et fonctionnaires n'avaient pas dit leur dernier mot.

A la fin du mois de septembre, en présentant le projet de budget pour 1997, le gouvernement – dont le seul objectif avoué est de faire entrer coûte que coûte l'Espagne dans le peloton de tête lors du passage à la monnaie unique européenne – avait annoncé de drastiques mesures d'austérité, destinées à ramener le déficit public à 3 % du produit intérieur brut (PIB) à la fin de 1997, pour satisfaire aux critères de Maastricht. Les mesures d'austérité touchaient en premier lieu les quelque deux millions de fonctionnaires, dont le salaire, a annoncé le gouvernement, serait « gelé », ce qui représente pour l'Etat une économie d'environ 8 milliards de francs.

VERS UNE GRÈVE GÉNÉRALE

Les fonctionnaires, qui s'estiment déjà suffisamment pénalisés par une baisse de leur pouvoir d'achat d'environ 10 % en quatre ans, avaient manifesté leur mécontentement il y a un mois. Sans résultat. Une deuxième série d'actions, des grèves sectorielles et régionales, lancées à compter du 6 novembre dernier, n'avait rien donné non plus, et le mouvement semblait s'enliser. En revanche, la mobilisation de samedi, qui a surpris même les organisateurs, montre qu'en dépit du refus très ferme du gouvernement de revoir sa copie budgétaire le conflit n'est pas désamorcé.

Au contraire, la situation risque de dégénérer car les principales centrales syndicales se réuniront, en principe jeudi, et devront décider de la date d'une grève générale, sans doute pour la mi-décembre, dont le mot d'ordre à été lancé à l'issue de la manifestation de samedi. De son côté, le chef du gouvernement, José Maria Aznar, a lancé un appel aux fonctionnaires, leur demandant de *« faire un effort de fond pour que le pays maintienne ses objectifs »*.

Pour l'équipe de M. Aznar, en baisse ces derniers mois dans les sondages et qui joue tout son prestige sur la *« rigueur »* annoncée à ses partenaires étrangers – certains doutant encore que l'Espagne parvienne à maintenir son objectif européen –, le durcissement des fonctionnaires tombe fort mal à propos. Le gouvernement vient à peine de dénouer péniblement une autre crise, tout aussi embarrassante, provoquée par les mineurs du Leon, qui avaient barré les routes ces derniers jours, afin que soient maintenues des aides à l'industrie charbonnière. Et, après deux jours d'âpres discussions, les mineurs ont obtenu un soutien au secteur minier, portant sur quatre ans et sur une aide représentant l'équivalent d'environ 8 milliards de francs.

Quant à la grève des routiers français, elle est suivie avec attention et préoccupation à Madrid, ajoutant un casse-tête supplémentaire à l'équipe de la Moncloa : plus de huit cents camions espagnols sont bloqués – ou sont passés au compte-gouttes à travers les barrages – en France, souvent dans des conditions difficiles, sans essence ni nourriture. Beaucoup transportent des denrées périssables, notamment des fruits et légumes. Si la grève devait durer encore, le manque à gagner, estime-t-on ici, serait de l'ordre de plus de 900 millions de francs pour une semaine.

Marie-Claude Decamps

Les municipales partiellement annulées en Serbie

L'opposition dénonce une manœuvre du pouvoir destinée à invalider sa victoire à Belgrade et refuse de participer au « troisième tour »

LA COMMISSION ÉLECTORALE de Serbie a décidé, dimanche 24 novembre, d'invalider les résultats du scrutin municipal dans le quart des bureaux de vote de Belgrade et de convoquer les électeurs, pour un nouveau vote, mercredi. Cette décision, qui peut remettre en cause la victoire de la coalition de l'opposition dans la capitale yougoslave, a provoqué la colère de ses dirigeants. Le chef du Mouvement serbe de renouveau (SPO), Vuk Draskovic, a indiqué, selon l'Agence France-Presse, qu'une *« révolte populaire générale est la seule réponse efficace »* au *« terrorisme d'Etat »* pratiqué, selon lui, par le président Slobodan Milosevic.

Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées, dimanche, dans le centre de Belgrade, pour protester contre la décision de la commission électorale. Une nouvelle manifestation était prévue lundi, avec la participation, cette fois, du partriarche orthodoxe Paul. Mais la coalition de trois partis de l'opposition, baptisée « Ensemble », a d'ores et déjà annoncé qu'elle avait *« décidé de boycotter le troisième tour des élections locales, de ne pas reconnaître l'annulation des résultats du deuxième tour et de poursuivre des manifestations quotidiennes »*, a indiqué Zoran Djindjic, le président du Parti démocrate, qui est aussi candidat à la mairie.

Les accusations de *« manipulation »* des résultats électoraux lancées par l'opposition à l'encontre du Parti socialiste (SPS), au pouvoir, et du président Slobodan Milosevic n'ont, en revanche, provoqué aucune réaction officielle. En réponse à l'avocat de l'opposition, Dragor Hiber, estimant que l'annulation du scrutin dans les bureaux de vote relevait *« de la science fiction juridique »*, la commission électorale – composée en majorité de représentants socialistes – a simplement indiqué que *« 90 %* [des réclamations du SPS] *avaient été rejetées »*. Sans expliquer non plus pourquoi elle avait décidé de se contredire, après avoir annoncé elle-même, mardi, la victoire de la coalition de l'opposition.

DISCRÉTION DES CHANCELLERIES

Ce silence des autorités de Belgrade était aussi perceptible dans les journaux publiés lundi dans la capitale. Alors que le seul quotidien indépendant, *Nasa Borba*, consacrait sa « une » au *« boycottage du troisième tour des élections municipales »*, l'organe officiel du régime, *Politika*, n'évoquait l'annulation des élections qu'en page quatorze, en annonçant sobrement que *« des élections auront lieu dans 234 bureaux de vote »*. Les chancelleries occidentales ont été tout aussi discrètes. Les principaux ambassadeurs ont rencontré le président Slobodan Milosevic à Belgrade, mais ils se sont simplement contentés d'exprimer publiquement leurs inquiétudes quant à d'éventuelles irrégularités dans le scrutin.

Dans les autres grandes villes du pays, où l'opposition affirme avoir remporté une victoire, les résultats n'ont toujours pas été proclamés ou ont déjà été, comme à Belgrade, purement et simplement annulés.

D. H.-G.

Alexandre Loukachenko gère la Biélorussie « comme un sovkhoze »

MINSK
de notre envoyée spéciale

« Je m'adresse à vous parce je n'ai personne », c'est la main sur la poitrine et la larme à l'œil que le président biélorusse, Alexandre Loukachenko, a appelé ses partisans, samedi, à soutenir son projet de Constitution, soumis le lendemain, dimanche 24 novembre, à référendum. Il a été entendu. Les résultats de la parodie de scrutin qui s'est jouée en Biélorussie vont permettre à cet ancien directeur de sovkhoze (ferme d'Etat), élu président en 1994, alors qu'il était quasi inconnu, d'élargir ses pouvoirs, de donner le coup de grâce à son opposition et de continuer à mener le pays, soutenu à bout de bras par la Russie, à la catastrophe économique. Si les irrégularités ont été nombreuses au cours de ce référendum – refus de l'accès d'observateur de l'opposition à la commission électorale, pression sur les directeurs d'usine ou sur les enseignants, le « oui » au projet présidentiel de Constitution a, semble-t-il, été massif dans les campagnes, où Alexandre Loukachenko jouit d'un large soutien.

Car c'est à la campagne, dans la région de Moguilev, située à trois cents kilomètres de Minsk, que ce fils d'un ouvrier agricole et d'une trayeuse a fait l'essentiel de sa carrière : comme instituteur, comme instructeur politique du parti puis comme président de sovkhoze. Devenu député en 1990, il se fait connaître en prenant, en 1993, la tête d'une commission parlementaire chargée de la lutte contre *« la mafia et la corruption »*. Pendant la campagne électorale du printemps 1994, ses fracassantes apparitions à la télévision tranchent avec le style empesé des autres candidats. A chacune de ses interventions, il est flanqué d'une mallette de *« documents compromettants »*. Avec des gestes de prestidigitateur, M. Loukachenko en sort des papiers, des preuves de la *« corruption rampante »* dans les plus hautes sphères de l'Etat.

ADMIRATEUR DU NATIONAL-SOCIALISME

Aujourd'hui comme alors, son programme tient en un mot : la fusion avec la Russie. Une idée bien accueilie en Biélorussie. Pétri d'ambition, Alexandre Loukachenko se verrait bien à la tête de la nouvelle confédération. Farouche nostalgique de l'URSS, il refusa de voter, en décembre 1991, les accords consacrant la création de la communauté des Etats indépendants (CEI). Admirateur du national-socialisme allemand, M. Loukachenko déclara un jour : *« L'Etat créé par Hitler correspond à notre conception de ce que doit être une république de type présidentiel. »*

Selon l'opposition, *« il dirige le pays comme s'il gérait son sovkhoze »*. Pour lui, le Parlement est un *« furoncle sur le corps de la société »*, les petits entrepreneurs sont des *« puces excitées »*. Ses détracteurs, qui ricanaient naguère de son style populiste et cabotin, se demandent aujourd'hui d'où il tire sa popularité. *« De sa grande connaissance du milieu rural »*, répond Andreï Vardamatski, un sociologue local. Ses aphorismes – appelés ici *« loukachismes »* – ont logntemps été colportés avec des éclats de rire par l'opposition : *« Le peuple biélorusse vivra pauvrement mais pas longtemps »*, avait-il gaffé au début de sa carrière de chef de l'Etat.

On se moqua aussi de sa femme lorsque, interrogée par la presse sur les raisons qui la poussaient à rester au village, contrairement à son mari, installé dans la capitale depuis 1994, elle répondit : *« Je ne suis pas pressée car, voyez-vous, mon Sacha* [diminutif d'Alexandre] *ne garde jamais le même emploi plus de deux ans. »*

Mais aujourd'hui, le rire n'est plus de mise. L'opposition, de plus en plus muselée, crie à la dictature. Il faut dire que rien ne résiste à l'ancien petit fonctionnaire du parti. Les députés lui sont opposés ? Il créé une nouvelle Chambre dont la moitié sera nommée par lui. Le président de la commission électorale menace de ne pas valider le référendum ? Il le limoge. L'administration présidentielle a besoin d'un hôtel ? Il le réquisitionne séance tenante, non sans avoir dédommagé prestement les actionnaires de la société propriétaire. Il supporte mal les lenteurs de la circulation en ville ? On construit une route spécialement pour lui. Les jours où le grand homme déjeune en ville, tout le centre de la capitale est interdit d'accès.

Marie Jégo

Lire aussi page 15

Les communistes russes critiquent le nouvel accord sur la Tchétchénie

MOSCOU
de notre correspondante

Les communistes ont obtenu, dimanche 24 novembre, une convocation extraordinaire, vendredi prochain, de la Douma (Chambre basse du Parlement), en réaction au nouvel accord russo-tchétchène signé la veille à Moscou, après la décision surprise de Boris Eltsine de retirer ses dernières troupes de Tchétchénie.

« Cet accord marque de jure le début du démembrement de la Russie. Cela nous amène à poser la question d'une motion de censure contre le gouvernement », a déclaré le chef du Parti communiste, Guennadi Ziouganov. Ce dernier n'avait plus lancé, depuis un an, de telles menaces contre le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, avec lequel il avait tendance à pactiser. Mais alors qu'une opposition réelle à la paix en Tchétchénie est impopulaire et risque de faire long feu, le tollé soulevé par le dossier étouffe celui qui se développait autour d'« affaires » embarrassantes pour le Kremlin et qui avaient dominé l'actualité la semaine passée. Etrangement, il n'en fut pas du tout question, dimanche, lors de l'influente émission hebdomadaire *Itogui* de la chaîne NTV, centrée sur les derniers développements tchétchènes.

Pour sa première visite officielle à Moscou, le chef du gouvernement provisoire tchétchène, Aslan Maskhadov, a signé, samedi 23 novembre, avec Viktor Tchernomyrdine un texte sobrement intitulé *« accord »*, *« visant à définir les principes de coopération jusqu'à l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau parlement en Tchétchénie »*, le 27 janvier prochain. Les deux parties s'engagent à signer après celle-ci un accord économique *« spécial »*.

COMPENSATIONS

Dès le 1er décembre, l'aéroport de Grozny doit être rouvert à l'aviation civile mais le texte ne précise pas s'il pourra redevenir « international », comme durant les trois années d'indépendance *de facto* de la Tchétchénie, quand de nombreux vols vers le Proche-Orient l'avaient sauvé de l'asphyxie. Mais la question du *« contrôle douanier sur les importations et exportations de la République tchétchène doit être résolu en commun avant le 1er décembre »*, est-il précisé.

A cette date aussi doivent être éclaircis les problèmes liés à l'industrie pétrolière locale, étant entendu que les autorités tchétchènes vont en *« garantir la sécurité »*, y compris celle de l'oléoduc qui doit commencer à exporter l'an prochain du pétrole de la mer Caspienne, en échange de *« royalties »*. L'accord prévoit, en outre, de façon vague le *« paiement de salaires, retraites et compensations aux victimes des actions de guerre »* (de 30 000 à 80 000 morts en moins de deux ans). Enfin l'accord entérine *« la nécessité d'une coopération en matière de défense »*. Ce texte, dont *Le Monde* a pu voir une copie, maintient l'ambiguité voulue du premier accord, signé en septembre avec le général Alexandre Lebed, *prévoyant une période de* cinq ans maximum avant toute définition des relations entre signataires. Le terme de *« statut »* de la Tchétchénie n'y figure pas.

Lors d'une conférence de presse dimanche à Moscou, le vice-premier ministre tchétchène, Movladi Oudougov, a déclaré que *« jusqu'à présent, la Russie menait une politique destructive pour les peuples. Aujourd'hui, la situation a changé. Quiconque dit que c'est une défaite pour la Russie est un imbécile »*.

*Le général Maskhadov a souli*gné que son but principal sera d'obtenir une *« garantie internationale »* pour la Tchétchénie, *« afin que personne ne puisse plus dire que nous tuer est une affaire interne »* russe. La délégation a, enfin, reconnu que le sort des Tchétchènes continuera à dépendre des luttes politiques à Moscou. Pour afficher une unité sur le dossier tchétchène, le Kremlin avait réuni, jeudi, pour la première fois le Conseil consultatif créé avant l'opération de Boris Eltsine. Composé du chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs, du premier ministre et des présidents des deux Chambres (dont un communiste), il fut informé à l'avance du décret présidentiel sur le retrait total de Tchétchénie et du projet d'accord que ce retrait a rendu possible.

Sophie Shihab

Scrutins contestés dans le Haut-Karabakh et en Abkhazie

La République autoproclamée *« indépendante »* du Haut-Karabakh (peuplée d'Arméniens mais située en Azerbaïdjan) a tenu, dimanche 24 novembre, ses premières élections *« présidentielles »*, remportées par le dirigeant en place, Robert Kotcharian, avec 86,11 % des voix. Rattaché par les armes à la République d'Arménie, le Haut-Karabakh avait conquis, en 1993, une vaste *« zone de sécurité »* en territoire azerbaïdjanais. Entre 1988 et mai 1994 (date du cessez-le-feu en vigueur), le conflit avait fait près de 20 000 morts et 500 000 réfugiés. L'Azerbaïdjan a déclaré ce scrutin illégal, tandis que Moscou et Washington craignent que l'élection ne complique les négociations de paix, déjà difficiles.

Des élections parlementaires ont, par ailleurs, eu lieu, samedi 23 novembre, en Abkhazie, une République sécessionniste dans l'ouest de la Géorgie. Les partisans du « président » abkhaze, Vladislav Ardzinba, ont déclaré avoir remporté ce scrutin, qualifié d'illégal par les autorités géorgiennes. – *(AFP, Reuter.)*

Le sommet de l'Asie-Pacifique a été marqué par le réchauffement entre Pékin et Washington

Les Etats-Unis affirment n'avoir rien cédé sur la question des droits de l'homme

Le sommet du forum Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), qui s'est tenu lundi 25 novembre à Manille (Philippines), a été dominé par le dossier des relations sino-américaines. Après la vive tension qui avait accompagné, en mars, l'élection présidentielle à Taïwan, Washington et Pékin sont convenus de calmer le jeu. D'ici 1998, le président chinois Jiang Zemin devrait se rendre aux Etats-Unis et Bill Clinton en Chine.

MANILLE
de notre envoyé spécial

Un nouveau pas a été franchi dans l'amélioration des relations entre les Etats-Unis et la Chine avec l'annonce, dimanche 24 novembre à Manille, d'échanges de visites présidentielles d'ici à la fin de 1998. A l'issue d'un long entretien entre Bill Clinton et Jiang Zemin – leur quatrième en quatre ans –, les deux pays ont également confirmé que le vice-président américain Albert Gore se rendrait en Chine au cours du premier semestre de l'année prochaine.

L'évolution des rapports sino-américains, au plus bas en mars dernier lors de la crise qui a précédé l'élection présidentielle à Taïwan, a été qualifiée de *« réalisation considérable »* par un collaborateur du président Clinton. Si les Américains ont jugé *« constructif »* l'entretien entre les deux chefs d'Etat, qui s'est tenu à la veille du sommet de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique), un porte-parole chinois a exprimé davantage de chaleur en qualifiant l'échange d'*« amical, positif, constructif et très important »*.

En toute logique, après la visite d'Albert Gore à Pékin, le président Jiang Zemin devrait être reçu à Washington dans la deuxième moitié de 1997, donc sans doute avant la tenue, à l'automne, du XV[e] congrès du PC chinois. Le chef de l'Etat chinois se sent probablement les coudées assez franches, notamment sur le plan intérieur, pour qu'une telle visite soit interprétée comme une consécration internationale et non comme une marche arrière.

REVIREMENT DIPLOMATIQUE

En revanche, que le président des Etats-Unis se donne encore un délai de deux ans pour se rendre en Chine, où il n'avait déjà pas mis les pieds pendant son premier mandat, souligne qu'il entend conserver une certaine marge de manœuvre face à un Congrès et une opinion publique qui n'ont pas encore forcément digéré le revirement de la diplomatie américaine à l'égard de Pékin. Ses collaborateurs se sont d'ailleurs empressés de rejeter toute *« euphorie »* et d'expliquer, avec insistance, que Washington n'avait pas reculé d'un pouce sur des terrains aussi sensibles que les droits de l'homme ou la non-prolifération des armes nucléaires.

Il reste qu'en l'espace de huit mois le virage pris par Washington ne s'est guère accompagné de concessions chinoises. Par exemple, contrairement à ce que des sources américaines avaient laissé entendre la semaine dernière, la Chine n'a pas changé de position sur les conditions de son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont la première conférence s'ouvre le 9 décembre à Singapour. Pékin souhaite intégrer l'OMC, notamment pour des raisons de prestige, et se félicite que les Etats-Unis affichent une attitude plus ouverte, à ce propos, depuis quelques semaines. Toutefois, le porte-parole chinois Shen Guofang a déclaré, à Manille, que Bill Clinton et Jiang Zemin s'étaient entendus pour que *« les deux côtés »* adoptent une attitude à la fois *« pragmatique et flexible »* dans l'étude de la candidature chinoise.

VOLONTÉ DE DÉTENTE

En marge de cette « réconciliation » sino-américaine, la situation en Corée a été l'objet de plusieurs entretiens, à commencer par celui entre Bill Clinton et son homologue sud-coréen Kim Young-sam. Si toutes les parties concernées semblent souhaiter le maintien du statu quo, Séoul manifeste davantage de nervosité depuis l'affaire du sous-marin nord-coréen qui s'est échoué sur sa côte voici quelques semaines. Les Américains se sont efforcés de rassurer les Sud-Coréens en leur réexprimant leur *« solidarité »*. Sur ce dossier, que Pékin se soit rallié, au début du mois, à des conversations quadripartites (Chine, les deux Corées, Etats-Unis) souligne surtout une volonté de détente avec Washington, une impression confirmée par l'annonce, à Manille, de la remise des restes de *« disparus »* américains pendant la deuxième guerre mondiale, lesquels auraient été récemment retrouvés par les Chinois.

Après s'être un moment inquiétée, pendant le premier mandat de Bill Clinton, de voir l'Amérique tentée par l'endiguement de la Chine, l'Asie orientale devrait se réjouir de voir une détente s'ancrer entre la première puissance mondiale et le géant chinois, dont les fortes pulsions nationalistes sont davantage prises en considération à Washington.

Jean-Claude Pomonti

Les Américains obtiennent la libéralisation des technologies de l'information

MANILLE
de notre envoyé spécial

Les Américains avaient ouvertement *« souhaité »* que le quatrième sommet de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique) qui s'est tenu lundi 25 novembre dans la baie de Subic, à proximité de la capitale des Philippines, aboutisse à un accord sur la supression des tarifs douaniers, d'ici à l'an 2000, dans le secteur essentiel de la technologie de l'information. Ainsi, les dix-huit pays et territoires de la région auraient eu une influence déterminante sur le débat prévu sur ce sujet lors de la première conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), du 9 au 13 décembre à Singapour.

En dépit de l'appui de Tokyo, Washington n'avait pas obtenu satisfaction lors de la réunion, samedi 23 novembre, des ministres du commerce et des affaires étrangères de l'APEC, qui refusaient de faire expressément référence à la date butoir de l'an 2000. Lundi, les Américains ont apparemment retourné la situation en leur faveur. Dans une déclaration officielle, les membres de l'Apec ont finalement accepté de plaider en faveur de l'ouverture de ces marchés des technologies de l'information à l'échéance de l'an 2000. Les pays les plus hostiles à cette libéralisation – tels la Malaisie, la Chine et même la Thaïlande – ont toutefois obtenu que la déclaration reconnaisse *« la nécessité de souplesse »*.

LE SECTEUR PRIVÉ ASSOCIÉ

Le sommet de Manille, qui s'est conclu sur l'adoption d'un *« plan d'action »* en vue de former une zone de libre échange en l'an 2020, a donc été jugé, officiellement, comme le *« début crédible »* d'une structure dont la première réunion au sommet ne s'est tenue qu'en 1993. Si les moyens d'y parvenir ne se dégagent que lentement – ce qui est dans la logique de la règle du « volontarisme » adopté en 1995 au sommet d'Osaka –, l'objectif du libre-échangisme n'a pas été remis en cause.

Même si la vedette de la réunion a été volée par le renforcement du dialogue sino-américain, le sommet de l'APEC a été marqué, cette année, par l'association plus étroite du secteur privé aux délibérations officielles. Cette évolution n'a pas échappé à ceux qui s'opposent à l'*« Asie-Pacifique des riches »*. Manille a été le théâtre de plusieurs manifestations d'hostilité, dont une marche *« sur Subic »* à l'initiative d'organisations locales de gauche. Enfin, les dirigeants de la région ont décidé qu'après la rétrocession, le 1[er] juillet 1997, de la colonie britannique à la Chine, Hongkong demeurerait membre de l'APEC sous le label *« Hongkong-Chine »*.

J.-C. P.

Canada : une commission met en garde contre une révolte aborigène

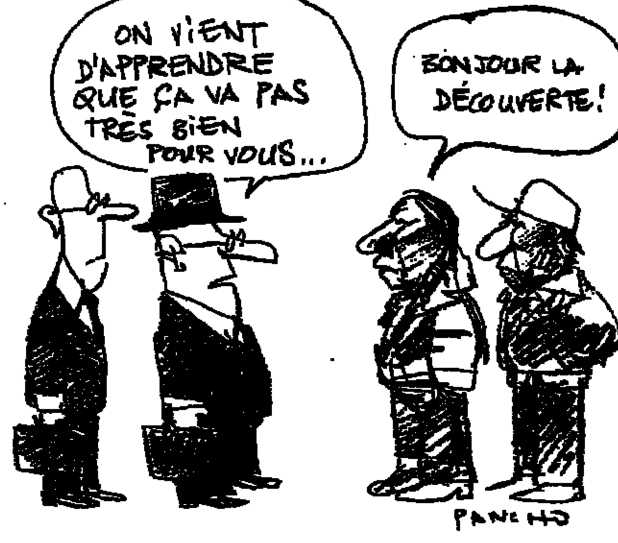
MONTRÉAL
de notre correspondante

Des pouvoirs politiques accrus pour le million d'Aborigènes (Indiens et Inuits) du Canada, une chambre spécifique au Parlement, la double citoyenneté et un plan d'aide au développement durant quinze ans : telles sont les principales propositions d'un volumineux rapport rendu, jeudi 21 novembre, par la commission d'enquête chargée d'examiner en profondeur les doléances des Aborigènes ou *« Natives »* et les raisons de la détérioration de leurs relations avec les Blancs.

Rédigé à partir de quelque 2 000 témoignages recueillis dans une centaine de villes et villages durant plus de cinq ans, lourd de 3 500 pages et assorti de 440 recommandations, le rapport met en garde les autorités canadiennes contre *« l'inaction »* qui conduirait à une véritable *« crise d'ici vingt ou trente ans »*.

« Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser la situation présente perdurer » notent, en préambule, les deux coprésidents de la commission, le juge René Dussault et l'ancien chef de l'Assemblée des « premières nations », Georges Erasmus qui, tous deux parlent de *« gâchis »*. Etablie en 1991, à la suite de la crise amérindienne de l'été 1990 dans une réserve mohawk de la région de Montréal, la commission préconise une véritable réaménagement institutionnel, social et juridique qui permettrait aux Aborigènes de *« sortir du carcan de la dépendance »*

Que ce soit dans les 2 200 réserves du pays, ou en dehors, les Aborigènes, à de rares exceptions près, vivent dans des conditions infiniment plus précaires que les autres Canadiens, avec des taux de mortalité infantile, de suicide et de chômage deux à quatre fois plus élevés que la moyenne nationale. Depuis le début des années 80, la montée du militantisme chez les jeunes Amérindiens et la remise en question, de plus en plus vigoureuse, du régime de tutelle dans lequel ils sont maintenus, ont accru les frictions entre les Aborigènes et les Blancs, rappelant aux Canadiens qu'ils avaient tort de considérer la question indienne comme définitivement réglée.



AUTONOMIE

Les Aborigènes s'estiment trahis, spoliés et méprisés. Les traités que leurs ancêtres ont signés avec les conquérants anglais et français ont donné lieu à diverses interprétations tandis que des territoires qui n'avaient pas fait l'objet de traités ont été ouverts à la colonisation, contre le gré de leurs premiers occupants. Bien décidés à obtenir réparation, les Aborigènes, prévient la commission, *« l'ont clairement exprimé, par leurs paroles et par leurs actes : ils n'attendront pas tranquillement que leurs doléances soient écoutées et que leurs droits soient restaurés »*.

La commission, qui a mené l'enquête la plus exhaustive jamais effectuée au Canada sur la question, demande que la reine Elizabeth II – qui est chef de l'Etat – et que le Parlement reconnaissent les torts faits aux premiers Canadiens. Elle recommande aussi d'accorder une forme d'autonomie gouvernementale aux différentes nations aborigènes composée d'environ 70 nations ou tribus, regroupant elles-même près de 600 « bandes », la bande étant l'entité légalement reconnue par le gouvernement comme représentant un groupe d'Indiens. A côté du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, serait ainsi créé un troisième niveau de gouvernement qui aurait compétence, entière ou partagée, en matière de fiscalité, d'écologie, de langue, d'éducation et d'aide sociale.

La commission préconise également l'établissement au Parlement fédéral d'une « Chambre des premières nations » qui aurait pour fonction de conseiller la Chambre des communes et le Sénat sur toute question législative et constitutionnelle concernant les Aborigèmes et leurs gouvernements.

Rappelant que le Canada, dans sa Constitution de 1982, a déjà reconnu aux Aborigènes le droit à l'autonomie gouvernementale, la commission note que les communautés n'ont actuellement accès qu'au tiers des territoires accordés par les traités. Il convient donc de donner aux populations aborigènes une *« assise territoriale et des ressources convenables »* où elles pourront exercer leur autonomie.

Pour combattre la pauvreté, les auteurs du rapport proposent encore que le gouvernement fédéral et les dix provinces canadiennes portent de 13 à 15 milliards de dollars (plus de 75 milliards de francs), durant quinze ans, le budget annuel des programmes dont bénéficient les Aborigènes.

Sylviane Tramier

La coalition gouvernementale remporte les sénatoriales tchèques

PRAGUE. La coalition gouvernementale du premier ministre, Vaclav Klaus, a remporté, samedi 23 novembre, le second tour des élections sénatoriales, en obtenant 52 des 81 sièges de la Chambre haute. Le cabinet, qui, en juin, avait perdu la majorité à la Chambre des députés, a pris, dans une certaine mesure, la *« revanche »* que souhaitait M. Klaus, sur l'opposition social-démocrate (CSSD). Le CSSD de Milos Zeman, le chef de la Chambre basse, n'obtient que 26 sièges au Sénat. Bien que demeurant la principale force politique du pays, l'ODS (avec 32 sénateurs) n'a pas réussi à conquérir la majorité absolue à la Chambre haute. Ses alliés de la coalition, l'Union chrétienne-démocrate (KDU-CSL) et l'Alliance démocratique civique (ODA) obtiennent 20 sièges, à l'issue d'un scrutin marqué par une faible participation (30,6 %). – *(Corresp.)*

Victoire de la mouvance présidentielle aux élections législatives au Niger

NIAMEY. L'opposition ayant boycotté le scrutin, les candidats de la mouvance présidentielle se taillent la part du lion après les élections législatives organisées samedi 23 novembre, dont des résultats partiels ont été annoncés, dimanche. L'Union nationale des indépendants pour le renouveau démocratique (Unird), soutenant le président Ibrahim Maïnassara Baré, a remporté 44 des 67 sièges déjà attribués – le Parlement en compte 83. La participation s'établit à 27 %. L'opposition s'est félicitée de ce faible taux *« qui montre que le Niger ne peut être gouverné sans elle »*. La France, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont déjà repris leurs relations avec Niamey, interrompues par le coup d'Etat militaire du général Maïnassara Baré. Mais les Etats-Unis, l'Allemagne et le Danemark manifestent encore des réticences envers le régime. – *(AFP.)*

L'élection de Miss Monde s'est tenue sans graves incidents en Inde

BANGALORE. L'élection de Miss Monde 1996, une Grecque âgée de dix- huit ans, Irene Skliva, s'est déroulée sans incidents majeurs, dimanche 24 novembre, à Bangalore, malgré une vigoureuse campagne de protestations de groupes féministes et nationalistes. Plus de dix mille policiers avaient été déployés dans la ville, mondialement connue pour abriter une multitude de laboratoires de haute technologie. Quelque 1 600 protestataires avaient été interpellés samedi, et la police a fait usage de ses matraques et de gaz lacrymogènes contre les manifestants qui ont tenté, sans succès, de bloquer la circulation. Les nationalistes hindous ont dénoncé le concours comme une invasion culturelle occidentale. – *(AFP.)*

Les expatriés algériens ont commencé à voter pour le référendum constitutionnel

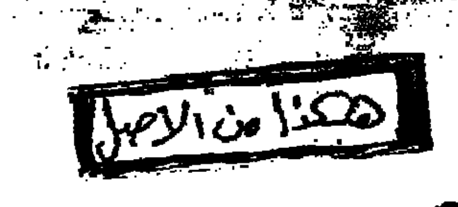
ALGER. Au moins cinq personnes ont péri carbonisées, dimanche 24 novembre, dans l'explosion d'une voiture piégée au centre de la ville-garnison de Blida (sud d'Alger), à quatre jours du référendum sur la révision de la Constitution. Les forces de sécurité se sont déployées en masse dans les principales villes du pays après les menaces proférées par le Groupe islamique armé (GIA), qui a prévenu qu'il *« briserait la nuque »* de ceux qui prendraient part à la consultation de jeudi. Les Algériens expatriés en Europe et en Tunisie ont commencé à voter samedi. En 1995, à l'occasion de l'élection présidentielle, les images montrant les files d'attente des électeurs algériens devant les consulats français avaient dopé la participation des Algériens dans leur pays, malgré des menaces intégristes. – *(AFP, Reuter.)*

DÉPÊCHES

■ **CISJORDANIE : plusieurs dizaines de colons israéliens** ont empêché, lundi 25 novembre, les automobilistes palestiniens de circuler sur l'axe routier Ramallah-Jérusalem, en Cisjordanie, pour protester contre les jets de pierres des Palestiniens. La veille, des ouvriers palestiniens avaient bloqué une implantation juive au cœur de la bande de Gaza, pour obtenir la réouverture d'une route longeant le littoral méditerranéen, fermée depuis plus d'un an. Le bureau du premier ministre israélien a d'autre part démenti les informations sur la création de colonies de peuplement sur le plateau syrien du Golan, occupé depuis 1967. – *(AFP.)*

■ **CENTRAFRIQUE : les militaires mutinés depuis dix jours** ont indiqué, dimanche 24 novembre, qu'ils demandaient la destitution du chef de l'Etat, Ange-Félix Patassé, pour *« haute trahison »*, mais ils acceptent de continuer les négociations à l'archevêché de Bangui, sous la protection de l'armée française. M. Patassé, qui se trouve en France, depuis une semaine, a été reçu par Jacques Chirac durant le week-end.

■ **CUBA : quelques jours après la première entrevue du président Fidel Castro et du pape Jean Paul II,** Cuba a autorisé une quarantaine de prêtres et de religieuses catholiques étrangers à venir travailler sur son territoire. Il s'agit du plus important contingent d'ecclésiastiques étrangers admis dans l'île. – *(Reuter.)*



Rwanda : le retour très « contrôlé » des réfugiés hutus

Le pouvoir tutsi de Kigali organise avec méthode l'accueil – et la dispersion rapide dans le pays – des anciens exilés du Kivu

KIGALI
de notre envoyé spécial

Cette fois, l'invasion de Kigali a bel et bien commencé. Une invasion pacifique et silencieuse, sans hargne ni haine. La capitale rwandaise assiste, impassible, au retour des réfugiés hutus partis au Zaïre en 1994, au plus fort de la guerre civile.

Ces exilés, pauvres parmi les pauvres, reviennent par petits groupes dans un pays dominé par leurs ennemis d'hier. D'un même pas lent et résigné, ils entrent en ville avec pour seuls bagages des baluchons de traîne-misère : quelques casseroles rouillées, des bidons vides, des fagots de bois sec... Les plus chanceux ont encore des souliers et même des parapluies. Les enfants en âge de tenir debout suivent les parents sans geindre ni pleurer.

Voilà maintenant plus d'une semaine qu'ils ont franchi la frontière à Gisenyi, à 160 kilomètres au nord-ouest. Ils atteignent enfin Kigali, au terme d'un périple exténuant, effectué à pied ou à bord de camions. De jour en jour, leur nombre ne cesse d'augmenter, surtout dans la périphérie. Il n'est plus un faubourg, plus une commune des environs où l'on ne croise, ici ou là, des familles sur le chemin du retour.

D'autres, plusieurs milliers, approchent de la capitale par les routes et les pistes du nord, celles qui dévalent des collines vers la ville. Sur ces hauteurs boisées, les averses sont parfois si intenses et les nappes de brouillard si épaisses que ces miséreux aux pieds nus, massés sur les bas-côtés, sont autant de silhouettes fantomatiques, des zombies sortis de la brume.

Lorsque la pluie redouble de violence, ils s'abritent à trois ou quatre adultes ou gamins sous des bâches de fortune. Accroupis dans la boue, ils attendent un moment, puis repartent en file indienne. Toujours silencieux. La nuit, quand les températures descendent sous les dix degrés, certains préfèrent continuer à marcher, car les enfants ont la « tousse » – une maladie des bronches – et Kigali les attend.

Ces mouvements de population pourraient paraître désordonnés, dictés par le seul instinct de survie d'une foule errante, il n'en est rien. Tout indique, au contraire, que ces migrations massives sont le fruit d'une stratégie parfaitement réfléchie. Le Rwanda ne laisse à personne le soin de gérer cette crise en son nom. Rien de ce qui se passe depuis quelques jours dans le pays ne semble échapper au contrôle – très politique – du parti au pouvoir, le Front patriotique rwandais, à dominante tutsie.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) tout comme les multiples organisations non gouvernementales (ONG) présentes sur le terrain doivent se rendre à l'évidence : le gouvernement rwandais, même s'il a besoin d'aide logistique et financière, maîtrise la situation. *« C'est une première dans l'histoire de l'humanitaire, un exemple qui fera date »*, estime Jacky Mamou, président de Médecins du monde. D'autres observateurs concluent déjà à une *« véritable leçon »* donnée à la communauté internationale. A Kigali, le premier souci des autorités est d'inciter les réfugiés à gagner au plus vite leurs quartiers d'origine. Il est hors de question de traîner en route et de laisser s'implanter les habituels camps d'hébergement. Dans les centres de transit, les réfugiés se reposent quelques heures avant d'être transportés en cars ou en camions vers l'étape suivante de leur odyssée. Ce système de transport dépend largement de l'armée rwandaise. A tel point que le HCR, chargé en théorie de ces opérations, n'aurait plus le contrôle de tous ses véhicules. Les soldats de l'Armée patriotique rwandaise (APR) ont pris les choses en main à leur manière, quitte à entasser cent personnes dans des cars prévus pour en accueillir cinquante...

ARRESTATIONS

Les centres de transit disposent d'un matériel restreint. Les ONG, qui peuvent y travailler avec l'aval de l'administration locale, ne sont pas autorisées à fournir de la nourriture aux réfugiés. Seuls les plus mal en point sont aiguillés vers les hôpitaux des environs. Les autres ne pourront espérer demeurer bien longtemps sur place. Tout est fait pour les dissuader de se sédentariser. Dans le camp de Kinihira (nord du pays), que nous avons pu visiter, il n'y a ni tentes ni réserve d'eau. Sa situation géographique – à 2300 mètres d'altitude, sur une colline battue par les vents – empêche toute implantation durable. Les familles de passage en sont réduites à manger des patates crues ou à faire bouillir des feuilles de bananier.

En fait, le FPR a mis au point un maillage d'une extrême efficacité. Les directives gouvernementales sont ainsi reliées sur le terrain par les préfets, lesquels sont en contact permanent avec les ONG et les représentants du HCR. De la sorte, rien n'échappe aux Rwandais, qui se font forts d'accueillir dignement les exilés. A l'évidence, ils misent toutefois sur un « éclatement » des groupes en provenance du Zaïre. L'effet de dispersion devrait limiter les risques d'infiltration des miliciens et des soldats hutus, responsables du génocide de 1994. Même si quelques-uns d'entre eux réussissent à revenir au pays, ils sont vite repérés. Suspectés d'avoir participé aux massacres de Tutsis, ils sont aussitôt interpellés. Plusieurs arrestations ont été signalées, samedi et dimanche, dans la capitale. Certains réfugiés se sont présentés eux-mêmes à la police. *« Les "génocideurs" préfèrent s'en remettre à la justice plutôt que de subir la vengeance des rescapés »*, constate un observateur international.

En identifiant dès que possible les suspects, en contrôlant le transport des réfugiés et en « supervisant » les missions des ONG, le Rwanda prépare déjà l'avenir, quand il faudra vraiment digérer le retour des « bannis ».

Philippe Broussard

Plusieurs options sur la force multinationale « purement humanitaire »

Les représentants militaires d'une vingtaine de pays, réunis pendant trois jours à Stuttgart, ont défini une série d'options pour une mission *« purement humanitaire »* d'aide aux réfugiés dans l'est du Zaïre, a annoncé, dimanche 24 novembre, le général canadien Maurice Baril, pressenti pour diriger la force multinationale autorisée par une résolution de l'ONU, le 15 novembre. Ces options doivent maintenant être présentées aux gouvernements qui ont encore à prendre leur décision. Selon le quotidien espagnol *El País*, citant des sources proches du ministre espagnol de la défense, la force multinationale aurait son quartier général à Entebbe, en Ouganda, une base à Kigali, au Rwanda, et assurerait une *« certaine présence »* au Zaïre. Les avis continuent de diverger sur le nombre des réfugiés se trouvant encore dans l'est du Zaïre. A Stuttgart, on a estimé à 250 000 les personnes précisément localisées, en considérant qu'il pourrait y en avoir 300 000 autres ailleurs dans le pays, qui n'auraient pas été repérées lors des missions de reconnaissance. Des responsables militaires américains en Afrique ont fait état d'évaluations selon lesquelles 200 000 réfugiés resteraient dans l'est du Zaïre, alors que le HCR parle de quelque 700 000 personnes.

■ **L'ambassadeur du Zaïre en France** a provoqué la mort d'un enfant de 13 ans et en a grièvement blessé un autre, samedi 23 novembre, à Menton, (Alpes-Maritimes) dans un accident de la circulation. Ramazani Baya se rendait à la résidence du président Mobutu Sese Seko, à Roquebrune-Cap Martin, au volant d'une voiture de location. Les enfants se trouvaient sur un passage protégé. – *(AFP)*

Une cinquantaine de rescapés dans l'accident de l'avion éthiopien détourné sur les Comores

L'appareil avait été dérouté par trois pirates de l'air qui voulaient se rendre en Australie

Cinquante-cinq personnes, sur 175 passagers et membres d'équipage, ont survécu à la catastrophe aérienne qui a eu lieu dans l'après-midi de samedi 23 novembre aux Comores, lorsqu'un Boeing-767 d'Ethiopian Airlines s'est écrasé en mer, à quelques centaines de mètres des côtes de l'île de Grande Comore, après avoir été détourné quelques heures plus tôt par trois pirates de l'air éthiopiens montés à bord à Addis Abeba.

NAIROBI
de notre correspondant

« J'ai essayé de ne pas paniquer », raconte un rescapé, Fabio Bedini, de l'organisation humanitaire italienne CISP. *« Quant j'ai aperçu la côte, cela m'a presque tranquillisé, car j'ai compris que le pilote allait tenter de se poser sur une plage et non en pleine mer. Au tout début, ça s'est passé en douceur, comme dans le film-vidéo qu'on vous passe avant le décollage, puis l'aile gauche a touché l'eau et l'avion a comme explosé. J'ai coulé en pensant que je ne m'en sortirai pas, et puis j'ai réalisé que j'avais la tête hors de l'eau. Je ne sais toujours pas comment j'ai été éjecté de mon siège. Autour de moi, j'ai aperçu d'autres passagers en vie et puis des bateaux qui arrivaient de la plage. Je ne suis pas resté plus de dix minutes dans l'eau. Mais je n'ai jamais revu le jeune Ethiopien qui était assis juste à côté de moi. »*

Fabio Bedini s'en est sorti avec une entaille au genou alors que d'autres rescapés souffrent de traumatismes, de brûlures ou de fractures. Dix-huit d'entre eux ont été évacués dimanche vers la Réunion, où la presse a recueilli le témoignage du commandant du Boeing, selon lequel deux pirates sont entrés dans le cockpit alors que le troisième restait dehors : *« L'un m'a menacé avec une hache, l'autre avec un tesson de bouteille. Ils ont expulsé le copilote et m'ont frappé plusieurs fois quand je leur ai dit qu'on n'avait pas assez d'essence pour aller jusqu'en Australie. »*

AMERRISSAGE

L'appareil s'est brisé en trois parties et la plupart des rescapés se trouvent parmi les passagers assis à l'avant et à l'arrière du Boeing. Selon les rescapés, les pirates de l'air se sont manifestés un quart d'heure après le décollage en hurlant qu'ils avaient des *« bombes »* et qu'ils pouvaient faire sauter l'avion, avant de s'engouffrer dans la cabine de pilotage. Les trois hommes, qui se présentaient comme opposants au régime éthiopien et récemment libérés de prison, voulaient faire escale à l'île Maurice avant de gagner l'Australie.

« A un moment, raconte encore M. Bedini, *le commandant de bord a annoncé qu'on allait avoir une panne de fuel et qu'il allait devoir amerrir. »*

D'après le copilote, Yonas Mekuria, lui aussi miraculeusement indemne, à part un nez cassé, les pirates ont interdit au pilote d'atterrir aux Comores, alors qu'il était déjà à court de carburant. Le commandant a alors tenté un amerrissage d'urgence sur la plage de Mitsamiouli, située à 20 kilomètres seulement au nord de l'aéroport international d'Hahaya. Un responsable d'Ethiopian Airlines a indiqué dimanche que les trois pirates de l'air étaient des Éthiopiens. Deux survivants, identifiés par certains membres de l'équipage comme les auteurs du détournement, sont actuellement détenus par la gendarmerie comorienne, mais un responsable de la cellule gouvernementale de crise mise en place à Moroni n'excluait pas, lundi matin, que *« les pirates se trouvent peut-être parmi les victimes »*. Selon un responsable de l'opposition éthiopienne joint à Addis Abeba, les pirates cherchent surtout *« à attirer l'attention »*, par une action d'éclat, sur les violations des droits de l'homme en Ethiopie.

Cette tragédie intervient dans un contexte de renforcement des mesures de sécurité en Ethiopie, et surtout dans les aéroports, après que plusieurs explosions ont visé, ces derniers mois, des hôtels de la capitale, Addis Abeba. Depuis Mogadiscio, un groupe d'opposants islamistes de l'ethnie somalie a revendiqué ces attentats à la bombe ainsi qu'une tentative d'assassinat sur le ministre éthiopien des transports, d'origine somalie.

Depuis l'arrivée au pouvoir, en mai 1991, des dirigeants éthiopiens actuels – qui ont renversé le régime du colonel Menguistu –, on a recensé seize détournements d'avions, dont un seul s'était jusqu'à présent terminé tragiquement par la mort de deux passagers et de deux terroristes. Ces détournements n'ont jamais été revendiqués par un quelconque mouvement d'opposants.

Jean Hélène

SOCIAL Les négociations engagées entre le patronat et les syndicats de chauffeurs-routiers, dimanche 24 novembre, ont été suspendues lundi 25 novembre au matin après quatorze heures de discussions. Le médiateur nommé par le gouvernement, Robert Cros, a indiqué qu'elles devaient reprendre lundi à 17 h. Les syndicats de chauffeurs-routiers parlent de constat d'échec, un responsable de la CFDT affirmant qu'« *on n'a avancé sur rien, on a même plutôt reculé* ». ● CLAUDE DEBONS, secrétaire général adjoint de la fédération des transports CFDT, envisage d'élargir le mouvement au transport voyageurs. ● UN SONDAGE Ipsos-France 2 indique que 74 % des Français se sentent solidaires des chauffeurs-routiers. ● LES ENTREPRISES ne semblent pas encore trop souffrir du conflit. Les conséquences les plus lourdes apparaissent dans des secteurs comme les carburants, l'agroalimentaire et l'automobile.

Les syndicats jugent insuffisantes les concessions des transporteurs

Au terme de quatorze heures de discussions, les négociations entre représentants des salariés et des patrons du transport routier ont été suspendues lundi matin sur un constat d'échec. Le médiateur nommé par le gouvernement devait s'efforcer de rapprocher les points de vue

« *ON PRENDRA LE TEMPS qu'il faudra* », avait prévenu le représentant de la CGT, Alain Renault, à son arrivée place Fontenoy, au ministère des transports, dimanche 24 novembre, à 18 heures. Une nuit entière de discussions a été nécessaire aux syndicats des chauffeurs routiers et aux représentants de leurs employeurs, sous la médiation de Robert Cros, le représentant de l'Etat, pour parvenir à un... nouveau constat de désaccord, lundi, à 8 heures.

Le médiateur nommé par le gouvernement, Robert Cros, a confirmé qu'il avait suspendu les négociations jusqu'à 17 heures, lundi. Celles qui viennent de se dérouler ont cependant permis, selon lui, un « *examen approfondi* » de plusieurs points : cessation anticipée d'activité, durée du travail, rémunérations et circulation des poids lourds le dimanche. Cependant, sur certains de ces points-clés des revendications, « *nous avons même reculé* », affirmaient pour leur part les représentants de l'intersyndicale.

Le conflit des routiers est donc entré ce lundi dans sa deuxième semaine. Le Centre national d'information routière (CNIR) recensait à 8 heures, lundi matin, dans l'ensemble de la France, 98 barrages fixes ou filtrants sur les principaux axes, contre 62 dimanche, à 19 heures, sans compter les barrages sur les axes secondaires. Certains chauffeurs routiers ont menacé de marcher sur Paris en cas d'échec des négociations, mais la tactique des syndicats – celle, en tout cas, prônée par la CFDT, première organisation salariale dans le transport routier – est plutôt son extension à une autre catégorie de conducteurs, ceux du transport voyageurs, jusqu'ici tenus à l'écart du conflit pour préserver sa popularité, une popularité confirmée par un sondage *(lire ci-dessous)*.

En nommant M. Cros médiateur, samedi soir, le ministre de l'équipement, Bernard Pons, et son secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac, lui avaient manifestement donné pour consigne de tenter de parvenir à un accord avant la fin du week-end. Le gouvernement ne souhaite pas laisser s'amplifier le mouvement, alors que d'autres fédérations syndicales, comme les cheminots, ont commencé à fraterniser ou à apporter leur soutien logistique aux routiers durant le week-end.

Dans leur lettre de mission au médiateur, les ministres lui avaient demandé de « *parvenir à un accord équilibré entre les parties* ». Et pour faciliter les choses, ils avaient mis dans la corbeille de la négociation un engagement à financer la retraite à cinquante-cinq ans, l'une des premières revendications des grévistes.

En réalité, et c'est là que le bât blesse, l'analyse des propositions gouvernementales a montré qu'elles étaient nettement en retrait par rapport à la position de principe énoncée au cours des premières discussions, jeudi et vendredi, où les représentants du patronat avaient considéré « *comme bien-fondée la demande des conducteurs salariés de pouvoir bénéficier d'une retaite à partir de cinquante-cinq ans.* »

Selon les syndicats, le dispositif proposé « *n'est qu'une cessation progressive d'activité, combinée avec les systèmes existant de congés de fin de carrière et de compte-épargne-temps* », qui permet de reverser les heures supplémentaires en fin de carrière pour partir en retraite plus tôt. « *C'est irrecevable* », explique François Yverneau, secrétaire fédéral de la branche route de la fédération des transports CFDT.

Le deuxième point abordé, le calcul des temps de travail, a également marqué, selon les syndicats, un recul. « *Les patrons proposent d'appliquer un coefficient multiplicateur aux temps de conduite. C'est un retour en arrière par rapport au principe de la transparence des temps, et donc de leur paiement à 100 %, qui est inscrit en toutes lettres dans le contrat de progrès, signé par les organisations patronales*, estime M. Yverneau. *En outre, c'est idiot, car cela met tout le monde sur un pied d'égalité, alors que les temps de conduite et d'attente ne sont pas les mêmes pour tous les chauffeurs.* »

INTRANSIGEANCES

Cette proposition est d'autant plus inacceptable, pour les salariés, qu'elle devrait être négociée dans le cadre d'accords d'entreprise, au cas par cas. La préoccupation des patrons est de trouver un système qui puisse réellement être appliqué par toutes les entreprises, ce qui n'est pas le cas actuellement du contrat de progrès. Les syndicats ont resserré les rangs autour de la défense de ce texte, même ceux qui ne l'avaient pas signé (CGT et Autonomes). Pour sortir de l'impasse, certains proposent de généraliser le paiement de 240 heures de travail effectif par mois (232 heures à partir du 1er janvier) prévu dans le contrat de progrès, « *sauf à prouver qu'elles n'ont pas été effectuées, mais c'est au chef d'entreprise d'en apporter la preuve* ».

Sur le chapitre des salaires, les employeurs se sont montrés intransigeants, compte tenu de la conjoncture du transport. « *Il faut reconnaître que notre revendication de 10 000 francs de salaire pour 200 heures de travail par mois représenterait une augmentation de 23 %* », confie un représentant syndical. M. Cros a proposé une série de dégrèvements de charges sociales, de 1 066 francs pour le Smic, 1 164 francs pour un salaire jusqu'à 8 367 francs, et 1 487 francs pour un salaire jusqu'à 10 487 francs, si les employeurs faisaient un geste. Ce geste n'est pas venu pour le moment.

Dernier sujet abordé, enfin, l'interdiction de rouler le dimanche. Les syndicats souhaitent qu'elle soit renforcée, en supprimant la quasi-totalité des nombreuses dérogations qui existent, notamment pour le transit des camions étrangers ou le transport de denrées périssables, « *et qui ne sont plus justifiées compte tenu des progrès du transport frigorifique* », estime un syndicaliste. Cette préoccupation semble partagée par le gouvernement. Un geste symbolique pourrait être fait, le moment venu, pour aider la négociation à avancer.

Pascal Galinier

Robert Cros, l'homme de l'accord de 1994

Depuis qu'il a passé le concours d'inspecteur du travail transports en 1968, Robert Cros, nommé médiateur samedi 23 novembre, a gravi tous les échelons administratifs. Sous l'autorité d'un inspecteur général, il est l'un des deux contrôleurs généraux des transports. Son homologue, Noël Reversaud, a en charge la moitié nord de la France et les grandes entreprises nationales. Robert Cros, lui, règne sur la moitié sud et le secteur des transports routiers. Avant d'accéder à ce poste, en juillet 1996, M. Cros avait été nommé, en septembre 1992, président de la commission nationale de conciliation de la convention collective du transport routier. Sous l'autorité d'Anne-Marie Idrac, à l'époque directeur des transports terrestres au ministère des transports, M. Cros est le maître d'œuvre de l'accord du 23 novembre 1994 sur le temps de travail. C'est parce que les dispositions de cet accord sur le décompte des heures de travail n'est pas respecté que les routiers sont aujourd'hui en grève.

Trois Français sur quatre sont solidaires du mouvement

DEPUIS UNE SEMAINE, le conflit des chauffeurs routiers provoque des embarras multiples pour la population. La circulation est ralentie, voire bloquée, en de nombreux endroits, particulièrement au niveau des principaux nœuds de communication à l'entrée des villes. L'approvisionnement en essence est parfois difficile dans les stations-service en raison du blocage de certains dépôts par les grévistes.

Un sondage Ipsos-France 2, réalisé les 22 et 23 novembre par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 940 personnes, publié dimanche 24 novembre, révèle que 74 % des Français se sentent solidaires de la grève des camionneurs, contre 22 % d'avis contraire (4 % seulement ne se prononçant pas). 87 % des Français considèrent même que les revendications des routiers sont « *plutôt justifiées* » (contre 7 %). Quant aux moyens d'action utilisés par les chauffeurs routiers – barrages des routes, blocage des dépôts d'essence –, ils sont approuvés par 59 % des sondés, 38 % les désapprouvant.

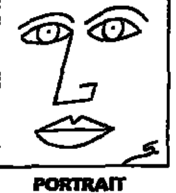
Ici et là, on a pu observer au cours du week-end des manifestations de solidarité de la population. A Cahors (Lot), une école désaffectée et la piscine d'hiver ont été ouvertes afin de permettre à quelque 200 camionneurs qui tenaient des barrages au sud et au nord de la ville de faire leur toilette. Une paëlla géante a même été confectionnée pour eux, une collecte a été organisée et du bois leur a été fourni pour se chauffer. Près de Bordeaux, ce sont des agriculteurs qui ont organisé un « barbecue de la solidarité » sur un barrage.

De leur côté, les dirigeants des syndicats et de l'opposition ont renouvelé leur soutien aux routiers et demandé au gouvernment d'intervenir. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a dénoncé, dimanche 24 novembre, l'attitude « *réactionnaire* » du patronat et ses « *conceptions rétrogrades et antisociales* », en ajoutant que le ministère des transports « *a les moyens d'imposer le paiement de toutes les heures travaillées* ». Il a appelé toutes les organisations de la CGT à « *intensifier la solidarité active à l'égard des routiers* ». Bernard Thibault, secrétaire général de la fédération CGT des cheminots, a relevé, samedi 23 novembre, lors des états généraux du mouvement social à Paris, que les revendications « *légitimes* » des routiers rejoignent celles des grévistes de décembre 1995. Affirmant que « *les revendications des chauffeurs routiers sont connues de tous* » et « *justifiées par la pénibilité du travail et par le dumping social devenu un mode habituel de gestion* », Marc Blondel, secrétaire général de FO, a demandé au médiateur « *d'arbitrer le conflit* », soulignant que, « *derrière cela, c'est l'avenir de ce secteur d'activité qui se joue, ainsi que la sécurité sur les routes* ».

Le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a indiqué, dimanche 24 novembre, sur France 3, qu'il s'agissait d'une « *lutte déterminée, volontaire* ». « *Les routiers ont droit à une retraite décente*, a-t-il affirmé. *Il faut prendre à bras le corps leurs revendications et les soutenir.* » Lundi 25 novembre, sur RMC, Daniel Vaillant, secrétaire national du PS, a estimé que « *le gouvernement doit faire pression sur le patronat pour qu'il accède à un certain nombre de revendications légitimes* » des chauffeurs routiers.

Claude Debons, un « dur » de la CFDT

AVEC SA VOIX DOUCE et son air placide, Claude Debons cache bien son jeu : l'homme est un « dur » de la CFDT. « *Je suis connu comme un opposant de longue date à la ligne confédérale* », prévient d'entrée de jeu le secrétaire général adjoint de la fédération générale du transport et de l'équipement (FGTE) du syndicat, « *chargé de l'action revendicative* ». Une ligne qu'il est en passe de faire triompher dans le conflit des routiers, dont la FGTE est un des moteurs. Du coup, M. Debons fait figure de nouvel homme fort de l'opposition à Nicole Notat.


PORTRAIT

Depuis le début du conflit, il semble mettre un point d'honneur à laisser ses collègues de FO, le truculent Roger Poletti, et de la CGT, le véhément Alain Renault, se ruer sur micros et caméras à la sortie des négociations. Et lorsque Mme Notat, en visite sur un barrage de camions en Normandie, vendredi 22 novembre, appelle le mouvement à « *monter sur Paris dès lundi* », il sourit. « *Nous préférons étendre le mouvement aux conducteurs du transport de voyageurs. Si nous montons trop vite sur Paris, nous risquons de perdre du monde en route, et de rendre moins populaire le mouvement.* »

Le terrain, c'est l'obsession de Claude Debons, également fondateur de AC (Agir ensemble contre le chômage). A quarante-sept ans, ce cheminot depuis 1976, après de rapides débuts à La Poste, a déjà une longue « carrière » de grèves dures derrière lui : « *Quarante-deux jours au centre de tri de Toulouse en 1974, 93 jours avec les employés du nettoyage de la gare Saint-Lazare en 1981...* » Sans oublier les grandes grèves de cheminots de l'hiver 86-87 et de décembre 1995. Fils de mineur, natif de Decazeville (Aveyron), il a longtemps été obsédé par le « record » de son père : « *Soixante-trois jours aux Houillères de Decazeville pendant l'hiver 1962-63.* » Depuis, il s'est rattrapé.

LE MAL-ÊTRE DES SALARIÉS

Vingt ans après sa création, la FGTE est devenue la cinquième fédération de la CFDT, avec 50 000 adhérents revendiqués. Une montée en puissance bâtie sur une politique active de recrutement dans le transport routier, un secteur où « *on a longtemps fait l'amalgame entre les patrons et les salariés* », souligne M. Debons. Le mouvement de 1984 avait été lancé par les patrons routiers, en guerre contre le prix du carburant et le ministre communiste des transports, Charles Fiterman. « *Les chauffeurs servaient alors de simple masse de manœuvre pour le patronat* », explique le militant cédétiste.

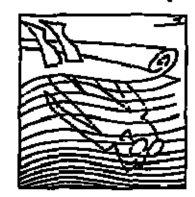
Le basculement s'est opéré en juillet 1992. Le mouvement des routiers contre le permis à points, là encore amorcé par les patrons, a vite révélé le mal-être des salariés. La FGTE comprend le parti qu'elle peut en tirer. « *En 1993 et 1994, nous avons distribué plus de 100 000 tracts sur les routes* », explique Joël Lecoq, secrétaire général de la branche route. La CFDT signera seule avec FO le contrat de progrès. « *Nous ne le regrettons pas*, affirme Claude Debons. *C'est un accord-cadre national qui a permis de créer une dynamique syndicale sans précédent dans les entreprises.* » M. Debons en est persuadé : « *A la sortie de ce mouvement, nous allons encore gagner plusieurs centaines, voire un à deux milliers d'adhérents.* »

Aujourd'hui, la CFDT est de loin le premier syndicat de salariés dans le transport routier. Et surtout, « *avec 13 000 adhérents, pour l'essentiel des chauffeurs, nous avons désormais autant de routiers que de cheminots* », souligne M. Debons. Une façon de compenser le départ de 8 % des effectifs de la CFDT-cheminots, à l'issue du mouvement de décembre 1995, pour fonder SUD-Rail. « *Je pense qu'il se passera des choses au prochain congrès confédéral* [de la CFDT], *en... décembre 1998* », assure Claude Debons. « *Je suis opposant à la ligne réformiste confédérale depuis 1978. Ma culture du syndicalisme n'est pas une culture de l'instant, mais du long terme, qui s'inscrit dans l'histoire du mouvement ouvrier* », conclut-il, soudain solennel.

P. Ga.

Des conditions de travail imposées par le choix du « tout-camion »

SI LE DROIT du travail et les réglementations de sécurité étaient rigoureusement respectés par les entreprises de transport routier, les coûts du transport de marchandises par camions seraient supérieurs d'environ 20 %. C'est ce qu'estiment, dans deux rapports, la commission des comptes nationaux de transports et le Commissariat général du Plan. La « vie de galérien » des chauffeurs – longueur du temps de travail et politique salariale à bas prix –, que dénoncent les syndicats, est en effet une des bases de la réussite économique du fret routier.


ANALYSE

Les entorses au droit commun dont bénéficie ce secteur d'activité ne sont pas les seuls avantages qu'il perçoit. Le camion a été et continue à être l'enfant chéri d'un choix politique, les pouvoirs publics privilégiant depuis des années la route au détriment du rail ou des canaux pour assurer le flux toujours plus important des marchandises qu'entraînent le marché unique européen et la libération des échanges.

Aujourd'hui, les jeux sont faits : 68,4 % des marchandises sont acheminées par camions en France, le rail et les voies navigables ne se partageant plus que les miettes, respectivement 28,4 % et 3,2 % du tonnage total. Le fret routier domine largement les échanges à une époque où leur multiplication constitue justement la caractéristique-clé de l'activité économique.

L'avantage décisif et sans doute irréversible pris par le mode de transport routier sur les autres moyens de transport vient de loin. Le 18 avril 1955, une loi instituait le système de concession de la construction des autoroutes à des sociétés qui devaient récupérer leurs investissements par l'intermédiaire de péages. Cette concession a permis d'équiper la France d'axes routiers majeurs, mais provoqué, du même coup, la dynamique du « tout-camion ». Les poids lourds sont devenus plus efficaces, plus rapides, plus souples que les trains ou les péniches.

L'ouverture du marché unique européen, son extension à l'Europe du Nord et de l'Est ont conforté la tendance. La géographie n'a-t-elle pas donné une place stratégique à la France, entre le nord et le sud de l'Europe, au carrefour des grands flux de marchandises ? Une autoroute en a appelé une autre, dans des zones nécessitant des travaux de plus en plus coûteux en secteur périurbain ou montagneux.

CULTURE COLLECTIVE

De son côté, le réseau routier traditionnel, qui était déjà le plus performant du continent, s'est amélioré spectaculairement. C'est ainsi qu'au cours des quinze dernières années la route a absorbé plus de 60 % des investissements publics en infrastructures. Et que les sociétés d'autoroutes, engagées dans une course éperdue pour répondre à l'extension du trafic – en vingt ans, celui des marchandises a augmenté de 70 % – se sont endettées à hauteur de 121,6 milliards de francs, niveau voisin de celui de la SNCF et qui devrait, selon l'Association des sociétés françaises d'autoroute (ASFA), atteindre 230 milliards de francs à l'horizon 2005.

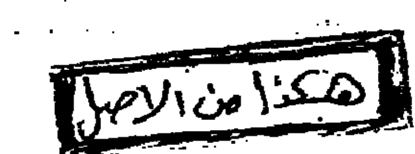
L'Etat a encouragé le mouvement en offrant au fret routier des conditions de concurrence extrêmement favorables par rapport au rail (dont le fret a diminué de 13 % depuis 1985), bien que, selon l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie (Ademe), un camion de 35 à 40 tonnes consomme deux fois et demi plus d'énergie qu'un train complet pour transporter une tonne de marchandises sur un kilomètre. Les pouvoirs publics ont donc institué une sous-tarification du gazole, de la taxe à l'essieu et des péages. Résultat : les poids lourds usent les infrastructures et polluent l'atmosphère infiniment plus que la voiture individuelle (et *a fortiori* que le train ou la péniche), mais ils paient, proportionnellement, beaucoup moins.

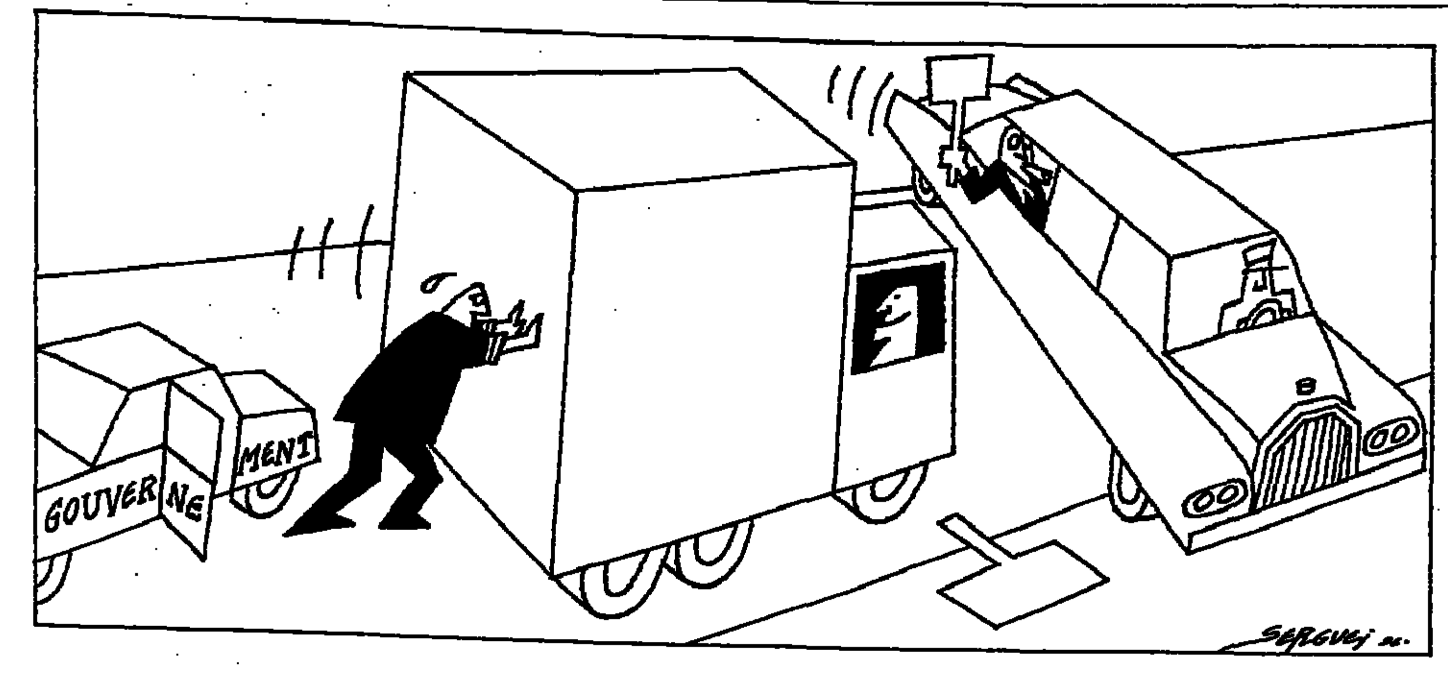
Parallèlement, l'Etat a opéré le transfert sur la collectivité publique des coûts sociaux et environnementaux de la circulation des poids lourds : bruit, pollution, gaz à effet de serre, accidents matériels et corporels... que la direction générale de l'énergie et des matières premières du ministère de l'industrie évalue à 24 milliards de francs par an et que la cellule prospective du ministère de l'environnement estime, elle, à au moins quatre fois plus.

Les conditions ont donc été réunies pour que le camion s'impose. Personne d'ailleurs, jusqu'à une date récente où les préoccupations écologiques ont posé la question de l'internalisation des coûts indirects du transport routier, n'a contesté ce choix. « *Dans les raisonnements économiques habituellement pratiqués, l'avenir n'a pas d'importance*, écrivent Dominique Dron et Michel Cohen de Lara dans un rapport de la cellule prospective du ministère de l'environnement. *Les calculs ignorent la représentation des irréversibilités, les modèles fonctionnent sur l'extrapolation du passé sans intégrer les effets de seuil et de rupture caractéristiques des domaines du social et du vivant.* »

C'est que le fret routier présente un avantage de taille dans l'activité économique : il permet le « flux tendu », c'est-à-dire un meilleur ajustement de l'offre et de la demande en termes de mobilité des marchandises et de gestion des stocks. Plus généralement, le camion « colle » à la culture collective de cette fin de siècle : il offre une réponse instantanée et correspond au désir de mobilité. Grâce à lui, le temps et l'espace sont « raccourcis » pour mieux se prêter à l'action humaine.

Jean-Paul Besset et Sylvia Zappi





Les entreprises redoutent que le conflit ne s'éternise

PAS D'AFFOLEMENT : les entreprises, pour l'instant, semblent ne pas trop souffrir du conflit routier. Les dommages sont encore diffus. L'activité tourne, mais au ralenti. Les plus lourdes conséquences des barrages des transporteurs apparaissent dans des secteurs très dépendants de la route, comme les carburants, l'agroalimentaire, l'automobile.

Le blocage des sites pétroliers à Donges (Loire-Altantique), de Feyzin, au sud de Lyon, des centres de stockage à Marseille, Bordeaux et Caen, empêche les livraisons d'essence. Les groupes pétroliers, comme les grandes chaînes de distribution, tentent de mettre au point des approvisionnements parallèles. Avec plus ou moins de succès. *« Nous nous efforçons de livrer nos clients. Certaines stations n'ont pas tous les produits. A l'exception du Sud et du Sud-Ouest, nous n'avons pas encore de gros problèmes »*, explique-t-on chez Elf. *« A Bordeaux, il n'y a plus d'essence dans nos magasins »*, reprend un porte-parole de Carrefour. Les entreprises, qui se sont converties, au cours de ces dix dernières années, au *« juste à temps »*, ressentent aujourd'hui toute leur dépendance à l'égard de la route, devenue le mode de transport privilégié.

La société Paul Prédault (charcuterie) a annoncé, le 21 novembre, qu'elle ne pourrait assurer normalement ses commandes, tandis que l'Ania (Association nationale des industries agroalimentaires), se faisant l'écho des difficultés rencontrées par ses adhérents, *« appelle à un déblocage rapide du conflit des transporteurs »*.

CHÔMAGE TECHNIQUE

De son côté, Peugeot, qui reçoit ses pièces détachées par la route, a déclaré qu'il ne pouvait plus travailler normalement. Les sites de Sochaux et Poissy ont été mis en chômage technique. L'usine de Citroën à Rennes devrait, elle aussi, cesser de travailler à partir du début de la semaine. Le constructeur, cependant, semble avoir profité des événements routiers pour avancer des journées de chômage technique qui étaient prévues de longue date en raison du marasme du marché. Renault, à l'inverse, dit ne pas avoir subi de rupture dans ses approvisionnements la semaine dernière. Pour éviter toute surprise, des livraisons exceptionnelles ont été mises en place samedi 23 novembre, ce qui devrait assurer un travail à peu près normal en ce début de semaine.

Carrefour dit aussi rencontrer peu de difficultés. Le groupe de distribution, toutefois, avait pris ses précautions. Alerté par ses fournisseurs en début de semaine dernière, il a décidé d'augmenter ses stocks afin de faire face à d'éventuelles déconvenues. *« Pour l'instant, nous ne souffrons pas de ruptures, même dans les produits frais. Nos fournisseurs font tout pour nous livrer, en prenant des chemins détournés »*, indique le porte-parole du groupe. Quant à La Redoute, elle a d'importants stocks, qui lui ont permis d'éviter des ruptures d'approvisionnement. Si les groupes ont, jusqu'à présent, maintenu leur activité, tous reconnaissent que le conflit ne doit pas durer trop longtemps.

« Si la situation s'éternise, nous ne pourrons plus tenir », note un porte-parole du groupe d'aluminium Pechiney. Partout, les stocks de matières premières, de pièces détachées ou de produits finis commencent à s'épuiser malgré tout. La difficulté, notamment à Bordeaux ou Marseille, à trouver de l'essence, fait sentir ses premiers effets sur toute l'activité économique régionale. Le spectre de la grève des cheminots, en décembre 1995, qui s'était traduite par un gel général de la vie économique pendant plus d'un mois, est dans tous les esprits. Des commerçants disent qu'ils ne pourront résister à deux Noëls consécutifs ratés. Pour beaucoup, c'est la période où ils réalisent entre le quart et le tiers de leur chiffre d'affaires.

Martine Orange

Les Etats généraux du mouvement social veulent « renouer avec l'internationalisme »

*« **PAS LA PEINE** de voter, on continue »*, a expliqué le philosophe Henri Maler en guise de conclusion, à l'adresse des quelque trois cents intellectuels, syndicalistes et militants associatifs, venus assister, les 23 et 24 novembre, à Paris, aux premiers « états généraux du mouvement social ». La rencontre, qui se tenait un an après le début de la grève reconductible des cheminots – détonateur du *« mouvement social »* de décembre 1995 – a connu, selon ses organisateurs, un *« succès »*. Une deuxième session est prévue courant 1997. Le groupe des économistes contre la pensée unique a annoncé, pour sa part, que des *« assises pour sortir du libéralisme »* se tiendront, le 24 mai, à Paris.

« Attention ! Ce mouvement ne peut-être un club de minoritaires », résumait Monique Vuaillat, une des dirigeantes de la FSU. *« Sceptique au départ »*, cette dernière confiait qu'elle était *« devenue convaincue de l'intérêt de ces états généraux pour donner des perspectives au mouvement social »*. C'était en effet la crainte des organisateurs : que la division syndicale prenne le dessus sur l'unité nouvelle et nécessaire à ces états généraux, qualifiés par le sociologue Pierre Bourdieu, un de ses promoteurs, de *« dispositif de recherche »* inédit. Parmi les syndicalistes présents, on notait une forte représentation de la FSU, mais aussi des dirigeants de SUD et du groupe des dix, ainsi que Jean-François Perraud, membre du bureau confédéral de la CGT. La CFDT n'était représentée que par des membres de l'association Tous ensemble, opposée à la ligne suivie par Nicole Notat. Enfin, Jean-Louis Mourgue, secrétaire fédéral régional de FO-PTT, était l'unique membre présent de sa confédération.

Pour Bernard Thibault, secrétaire général de la fédération CGT cheminots, la *« combativité »* ne s'est pas démentie depuis un an, même si elle s'exprime *« avec certaines limites »*. Pour lui, les *« actions sectorielles »*, le mouvement créé autour des sans-papiers, les réactions à la privatisation de Thomson, la manifestation des retraités, mais aussi *« les discussions autour de l'utilisation des fonds Unedic »* participent du même élan, comme le mouvement des routiers. De même, *« l'aspiration au tous ensemble est toujours bien nette »*, même si, regrettait le patron des cheminots, *« le décalage entre l'unité syndicale dans les entreprises et les difficultés persistantes dans les confédérations syndicales »* va *« grandissant »*. Faisant écho, comme de nombreux intervenants, aux *« mouvements sociaux »* belges ou allemands, Bernard Thibault a insisté sur la nécessaire coopération à l'échelle internationale.

Ces grèves perlées, en France ou à l'étranger, Pierre Bourdieu les nomme *« mouvements tournants »*. Une des fonctions essentielles des états généraux, a-t-il expliqué, c'est de les *« synchroniser »*. *« Il faut renouer avec l'internationalisme qui a été détourné par le soviétisme »*, a-t-il insisté, pallier *« le vide organisationnel »* en *« faisant circuler l'information »* et batailler contre cette *« révolution conservatrice »*.

Dénonçant *« l'idéologie dominante de l'économique et de l'écomathématique »*, Pierre Bourdieu s'en est pris à tous ceux qui *« habillent de raison pure une politique conservatrice du matheux ou du banquier »*. Fustigeant les *« journalistes, les philosophes-journalistes, essayistes »*, Pierre Bourdieu a rappelé la *« pétition des experts »* lancée, en décembre 1995, autour de la revue *Esprit*, en soutien au plan de réforme de la sécurité sociale. *« Regardez la liste et gardez-la à l'esprit »*, a-t-il conclu, provocateur : *« Elle a rendu visible le réseau des intellectuels de service qui agissent au jour le jour, de manière insensible, et donc invisible, depuis des années. »*

Alain Beuve-Méry et Ariane Chemin

Lire aussi page 16

Coordinations et syndicats de médecins appellent à la grève

UNE PARTIE du corps médical est plus que jamais décidée à faire échec à la réforme de la Sécurité sociale. La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), la Fédération des médecins de France (FMF), le Syndicat des médecins libéraux (SML) et quarante coordinations ont appelé, dimanche 24 novembre, les 115 000 praticiens libéraux à manifester, le 15 décembre à Paris, et à faire grève, le 18, pour protester une nouvelle fois contre le plan Juppé. Après cet appel lancé à l'issue des « états généraux de la médecine libérale », organisés dimanche, à Versailles, à l'initiative du SML, il ne fait plus aucun doute que l'on s'achemine vers la dénonciation, le 28 novembre, de la convention liant les caisses d'assurance-maladie et les syndicats médicaux.

Au cours de ce rassemblement de plus d'un millier de médecins venus de toute la France, le SML, la FMF et les coordinations se sont aussi prononcés pour une grève illimitée des gardes de nuit à compter du 15 décembre. Ils ont envisagé de lancer une grève des consultations des médecins attachés aux hôpitaux, sans en préciser la date. Enfin, les praticiens présents vont s'associer à la journée d'action que la CSMF a décidé d'organiser, le 11 janvier, afin d'informer les assurés sociaux sur sa vision des conséquences du plan Juppé.

Ces organisations se retrouvent sur deux points : le rejet des sanctions financières qui frapperont, dès 1997, les médecins dépassant l'objectif de dépenses fixé (plus 1,3 %) ; le refus du prélèvement exceptionnel que les pouvoirs publics leur ont imposé au titre de l'année 1995, même si son produit doit financer l'informatisation des cabinets médicaux.

« Nous sommes partis vers une guerre de harcèlement, et nous serons en guerre longtemps », a prévenu le président de la CSMF, Claude Maffioli, devant un parterre de médecins dont beaucoup sont des déçus du chiraquisme. Avant de préciser : *« Il faut agir comme l'a fait le vietcong au Vietnam. »*

Les présidents des trois syndicats présents ont confirmé *« qu'il n'était pas question de signer »* le protocole d'accord présenté le 4 novembre par les caisses d'assurance-maladie, et destiné à adapter la convention médicale à la réforme de la « Sécu ». Ils ont reçu le soutien remarqué de Jean-Claude Mallet (FO), ancien président de la CNAM, qui a été vivement applaudi lorsqu'il a pris la défense d'une *« médecine libérale menacée par le plan Juppé »*.

MOUVEMENT DIVISÉ

« Nous réclamons un véritable changement de politique », faute de quoi *« la société civile prendra le pouvoir »*, a lancé le président du SML, Dinorino Cabrera. Dans certaines régions, les syndicats sont dépassés par des coordinations plus virulentes. Elles compteraient 5 000 adhérents (dont 3 000 cotisants), selon Pierre Maître, cardiologue à Annecy (Haute-Savoie), et porte-parole de ce mouvement à la recherche d'une organisation nationale.

Il est pourtant loin d'afficher une unité de vue sur l'avenir du système de santé. Tandis que certaines coordinations approuvent une maîtrise médicalisée des dépenses de santé, d'autres sont plus politiques et réclament, à l'instar SOS-Action santé, à l'origine des manifestations de 1991 et 1992, l'abrogation du monopole de la Sécurité sociale, affirmant, comme l'a fait son président, Gérard Maudrux, que *« les libéraux sont les seuls qui peuvent sauver la France »*. A la droite de la droite, ces coordinations rejettent dans un même mouvement Paris, les « politiciens » et les « technocrates », comme ce chirugien de Nice qui lançait récemment, lors d'une réunion publique : *« Messieurs les politiques, préparez-vous à faire vos valises ! »*

Jean-Michel Bezat

M. Chirac a célébré André Malraux, « homme de justice et de fraternité »

Le chef de l'Etat a présidé la cérémonie du transfert au Panthéon, « lieu de vie » où sont célébrés les « valeurs vivantes » du « combat pour la justice », de « la dignité de l'homme », la « passion de la liberté » et le « refus de l'oppression »

La cérémonie du transfert au Panthéon d'André Malraux a été présidé, samedi 23 novembre, par le président de la République. Dans son discours, Jacques Chirac a célébré l'ensemble des actes et des écrits d'un homme qui s'est battu contre le colonialisme, le fascisme, l'occupation allemande, et qui fut le ministre de la culture du général de Gaulle. Dans une allocution liminaire, Maurice Schumann a expliqué que *« le monde ne peut pas se passer de la nation qui lui a offert, non la déclaration des droits du Français, mais la charte des droits de l'homme »*. Cet hommage fut précédé d'un défilé de jeunes portant des photos composant le *« musée imaginaire »* de la vie d'André Malraux. La famille de l'écrivain a assisté à cette manifestation en compagnie des membres du gouvernement, d'Alain Juppé, des représentants des corps constitués, mais aussi de nombreuses personnalités invitées par le chef de l'Etat, dont les anciens premiers ministres, les anciens ministres de la culture et François Nourissier, Simone Veil, Robert Hue et Lionel Jospin.

LES LIMITES de l'exercice avaient été imposées par celui-là même qu'il devait honorer. Comment, et avec quels mots, dire l'hommage de la nation à André Malraux, trente-deux ans après que sa voix et son verbe eurent retenti, ici, pour un autre que lui ?

Comment, sinon en convoquant à chaque instant le souvenir de ce jour de décembre 1964 pour mieux le rendre inoubliable, en appelant la comparaison avec ce discours qui accompagna l'entrée des cendres de Jean Moulin au Panthéon, pour mieux le dire incomparable ? Le premier et le plus bel hommage que la République a rendu, samedi 23 novembre, à l'écrivain, au combattant et au tribun politique a sans doute été celui-ci : puisque égaler ne se peut, servir se doit.

Une humilité consentie, une retenue respectueuse qui cherchait plus à suggérer qu'à dire, ont marqué toute la cérémonie, mise en scène par Jean-Paul Chambas. Il était 19 h 30, lorsque la place du Panthéon, autour de laquelle avaient pris place en silence tous les invités, a été plongée dans l'obscurité.

A cet instant, deux longues files d'enfants et d'adolescents, vêtus d'un même ciré dont la transparence respectait la diversité de leur mise, ont quitté lentement la place pour emprunter la rue Soufflot, à la lueur vacillante de lampes tempête, tandis que par les haut-parleurs parvenaient à la foule le murmure de vagues s'échouant sur la grève et le vrombissement d'un bimoteur en quête d'un terrain de fortune.

CORTÈGE D'ICÔNES

Sur un air de tango, échappé clandestin d'un café espagnol, la voix de Malraux a retenti, une première fois, jeune, héroïque. Elle est revenue plus âpre, parfois meurtrie, militante, combattante, mûrie, puis officielle, solennelle.

Du pied de la rue Soufflot est alors remonté un étrange cortège d'icônes en noir et blanc, présentées aux regards de la foule massée derrière les barrières par les adolescents en ciré.

Il y avait là les portraits fameux du Malraux à cigarette, à béret, à casque colonial, à uniforme, à pardessus, à costume ministériel. Il y avait ceux des compagnons, des amis, des ombres – Picasso, Jean Moulin, Mauriac, de Gaulle, bien sûr –, il y avait, aussi, photographiées, les fidèles compagnes d'une vie – sculptures, tableaux, statuettes composant le musée imaginaire rêvé par l'écrivain. Déposées dans les écrins qui les attendaient, autour du catafalque blanc que veillaient quatre chats de pierre, elles disaient la mosaïque d'une vie, tour à tour et simultanément littéraire, romanesque, aventurière, résistante et politique.

Lorsque le cercueil en bois clair, porté par la garde républicaine, a été déposé sur son catafalque, Maurice Schumann, compagnon de la Libération et ancien ministre du général de Gaulle, s'est avancé, pour accueillir, le premier, *« l'anti-destin qui franchit le Panthéon »*. Evoquant d'une voix forte et émue, ce *« créateur dont les labeurs multiples furent, comme les mouvements d'une symphonie héroïque, scandés par trop de marches funèbres »*, l'ancien ministre a inscrit Malraux dans la droite ligne de ses illustres prédécesseurs au Panthéon, empruntant son *« romantisme »* à Victor Hugo, son *« refus du servage »* à Victor Schœlcher, et surtout partageant son *« combat pour la France »* avec Jean Moulin.

« Jean Moulin l'attend parce qu'il sait, comme lui, que pour donner du corps à l'espoir, le monde ne peut pas se passer de la nation qui lui a offert, non la Déclaration des droits du Français, mais la charte des droits de l'homme », a-t-il dit, avant de conclure, solennel : *« Et ces deux vivants nous demandent : Que faites-vous ici, ce soir, si vous courez le risque d'oublier qu'on n'aime jamais assez la France pour ce qu'elle a de fragile et qu'on ne l'aime jamais trop pour ce qu'elle a d'éternel ? »*.

Pendant quelques minutes, à travers les mots de l'ancien porte-parole de la France libre que fut Maurice Schumann, une génération parlait à l'un des siens, à égalité. Ce fut fugitif, juste assez pour laisser entrevoir tout ce qui, en 1996, ne pouvait plus être comme en 1964.

DEVOIR D'HUMILITÉ

Avec l'intervention de Jacques Chirac, la cérémonie a renoué avec le devoir d'humilité. Malraux tutoyait Jean Moulin, Jacques Chirac a voussoyé Malraux. Le ministre de la culture déclamait, haletait, grondait, psalmodiait, le chef de l'Etat a simplement lu. Le résistant célébrait un pair et s'appropriait sa mémoire, le président de la République a rendu Malraux à la génération de ses pères à lui, gaullistes de de Gaulle, en ce temps où le RPR s'appelait RPF. Malraux resssucitait Jean Moulin, Jacques Chirac a enterré Malraux.

Respectant scrupuleusement la chronologie d'une vie, il a évoqué l'étudiant inassouvi, allant quêter ses nourritures intellectuelles hors des chemins balisés, le dandy des années 20, ami des cubistes et amoureux jusqu'au délit des bas-reliefs khmers, l'observateur désespéré de la condition humaine, le révolté contre l'injustice en Indochine, le combattant antifranquiste et révolutionnaire partageant le combat des républicains espagnols, le compagnon de route des communistes, le résistant au nazisme converti au gaullisme, puis, enfin, le ministre de la culture, plongeant dans l'action politique comme dans la dernière des grandes aventures.

« Prenez place, André Malraux, dans le Panthéon de la République », a conclu le chef de l'Etat, en humble écho à la voix unique, qui, il y a vingt-deux ans, grondait, en ce lieu : *« Entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège... »* Comme ce jour-là, le chœur de l'armée française a alors entamé le *Chant des partisans*. Et, tandis que les colonnes se drapaient de bleu et de rouge, les portes du Panthéon se sont ouvertes grandes pour accueillir la dépouille mortelle de Malraux, dans un long pli de lumière blanche.

Pascale Robert-Diard

Mao « le sage, le héros, le poète »

Le ministère des affaires étrangères vient de rendre publique la teneur des entretiens qu'a eus André Malraux avec Mao Zedong, le 3 août 1965. Dans un opuscule, le ministère a regroupé l'intégralité de l'entretien entre les deux hommes, une analyse de Malraux sur la Chine et la narration de ses conversations avec Mao qu'il a faite dans les *Antimémoires*. *« Il est un point commun entre la Chine et la France : elles ne peuvent devenir vraiment elles-mêmes tant que dure la double hégémonie russo-américaine »*, avait souligné André Malraux devant Mao. *« C'est juste »*, lui avait répondu Mao en riant.

Pour comprendre la politique de la Chine, soulignait Malraux, il faut comprendre la nature du prestige et du pouvoir de Mao, *« le sage (au sens du théoricien-prophète), le héros (la Longue Marche), le poète (en langue classique), le protecteur (des Chinois pauvres et sous-développés), l'orateur persuasif, le personnage mythique, beaucoup plus que Staline : Lénine survivant »*.

« Le gaullisme tel que le voulait le général : ni de droite, ni de gauche, mais de France »

Le président de la République a prononcé, samedi 23 novembre, pour l'entrée d'André Malraux au Panthéon, un discours dont voici l'essentiel :


VERBATIM

« Le Panthéon n'est pas seulement un lieu de recueillement et de souvenir. C'est un lieu de vie, car les valeurs qui sont honorées ici, à travers celles et ceux qui reposent sous ses voûtes, sont des valeurs vivantes. C'est le combat pour la justice, celui de Voltaire dans l'affaire Calas, celui de Zola quand il accuse les calomniateurs du capitaine Dreyfus. C'est la dignité de l'homme, toujours à défendre et à conquérir, qui habite René Cassin quand il inspire la Déclaration universelle des droits de l'homme. C'est la passion de la liberté et le refus de l'oppression qui portent Lazare Carnot et ses soldats de l'An II, comme Jean Moulin et son armée des ombres, et qui donnent à la plume de Victor Hugo sa violence et sa force.

» En prononçant ici, le 19 décembre 1964, l'éloge de Jean Moulin, André Malraux engageait la France tout entière et s'engageait lui-même. Il affirmait qu'au-delà des différences de générations, d'opinions politiques ou de croyances, il est des instants où une nation se rassemble autour des valeurs qui la fondent et ceci pour mieux les faire vivre. André Malraux, je voudrais vous dire, ce soir, pourquoi l'hommage de toute la nation, acte d'évidence, acte de justice, est aussi le signe de notre engagement.

» André Malraux, vous nous avez appris à nous défier des réponses toutes faites, de l'esprit de système qui dénie aux individus leur part d'influence sur leur propre histoire. Vous êtes l'homme de l'inquiétude, de la recherche, de la quête, celui qui trace son propre chemin (...).

» Nietzsche et Dostoïevski sont, pour l'éternité, vos maîtres et vos interlocuteurs. Vous incarnez des choix, des préceptes, un exemple et, pourtant, il y a toujours chez vous le *« Et si nous nous étions trompés ? »* que vous inspire le *Shigemori* de Takanobu, chef-d'oeuvre qui vous paraît remettre en cause tout l'art occidental. Vous êtes celui qui nous apprend la richesse de la question et de la remise en question. (...)

» Vous êtes, André Malraux, en prise directe sur le monde. Vous allez être de ceux qui prennent en charge l'injustice du monde. Personne n'a, avec plus d'éloquence, défendu l'idéal de justice et chanté la fraternité. En Indochine, au cours d'un séjour qui est d'abord forcé, vous découvrez les différences de traitement selon que l'on est indigène ou européen, un droit qui n'est pas égal pour tous, parfois l'humiliation, parfois la violence, tout simplement les mille visages de la bêtise ordinaire. (...) Vous étiez un dandy. Vous devenez un rebelle. Vous serez, presque, un révolutionnaire. Dix ans plus tard, alors que vous avez peint, d'une écriture urgente et inspirée, les prémices de la révolution chinoise dans *Les Conquérants*, puis dans *La Condition humaine* ; alors que vous avez inventé Garine, Kyo, Katow et l'obsédant Clappique, vous allez prendre les armes de *L'Espoir* aux côtés des Républicains espagnols. (...)

» Contre l'absurde, au-delà de la fraternité, il y a l'engagement et la capacité à dire « non ». Vous vous êtes engagé en Indochine et sur la terre d'Espagne, mais il y avait encore l'illusion lyrique. Encore le sentiment romantique, comme le note l'un de vos amis, de pouvoir *« jouer un rôle très important avec très peu de moyens »*, en nouveau chevalier moderne. Désormais, avec la montée du nazisme, la mobilisation, la guerre, la défaite, la résistance côtoyée, écartée d'abord puis résolument choisie, c'est un engagement d'une autre nature que vous allez prendre. Pour la liberté. Pour la nation. Pour la France, que vous rencontrez au moment où elle est blessée et exsangue.

» Ce qui vous habite, c'est la recherche de l'efficacité qui marque votre relation avec le communisme, dont vous appréciez l'organisation et la discipline face au nazisme, mais c'est surtout le sens de la responsabilité. *« Quand on a écrit ce que j'ai écrit et qu'il y a le fascisme quelque part, on se bat contre le fascisme »*, direz-vous à Roger Stéphane en 1945. Cette exigence et le sort de vos jeunes frères vont vous jeter dans l'action clandestine, dans les maquis de Corrèze, du Périgord, du Lot et du Bas-Limousin. Vous serez arrêté et emprisonné à Toulouse, mais vous échapperez à la torture, laissant sans réponse la question qui se pose à tout résistant. Puis, le colonel Berger prendra le commandement de la brigade Alsace-Lorraine, et ce sera, alors que la mère de vos fils vient de mourir, la prise de Dannemarie et la défense de Strasbourg qui feront de vous un compagnon de la Libération.

» André Malraux, vous êtes alors un homme marqué par les épreuves, lucide, illustrant parfaitement votre propre définition de l'intelligence : *« la destruction de la comédie, plus le jugement, plus l'esprit hypothétique »*, mais aussi un homme passionné par la France, telle que, pour vous, l'incarne le général de Gaulle. (...) Pour vous, qui avez créé Garine et le vieux colonel Ximenès dans *L'Espoir*, c'est une filiation enfin trouvée et acceptée. De longues années durant et, notamment, pendant la traversée du désert, vous montrerez une fidélité sans faille à un homme, bien sûr, dont vous dites qu'il est *« fasciné par des principes et pour cela invulnérable dans un monde sans principes »*, mais aussi à une certaine idée de la France.

> « La France, aujourd'hui comme hier, peut faire entendre sa voix, défendre ses convictions, affirmer ses valeurs, au premier rang desquelles son idéal de paix et de justice. C'est ainsi qu'elle est fidèle à sa vocation »

» Vos convictions, votre dénonciation du totalitarisme soviétique, dont vous aviez très tôt compris la logique, vous valent l'ostracisme de la gauche alors que vos engagements passés semblent subversifs à la droite. En réalité, André Malraux, vous incarnez mieux que tout autre le gaullisme tel que le voulait le général : ni de droite, ni de gauche, mais de France. (...)

» Dans ce ministère *[des affaires culturelles]* qui existe pour la première fois, (...) vous inventez les maisons de la culture, qui sont un acte de foi dans la démocratie culturelle. La culture, comme prolongement du rêve de Jules Ferry. La culture comme nouveau droit, pour chaque enfant, pour chaque citoyen. (...) Cette idée, si forte, de *« donner à chacun les clés du trésor »* est plus moderne que jamais et doit aujourd'hui inspirer nos actes.

» Pendant toutes ces années, dans ce ministère auquel vous apportez votre gloire, vous illustrez l'idée que vous vous faites de la France et de sa mission particulière. La France, avez-vous dit, *« n'est jamais plus grande que lorsqu'elle l'est pour tous, lorsqu'elle n'est pas repliée sur elle-même »*. C'est aussi, André Malraux, une idée qui nous oblige.

» Sans doute, nous ne sommes plus dans les années 60, mais la France, aujourd'hui comme hier, peut faire entendre sa voix, défendre ses convictions, affirmer ses valeurs, au premier rang desquelles son idéal de paix et de justice. C'est ainsi qu'elle est fidèle à sa vocation. *« Que m'importe ce qui n'importe qu'à moi ? »* Cette question, qui vous était familière, vaut pour les pays autant que pour les hommes.

» C'est une dernière leçon, que nous ferons vivre. (...) Au-delà du vrai existe le vécu qui rencontre le rêve. Parce que vous avez su vivre vos rêves et les faire vivre en nous, prenez place, André Malraux, dans le Panthéon de la République ! »

Les militants commencent à débattre du projet économique du PS

LES PROPOSITIONS économiques adoptées par le conseil national du Parti socialiste, le 9 novembre, sont désormais soumises à la discussion des militants. Vendredi 22 novembre au Musée social à Paris, les quatre-vingts participants des clubs Priorités aujourd'hui, animés par Louis Mermaz, avaient choisi pour thème : « Les Français à la croisée des chemins ».

Jacques Delors s'est donc abstenu de commenter directement le projet économique du PS, notant seulement que *« l'aménagement du temps de travail devra prendre des formes multiples »* et saluant l'idée d'offrir un emploi à sept cent mille jeunes chômeurs en deux ans, mais l'ancien président de la Commission européenne pensait sans doute à ses amis socialistes en affirmant, au détour d'une leçon de géopolitique, qu'*« il y aura des sacrifices à faire si on veut survivre. L'adaptation économique et sociale est nécessaire »*. *« Nous avons à reconstruire une cohésion sociale et nationale. Nous avons à nous adapter sans nous renier »*, a souligné M. Delors.

« Sommes-nous capables, nous, Français, de porter un projet collectif ? », a interrogé l'ancien ministre, fixant le choix entre le modèle libéral à l'anglo-saxonne et le modèle social-démocrate rhénan. *« La construction européenne ne peut pas être un remède à tous nos maux »*, a-t-il prévenu. *« Il faut un gouvernement économique européen en face de la Banque centrale européenne. C'est dans le traité et c'est l'essentiel. Le reste, c'est des perturbations, des coups politiques mais ça ne compte pas »*, a-t-il noté en faisant allusion, sans le nommer, aux déclarations de Valéry Giscard d'Estaing en faveur d'une dévaluation du franc. *« Nous n'avons plus que dix-huit mois*, a-t-il conclu, *pour convaincre nos partenaires et pour montrer que, si ces conditions ne sont pas remplies alors, nous reverrons notre position. »*

L'ambiance était très différente, la veille au soir au Havre, où une centaine de personnes écoutaient Jean-Luc Mélenchon, porte-parole de la Gauche socialiste, sur le projet économique du PS. Devant un public composé pour moitié de militants des autres gauches, de la LCR au MDC, M. Mélenchon n'a quasiment pas évoqué l'amendement alternatif de son courant.

« ÉVOLUTION CONSIDÉRABLE »

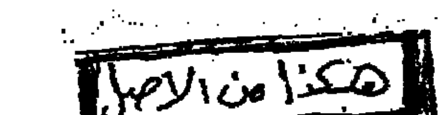
Rappelant qu'il ne voulait pas que *« la République* [devienne] *une province de la Banque centrale européenne »*, il a même concédé que le PS, *« sous l'impulsion de Lionel Jospin »*, avait fait une *« évolution considérable »* en fixant des conditions à la mise en œuvre de l'euro. Gentiment ironique, il s'est dit *« enchanté de savoir qu'à peine pondu, le* [projet] *socialiste est déjà l'objet de tant de louanges »*. *« Je préfère savoir que le PS retrouve l'écoute du peuple, du peuple de gauche »*, a-t-il ajouté en invitant son auditoire à *« renouer avec l'esprit de révolte »* et à *« œuvrer pour la fin des inégalités que nous avons contribué à creuser »*.

M. Mélenchon a surtout voulu convaincre que *« les forces de gauche doivent être unies par un contrat clair, et non par un accord électoral entre les deux tours, cela ne fait pas la maille, cela ne suffit pas »*. Le sénateur de l'Essonne, recourant à des formules imagées, a mis en garde les amateurs d'une cohabitation consensuelle : *« A gauche, on a toujours des scrupules. Eux, quand ils gagnent, c'est à gilets déboutonnés, ils prennent tout ce qu'ils peuvent »*. Hostile à *« ces sortes d'accommodements »*, il a averti que *« le président ne restera pas inerte »*. *« Il est déjà agité avant, donc il ne se contentera pas de nous regarder »*, estime-t-il.

M. Mélenchon a plaidé de nouveau pour que, dans les cinquante circonscriptions où il y a *« un danger Front national »*, il y ait un *« candidat commun de la gauche qui soit le candidat d'un contrat des forces de gauche »*. Il a accueilli favorablement l'appel de Guy Hermier et des communistes refondateurs, pour un tel contrat de gouvernement. *« Nous en avons parlé ensemble avant*, a-t-il reconnu. *Entre communistes refondateurs et des socialistes comme moi, une convergence s'opère et c'est une bonne chose. »*

Le jeu des questions a montré que, dans cette terre fabiusienne, les militants havrais étaient exigeants, voire méfiants, face à la volonté de changement du PS. Un agent hospitalier, rappelant que François Mitterrand avait déjà promis les 35 heures en 1981, a dénoncé *« la capitulation »* des socialistes. *« On a fait des erreurs, mais je ne fais pas partie des flagellants*, a rétorqué M. Mélenchon. *Ces dix ans n'ont pas été une suite ininterrompue d'erreurs et de trahisons. » « Les gens sont méfiants. J'espère qu'ils seront participatifs »*, a-t-il conclu, voulant garder une pointe d'optimisme.

Michel Noblecourt



La majorité conserve la ville de Fleury-lès-Aubrais (Loiret)

LOIRET
Fleury-lès-Aubrais (second tour)
L., 13 346 ; V., 8 511 ; A., 36,22 % ; E., 8 283.
Liste d'union de la droite (Pierre Bauchet, UDF-FD, s.), 4 426 (53,43 %), 27 élus ; liste d'union de la gauche (Alain Roméro, PCF), 3 857 (46,56 %), 8 élus.

[La liste de la majorité, conduite par le maire sortant Pierre Bauchet (UDF-FD), confirme sa victoire de juin 1995, annulée en raison d'un tract diffusé hors délais. Elle améliore nettement son score d'alors où, dans le cadre d'une triangulaire, elle n'avait devancé que de seize voix la liste de gauche conduite par Alain Roméro. Seconde ville du département, Fleury-lès-Aubrais a été gérée par les communistes de 1971 à 1995.

17 novembre 1996 : L., 13 346 ; V., 8 240 ; A., 38,25 % ; E., 8 010 ; Un.d. (Pierre Bauchet, UDF-FD), 3 793 (47,35 %) ; un. g., (Alain Roméro, PCF), 3 518 (43,92 %) ; div.d. (Alain Lambert), 699 (8,72 %).

18 juin 1995 : L., 13 440 ; V., 8 366 ; A., 37,75 % ; E., 8 131 ; un.d. (Beauchet, UDF-CDS), 3 672 (45,16 %) ; un. g. (Romero, PC), 3 656 (44,96 %) ; div. g. (Orselly), 803 (9,87 %).]

Le canton d'Herserange demeure un fief communiste

MEURTHE-ET-MOSELLE
Canton d'Herserange (second tour)
L., 11 557 ; V., 4 197 ; A., 63,68 % ; E., 4 024.
Laurent Righi, PCF, 2 750 (68,33 %) ÉLU
Gérard Didelot, div.d., 1 274 (31,66 %).

[Le candidat communiste Laurent Righi l'emporte sans surprise, conservant au PCF un siège qu'il détient depuis trente ans. Il améliore de près de sept points le score de Bogdan Politanski, ancien président du conseil général de Meurthe-et-Moselle de 1979 à 1982, dont le décès, le 28 août, a entraîné ce scrutin partiel.

17 novembre 1996 : L., 11 557 ; V., 4 362 ; A., 62,25 % ; E., 4 261 ; Laurent Righi, PC, 2 054 (48,20 %) ; Gérard Didelot, div.d., 916 (21,49 %) ; Jocelyn Bitoun, PS, 743 (17,43 %) ; Christian Zatorski, FN, 397 (9,62 %) ; Daniel Cano-Garcia, Verts, 151 (3,54 %).

29 mars 1992 : L., 11 584 ; V., 6 046 ; A., 47,80 % ; E., 5 579 ; Bogdan Politanski, PC, 3 426 (61,40 %) ; Didier Rémer, RPR, 2 153 (38,59 %).]

Le premier tour de quatre élections cantonales partielles

DRÔME
Canton de Bourg-lès-Valence (premier tour)
L., 14 884 ; V., 5 903 ; A., 60,33 % ; E., 5 761.
Alain Maurice, div. g., 1 524 (26,45 %) ; Marlène Mourier, RPR, 1 460 (25,34 %) ; Mireille Sandoz, PS, adj. m., 1 420 (24,64 %) ; Claudette Munoz, FN, 860 (14,92 %) ; François Chéret, PC, 497 (8,62 %)
BALLOTTAGE

[Le divers gauche Alain Maurice, qui avait déjà perturbé le jeu électoral à gauche lors des municipales de juin 1995, avec 26 % des voix, arrive en tête. Il sera opposé au second tour à Marlène Mourier (RPR), assistante parlementaire du député RPR Patrick Labaune, qui conserve à la majorité son niveau de 1992. La candidate du PS, Mireille Sandoz, est éliminée, dans ce fief socialiste où il s'agit de remplacer le sénateur et ancien maire de la ville, Gérard Gaud (PS), récemment décédé, qui avait occupé ce siège de conseiller général pendant vingt-trois ans. La gauche reste toutefois largement majoritaire dans le canton. Le Front national maintient presque son résultat de 1992, tandis que le PC progresse de trois points.

22 mars 1992 : L., 14 335 ; V., 9 760 ; A., 31,91 % ; E., 9 327 ; Gérard Gaud, PS, 3 737 (40,06 %) ; Jean-Michel Merle, UDF-PR, 2 399 (25,72 %) ; René Lauer, FN, 1 411 (15,12 %) ; Marie-Laure Vanier, Verts, 1 060 (11,36 %) ; Michelle Moulin, PC, 486 (5,21 %) ; Roger Borrès, div.d., 234 (2,50 %).]

HAUTE-GARONNE
Canton de Léguevin (premier tour)
L., 21 929 ; V., 8 693 ; A., 60,35 % ; E., 8 414.
Louis Escoula, PS, m. de Plaisance-en-Touch, 3 404 (40,45 %) ; Stéphane Mirc, div.d., c. m. de Léguevin, 1 377 (16,36 %) ; Jean-Pierre Athoch, FN, 1 167 (13,86 %) ; Pierre Dupuy, PC, 915 (10,87 %) ; Gérard Arnaudé, écol. sout. MEI et GE, 589 (7,00 %) ; Dominique Liot, Verts, 551 (6,54 %) ; Charles Miralles, div. g., 378 (4,49 %) ; Christian Dancale, div., 33 (0,39 %) ; Bernard Guéguan, div., 0 BALLOTTAGE

[Le socialiste Louis Escoula est bien placé pour succéder à Philippe Lardit (PS), décédé le 25 septembre, dont il améliore le score de 1994 de plus de sept points. Il affrontera au second tour le divers droite Stéphane Mirc, en recul de près de huit points sur le candidat de la majorité de 1994. Le candidat du Front national, Jean-Pierre Athoch, progresse en revanche de près de cinq points, et dépasse M. Mirc dans six communes sur dix, essentiellement les petites communes rurales, mais aussi à Plaisance. Le scrutin reflète le poids démographique de Plaisance-du-Touch, commune résidentielle de la banlieue ouest de Toulouse, dans ce canton encore semi-rural : on y trouve deux fois plus d'inscrits (7 773) que dans le chef-lieu de canton (3 098), Léguevin.

20 mars 1994 : L., 20 370 ; V., 11 844 ; A., 41,85 % ; E., 11 256 ; Philippe Lardit, PS, 3 710 (32,96 %) ; Hélène Catteeuw, RPR, 2 683 (23,83 %) ; Gérard Arnaude, GE, 1 400 (12,43 %) ; Patrick Garrigou, div.d., 1 275 (11,32 %) ; Pierre Dupuy, PC, 1 182 (10,50 %) ; Pierre Basset, FN, 1 006 (8,93 %).]

LOIRET
Canton de Lorris (premier tour)
L., 5 758 ; V., 3 145 ; A., 45,38 % ; E., 3 071.
Guy Parmentier, PC, 909 (29,59 %) ; Jean Debouzy, RPR, 796 (25,91 %) ; Bernard Chauvet, FN, 454 (14,78 %) ; François-Xavier Lanthiez, div., 350 (11,39 %) ; Pierre-Antoine Vallée, div., 261 (8,48 %) ; Muriel Mercadier-Girardin, MPF, 164 (5,34 %) ; Raymond Guillot, div., 137 (4,46 %) *BALLOTTAGE*.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean Lanthiez (UDF-PR), décédé. Arrivé en tête, Guy Parmentier (PC) progresse de plus de sept points par rapport à 1992. Il ne dispose cependant pas de réservoir de voix pour le second tour, au contraire du candidat de la majorité, Jean Debouzy (RPR), arrivé deuxième. Le Front national Bernard Chauvet recule d'un point.

22 mars 1992 : L., 5 554 ; V., 4 186 ; A., 24,63 % ; E., 4 006 ; Jean Lanthiez, UDF-PR, 1 088 (27,15 %) ; Bernard Charpentier, RPR, 1 007 (25,13 %) ; Guy Parmentier, PC diss. sout. PS, 892 (22,26 %) ; Paul Malaguti, FN, 630 (15,72 %) ; Patrick Lespinasse, Verts, 389 (9,71 %).]

NORD
Canton d'Arleux (premier tour)
L., 13 085 ; V., 6 864 ; A., 47,54 % ; E., 6 647.
Charles Beauchamp, PCF, 2 495 (37,53 %) ; Jean-Luc Halle, div.d., 2 303 (34,64 %) ; Jean Savary, PS, 1 099 (16,53 %) ; Pascal Corniquet, FN, 569 (8,56 %) ; Xavier Volckcrick, MDC, 181 (2,72 %)
BALLOTTAGE

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Ferdinand Binet (PC), décédé. M. Binet avait lui-même été élu en février 1995 lors d'une partielle organisée à la suite du décès d'Emile Beauchamp, qui représentait ce canton de vieille implantation communiste. Le PC a confié cette fois au fils de ce dernier, Charles Beauchamp, le soin de conserver le siège. M. Beauchamp devrait y parvenir sans difficulté, les trois candidats de gauche totalisant plus de 56 % des voix, soit cinq points de plus qu'en février 1995.

Le candidat de la majorité, le divers droite Jean-Luc Halle, ne dispose pas de réserve de voix pour le second tour. Le représentant du Front national, Pascal Corniquet, n'est pas loin de doubler le score de son parti qui est le seul à progresser en voix en dépit de la baisse de la participation.

12 février 1995 : L., 12 907 ; V., 8 304 ; A., 35,66 % ; E., 8 104 ; Ferdinand Binet, PCF, 2 978 (36,74 %) ; Patrick Masclet, RPR, 2 693 (33,23 %) ; Jean Savary, PS, 1 162 (14,33 %) ; Christian Carpentier, div.d., 870 (10,73 %) ; Christophe Lely, FN, 401 (4,94 %).]

L'extrême droite échoue de nouveau à Dreux treize ans après sa première tentative

Le Front national impute sa défaite à « l'exode » des Drouais

Le second tour des élections provoquées, à Dreux, par la démission de la majorité du conseil municipal a donné la victoire, dimanche 24 novembre, à la liste du maire sortant, Gérard Hamel, député (RPR) d'Eure-et-Loir, après le retrait de la liste de gauche. L'extrême droite échoue donc une nouvelle fois dans cette ville qu'elle tente de conquérir depuis 1983. **(Lire aussi notre éditorial p.18.)**

DREUX (Eure-et-Loir)
de notre envoyée spéciale

Dreux n'a pas voulu du Front national. Appelés, dimanche 24 novembre, à participer au second tour de l'élection municipale partielle, les Drouais ont confirmé leur choix de juin 1995 en réélisant la liste de leur maire invalidé, Gérard Hamel (RPR), et cela dans une proportion identique, à quelques centièmes près : le député d'Eure-et-Loir a recueilli 60,63 % des suffrages exprimés, alors qu'il en avait obtenu 60,68 % en 1995, et le Front national stagne avec 39,36 % contre 39,31 % en 1995. Ni l'un ni l'autre ne retrouve, cependant, le nombre de voix obtenues alors, la proportion des abstentionnistes ayant augmenté de plus de 4 points.

A peine les résultats connus, Jean-François Mancel, le secrétaire général du RPR, a aussitôt conclu que la réélection de M. Hamel *« démontre (...) que l'adhésion et le soutien clair et entier apportés à l'action menée par le gouvernement ne constituent nullement pour les candidats de la majorité un handicap »*. Alain Juppé a préféré saluer *« la victoire de valeurs de la République autour desquelles notre pays doit se réunir, comme les habitants de Dreux ont su le faire »*. Visiblement soulagé, M. Hamel s'est immédiatement exclamé : *« Ce soir, c'est Dreux qui a gagné ! » « Une nouvelle fois,* a-t-il dit, *les Drouais ont dit qu'ils ne voulaient pas chez eux la haine et l'exclusion. C'est la démocratie qui sort gagnante. »*

« Dreux n'a jamais eu et n'aura pas de maire Front national ! », a ajouté M. Hamel, après avoir remercié ses électeurs du premier tour et ceux qui, au second, *« ont reporté leurs suffrages »* sur son nom. Le maire invalidé et ses partisans ne retrouvent en effet leurs sièges que grâce au bon report des électeurs de la liste de la gauche unie de Maurice Ravanne (PS). Cette liste s'était retirée sans donner de consigne de vote et sans contrepartie. Un peu plus tard, M. Hamel disait avoir le *« triomphe modeste, car ce n'est pas cette élection qui résout les problèmes de Dreux »*.

Rendus amers par leur défaite, les militants lepénistes attendaient de pied ferme M. Hamel, œufs dans les mains et injures aux lèvres. Dès les *premières estimations donnant* Marie-France Stirbois perdante, le directeur du Front national de la jeunesse, Samuel Maréchal, distillait ses commentaires xénophobes et racistes. Selon lui, Dreux est devenue *« physiquement et moralement immigrée »* ; on ne peut donc, selon lui, parler de défaite du Front national *« quand les Français de souche ne sont plus majoritaires »*. Mme Stirbois pronostiquait un ralliement des *« Français de souche » – « bientôt agressés physiquement par les bandes de jeunes Maghrébins »* – lors des élections législatives, auxquelles elle sera candidate. *« Dreux préfigure la situation de la France de demain qui ne réagit pas face à la délinquance »*, a-t-elle déclaré, ajoutant qu'elle *« constate, dans la rue, que nombre de Drouais ont déjà choisi l'exode* [et ont été] *remplacés par une nouvelle population »*.

Soulagé de constater que les électeurs de gauche avaient *« pris leurs responsabilités pour faire barrage au fascisme »*, M. Ravanne soulignait, lui, l'importance pour la gauche de rester unie et de manifester dans les mois à venir ses *« différences avec la politique menée par la droite »*. La tâche sera difficile pour la gauche, qui n'aura pas la tribune du conseil municipal pour se faire entendre.

Christiane Chombeau

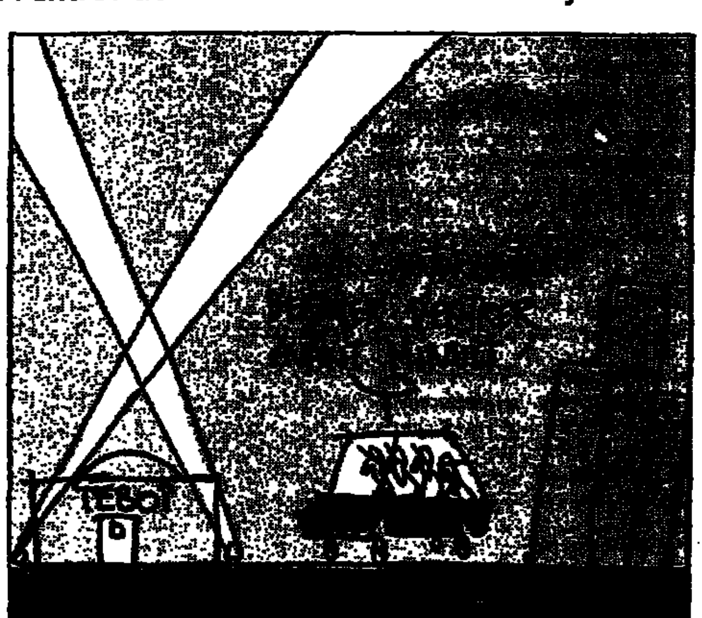
■ DREUX (2nd TOUR)
L., 15 744 ; V., 9 882 ; A., 37,23 % ; E., 9 287.
Un.d. (Gérard Hamel, RPR, d., m. s.), 5 631 (60,63 %) 32 ÉLUS.
FN (Marie-France Stirbois, d.e.), 3 656 (39,36 %) 7 ÉLUS.
[*17 novembre 1996 :* L., 15 745 ; V., 9 571 ; A., 39,21 % ; E., 9 380 ; FN (Marie-France Stirbois), 3 419 (36,44 %) ; un.d. (Gérard Hamel, RPR, s.), 3 258 (34,73 %) ; un.g. (Maurice Ravanne, PS), 2 323 (24,76 %) ; LCR (Michel Bréaud), 213 (2,27 %) ; PT (Béatrice Jaffrenou), 167 (1,78 %).
18 juin 1995 : L., 16 211 ; V., 10 813 ; A., 33,29 % ; E., 10 170 ; un.d. (Gérard Hamel, RPR), 6 172 (60,68 %), 32 élus ; FN (Marie-France Stirbois), 3 998 (39,31 %), 7 élus.]

DROITS L'Association française des exploitants de discothèques et dancings devait adresser, lundi 25 novembre, à ses 3000 adhérents, une note les appelant à davantage de *« souplesse »* et de *« discernement »* dans les contrôles exercés à l'entrée des boîtes de nuit. ● LE CHEF DE L'ÉTAT lui-même avait, le 6 novembre, dénoncé les *« discriminations raciales »* dans l'accès aux discothèques. ● LES SYNDICATS, qui reconnaissent des *« dérapages »*, demandent aux *« agents de sécurité »* chargés du filtrage devant les boîtes de nuit d'appliquer désormais des *« critères objectifs »*. ● MOHAMED ET ABDEL, deux jeunes du Val-d'Oise, racontent, eux, comment ils se sont fait *« jeter des centaines de fois »*. ● IL RESTE très difficile de sanctionner pénalement ces faits, la preuve de la discrimination étant souvent impossible à apporter.

Discrimination : les gérants de boîtes de nuit font amende honorable

Mis en cause par le président de la République, attaqués par SOS-Racisme, les exploitants de discothèques reconnaissent des « dérapages » à l'entrée de leurs établissements. Leur syndicat invite à appliquer des « critères objectifs » et à mieux former les videurs

TANCÉS le 6 novembre par le président de la République pour leur *« comportement scandaleux »*, les patrons de discothèques font patte de velours. Dans une note qui devait être adressée, lundi 25 novembre, aux quelque 3 100 exploitants de boîtes de nuit, leur principale organisation professionnelle, l'Association française des exploitants de discothèques et dancings (Afedd), appelle à davantage de *« souplesse »* et de *« discernement »* dans les contrôles exercés à l'entrée des établissements.



« INTÉGRATION SOCIALE »

Afin que cessent les *« discriminations raciales »* dénoncées par Jacques Chirac en conseil des ministres et les *« quelques dérapages »* aujourd'hui reconnus par les syndicats professionnels, les gérants de boîtes de nuit sont fermement incités à former leurs videurs ou à se séparer de ceux dont ils pressentent que le comportement ne pourra évoluer. Il est ainsi demandé aux *« agents de sécurité »*, qui porteront bientôt une tenue spécifique et un badge permettant de les identifier, de dialoguer davantage avec les jeunes et de se contenter d'appliquer des *« critères objectifs »* de sélection : signes extérieurs d'alcoolisme ou d'agressivité, habillement...

Les menaces proférées par le ministre délégué à la ville et à l'intégration, Eric Raoult, de fermeture administrative des établissements faisant preuve d'ostracisme, ne sont pas pour rien dans cette soudaine prise de conscience de *« la fonction évidente d'intégration sociale remplie par les discothèques »*, selon les termes de Patrick Malvaës, président du Syndicat national des discothèques et lieux de loisirs. Second aiguillon : la campagne contre la *« discrimination au faciès »* menée par SOS-Racisme depuis la rentrée. L'association a déjà organisé trois manifestations devant le Métropolis, à Rungis (Val-de-Marne), où affluent 1 500 jeunes de toute l'Ile-de-France chaque samedi soir. *« C'est une boîte symbolique parce que très médiatique : elle fait de la publicité à la radio, on y enregistre des émissions de télévision »*, souligne-t-on à SOS-Racisme.

En juillet, l'association a fait constater par huissier que seuls les couples à la *« peau blanche »* pouvaient franchir le filtre d'entrée alors que les couples issus de l'immigration et les couples mixtes étaient rejetés. Une plainte *« pour discrimination raciale »* a été déposée au tribunal de grande instance de Créteil. Selon l'avocat de SOS-Racisme, Pascal Cherki, *« il est normal d'effectuer un tri pour la sécurité. Mais nous sentons bien que le "basané" est clairement désigné comme fauteur de troubles, qu'il y a des quotas instaurés »*. D'autres discothèques, en province, seront bientôt dans le collimateur de l'association, qui vient de lancer un label « Musiques de toutes les couleurs » destiné aux établissements ne pratiquant pas la discrimination.

Lorsqu'on les interroge, les patrons de boîtes de nuit pratiquent ouvertement l'amalgame entre population d'origine immigrée et population « à risques ». *« Il faut tout de même se référer au profil de la délinquance, notamment dans le délicat problème de la drogue »*, affirme Ivan Poupardin, le président de l'Afedd, qui s'appuie sur de prétendues statistiques *« influençant les réactions des portiers »*. *« On ne peut demander aux exploitants de discothèques de régler les problèmes que l'Etat n'a pu lui-même résoudre !*, ajoute-t-il. *Une simple rixe et c'est la fermeture pour un mois, la ruine de l'établissement. »* M. Poupardin ne cache pas que lorsqu'ils arrivent en groupe la casquette sur la tête, les beurs sont refusés *« dans pratiquement tous les cas »*... Lorsqu'ils se présentent à un ou deux aussi, parfois, parce que *« les exploitants craignent que des bandes se reforment à l'intérieur »*.

Cela fait belle lurette que les jeunes des cités se rendent en boîte avec deux voitures, pour que les refoulés puissent dormir au chaud en attendant le retour des plus chanceux. Mais ces discriminations sont plus mal vécues dans le contexte de crise actuel. *« C'est une frustration qui s'ajoute à beaucoup d'autres et fait monter la pression dans les banlieues, d'autant que, financièrement, les jeunes ont souvent préparé leur sortie en boîte un mois à l'avance »*, souligne Myria Lecoq, animatrice dans un centre socioculturel de la cité du Puits-la-Marlière à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise). Récemment, elle en est venue à organiser des « sorties discothèques » avec le centre. *« Encadrés par des animateurs, ils font moins peur*, sourit-elle. *Ces jeunes ont un énorme besoin affectif. Or la discothèque est l'espace où ils peuvent faire des rencontres. La danse est un mode d'expression valorisant. La boîte est aussi l'endroit où, à leur âge, on passe naturellement son samedi soir. Ils se sentent donc exclus d'une pratique générale. »*

« ON CLOISONNE »

Amers mais résignés, les jeunes issus de l'immigration ont totalement intégré l'idée que les discothèques n'étaient pas pour eux, explique Azouz Begag, écrivain et sociologue. *« Ils ne cherchent plus tellement à y aller. Nous, dans les années 70, nous insistions, nous allions d'une boîte à l'autre. Aujourd'hui, les jeunes beurs organisent des soirées entre eux. C'est en prenant appui sur ces éléments que se forment des identités collectives défensives et agressives... »* Les boîtes « communautaires » fleurissent en région parisienne : la Cinquième Dimension à Montreuil, le Galion à Aulnay-sous-Bois, dans la Seine-Saint-Denis ; l'Astros, avenue de Clichy, à Paris ; le BB Antilles à Boulogne... et le Midnigt-Express à la Défense, dans les Hauts-de-Seine, dont le propriétaire est aussi celui du Métropolis.

« Il y a d'abord eu de petits clubs, qui ont grandi pour atteindre 500 personnes par soir à la fin des années 80, et maintenant jusqu'à 2 000, raconte Claude Siar, directeur des programmes de la radio Mediatropical. *En province, chaque week-end, de grandes soirées afro-antillaises ou raï sont organisées dans des salles municipales. On en arrive à un patchwork à l'américaine. On cloisonne, chacun vit dans son monde. »*

Pour Azouz Begag, l'exclusion de la discothèque est particulièrement désastreuse parce qu'*« elle touche les jeunes à 15-20 ans, à l'âge crucial où ils se cherchent une place, où ils font l'apprentissage de la socialisation. C'est souvent la première expérience de discrimination flagrante à un moment où ils ne sont pas encore embarqués dans les problèmes d'exclusion professionnelle ou de discrimination au logement »*. Lui qui, il y a un an, avait interpellé sur ce thème Jacques Chirac en visite à Vaulx-en-Velin (Rhône), estime que la boîte de nuit est tout à la fois *« le lieu fondateur du couple mixte, le lieu d'autonomisation de l'individu puisque celui qui est "sorti" de la cité avec quatre copains est bien obligé d'aller seul inviter une fille, de se désolidariser du groupe et de montrer ses capacités personnelles. C'est aussi le lieu d'apprentissage de la citoyenneté, car des codes précis doivent y être respectés »*. La société ne pourra donc que pâtir, dans quelques années, d'avoir privé certains de cette expérience initiatique.

La crainte de la sanction administrative

Pour leur défense, les patrons de boîtes de nuit plaident l'inadaptation de la réglementation concernant leur activité. Responsables de l'ordre public dans leur établissement, soumis au code des débits de boissons, ils dénoncent l'épée de Damoclès de la sanction administrative : *« Au moindre incident, nous sommes à la merci d'une fermeture administrative immédiate ou d'un non-renouvellement de la dérogation de nuit qu'il nous faut solliciter tous les trois mois, six mois ou un an à la préfecture*, explique Patrick Malvaës, le président du syndicat national des discothèques et lieux de loisirs. *Ce régime de police administrative porte en lui-même le germe des abus. »*

Confirmant que le filtrage à l'entrée est *« plus rigide depuis trois ou quatre ans, avec la montée de la violence »*, M. Malvaës rappelle que *« trente à quarante sanctions sont prises chaque année pour des problèmes de bagarres et de drogue »* et que *« tous les établissements qui ont ouvert largement leur porte ont été dévastés »*.

Pascale Krémer

« Même avec de la sape de la tête aux pieds, tu te fais jeter »

*« **LES BOÎTES**, c'est quand tu rentres que ça fait bizarre. »* Depuis cinq mois, Mohamed n'a plus tenté sa chance en discothèque. *« Je suis démoralisé. De toutes façons, même avec de la sape de la tête aux pieds, tu te fais jeter. »* Chapeauté d'une casquette à damier, engoncé dans son blouson de cuir fourré à l'intérieur, Mohamed, vingt-deux ans, a *« une moitié de BEP microtechnique »*, un tout nouveau boulot d'animateur de centre aéré à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) et un petit récepteur de messages à la ceinture *« pour que quand je suis avec une fille, ma mère ne croit pas que je suis en garde à vue ou que j'ai pris une balle »*.

« Quand tu t'es fait jeter une fois, deux fois, tu retournes plus, dit-il. *On va pas passer nos samedis soirs devant la porte des boîtes ! C'est chiant parce que tu te prépares dans ta tête, tu trouves l'argent, le samedi après-midi tu te douches, tu t'habilles. Mais eux, ils te cassent tellement ta soirée qu'après, t'as même plus envie d'aller autre part. »*

Comme Abdel, dix-huit ans, de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), Mohamed se rabat tout de même sur un *« autre part »* pour oublier son dépit : *« On va manger une crêpe à Montmartre ou un McDo aux Champs-Elysées, mais on va pas dans les pubs parce qu'ils disent qu'on est pas leur style de clientèle. »* Il y a bien les soirées qu'ils organisent eux-mêmes. Mais les filles y sont rares. Abdel, en deuxième année de BEP carrosserie, porte *« le pantalon à pinces, le blouson en cuir et des chaussures »*, quand il sort. Ce qui ne l'a pas empêché de *« se faire jeter des centaines de fois depuis [ses] seize ans*, jure-t-il. *Des boîtes, il y en a pas beaucoup qui nous acceptent. Paris, banlieue, c'est pareil. Avec une copine beur, black, française, c'est pareil »*.

Restent les virées en Belgique ou en Hollande. *« Là au moins, du moment qu'on a de l'argent, on entre. En France, ils se disent qu'on a pas de fric pour se payer des consommations. Qu'est-ce-qu'ils en savent ? »* Un jour, Mohamed et ses copains ont sorti *« la liasse, 800 balles »* pour montrer au videur qu'ils prendraient une bouteille. Sans succès. *« On vous jette, vous savez pas pourquoi. A minuit, ils vous disent qu'il y a trop de monde »*.

« OUBLIER CE QUI S'EST PASSÉ LA SEMAINE »

Autres solutions, *« les boîtes pour les arabes et les noirs, le Triangle, le Paradise, le Midnight Express, ou les boîtes de l'Oise. Là, il y a moins de mecs comme nous. On peut rentrer par un ou par deux »*, explique Mohamed, qui essaie aussi parfois de *« trouver un plan »* sur le parking des discothèques, *« une meuf qui accepte de t'accompagner jusqu'à l'entrée »*. *« Une fois, ça avait marché mais comme il y avait une caméra sur le parking, je me suis fait quand même jeter. Le videur m'a dit qu'il m'avait vu aborder la fille... »*

Dans les cités du Val-d'Oise, le rejet des boîtes de nuit est devenu un sujet de *« vannes »*, selon Mohamed : *« On se dit les uns aux autres :* "T'as vu ta tête, à chaque fois que tu viens, on rentre pas"*. Mais devant les meufs d'ailleurs, on en parle pas, c'est la honte »*.

Les filles extérieures à la cité, celles qu'il pourra aimer *« plus qu'une fille d'ici, parce qu'avec elles, c'est le plaisir d'oublier où on vit »*, Mohamed ne les rencontre qu'en discothèque, d'où il se flatte de ressortir toujours *« au minimum avec un petit numéro... »*.

Alors, même s'il en a *« vraiment marre »*, Mohamed avoue qu'il réessaiera peut-être une autre fois d'aller danser à Paris. *« Il y a des videurs qui s'amusent avec nous : ils nous disent de revenir la semaine d'après, qu'ils nous laisseront rentrer, mais quand on arrive, ils disparaissent. On peut pas aller s'éclater, oublier ce qui s'est passé la semaine, c'est pas bon. Quand tu te fais jeter, tu penses qu'à une chose : foutre le feu. Moi, ça m'énerve de plus en plus. D'année en année, tu grandis mais tu te retrouves toujours dans la même merde. »*

P. Kr.

Un racisme « ordinaire » que la législation actuelle ne permet pas de combattre

S'IL EST UN DOMAINE où le fossé est béant entre la réalité et sa traduction judiciaire, c'est bien celui de la discrimination raciale à l'entrée des boîtes de nuit. Alors que l'exclusion de jeunes « bronzés » de certaines discothèques relève du quotidien, la jurisprudence sur le sujet est quasiment inexistante. De mémoire de juriste spécialisé, aucune condamnation n'a été prononcée pour de tels faits. Pourtant, ce type d'humiliation a été mise en scène dans plusieurs films récents, tel *Hexagone*, de Malik Chibane. Et se retrouve dans la plupart des témoignages d'enfants d'immigrés, y compris dans *Zaïr le Gaulois*, le livre récemment publié par Zaïr Kédadouche, conseiller au cabinet d'Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration (« Le Monde des livres » du 1er novembre).

Le code pénal est formel. Toute personne *« fournissant ou offrant de fournir un bien ou un service »* qui l'aura refusé *« à raison de son appartenance ou de sa non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée (...) »* sera punie d'un emprisonnement de *« deux mois à un an »* et d'une amende *« de 2 000 à 20 000 francs (...) »*. Mais la loi n'est pas appliquée. Les plaintes sont rarissimes et, lorsqu'elles sont déposées, les poursuites se heurtent à l'impossibilité d'apporter la preuve de la discrimination, exigée par le droit français.

Révélée par le MRAP, une affaire opposant des jeunes d'origine maghrébine à plusieurs discothèques de Moulins (Allier) illustre cette impasse. Lassés de se voir systématiquement refoulés des boîtes de nuit, un groupe de beurs organise, en 1987, une tournée destinée à confondre les auteurs de ces discriminations. Sous le regard d'un responsable de SOS-Racisme et d'un journaliste « blanc », ils se présentent à la porte de quatre discothèques. Dans trois d'entre elles, l'entrée leur est interdite. Ils affirment s'être fait traités de *« melons »* et menacés de mort par l'un des videurs tandis qu'un autre reconnaît les avoir rejetés *« parce qu'ils faisaient partie d'un groupe d'Arabes des Champins* [un quartier de Moulins, NDLR] ». Dans le troisième cas, aucun motif n'a été donné à leur éviction. La cour d'appel de Riom a débouté ces jeunes, jugeant qu'ils n'avaient pas établi *« avec suffisamment de certitude la volonté discriminatoire »*. L'arrêt, confirmé en 1994 par la Cour de cassation, constate qu'*« aucun élément ne permet d'établir »* que le patron d'une des « boîtes » *« aurait donné à son préposé des instructions spécifiques pour interdire l'entrée (...) à des personnes d'origine maghrébine »*. Le même jugement, l'un des très rares sur le sujet, se borne à citer les propos d'un autre gérant de discothèque justifiant son refus par *« la crainte pour l'ordre »*.

« Pratiquement, il faudrait que les plaignants fournissent une attestation montrant que des Noirs ou des Maghrébins ont été systématiquement refoulés pendant six mois »

Dans d'autres affaires, des responsables de discothèques rejettent la responsabilité sur l'entreprise chargée de la sécurité, mais qui s'est évaporée au moment de l'enquête. D'autres allèguent le caractère « privé » de la soirée ou la surexcitation des personnes refoulées. *« Pratiquement, il faudrait que les plaignants fournissent une attestation montrant que des Noirs ou des Maghrébins ont été systématiquement refoulés pendant six mois. De fait, les gens les plus discriminés ne portent pas plainte »*, reconnaît un magistrat parisien spécialisé.

L'obstacle central réside en fait dans la conception juridique française, qui exige que l'intention de commettre un délit soit établie. Pratiquement, seules des situations de discrimination revendiquées par leurs auteurs peuvent aboutir à des condamnations. De telles circonstances sont évidemment rares.

Plus difficiles à trafter encore sont les cas de refus silencieux, qui traduisent la large diffusion de stéréotypes liés à l'apparence physique. *« La discrimination suppose une stigmatisation basée sur une représentation mentale du comportement des gens*, précise Maryse Tripier, professeur de sociologie à l'université Paris-VII et directrice de l'unité de recherches Migrations et société du CNRS. *Cette représentation mêle des préjugés de classe, de race et d'apparence. »*

Pour sortir de l'impasse juridique actuelle, il faudrait sans doute davantage que le recours aux délégués départementaux du médiateur de la République et l'instauration d'un numéro vert national, mesures envisagées par le ministère de la ville et de l'intégration. L'idée d'adapter en France le système britannique, beaucoup plus offensif, fait son chemin. En Grande-Bretagne fonctionne en effet une *Commission for racial equality* indépendante, qui peut recueillir les plaintes des particuliers et les instruire. Cette commission peut conduire des opérations de *testing*, une méthode qui consiste à mettre des « couples » présentant des caractéristiques sociales et personnelles rigoureusement équivalentes, mais qui diffèrent par la couleur de la peau, en situation de solliciter un emploi, un logement ou... une entrée dans une boîte de nuit. Le constat de la différence de traitement permet de caractériser la discrimination et peut servir de preuve dans un procès.

Est-il possible d'importer ce type de méthode en France, moyennant une réforme législative ? Des sociologues le pensent, mais leurs démarches du type *testing* se sont heurtées, jusqu'à présent, à des obstacles financiers. Le MRAP, qui le premier a lancé ce débat, hésite à entreprendre cette révolution culturelle. Quant au projet de loi Toubon contre le racisme, récemment adopté par le conseil des ministres, il fait l'impasse sur la discrimination pour ne s'intéresser qu'à la *« diffusion »* de messages racistes, se focalisant ainsi sur la lutte contre l'extrême droite plutôt que sur le racisme « ordinaire ».

Philippe Bernard

Le tribunal correctionnel de Grasse va juger les arnaques de la vente par correspondance

Le Palais des congrès a dû être réquisitionné pour accueillir une partie des quinze mille plaignants

Bernard Graeff, PDG de la société France direct service (FDS), comparaît, à partir du lundi 25 novembre, devant le tribunal correctionnel de Grasse. Environ quinze mille personnes, victimes d'arnaques de toutes sortes, le poursuivent pour « *escroquerie, publicité mensongère, infraction à la réglementation sur les loteries et la vente à distance et abus de biens sociaux* ».

GRASSE
de notre envoyée spéciale

Le procès des pratiques les moins recommandables de la vente par correspondance s'est ouvert, lundi 25 novembre, devant le tribunal correctionnel de Grasse (Alpes-Maritimes). Bernard Graeff, quarante-huit ans, PDG de France direct service (FDS), une société de vente par correspondance spécialisée dans le gadget et le bibelot, doit répondre d'« *escroquerie, publicité mensongère, infraction à la réglementation sur les loteries et la vente à distance et abus de biens sociaux* ». M. Graeff, dont la société, créée en 1976, emploie 146 personnes à Carros, dans la banlieue ouest de Nice, et a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 412 millions de francs, a déjà été condamné à deux reprises pour publicité mensongère.


PROCÈS

D'une ampleur sans précédent, ce procès devrait durer une semaine. Le nombre de plaignants est tel que, fait exceptionnel dans les annales de la justice française, l'audience ne se tient pas au tribunal mais dans le Palais des congrès de la ville réquisitionné pour l'occasion. Quelque six cents places ont été réservées aux parties civiles, que le greffe du parquet est bien en peine de dénombrer avec exactitude : « *environ quinze mille plaignants, mais tous ne viendront pas* », espère-t-on.

Après cinq années d'instruction, ce procès vient opportunément appuyer l'offensive des pouvoirs publics contre ce type d'arnaques, dont un colloque organisé le mois dernier par le ministère de l'économie soulignait la croissance sous les effets conjugués de la crise économique, des nouvelles techniques de communication, du vieillissement de la population et de l'ouverture des frontières. Chaque année, plus d'un million de Français en seraient victimes, pour un préjudice global d'au moins 2 milliards de francs.

« PUBLICITÉS TROMPEUSES »

Le patron de FDS, accusé d'avoir profité, de 1987 à 1994, de la crédulité de ses prochains, symbolise ces abus, selon l'UFC-Que choisir, qui s'est constituée partie civile. « *Les mini-catalogues de FDS sont des anthologies de publicités trompeuses*, explique Odile Nicolas-Etienne, avocate de l'association. *Du bermuda amincissant au savon dévoreur de graisse, du baume chinois antidouleur aux lunettes qui permettent de tout voir sans être vu, de l'hormone miracle qui fait pousser les plantes pratiquement mortes en un éclair aux fraisiers qui donnent des fruits de 15 centimètres de circonférence, chaque année plusieurs milliers de consommateurs sont victimes de ces allégations mensongères sur les propriétés des produits proposés à la vente.* »

C'est surtout sur le terrain des loteries promotionnelles trompeuses que s'est illustré Bernard Graeff, « *loteries annoncées à grand renfort de publicité et promettant aux consommateurs des lots fabuleux tout en les invitant bien évidemment à commander un article du catalogue* », explique la direction départementale de la répression des fraudes, pour laquelle les plaignants ont été trompés puisqu'ils ont « *réellement cru avoir gagné* » le gros lot promis, qui n'était bien évidemment jamais versé. Née aux Etats-Unis dans les années 60, cette technique publicitaire est depuis des années dans le collimateur des associations de consommateurs. Paradoxalement, le procès de FDS intervient à un moment où la situation tend à s'améliorer.

En décembre 1995, un rapport du Conseil national de la consommation (CNC), qui réunit professionnels et consommateurs sous les auspices de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), dénonçait la présentation trompeuse de certaines loteries commerciales. Le gouvernement donnait alors six mois aux entreprises de vente par correspondance pour réformer en profondeur leurs pratiques, menaçant, dans le cas contraire, de renforcer la réglementation. Le Syndicat des entreprises de vente par correspondance (SEVPC), qui représente 90 % du chiffre d'affaires du secteur, a donc complété son code de déontologie, enjoignant ses membres d'utiliser correctement le terme « gagnant » et d'indiquer la valeur réelle des lots ainsi que leur nombre.

En mars 1996, un observatoire des loteries a été créé au sein du CNC afin de veiller au respect des engagements pris par les professionnels. Il dressera un bilan début 1997 mais constate, d'ores et déjà, que les plaintes de consommateurs se raréfient. Les condamnations prononcées contre les grands de la VPC (La Redoute en octobre 1995, 3 Suisses en janvier et juin 1995, Damart en mars 1995) ont, il est vrai, largement contribué à l'assagissement des loteries promotionnelles. De même que la condamnation prononcée, en 1994, contre FDS par le tribunal de Castres : pour la première fois, une société de vente par correspondance était contrainte de rembourser à un consommateur abusé le gros lot de 250 000 francs que ses dépliants publicitaires lui avaient fait miroiter...

P. Kr.

Un oui sans panache l'emporte au référendum anti-mendicité de Nice

Malgré une forte abstention, le maire envisage d'étendre l'interdiction à l'année entière

NICE
de notre correspondant

Une petite majorité de Niçois a voté, dimanche 24 novembre, pour la reconduction de l'arrêté interdisant la mendicité du 15 mai au 30 septembre dans le centre-ville de Nice. La participation au référendum organisé par la mairie a atteint 22,71 %. Sur 226 206 électeurs inscrits, le oui a rassemblé 32 726 voix (66,34 %), contre 16 604 voix (33,66 %) pour le non. Le maire de Nice, Jacques Peyrat (RPR), a annoncé qu'il envisageait d'étendre le champ d'application de l'interdiction dans l'espace et dans le temps. La participation au référendum est faible ; mais M. Peyrat l'a commentée avec satisfaction, s'appuyant sur les taux relevés à Mantes-la-Jolie (16 %) et à Caen (24 %) à l'occasion de scrutins similaires sur les moyens de transport urbains.

« *Compte tenu du front du refus considérable qui s'était dressé contre moi, constitué des partis de gauche, du Front national, des églises catholique et protestante, de quarante associations, je suis très satisfait de cette participation, qui s'inscrit dans la moyenne des consultations de ce type* », a-t-il déclaré, sans commenter le score obtenu par le oui.

Si le taux de participation a dépassé les estimations faites la semaine dernière tant par la mairie que par les opposants au référendum, l'écart entre le oui et le non s'est révélé plus faible que prévu.

Sur le plan politique, Bruno Miraglia, conseiller régional RPR, président de Renaissance Côte-d'Azur, estime que « *le plébiscite a échoué* », et Paul Cuturello, conseiller municipal socialiste, parle du « *flop* » du maire. « *Seulement 15 % des Niçois l'ont cautionné, c'est un désaveu* », remarque Joseph Ciccolini, avocat des sans-abri, président de l'association Le Bien public, qui appelait à voter non.

« UNE SANCTION » POUR JACQUES PEYRAT

La division entre les partisans du non et ceux du boycottage a facilité la victoire du oui. « *Si tous ceux qui ont blâmé l'initiative du maire de Nice s'étaient retrouvés comme nous sur le non, je crois que M. Peyrat serait davantage en difficulté* », constate Charles Caressa, conseiller municipal communiste. L'Association pour la démocratie à Nice (ADN), qui a prôné le boycottage, considère que le taux d'abstention est « *une sanction pour le maire* ».

Les résultats canton par canton font apparaître une mobilisation plus forte dans le centre-ville que sur les collines. Le oui est en tête partout avec, en règle générale, une avance plus large dans des quartiers du centre, situés soit dans le périmètre d'application de l'arrêté, soit dans sa périphérie immédiate. Il atteint son niveau le plus bas – 50,99 % – dans la vieille ville dont les habitants sont touchés par les problèmes de pauvreté ; il connaît son taux record – 80,97 % – dans le quartier résidentiel de Gairault. S'estimant conforté dans sa politique, Jacques Peyrat a annoncé son intention d'étendre sur la zone urbaine l'application de l'arrêté anti-mendicité. L'arrêté pourrait également concerner la saison d'hiver. « *Nous développons un tourisme d'hiver*, a expliqué le maire. *Je vais consulter les hôteliers, les professionnels du tourisme, et prendre la décision qui sera conforme aux intérêts de la ville.* » Lundi 25 novembre, la majorité municipale devait être consultée sur le renouvellement de l'arrêté anti-mendicité, et le conseil municipal sera saisi de la délibération le 17 décembre.

Le résultat du référendum n'a pas apaisé la polémique, ni sur l'interdiction des sans-abri dans le centre-ville, ni sur l'absence d'un Samu social dans la cinquième ville de France. « *Nous allons être très vigilants dans les jours qui viennent car nous pensons que le maire va prendre des mesures violentes à l'encontre des exclus* », déclare Teresa Maffeïs, responsable de l'ADN.

A l'entrée de l'hiver, tous les opposants à l'arrêté, qu'ils aient prôné le non ou l'abstention, exigent de la mairie une concertation avec les associations caritatives, afin de mettre en œuvre un plan d'action pour venir en aide aux plus démunis.

Jean-Pierre Laborde

Lire aussi notre éditorial page 18

La lune de miel des étudiants de la FAGE avec François Bayrou

LILLE
de notre envoyée spéciale

Accueilli sur l'air des *Copains d'abord* par la fanfare des étudiants en médecine de Reims, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, est également reparti en fanfare du septième congrès annuel de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), qui avait lieu, samedi 23 novembre, à la faculté d'odontologie de l'université Lille-II. Il est vrai qu'il n'a pas tari d'éloges sur cette jeune fédération qui se définit comme apolitique et qui, six ans après sa création, est devenue la deuxième organisation étudiante nationale, sur le plan électoral, derrière le syndicat UNEF-ID. « *La FAGE est l'un de mes interlocuteurs les plus réguliers, les plus rigoureux mais aussi les plus présents* », a tenu à souligner le ministre devant plus de deux cents délégués d'associations, de bureaux des élèves et de « corpos ».

Alors que trois groupes de « *mise en œuvre* » de la réforme de l'Université, consacrés aux étudiants, à la pédagogie et aux personnels, doivent se réunir au ministère de l'éducation nationale, lundi 25 novembre, Guillaume Raguet, président de la FAGE depuis 1994, a tenu – avant de céder sa place à Michaël Pinault, étudiant en DEA de communication à l'université Paris-XIII (Villetaneuse) – à interpeller une dernière fois M. Bayrou sur la réforme de l'aide sociale étudiante. Menaçant de ne pas participer à ces discussions préparatoires, les dirigeants de la FAGE ont demandé un chiffrage précis de l'enveloppe globale qui serait soumise à la discussion, incluant les bourses, l'allocation de logement social (ALS), la restauration, mais aussi les aides fiscales pour les familles.... Bien que ce montant global ait été évalué, depuis plus d'un an, à environ 23 milliards de francs (*Le Monde* du 20 octobre 1995), le ministre de l'éducation nationale a annoncé le lancement d'« *un audit contradictoire de l'ensemble des aides sociales étudiantes. Dans quelques semaines, nous aurons un chiffrage* ». Surtout, pour rassurer les étudiants, il a promis que « *cette enveloppe ne sera pas diminuée* ». Le ministre a réitéré cette promesse, dimanche 24 novembre, lors de l'émission « *7/7* », sur TF 1 : « *Il s'agit de redistribuer, de manière plus juste, les aides qui existent* », a-t-il assuré.

« DIMENSION GESTIONNAIRE »

A l'issue d'un long discours retraçant les « *trois temps* » de la réforme, M. Bayrou a remporté un succès certain au jeu des questions-réponses avec l'auditoire, répondant favorablement aux attentes des responsables associatifs. « *Il faut valoriser, faciliter et reconnaître l'engagement des étudiants dans la vie universitaire* », a-t-il déclaré. Avant de quitter l'amphithéâtre sous les applaudissements, M. Bayrou a même donné aux étudiants de la FAGE le numéro de téléphone de son ministère.

Après avoir gagné le pari de la représentativité en s'imposant aux côtés d'organisations plus marquées politiquement, la FAGE a décidé de porter ses efforts sur la notion de services, avec la création d'une coopérative d'« *aide au développement des associations étudiantes* » qui permettra aux « *fédés* » locales de bénéficier d'une régie commerciale et technique mais aussi d'une centrale d'achat. Ce projet de coopérative, qui prendra la forme d'une SARL, « *affirme que la dimension gestionnaire est le fondement de notre engagement mais correspond aussi à une prise d'indépendance* », explique Guillaume Raguet, nommé premier gérant de la centrale.

A l'heure où la réforme a notamment pour ambition d'élargir la responsabilité des étudiants dans la gestion de la vie des campus, la FAGE entend prendre part à ce vaste chantier. « *Le débat politique qui s'ouvre doit aussi s'appuyer sur des considérations économiques* », considèrent les responsables de la fédération, qui souhaitent « *ne pas laisser le marché des étudiants aux mutuelles, aux centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ou à certaines entreprises privées* ».

Sandrine Blanchard

Deux mille personnes manifestent pour NTM à Paris

LA MANIFESTATION de « *soutien à la liberté d'expression* », organisée après la condamnation des deux chanteurs du groupe NTM à trois mois de prison ferme (*Le Monde* du 16 novembre), n'a réuni qu'environ deux mille personnes, samedi 23 novembre, à Paris. La vingtaine d'associations et de partis (Jeunesses communistes, MJS, Ligue communiste révolutionnaire, Verts, MRAP, SOS-Racisme...) qui avaient appelé à « *dénoncer cet acte de censure* », ne sont en effet pas parvenues à mobiliser au-delà de leurs militants. « *Pas de justice, pas de paix !* », « *Tous ensemble contre le racisme !* » : les slogans classiques ont donc fait écho à un groupe de rap installé en tête du cortège. Avec pour seule exception, la banderole en forme de portée musicale des jeunes écologistes et alternatifs de Chiche ! indiquant « *Nique la police !* ».

« *La banlieue n'est pas venue* », constatait-on dans le cortège. « *L'émotion provoquée par le jugement a pourtant été considérable* », assurait Sylvie Vassalo, secrétaire générale des Jeunesses communistes. Mais un responsable de la FSU ajoutait, en souriant : « *les vieux ont pensé que c'était une manifestation de jeunes, les jeunes pensent que manifester c'est bon pour les vieux* ».

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le président de la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Toulouse**, Jean-Luc Dooms, a organisé dimanche 24 novembre un déplacement de justice aux thermes de Barbotan (Gers), où vingt et une personnes avaient péri en 1991. Il était accompagné de ses deux assesseurs et du procureur de la République de Toulouse. Les treize prévenus, qui comparaissent depuis lundi 18 novembre, ont assisté à cette visite judiciaire en compagnie d'une quinzaine d'avocats et d'une vingtaine de rescapés ou de parties civiles.

■ **VIOLENCE : l'auteur présumé du coup de feu qui a grièvement** blessé une adolescente, mercredi 20 novembre, dans la cité Hector Berlioz de Bobigny (Seine-Saint-Denis), s'est présenté au commissariat de police de la ville, dans la soirée de vendredi 22 novembre. Il devait être poursuivi pour « *coups et violences volontaires* » sur mineur de quinze ans. Agé de dix-neuf ans, le jeune homme a expliqué qu'il avait voulu briller devant un groupe d'adolescentes en empruntant le pistolet à grenailles d'un ami.

■ **AGRESSION : plus de deux cents personnes, dont de nombreux élus, ont manifesté**, samedi 23 novembre, à l'appel de la mairie de Colombes (Hauts-de-Seine), pour protester contre l'agression du maire-adjoint (PCF) de la ville. Alain Ferrarotti avait été agressé le 9 novembre par quatre personnes, qui avaient ensuite incendié sa voiture, alors qu'il venait de participer à une réunion dans le quartier des Grèves. Le rassemblement, effectué sous le mot d'ordre « *Se mobiliser, c'est déjà gagner du terrain contre la violence* », s'est déroulé dans le calme.

■ **SIDA : le numéro vert de l'association Sida Info Service a changé**, en raison de la nouvelle numération. Il faut composer désormais le 0-800-840-800, joignable vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept. Les numéros « Azur » de Sida Info Droit (0-801-636-636, le mardi de 16 heures à 20 heures) et la ligne VIH Info Soignants (0-801-630-515, du lundi au vendredi de 17 heures à 20 heures) sont également modifiés.

DISPARITIONS

Robert Jaulin

Un ethnologue engagé

ROBERT JAULIN, ethnologue, est décédé, jeudi 22 novembre, au terme d'un combat contre le mal qui, depuis six ans, l'avait envahi sans jamais l'accabler. Il était âgé de soixante-huit ans.

Si l'on a pu dire autrefois qu'il y a des âmes naturellement chrétiennes, la vie et l'œuvre de Robert Jaulin nous apprennent qu'il y a des corps naturellement créatifs, des mains comme de la tête, des *corps qui, en habitant le monde*, le font davantage exister. Construire une maison à la force de ses bras ; *marcher des semaines dans la forêt* amazonienne ; partager les travaux, les luttes et la culture des Indiens de Colombie ; danser trois jours et trois nuits durant la *sundance* avec les Indiens du Nord ; déchiffrer la structure formelle de la géomancie ; s'installer dans le quotidien d'aujourd'hui au cœur même des risques que nos sociétés affrontent ; y garder l'œil ouvert et la critique prompte, sans concession, et au prix de sa carrière ; bousculer les institutions pesantes ; toujours demeurer ferme sur les exigences du travail de la pensée et s'acquitter ainsi du devoir de comprendre. Tout cela, Robert Jaulin l'a accompli « naturellement », animé par une force *de vie à ce point communicative* qu'à le connaître et à le fréquenter on en venait avec lui à se croire soi-même immortel.

Et maintenant, seul demeure vivant – avec la force de l'œuvre – le souvenir de l'homme.

L'homme, je l'ai rencontré pour la première fois en 1970. Jamais, et il le savait bien, je ne m'étais occupé d'ethnologie au sens universitaire du mot. Pourtant, il m'invita à partager ses activités à l'UER d'ethnologie qu'il venait de créer à l'université Paris-VII. A certains, la chose parut incongrue. Mais bouleverser l'ordonnance reçue des savoirs, organiser leur mode de partage, les faire cheminer ensemble chacun selon son pas, c'était là, à ses yeux, la tâche fondamentale d'une pensée féconde. Ce fut pour moi une aventure pas*sionnante qui m'a tenu* pendant plus de vingt ans. Et si j'ai persévéré en dépit – ou à cause – des diffi*cultés institutionnelles, c'est que* je découvrais entre ma pratique de la philosophie et la conception de l'ethnologie propre à Robert Jaulin une essentielle consonance. Dans cette affaire, chacune s'éclairait de l'autre et la soutenait de ses exigences.

UNIVERSALITÉ TRANSVERSALE

Quant à son œuvre en cette fin de l'année 1970, elle était fortement engagée. Depuis *La Géomancie, analyse formelle* (1960) jusqu'à *La Mort Sara* (1967) et *La Paix blanche* (1970). On y découvrait qu'une structure formelle n'est jamais inerte, mais qu'elle réfléchit et capture les manières qu'une communauté invente pour créer son *monde et l'habiter. On y dé*couvre du même coup que l'ethnologie au sens de Jaulin, tout comme *la philosophie* (sa sœur), n'est pas une discipline figée. Pour lui, l'ethnologie était douée d'une universalité transversale. Traversant les disciplines, les pratiques et les cultures, elle les réanime et les remet en route en vue de les donner en partage les unes aux autres et à tous. C'est en 1974, dans *Gens du soi, gens de l'autre*, que ce souci d'établir la pensée en ses lieux de partage se manifeste avec le plus de force. Jusqu'à la veille de sa mort, Robert Jaulin a été fidèle à sa passion : comprendre, faire comprendre et, contre les pesanteurs inertes, libérer les forces de la création. Son dernier écrit, *L'Univers des totalitarismes* (1995), en porte encore témoignage.

Il nous laisse deux manuscrits prêts pour la publication. Si bien que, disparu, il est encore vivant.

Jean-Toussaint Desanti

■ **ERNEST KAHANE**, chimiste et figure intellectuelle du Parti communiste français, est décédé, mardi 19 novembre, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Né en Roumanie, d'une famille juive, Ernest Kahane vit en France dès son enfance. Malgré une scolarité interrompue très tôt, faute de bourse, il devient docteur en pharmacie et docteur ès sciences. Chercheur au CNRS, puis à la faculté de sciences de Montpellier, il se spécialise dans la chimie analytique, la pharmacochimie et la biochimie, et se passionne pour l'histoire et la philosophie des sciences. *Militant* antifasciste, fondateur, dans les années 30, de l'éphémère mouvement *Jeune Science*, il entre dans la Résistance et adhère au PCF au début de l'année 1944. A la Libération, il lance, avec Louis Barrabé, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (Snesup), dont il reste l'un des principaux dirigeants pendant plusieurs années. Ernest Kahane fut aussi président de l'Union rationaliste, président du cercle parisien de la Ligue française de l'enseignement, président du cercle Ernest Renan. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Pasteur* (Editions sociales, 1957), le *Dictionnaire rationaliste* (Editions rationalistes, 1964) et *Lavoisier* (Editions sociales, 1974).

■ **NICOLE HASSLER-MAURIN**, ancienne championne de patinage artistique, est décédée, mardi 19 novembre, des suites d'un cancer, à l'âge de *cinquante-cinq* ans. Originaire de Chamonix, Nicole Hassler-Maurin, six fois championne de France, avait été médaillée de bronze aux championnats du monde en 1965, trois fois médaillée de bronze aux championnats d'Europe (1964, 1965, 1966) et avait obtenu la 4e place aux Jeux olympiques d'Innsbruck, en 1964.

Abdus Salam

Prix Nobel de physique et avocat du tiers-monde

LE PAKISTANAIS Abdus Salam, Prix Nobel de physique 1979, est décédé, jeudi 21 novembre à Londres, de la maladie de Parkinson. Né en 1926 à Jhang, dans la province du Pendjab, Abdus Salam avait été récompensé, en compagnie des chercheurs américains Sheldon Glashow et Steven Weisberg, pour ses travaux qui, dans les années 60, ont permis d'unifier deux forces fondamentales de la nature, l'interaction électromagnétique et l'interaction faible, réunies depuis lors sous le nom *d'interaction électro-faible*.

Après des études à l'université du Pendjab, Abdus Salam obtient, en 1946, une bourse pour poursuivre son cursus à Cambridge. Entre 1951 et 1954, il enseigne à l'université du Pendjab, à Lahore, où il dirige le département de mathématiques. Mais l'isolement de cette région, qu'il qualifiera plus tard de *« la plus sous-développée d'un pays sous-développé »*, et le manque de ressources rendent impossible toute recherche. Après plusieurs années de vains efforts, le jeune Pakistanais se voit contraint de reprendre le chemin de la Grande-Bretagne pour enseigner la physique à Cambridge puis à Londres.

Les recherches d'Abdus Salam dans le domaine de la physique des particules l'amènent à émettre plusieurs « prédictions » dans ce domaine, qui seront vérifiées par l'expérience quelques années plus tard, notamment au Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN). Lorsqu'il apprend que le prix Nobel lui est décerné, ce musulman pratiquant se rend à la mosquée pour prier avant de célébrer l'événement au jus de fruit.

Parallèlement à son travail de chercheur, Abdus Salam se *fait l'in*fatigable avocat des besoins du tiers-monde en matière scientifique et technique. A force de pugnacité, il parvient, en 1964, à réunir les fonds nécessaires pour créer le Centre international de physique de Trieste (ICTP), qu'il dirigera pendant trente ans. Ce centre de recherche est destiné à faciliter la formation de scientifiques du tiers-monde ; plus de deux mille d'entre eux y sont reçus chaque année.

Outre ses fonctions à la tête de l'ICTP, Abdus Salam a été, de 1964 à 1975, membre du comité consultatif des Nations unies sur la science et *la technologie. Tout au* long de sa carrière, l'unique Prix Nobel du Pakistan a reçu vingt prix internationaux et a été *fait docteur honoris causa* dans trente-six universités.

Pierre Barthélémy

NOMINATION

GRAND STADE

Noël de Saint-Pulgent a été élu *président de la Société anonyme* nationale d'économie mixte (Sanem) du Stade de France, en remplacement *de Jacques Perrilliat*, atteint par la limite d'âge. Délégué interministériel à l'organisation de la Coupe du monde de football 1998, M. de Saint-Pulgent prendra ses fonctions le 1er décembre. La Sanem aménage le quartier du Cornillon-Nord, à Saint-Denis, et apporte son assistance technique à l'Etat pour le contrôle de la concession du stade.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du vendredi 22 novembre est publié :

● **France Télécom** : un décret autorisant France Télécom Logiciels et systèmes à céder sa participation dans la société Telis à la société Sema Group (*Le Monde* du 31 octobre).

AU CARNET DU « MONDE »

Adoption

Claude et Marie-Thérèse CHAIGNE

ont la joie de faire part de l'arrivée de leur douzième petit-enfant.

Axel,

né le 21 octobre 1995,

au foyer de

Bernadette et Richard CRESCENZO.

Neuilly-sur-Seine,
le 19 novembre 1996.

Décès

– Montmorency.

Mme Suzanne Dartigues,
son épouse,
Mme *Noëlle Dartigues*,
sa fille,
Fabrice et Marie Pierre Lenglart-Forster,
Eve Lenglart,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Richard DARTIGUES,
conseiller maître honoraire
de la Cour des comptes,

survenu le 21 novembre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 26 novembre, à 14 h 15, en la collégiale *Saint-Martin* de Montmorency (Val-d'Oise), où l'on se réunira, et sera suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles à Paris-17e.

– Le premier président,
Le procureur général,
L'association des magistrats et anciens magistrats de la Cour des comptes,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu mardi 19 novembre 1996, de

M. Michel DAUDÉ,
conseiller référendaire
à la Cour des comptes,
chevalier de l'ordre national
du Mérite.

Cour des comptes,
13, rue Cambon,
75100 Paris 01 SP.

– Les membres de l'Unité de recherches associée au CNRS 1557-CRESPO (Cultures régionales et sociétés du Proche-Orient, IVe-Ier millénaire av.-J.-C.),
ont le profond regret de faire part du décès de

Mme Lisbeth FRANCK,

leur collègue et amie, survenu jeudi 21 novembre 1996.

– *Mme Paul Guillot,*
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul GUILLOT,
ingénieur A. M.,

à l'âge de *quatre-vingt-cinq ans.*

Les obsèques religieuses ont été célébrées mardi 19 novembre 1996, en l'église Saint-Joseph de Biarritz.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Simone Cino del Duca, présidente fondatrice de la Fondation Simone-Cino-del-Duca,
Les membres du conseil d'administration,
Et ceux du jury du prix mondial Cino-del-Duca,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Etienne WOLFF,
membre de l'Académie française,
membre de l'Académie des sciences,
membre de l'Académie de médecine,

survenu le 18 novembre 1996, en son domicile à Paris.

(*Le Monde* du 23 novembre.)

Anniversaires de décès

Annie CECCHI,
maître de conférences en littérature
comparée à l'université Paris-III,

nous a quittés le 25 novembre 1995.

Sa présence rayonnante manque à sa famille et à toutes les personnes qui l'ont connue et aimée.

– Il y a cinq ans disparaissait le peintre

Lucien LAUTREC,
19 juillet 1909-26 novembre 1991,

Ses amis,
Ses élèves,
Ses proches,
se souviennent. Pour sa mémoire et celle de l'Académie populaire d'arts plastiques à laquelle il tenait tant, ils *aimeraient* poser une plaque, 10, rue Tournefort, à Paris. Si vous voulez vous y associer, téléphonez au 01-45-84-55-24 ou au 01-45-89-56-90.

– Vittorio Pedrazzoli,
pour le huitième anniversaire de la disparition de

François PLUCHART

remercie le professeur Christoforov ainsi que l'équipe de médecins et le personnel de l'hôpital Cochin, le docteur Bloch, le docteur Allegri, les artistes, critiques d'art, écrivains, enseignants des écoles d'art de Nice et de Nancy, où il a été professeur, ainsi que ses nombreux amis, qui ont manifesté à nouveau leur amitié et leur souvenir.

Service religieux

– *La famille et les proches de*

Anne-Marie GOGUEL,

très touchés par les marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de son décès, expriment à tous leurs remerciements.

Un service religieux sera célébré en sa mémoire, le samedi 7 décembre 1996, à *14 h 30, au temple de Port-Royal*, 18, boulevard Arago, Paris-13e.

Prix

Le jury du
Prix Jean-Maitron
constitué par le CRHMSS-Paris-I, à l'initiative de la FEN, décernera le prix 1996 à un mémoire de maîtrise.

La remise publique aura lieu le **mercredi 27 novembre, à 17 heures**

CRHMSS-Université Paris-I,
9, rue Malher (métro Saint-Paul).

Communications diverses

JOURNÉES D'ÉTUDES

L'association rémoise Centre d'accueil et de soins pour les toxicomanes organise, les 7 et 8 décembre, au Centre des congrès de Reims, *ses* XVes journées pour une clinique du toxicomane, qui auront pour thème : Comment soigner des toxicomanes.

Renseignements : Centre d'accueil et de soins pour les toxicomanes, 27, rue *Grandval, 51100 Reims ; tél. :* 03-26-02-19-43.

– L'ANCEF – Association nationale des centres de ski de fond – informe ses adhérents de la tenue de son **assemblée *générale le 6 décembre 1996***, à partir de 9 heures, à la Bessannaise, Bessans (73).

La Famille adoptive française
vous fait part de sa grande vente annuelle les 29, 30 novembre et 1er décembre 1996, dans les locaux des Orphelins apprentis d'Auteuil,

40, rue La Fontaine
75016 Paris.

Vous trouverez tous vos cadeaux de Noël sur nos nombreux stands.
● Buffet familial et salon de thé.
● Spectacles pour enfants.
● Parking assuré.

Heures d'ouverture : vendredi 29 novembre, de 15 heures à 19 heures.
Samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre, de 10 heures à 19 heures.
FAF : 01-48-25-61-86

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Eric FASSIN et Michel FEHER : **« Différends sexuels et histoires amoureuses ».**

26 novembre, 3 et 10 décembre, 18 h 30-20 h 30, ENS, salle S.-Beckett, 45, rue d'Ulm, Paris.

François BAUDRY, René GUITART, René LEW, Didier VAUDENE : **« Psychanalyse et réforme de l'entendement II (Qu'un discours tienne...) ».**

26 novembre, 21 heures-23 heures, salle RC 3, université Paris-VII, place Jussieu, Paris.

Eric ALLIEZ : **« Sur la philosophie française contemporaine ».**

3 et 17 *décembre, 18 h 30-20 h 30*, salle RC 3, université Paris-VII, place Jussieu, Paris.

Gérard BUCHER : **« Le langage, la finitude, l'autre ».**

28 novembre, 5 décembre, 18 heures-20 heures, salle RC 3, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Bernard STEVENS : **« L'Ecole de Kyoto et le dépassement du moderne ».**

2, 3, 4, 5 et 6 décembre, 18 heures-20 heures, université catholique de Louvain, Institut de philosophie, 14, place Cardinal-Mercier, Louvain-la-Neuve, Belgique.

● **Hommage à l'œuvre : Emmanuel Levinas : Visage et Sinaï**

sous la responsabilité de Danielle Cohen-Levinas.

Interventions de J. Derrida, M.-L. Mallet, S. Critchley, M. Abensour, P. Ricoeur, P. Bouretz, J.-L. Marion, J. Rolland, J. Colléony, G. Agamben, A. David, *S. Rabinovitch, C. Chalier, S. Moses*, S. Trigano.

7 décembre, 9 heures-19 heures, amphi *Richelieu*, la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, Paris.

Et 8 décembre, 9 heures-19 heures, *salle Louis-Liard*, La Sorbonne, 17, rue de La Sorbonne, Paris. A l'issue de cette séance, un concert aura lieu de 20 h 30 à 22 heures avec le Quatuor Ludwig.

● **Colloque : L'individuation dans les sciences *sociales aujourd'hui***

sous la responsabilité de Pascal Michon

avec H. Wissman, N. Zaccai-Reyners, J.-L. Genard, P. Boucheron, A. Touraine, H. Meschonnic.

6 et 7 décembre, 9 heures-17 heures, salle de l'Horticulture, 84, rue de Grenelle, Paris-7e.

● **Journée d'étude : Les écrivains des philosophes**
sous la responsabilité de Natacha Michel.

Intervention d'Alain Badiou, le 4 décembre, 18 heures-20 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Samedi autour d'un livre**
autour du livre « Image, icône, économie. Les sources byzantines de l'imaginaire contemporain », d'Anne-Marie Mondzain avec *M. Sinapi, T. De Duve, J. Cacho*, H. Cueco et A.-M. Mondzain.

30 novembre, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

POLLUTION Le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, a inauguré, lundi 25 novembre, sur les rives de l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône), un établissement public à caractère industriel et commercial, baptisé Epaberre et destiné à sauver de la pollution cette étendue d'eau salée de 155 kilomètres carrés. ● L'ÉTANG DE BERRE a subi depuis plus de quarante ans le versement de déchets des industries pétrolières proches, d'eaux usées des villes alentours et d'eau douce en provenance de la centrale hydro-électrique de Saint-Chamas. La flore et la faune marines ont connu des dommages en partie irréparables. ● CERTAINS ÉLUS de la région espèrent que l'action d'Epaberre permettra à terme la relance des activités de loisirs et de pêche – interdite de la fin des années 50 à 1994 – mais d'autres ne cachent pas leur scepticisme.

L'étang de Berre à la recherche de ses poissons perdus

Dernière étape de la tentative de sauvetage de cette vaste étendue d'eau salée : Corinne Lepage, le ministre de l'environnement, installe un dispositif qui devrait aider à éliminer les nuisances et permettre un nouveau développement de la pêche

MARSEILLE
de notre correspondant

L'histoire commence ainsi : « *Fin quaternaire : régression des mers consécutive à la période de glaciation de Würm* », ce qui fait remonter l'affaire assez loin. Quant à l'actualité, Corinne Lepage s'en charge : le ministre de l'environnement a installé, lundi 25 novembre, sur les rives de l'étang de Berre, un EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial) appelé Epaberre et destiné à sauver définitivement cette étendue d'eau encore salée, environnée par de nombreuses villes et usines des Bouches-du-Rhône (Martigues, Marignagne, Istres).

Depuis le quaternaire, beaucoup d'eau est passée dans l'étang, et pas mal d'autres choses. Ses rives se peuplèrent et s'industrialisèrent. Longtemps les raffineurs y déversèrent leurs déchets sans vergogne. Ils commencèrent de tuer l'étang, achetant, pour 500 millions de 1957 (c'est-à-dire anciens), le silence des pêcheurs chassés par les hydrocarbures. La pêche est interdite. A partir de 1971, on obligea cependant ces pétroliers à rendre leur site propre : leurs apports nocifs ont diminué depuis de 90 %. Dans le même mouvement, des stations d'épuration furent installées pour traiter les rejets des communes riveraines et du bassin versant.

Mais cette grande étendue d'eau salée connaît depuis 1966 une forme paradoxale de pollution : la centrale hydroélectrique de Saint-Chamas, en turbinant les eaux de la Durance, déverse dans l'étang des rejets et des limons qui adoucissent l'eau et détruisent la faune et la flore marines. En octobre 1991, à l'initiative de la commune de Berre et sous l'impulsion de dizaines d'associations de défense, un référendum est organisé dans les huit villes du pourtour demandant l'arrêt des rejets de la centrale : 43,08 % des 106 684 électeurs y participent et 94,18 % répondent favorablement à la question.

CHIFFRER DES SOLUTIONS

L'Etat était alors forcé de s'en mêler et Michel Barnier, ministre de l'environnement, annonce en 1993 un plan de réhabilitation de l'étang : il prévoyait la réduction de 15 % des apports annuels d'eau douce, une diminution de 50 % de la quantité de limons et la mise en place d'un suivi scientifique. Un peu plus tard, le député UDF Olivier Darrason obtient l'abrogation de la loi de 1957 interdisant la pêche.

« *On n'est pas tous nés à Gonfaron où les ânes volent* », dit volontiers Serge Andréani, maire de Berre et anciennement socialiste, ex-tapiste et désormais « berrois ». Il s'emporte contre les technocrates d'EDF dont il exècre l'assurance et récuse les calculs de coût du détournement des eaux. Il connaît dossiers et chiffres par coeur et se réjouit de son accord avec le jeune député Darrason, basé à Istres. Les deux comptent beaucoup sur le futur établissement public.

Le député pense en effet que son installation manifeste la volonté de l'Etat d'offrir « *un cadre juridique, technique et volontaire* » à une réhabilitation complète de l'étang de Berre, tandis que le maire affirme que ce sera « *aux collectivités locales et aux associations* » qui seront représentées d'être assez déterminées pour obtenir satisfaction. Il compte sur l'EPIC pour désigner des experts indépendants capables de chiffrer les différentes solutions de dérivation : la construction d'un canal souterrain vers le Rhône et la Camargue ou l'installation de canalisations sous-marines vers la mer en utilisant par exemple le tunnel du Rove, actuellement effondré. Les arguments de ces défenseurs de la nature sont multiples. Serge Andréani est lyrique quand il prend la défense de ces arpents de terre et de mer mêlées, souvent masqués aux visiteurs par les gigantesques réservoirs des raffineries. Mais, conscient d'autres enjeux, il affirme que le retour de la pêche permettrait de créer trois à quatre mille emplois si on inclut « *l'aquaculture, la conchyliculture et le développement de zones de loisirs* ».

SCEPTICISME

Paul Lombard, le maire communiste de Martigues, est, lui aussi, un homme entier qui n'aime pas la « politicaille-politicaille ». Il avait refusé pour cette raison d'organiser un référendum chez lui et considère qu'il est vain de croire qu'un jour la centrale de Saint-Chamas s'arrêtera. Il n'a pourtant pas été le dernier à batailler pour l'assainissement de l'étang, depuis vingt-sept ans qu'il est maire, et il montre volontiers le projet de loi « *tendant à aménager et à réhabiliter* » l'étang qu'il avait élaboré en octobre 1991 lorsqu'il était encore député.

Mais ce petit-fils de pêcheur est plus sceptique sur les emplois que générerait la resalinisation du plan d'eau : « *5 000 ou 6 000 emplois de plus, c'est des conneries. Et puis la pêche n'a jamais nourri son homme* », confie-t-il, en livrant ses souvenirs d'une époque révolue, mais surtout très pauvre, où 600 pêcheurs travaillaient ici, contre quelques dizaines aujourd'hui. Il a surtout tendance à croire que le plan Barnier est « *comme l'enfer : pavé de bonnes intentions* » et que l'installation d'un nouvel établissement public relève de la poudre aux yeux.

En quoi il rejoint le scepticisme du conseiller municipal Vert de Saint-Chamas, Claude Magnan, « *sans illusion sur la venue de Corinne Lepage* », mais malgré tout favorable à l'EPIC. Celui-ci craint que le gouvernement ne cherche surtout à endormir l'opinion.

EDF, qui devrait être associée à l'établissement public, organisait justement il y a quelques jours une visite guidée de ses centrales. Elle soulignait en passant que ses usines de Salon et de Saint-Chamas étaient indispensables à l'approvisionnement en électricité de la région et que le coût des solutions proposées pour la dérivation des rejets oscillait entre 4,1 et 5,3 millions de francs. La venue de Mme Lepage va en tout cas relancer le débat sur le devenir d'un étang longtemps tenu pour mort mais qui abrite encore quelques recoins miraculés.

Michel Samson

Le projet d'épandage de boues de la CGE à Toulouse suspendu

UN « *GESTE D'APAISEMENT* ». C'est ainsi que la Compagnie générale des eaux (CGE) présente sa décision de suspendre le programme expérimental Collembole, dans un courrier adressé mercredi 20 novembre aux maires de communes rurales et aux associations de riverains concernés. L'épandage de boues de la station d'épuration de Toulouse sur un terrain fraîchement planté d'eucalyptus, censé permettre une croissance plus rapide des arbres, avait surtout fait pousser l'inquiétude des populations, qui s'interrogent sur la nocivité de métaux lourds contenus dans les boues (*Le Monde* du 2 novembre). La CGE a annoncé qu'elle attendra la parution de nouvelles normes réglementaires sur lesquelles le ministère de l'environnement serait en train de travailler. Le courrier, signé par le directeur régional de la compagnie, souligne enfin « *la nécessité évidente d'apporter des solutions pertinentes au problème considérable que pose le devenir des boues produites dans les usines d'épuration* ». Les experts s'attendent à un doublement de leur volume en dix ans. – *(Corresp.)*

Avis favorable pour l'expropriation à la Séchilienne

LES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS ont rendu un avis favorable au projet d'expropriation des biens soumis au risque majeur d'éboulement des Ruines de Séchilienne, dans l'Isère (*Le Monde* du 22 novembre). Précisant qu'« *il ne semble pas envisageable de perdre du temps et de négliger un risque qui s'avère inéluctable* », ils émettent cependant des réserves qui font que la déclaration d'utilité publique (DUP) ne pourra désormais intervenir que par décret du Conseil d'Etat. La principale est liée à l'engagement « *dans le délai le plus bref* » des travaux du tunnel hydraulique et routier, seul ouvrage susceptible de protéger la vallée contre le risque d'inondation induit par l'éboulement. Les commissaires assortissent également leurs conclusions d'une série de recommandations au sujet des indemnisations qui, disent-ils, « *doivent être justes et équitables* ». – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

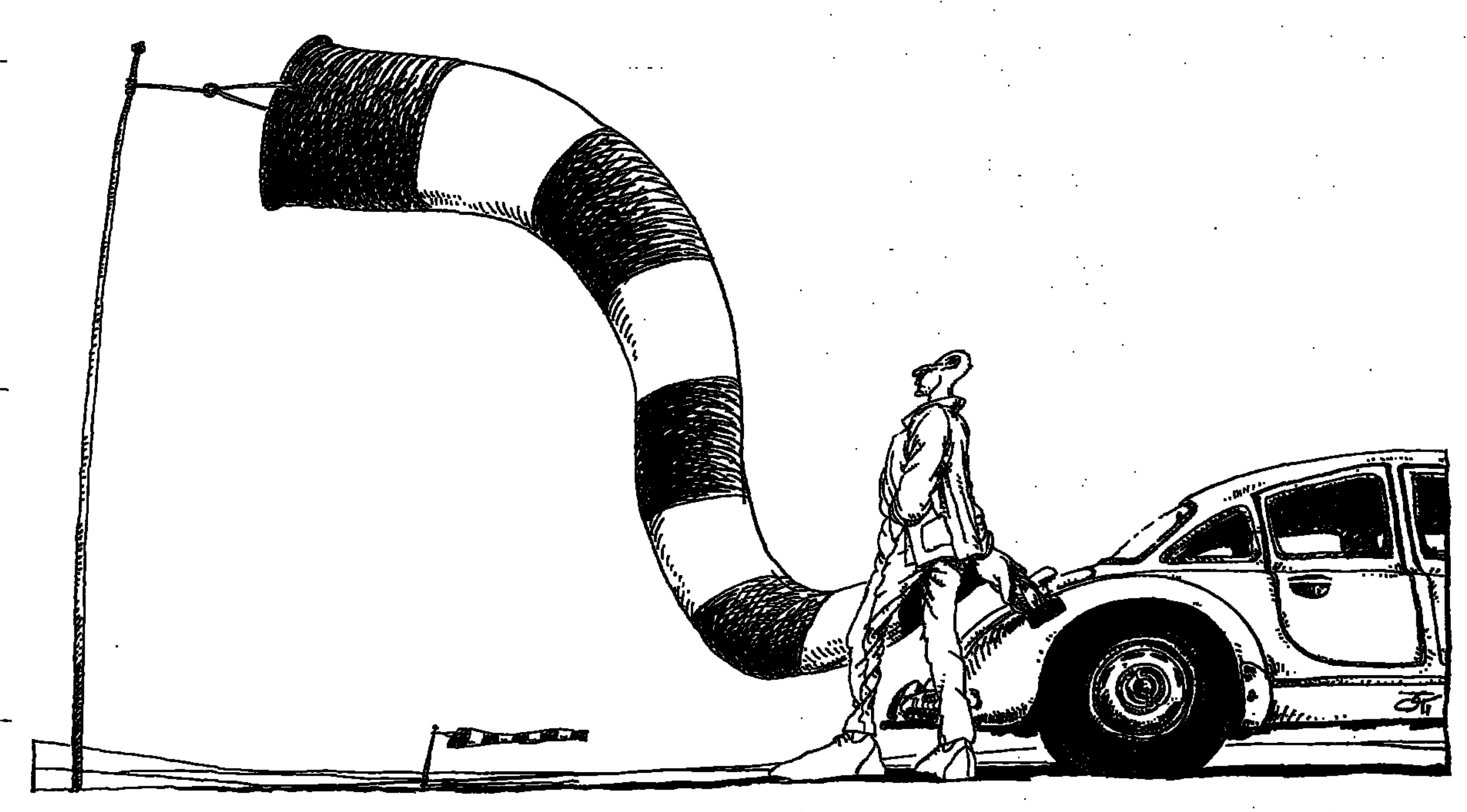
■ **BORDEAUX : les présidents des dix communautés urbaines,** réunis à Bordeaux, vendredi 22 novembre, en présence d'Alain Juppé, ont réclamé un « *véritable droit à l'expérimentation* » leur permettant de maîtriser les évolutions institutionnelles et fiscales selon leurs besoins spécifiques. Ces élus estiment ques les communautés urbaines, dont les plus anciennes ont été créées il y a trente ans, constituent « *un ensemble performant qu'il convient de maintenir et de renforcer* ». – *(Corresp. rég.)*

■ **PARIS : le préfet de police de Paris vient de prendre un arrêté d'in**terdiction de circuler destiné à protéger le « *caractère esthétique, historique et écologique* » des berges de la Seine au centre de la capitale. La circulation et le stationnement des véhicules sont interdits sur les berges du pont de Sully à la future passerelle Solférino sur la rive droite, du pont d'Austerlitz au pont Royal sur la rive gauche.

■ **PACA : la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA),** l'Etat et l'Union européenne ont lancé, jeudi 21 novembre, Europaïs, une campagne destinée à susciter des projets de développement rural dans le haut pays provençal et qui seront réalisés avec des fonds européens. La campagne est ouverte à tous les projets (réhabilitation du patrimoins bâti, hébergement touristique, valorisation de filières de produits agricoles, initiatives artisanales) et concernera 344 000 habitants dans les départements des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence et dans la partie nord du Var, du Vaucluse et des Alpes-Maritimes.

HORIZONS

ENQUÊTE



Le moteur miracle de Guy Nègre

Depuis près de trente ans, l'artisan motoriste de Brignoles, dans le Var, est un « inventeur » controversé. Sa dernière trouvaille : un moteur à air comprimé, qui, à 90 km/h, consommerait deux litres de gazole aux 100 kilomètres et fonctionnerait même, à bas régime, sans carburant

TRÈS peu polluant, le moteur se contenterait de 2 litres d'essence, de gazole ou de GPL aux 100 kilomètres pour emmener une petite voiture genre AX Citroën à 90 km/h. Ce rêve d'ingénieur, Guy Nègre, un motoriste français indépendant, affirme l'avoir mis au point, devançant ainsi les grands constructeurs, qui s'efforcent en vain, depuis plusieurs années, de descendre au-dessous des 4 litres aux 100. Mieux encore : en ville, à bas régime, ce moteur miracle fonctionne à... l'air comprimé, sans carburant, et donc sans polluer.

Une galéjade ? L'histoire pourrait s'apparenter à la énième édition de la découverte du mouvement perpétuel. Et pourtant, Guy Nègre a su faire partager son enthousiasme à suffisamment d'investisseurs pour rassembler une équipe de neuf personnes et monter un atelier remarquablement équipé à Brignoles (Var). Après quatre ans d'efforts, deux prototypes ont été testés au banc, un troisième est en cours de fabrication et sera essayé sur une voiture. L'inventeur français, qui a eu récemment les honneurs du très sérieux hebdomadaire britannique *The Economist*, affirme aborder désormais la dernière ligne droite, qui, espère-t-il, lui permettra de convaincre les sceptiques.

La tâche sera indéniablement difficile. Pourtant, dans les milieux de l'automobile, Guy Nègre ne passe pas pour un illuminé. *« C'est un garçon inventif et très astucieux »*, assure Jean-Jacques His, responsable du développement au département moteurs de Renault-Sport. *« Un inventeur compétent, même s'il n'a pas toujours les pieds sur terre »*, confirme André Douaud, directeur du département moteurs-énergie de l'Institut français du pétrole (IFP). Tous deux, il est vrai, l'ont connu dans le cadre de réalisations plus conventionnelles.

Agé aujourd'hui de cinquante-cinq ans, cet *« ingénieur motoriste formé sur le tas »* – comme il se définit lui-même – est *« tombé dans les moteurs »* il y a une bonne trentaine d'années. *« J'avais ouvert un garage, mais je n'ai jamais été vraiment mécano. Seule la recherche m'intéressait »*, précise-t-il. Dès 1967, il s'attaque à la mise au point d'un « boisseau rotatif » destiné à remplacer, sur les cylindres, les soupapes d'admission et d'échappement. Un dispositif qui permet, en théorie, de faire tourner les moteurs beaucoup plus vite, et auquel les constructeurs *« pensaient depuis 1910, sans réussir à résoudre vraiment les énormes problèmes d'étanchéité qu'il pose »*, précise un ingénieur. Guy Nègre semble y être parvenu, puisque, après avoir testé son système sur des voitures, il entre à la société Sacma, qui l'applique sur l'un des moteurs qu'elle fabrique pour les avions de tourisme.

Quand Sacma ferme ses portes en 1981, notre inventeur retourne à ses premières amours : l'automobile. Il travaille avec l'IFP au développement de son boisseau rotatif et, parallèlement, se lance dans la mise au point d'un moteur pour les courses de formule 1. *« Les essais réalisés avec le boisseau rotatif de Guy Nègre donnaient de bons résultats, et nous avons d'ailleurs déposé plusieurs brevets en commun*, se souvient André Douaud. *Mais son lancement sur le marché aurait exigé un développement technologique extrêmement coûteux, que nous ne pouvions pas mener. »* Les constructeurs, eux non plus, ne s'y intéresseront pas suffisamment pour investir.

Guy Nègre rencontre le même genre d'écueil avec le moteur 12 cylindres en W et à boisseau rotatif qu'il destine à la F1. Son prototype tournait, mais il comportait un nombre d'innovations beaucoup trop important et, donc, une mise au point très longue et ardue, avant de devenir assez fiable pour la compétition, explique Jean-Jacques His. Seul le propriétaire de l'écurie Onyx, le Belge Jean-Pierre Van Rossem, se déclare prêt, en 1990, à prendre le risque. Mais, en juin 1990, ce mécène inespéré est inculpé de faux en écriture et abus de confiance avant d'avoir pu honorer le premier chèque. Milliardaire excentrique, il affirmait avoir mis au point une martingale, baptisée « Moneytron », supposée permettre de fabuleux gains en Bourse. Ce dernier revers sera fatal à la PME de Guy Nègre, mise en redressement judiciaire en 1993 et liquidée un an plus tard.

Le nouveau projet de l'inventeur brignolais est, affirme-t-il, la suite logique de cette amère leçon. D'autres auraient sans doute jeté le gant, profité de leur réputation pour se faire engager chez un constructeur. Pas lui. Techniquement, il est sûr de son fait. Monté sur un moteur 2 litres de 605 Peugeot, son boisseau rotatif lui donnait *« des performances comparables à un 3 litres de cylindrée, avec une souplesse et un couple exceptionnels »*. *« Mais*, reconnaît-il, *il polluait beaucoup. »* En fait, diagnostique-t-il, l'erreur n'était que stratégique : *« Je n'étais pas en phase avec le marché. »* Soumis aux exigences de protection de l'environnement, les constructeurs ne s'intéressent plus vraiment aux performances ? Soit : son nouveau moteur sera économique et peu polluant.

ET il repart, gonflé à bloc. Emmène dans l'aventure son épouse, qui lui sert de secrétaire, son fils, ingénieur motoriste qui venait de participer à l'éphémère tentative de résurrection de l'usine Bugatti en Italie, et un ouvrier modeleur, compagnon de toutes les galères, qui confectionne les moules de fonderie de ses carters et autres culasses depuis plus de douze ans. S'y ajoutent cinq autres personnes, ingénieur, électronicien, techniciens et ouvriers spécialisés engagés localement et formés par ses soins.

Son secret, estime-t-il, consiste à poser correctement le problème. Ensuite, *« on trouve toujours les solutions. C'est une question de temps et d'imagination »*, lance-t-il. Pour concocter la voiture de l'avenir, les grands constructeurs, prudents, tentent d'améliorer les moteurs existants ou d'adapter des technologies éprouvées comme le moteur électrique ou la turbine à gaz.

Fort de ses convictions, Guy Nègre préfère reprendre tout le problème à la base. Sa nouvelle idée semble simple et logique. Dans un moteur à explosion classique, les cylindres servent tous (alternativement) à l'aspiration et à la compression du mélange air-essence, à sa combustion, puis à la détente des gaz brûlés. Résultat, explique-t-il, ils ne sont parfaitement adaptés à aucune de ces trois fonctions. Il a donc imaginé de réserver un volume distinct pour chacune. Dans son moteur, l'aspiration-compression se fait dans un cylindre de 230 cm³, la combustion dans une chambre sphérique de 20 cm³ tapissée de céramique et la détente dans un gros cylindre de 600 cm³. Le boisseau rotatif, maintenu dans un premier temps, a été abandonné au profit de soupapes. *« Nous ne sommes pas butés »*, plaisante Guy Nègre.

Même s'il passe avec succès l'épreuve du premier prototype roulant, il lui restera à convaincre les constructeurs d'investir. « Mon moteur, plaide l'ingénieur, est simple et bon marché. »

Devançant les critiques des motoristes sceptiques, il reconnaît que le passage des gaz d'une chambre à l'autre entraîne des pertes de puissance. Mais, selon lui, les avantages compensent très largement cet inconvénient. *« La combustion dans la chambre sphérique est quatre fois plus longue que dans un moteur classique et donc plus complète, avec des émissions de polluants moindres. Par ailleurs, la détente des gaz brûlés se fait dans un grand volume. Résultat : quand on ouvre les soupapes d'échappement, les gaz sont à 100 degrés et 1,5 bar* [atmosphère], *contre 500 degrés et 4 ou 5 bars dans un moteur classique. Là aussi le rendement est forcément meilleur »*, assure-t-il.

L'idée de l'air comprimé est venue dans un deuxième temps. Remarquant qu'en ville les moteurs tournent généralement à bas régime, avec, par conséquent, un rendement minimal pour une pollution maximale, l'équipe de fadas brignolais se souvient que, pour démarrer les moteurs de F1 et certains moteurs d'avion anciens, on injecte de l'air comprimé dans leurs cylindres. Pourquoi ne pas essayer ? *« Nous défrichions un domaine nouveau, les idées fusaient »*, s'enthousiasme Guy Nègre. Ces iconoclastes de la mécanique auto s'aperçoivent vite que l'architecture de leur moteur se prête particulièrement bien à ce mode de fonctionnement étonnant.

Les lois de la thermodynamique sont telles que l'air ambiant aspiré normalement est porté à une température de 400 degrés par la simple action du piston prévu pour compresser le mélange gazeux, explique l'inventeur brignolais. À cette température, l'injection d'une bouffée d'air froid à 40 atmosphères directement dans la chambre sphérique provoque une brusque dilatation des gaz qu'elle contient. On obtient ainsi une poussée, certes moins puissante que celle produite par la combustion de l'essence, mais quand même suffisante, assure-t-il, pour faire rouler une voiture.

L'idée fait beaucoup rire André Douaud. *« Cela peut sembler astucieux si l'on oublie le travail nécessaire pour comprimer l'air de la bouteille*, dit-il. *On sait que le stockage d'énergie sous forme d'air comprimé est encore moins efficace que sous forme d'électricité dans des batteries. Quant au fonctionnement du moteur en mode thermique, le rendement doit être catastrophique. Ce projet ne me semble pas étayé par des calculs de thermodynamique, même élémentaires. »* Ce jugement sévère ne démonte nullement Guy Nègre. *« C'est vrai*, reconnaît-il, *à l'air, le rendement est inférieur à celui des voitures électriques, qui n'est déjà pas fameux. Mais moi je n'ai pas à traîner 350 kilos de batteries, ma petite bouteille d'air comprimé est nettement plus légère. C'est là que je me rattrape. Et puis c'est un vrai moteur bi-énergie. Le passage de l'une à l'autre se fera automatiquement, piloté électroniquement : air à bas régime au-dessous de 60 km/h, essence au-delà. Sur route, en mode thermique, le moteur entraînera un petit compresseur haute pression qui regonflera la bouteille. En ville, l'énergie cinétique sera récupérée lors du ralentissement et du freinage pour actionner ce même compresseur. »*

Des calculs effectués à partir de simulations au banc auraient montré qu'en fonctionnement thermique (sans air comprimé) le moteur monté sur une AX consommerait *« moins de 2 litres aux 100 à 90 km/h et 3 litres à 130 »*, pour une puissance développée de 50 ch. Sans essence, une bouteille de 15 litres gonflée à 200 atmosphères pourrait fournir une heure d'autonomie à bas régime, sous faible charge. Mais Guy Nègre refuse de *« polémiquer sur les chiffres »*. Il préfère *« montrer les choses »*. La première version bi-énergie de son moteur sera montée *« dans quelques mois »* sur une AX, que les sceptiques auront alors tout loisir d'essayer et de chronométrer, assure-t-il.

Imaginant déjà une suite à cette voiture qu'il n'a pas encore vraiment construite, il a lancé l'étude d'un *« autobus urbain zéro pollution »*. Il s'agirait d'*« un kit de remotorisation »* comportant un moteur à air comprimé mono-énergie et un compresseur haute pression pour la recharge d'un réservoir de 1,5 m³ gonflé à 250 bars. Ce compresseur serait branché sur l'électricité la nuit et comporterait, en outre, un dispositif de récupération de l'énergie cinétique de freinage. L'ensemble devrait fournir au véhicule *« une journée d'autonomie »*. L'Air liquide – logiquement – lui a accordé son *« soutien technique »*. A la RATP, les ingénieurs à qui il a soumis son projet lui ont répondu poliment qu'ils jugeraient sur pièces.

GUY Nègre est serein. Il se sent soutenu par ses actionnaires : *« Plus d'une centaine de particuliers européens mais aussi américains, attirés par le bouche-à-oreille »* et rassemblés au sein d'un holding, MDI (Motor Development International), basé au Luxembourg et propriétaire des brevets. Il aurait même préféré *« travailler dans le secret le plus total, comme les grands constructeurs »*, mais, affirme-t-il, c'était impossible : il lui fallait affirmer l'antériorité de son idée, *« marquer un peu le territoire »*. A la suite de l'article publié par *The Economist*, un groupe industriel allemand aurait manifesté son intérêt et il aurait reçu *« des offres d'achat de licence »*.

Pourtant, même s'il passe avec succès l'épreuve du premier prototype roulant, il lui restera à convaincre les constructeurs d'investir. Ces derniers ne risquent-ils pas de réagir comme ils le firent jadis face à son boisseau rotatif ? Ne préféreront-ils pas s'en tenir au moteur électrique allié à une turbine qu'ils étudient actuellement ? *« Leur projet est cher et compliqué. Une vraie usine à gaz*, rétorque Guy Nègre. *Mon moteur, en revanche, est simple et bon marché. Il présente, de surcroît, l'avantage de ne modifier ni l'infrastructure ni le mode d'emploi des véhicules. Pas besoin de bornes électriques en ville. Il suffira, éventuellement, d'ajouter des stations de gonflage dans les stations-service qui continueront de vendre de l'essence... »*

Patrice Olivier, l'ingénieur qui, à l'Air liquide, s'occupe de Guy Nègre, semble un peu plus nuancé. *« L'application du moteur à air aux flottes captives de gros véhicules urbains*, estime-t-il, *devrait être, au moins dans un premier temps, plus facile à mettre en œuvre que le moteur bi-énergie pour les particuliers. »*

Jean-Paul Dufour

Dessin : Jy

Georges Gusdorf, philosophe

« Il ne peut y avoir d'université sans utopie »

Auteur d'une œuvre monumentale, ce disciple de Léon Brunschvicg se rattache à la tradition oubliée du « spiritualisme universitaire »



DESSIN SELÇUK

« Etes-vous une victime du structuralisme ?

– J'ai survécu à cette époque. Je me demande d'ailleurs ce qui restera du structuralisme. J'avais écrit, à la fin des années 50, une *Introduction aux sciences humaines* qui venait trop tôt et dont aucun éditeur n'avait voulu. Ensuite, les sciences humaines se sont développées comme un raz-de-marée, et je n'ai jamais eu le moindre contact avec ces messieurs structuralistes.

– Dans votre livre *Lignes de vie*, vous êtes très sévère avec eux. Pourquoi ?

– Ce sont des possédés. Ils se sont énormément trompés. Moi, je n'ai jamais été reconnu, pour une raison que je ne m'explique pas. Peut-être parce que je suis resté à Strasbourg toute ma carrière, au lieu d'aller à Paris. Quand j'ai passé mon doctorat, Georges Canguilhem était en poste ici et il m'a dit : *« Voulez-vous ma place ? Je m'ennuie à Strasbourg. C'est une ville où les cafés n'ont pas de terrasse et où d'ailleurs il n'y a pas de café. Et puis vous, au moins, on ne vous fera pas épeler votre nom. »* C'est ainsi que je suis venu à Strasbourg. C'était alors une grande université, de tradition allemande. Je suis donc resté là, ne visant ni la Sorbonne ni le Collège de France.

– Michel Foucault et Louis Althusser ont été vos élèves...

– J'ai été caïman [répétiteur, NDLR] rue d'Ulm, de 1945 à 1948, en rentrant d'Allemagne. Althusser était un étudiant très doux. On savait qu'il était sujet à des crises de dépression. Il avait été « prince tala » (chef du groupe catholique) lorsqu'il était en khâgne. Il m'a succédé comme caïman. Il est resté trente ans. Peut-être ne pouvait-il pas vivre ailleurs ? Il s'était installé à l'Ecole normale comme dans un monastère...

– Vous avez fait vos études de philosophie dans les années 30. Quel était le climat à la Sorbonne à l'époque ?

– Il y avait une espèce de gauche radicale socialiste qui régnait alors sur la philosophie. A la Sorbonne, il y avait André Lalande, Emile Bréhier et Léon Brunschvicg, qui a été mon maître. Ils représentaient une utopie optimiste qui s'est écroulée complètement avec la guerre.

– Quelle a été votre expérience de la guerre ?

– Elle a été la période la plus importante de mon existence, en raison de mes années de captivité en Allemagne. C'est bien le seul moment de ma vie où j'ai été militant. Le milieu militaire, celui des officiers de carrière, était favorable à Vichy. On a su qu'avec de Gaulle on continuait à se battre. J'ai pris parti nettement. Dans les camps de prisonniers, il y avait la propagande allemande et celle de Vichy, qui se rejoignaient. On s'est donné beaucoup de mal, et le camp où j'étais a été gagné par de Gaulle. Cela a été une expérience d'unanimité. Un officier que j'ai revu après la guerre m'a dit : *« C'est grâce à vous qu'on a pu rentrer la tête haute. »* Lorsqu'il y a eu Stalingrad, à l'appel du matin, les Allemands ont été accueillis aux cris de *« Stalingrad ! Stalingrad ! »*. Avec quelques-uns de mes camarades, nous avons été envoyés à l'oflag spécial de Lübeck. Ce n'était pas un camp de concentration, mais le régime y était plus sévère.

– A quelle tradition philosophique vous rattachez-vous ?

– Je suis un homme seul, comme le sont souvent les protestants. J'ai été marqué par Kierkegaard, qu'on a découvert en France lorsque j'étais étudiant, et par le théologien suisse Karl Barth. C'est une attitude qu'on résume parfois comme celle de l'homme *« devant Dieu »*. Cependant, c'est une tradition religieuse, plus que philosophique. S'il fallait en choisir une, ce serait celle du *« spiritualisme universitaire »*, qu'on a totalement oubliée de nos jours. J'ai vu à la télévision des enfants qui confectionnaient des affiches contre la violence à l'école. Ils découvrent le respect, qui est une valeur kantienne, oubliée elle aussi...

» Quand la IIIe République, avec Jules Ferry, a créé l'école laïque, il y avait autour de lui toute une équipe de protestants et ce sont eux qui ont formulé, pour la nouvelle école, une morale d'inspiration kantienne, fondée sur *« le Beau, le Vrai, le Bien »*. Qu'est-ce qu'on a mis à la place de cela ? On nous dit qu'il y a une crise de l'enseignement. Mais que reste-t-il du Vrai ? Il n'y a plus d'unité du Vrai. Le Beau ? On préfère l'abstraction. Quant au Bien... Si vous prononcez le mot *« ordre moral »*, c'est presque ignoble, il y a des tas de gens qui entrent en fureur. Que veulent-ils ? un ordre immoral ? Dans les lycées et collèges, on a remplacé la morale par l'hygiène. J'ai écrit un *Traité de morale*, c'était un de mes premiers livres, quand je rentrais d'Allemagne. Les professeurs se plaignent et demandent ce qu'il faut faire. En réalité, on est revenu à l'état sauvage.

– Est-ce que vous vous définissez comme croyant ?

– Oui. Mais là encore, je ne suis pas militant. Je n'ai jamais retrouvé les expériences religieuses que j'avais eues en captivité.

– Vous êtes un auteur philosophique à la fois clair et abondant. Vous avez publié chez Payot, de 1966 à 1988, *Les Sciences humaines et la pensée occidentale*, en quatorze volumes. Est-ce que cette prolixité, et le refus de tout hermétisme, ne vous ont pas nui ?

– J'avais écrit l'*Introduction aux sciences humaines* et j'avais eu beaucoup de mal à la faire publier lorsque je suis entré un peu par hasard chez Payot où je suis tombé sur Jean-Luc Pidoux-Payot, le petit-neveu du fondateur de cette maison d'édition, qui m'a demandé combien de volumes m'étaient nécessaires pour développer ce qui était en germe dans l'*Introduction*. Il n'aurait jamais dû me demander cela...

– Qu'est-ce que le *« spiritualisme universitaire »* ?

– Léon Brunschvicg était, quand je l'ai connu, un vieil homme d'une gentillesse extrême. Sa femme avait été ministre du Front populaire. Il se présentait comme un positiviste spiritualiste. Pour lui, la pensée humaine progressait grâce aux sciences. Il avait fait un peu de mathématiques modernes. Il pensait que les exercices mathématiques menaient à Dieu. J'ai fait sous sa direction un diplôme sur la pensée religieuse de Kant. Kant était son modèle. Seulement voilà, dans mon mémoire, j'arrivais à la conclusion que la religion ne tenait pas dans les limites de la simple raison, comme le voulait Kant.

– Quelle influence Brunschvicg a-t-il exercé sur vous ?

– Brunschvicg avait écrit *Les Etapes de la philosophie mathématique* et *L'Expérience humaine et la causalité physique*. J'ai pensé qu'il fallait faire pour les sciences humaines ce que Brunschvicg avait fait pour les mathématiques et la physique, en présentant le renouvellement du domaine de la pensée d'époque en époque, la Renaissance, les Lumières, le romantisme. J'ai voulu montrer ce qu'était le ciel des idées à chacune de ces périodes, conçue dans sa totalité. C'est ainsi que j'ai été amené à faire un travail monstrueux. Qui va lire ces quatorze volumes ?

– Qu'avez- vous fait en 1968 ?

– Je n'ai pas supporté tout ce désordre. Je suis parti au Québec, à l'université pontificale. Celle-ci vivait mentalement au XIIIe siècle, dominée par la hiérarchie ecclésiastique. Moi qui fuyais une révolution, j'ai brandi là-bas l'étendard de la révolte...

– Vous avez passé votre thèse avec Gaston Bachelard sur la découverte de soi, l'autobiographie. Pourquoi ce sujet ?

– C'est le résultat des leçons que j'avais faites pour mes camarades de captivité. Cela avait été une expérience étonnante. C'était une façon d'occuper le temps, de ne pas se laisser aller. L'autobiographie est d'ailleurs davantage un genre protestant que catholique, en raison de l'examen de conscience individuel que pratiquent les protestants. On oublie volontiers que Jean-Jacques Rousseau, l'auteur des *Confessions*, est né citoyen de Genève et protestant.

– Avez-vous le sentiment de ne pas avoir été lu ?

– Je n'étais pas à la mode. Je n'étais pas communiste. Le Parti communiste a joué un peu le même rôle que les jésuites au XVIIIe siècle, qui ont formé des gens qui se sont ensuite retournés contre eux. Et puis, il y a la méchanceté du milieu universitaire, dont on n'a pas idée.

– Quel bilan faites-vous de votre métier d'enseignant ?

– Mon vrai métier, c'était d'écrire. Je ne pouvais pas enseigner ce que j'écrivais. J'étais professeur de philosophie générale et logique, et pas d'histoire des sciences humaines. En 1964, j'avais écrit un livre, *L'Université en question*, dans lequel je disais que les Français n'avaient pas le sens universitaire, contrairement aux Anglais ou aux Allemands, que la situation était catastrophique et que tout allait exploser. Le livre n'a eu aucun succès. Quatre ans plus tard, c'était mai 68...

» Il n'y a pas en France d'équivalent de Cambridge, un lieu hors du monde, un peu utopique, rempli de bâtiments admirables, où les anciens étudiants retournent volontiers, même dans leur âge mûr. Dans notre pays, on confond enseignement supérieur et université. L'architecture universitaire contemporaine est strictement utilitaire. Je crois pourtant qu'il ne peut y avoir d'université sans utopie. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres

Un « dinosaure »

« J'AI DÉPASSÉ la durée légale, et je joue les prolongations », affirme Georges Gusdorf avec un drôle de sourire. Né en 1912 à Bordeaux, dans une famille protestante et bourgeoise originaire de l'est de la France, le philosophe se décrit volontiers comme un *« dinosaure »*. Ceux qui ont été, immédiatement après la seconde guerre mondiale, ses élèves à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, à Paris, comme Louis Althusser et Michel Foucault, sont morts, de même que Roland Barthes ou Jacques Lacan. C'est peu dire qu'il n'a pas beaucoup aimé leurs livres...



GEORGES GUSDORF

D'une façon générale, Georges Gusdorf n'apprécie guère ses contemporains. Il a ainsi préféré s'arrêter à la période romantique après avoir pourtant rédigé les quatorze volumes regroupés sous le titre général *Les Sciences humaines et la pensée occidentale*, parus chez Payot. L'œuvre est monumentale, depuis *La Découverte de soi*, publiée en 1948 et née de son expérience en captivité, en passant par *Mémoire et personne* (1951), *Mythe et métaphysique* (1953), *Pourquoi des professeurs ?* (1963) et *Les Révolutions de France et d'Amérique* (1988).

La boucle est bouclée, en quelque sorte, avec les deux volumes, *Les Ecritures du moi* et *Auto-Bio-Graphie*, publiés en 1991 chez Odile Jacob sous le titre commun de *Lignes de vie*.

« Rien de plus aisé que de constituer un sottisier général regroupant les déclarations péremptoires des docteurs les plus renommés de notre époque, acharnés à éliminer tout ce qui peut rester d'humain dans le domaine humain », écrit-il dans cet ouvrage. A quatre-vingt-quatre ans, Georges Gusdorf, avec une fausse naïveté, s'étonnerait presque d'être encore là. Mais il a toujours la dent aussi acérée.

D. D.

Jonathan Eyal, expert des questions de sécurité en Europe

« Le président de Biélorussie attise les pires instincts de son peuple »

Pour ce chercheur britannique, Moscou pourrait tenter de renverser l'homme fort de Minsk, si ce dernier refusait un compromis avec le Parlement

DIRECTEUR D'ÉTUDES au Royal United Services Institute for Defense Studies de Londres, Jonathan Eyal est un expert des questions de sécurité en Europe. Il répond aux questions du *Monde* sur la situation politique en Biélorussie, dont la population était appelée, dimanche 24 novembre, à se prononcer par référendum sur un renforcement des pouvoirs du chef de l'Etat, Alexandre Loukachenko.

« Depuis des mois, une sérieuse épreuve de force oppose le président de Biélorussie, Alexandre Loukachenko, qui se comporte en véritable dictateur, au Parlement de Minsk. Pourquoi la Biélorussie a-t-elle raté sa transition vers la démocratie et l'économie de marché, au point d'incarner une sorte d'anti-modèle parmi l'ancienne Europe communiste ?

– Les dirigeants communistes sont revenus au pouvoir dans presque tous les pays de l'ancien bloc soviétique. Ils l'ont fait en promettant qu'il serait possible de trouver une solution-miracle susceptible à la fois de préserver la cohésion et la protection sociales et de mettre en œuvre les lois du marché. Evidemment, l'idée qu'un pays pourrait toucher les bénéfices de l'économie de marché sans subir la moindre souffrance s'est révélée fausse. La plupart des anciens communistes ont dû admettre que leur politique du passé n'avait conduit nulle part. La seule grande exception a toujours été la Biélorussie, dont le président a fait exactement ce qu'il avait promis : il a renationalisé les banques et les anciennes compagnies d'Etat, réimposé les subventions aux entreprises déficitaires et cherché à restaurer l'économie dirigée.

– Le président Loukachenko reste apparemment un homme populaire, notamment dans les campagnes. Pourquoi ?

– Il reste populaire auprès de la population rurale en quête d'un « homme fort ». Ainsi s'est-il permis de détruire jusqu'à l'apparence même de la démocratie. Le comportement de Loukachenko rappelle à tous les Européens que le processus de transformation du communisme ne peut pas être tenu pour acquis. Le président de Biélorussie n'est pas motivé par l'idéologie. Il attise les pires instincts de son peuple – la haine, la xénophobie – et il tente d'imposer une égalité sociale fondée sur la pénurie.

> « Tôt ou tard, l'Occident devra prendre des mesures contre Alexandre Loukachenko »

– Plus de cinq ans après son indépendance, la Biélorussie éprouve-t-elle un sentiment national distinct de son héritage russe ?

– La Biélorussie souffrait de tous les maux de l'ancienne URSS sans posséder aucune de ses forces. Elle n'avait aucune identité ethnique distincte et obtint son indépendance par accident. Certains intellectuels ont cherché à y faire revivre les traditions ancestrales mais en vain. Plus important : les dirigeants démocrates n'ont pas compris que la majorité de leurs compatriotes tenaient l'appartenance à l'empire soviétique pour une protection, et non pour une occupation. Enfin, aucun vrai mouvement d'opposition n'a surgi à l'époque de l'URSS. Les forces démocratiques étaient trop désorganisées pour offrir une solution crédible. Elles ont seulement rendu la situation plus confuse et favorisé l'émergence d'un personnage populiste tel que Loukachenko.

– Si la situation biélorusse inquiète l'Occident, c'est aussi parce que son président avait menacé de retarder la restitution à la Russie de ses quatorze missiles intercontinentaux SS-20. Fallait-il prendre au sérieux ce chantage nucléaire ?

– Malgré les menaces voilées de Minsk, la présence de missiles nucléaires n'était pas une menace. Ces missiles sont sous le contrôle de Moscou. La vraie menace pour l'Europe n'est pas nucléaire. Elle tient au risque qu'une explosion de violence provoque une vague de réfugiés.

– Plusieurs pays occidentaux ont dénoncé le caractère illégal du référendum de dimanche et s'inquiètent du règne de l'arbitraire. Peuvent-ils et veulent-ils exercer des pressions sur le régime de Minsk en faveur du respect des droits de l'homme ?

– Depuis la chute du communisme, l'idée prévaut que le respect des droits de l'homme n'est plus une question de principes mais de mise en œuvre dans le détail de ces droits. Pourtant, la Biélorussie pose de nouveau une question de principe. Tôt ou tard, l'Occident devra prendre des mesures contre Alexandre Loukachenko pour lui rappeler que son comportement a un prix qu'il devra payer.

– La Biélorussie dépend étroitement de la Russie, notamment pour son approvisionnement en pétrole et en gaz. Le président Loukachenko souhaite pour sa part le retour de son pays dans le giron russe. La clé de la crise est-elle à Moscou ?

– L'avenir de la Biélorussie dépend en dernier ressort des réactions de Moscou. Boris Eltsine a pu dans le passé profiter de l'arrivée au pouvoir à Minsk de Loukachenko. Mais aujourd'hui, une union entre les deux pays ne comporterait que des désavantages pour Moscou. La Russie n'a pas les moyens de subventionner une économie biélorusse en ruine. Les conseillers d'Eltsine ne peuvent oublier que Loukachenko a soutenu les communistes durant la campagne présidentielle en Russie. Ils estiment ne rien lui devoir. Si Loukachenko refuse un compromis, le Kremlin cherchera à le renverser, peut-être avec l'aide de l'armée biélorusse, sur laquelle la Russie continue d'exercer une influence considérable. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier

Encore le savant et le politique

par Gérard Mauger, Willy Pelletier et Emmanuel Terray

EN novembre-décembre 1995, les mouvements sociaux avaient remis à l'ordre du jour la question de l'engagement politique des intellectuels (et des chercheurs en sciences sociales en particulier). Ces engagements s'étaient alors manifestés sous la forme traditionnelle de la pétition. En l'occurrence, elle était peu engageante... à moins qu'elle ne se prolonge par d'autres relations à expérimenter.

Car beaucoup craignent de reproduire des figures antérieures et *aujourd'hui disqualifiées de l'engagement* (*« le compagnon de route »*, etc.) ou, pis encore, la figure contemporaine de l'expert ou du « sage ». Comment échapper à la prophétie inspirée, à l'indignation morale, au discours de la chaire, comme au discours technocratique « de gauche » à la page (*« la communication plus la morale »*) ?

Mais il est sans doute plus facile de désigner les écueils que de les éviter : l'appel pour les Etats généraux du mouvement social était aussi un appel à l'invention de nouvelles formes d'engagement des intellectuels. Plus concrètement, il s'agissait d'établir des relations prolongées entre les chercheurs, les militants syndicaux et associatifs et, au-delà, l'ensemble de ceux qui se sont mobilisés pour le droit à l'emploi et au logement, pour les sans-papiers, etc.

Où en sommes-nous ? Nous n'avons pas aujourd'hui une nouvelle formule d'engagement à proposer : du moins avons-nous entrepris de répéter en situation les *difficultés* à *surmonter*.

Sans doute est-ce trivial, mais il nous semble important de rappeler que tenter d'établir des relations suivies entre chercheurs et non-spécialistes suppose que les chercheurs aient quelque chose à dire (des résultats d'enquête ou une démarche qui permettrait d'en obtenir). Et que leurs propos aient un intérêt pour ceux qui ont d'autres enjeux et d'autres urgences que ceux de « la science » : la mise en *place d'ateliers communs* a au moins le mérite de confronter les intellectuels, hommes de la contemplation studieuse du monde, aux exigences de l'agora, de la transformation politique du monde.

Une entreprise comme les Etats généraux doit mettre en contact des univers sociaux ordinairement séparés sinon étanches : les analyses des chercheurs – orales et plus encore écrites – s'adressent au public restreint de leurs pairs et en portent l'empreinte. Comment faire pour que chercheurs et non-spécialistes se rencontrent, se parlent et se lisent ? Comment abolir les frontières invisibles mais terriblement efficaces entre les dépositaires de la culture légitime et les autres ?

S'ils se parlent, comment faire pour qu'ils s'entendent, se comprennent ? Comment bâtir une relation qui n'épouse pas les formes instituées de « la leçon » (fussent-elles celles des « universités populaires ») ou celles – à la mode – de l'« audit » ?

Comment éviter les dialogues de sourds,les incompréhensions et *mécompréhensions ? De toute évidence*, il y faut du temps : le temps qu'il faut pour dépasser les effets d'intimidation, pour expliciter non seulement les questions et la démarche souvent implicites, mais aussi les enjeux sociaux qui sous-tendent les analyses des uns et des autres.

Et, s'ils se parlent et se comprennent, quels peuvent être pour les militants les effets de la connaissance des résultats politi*quement pertinents des sciences* sociales, mais peut-être plus encore les effets de l'intériorisation de leur *point de vue sur le monde social ?* Si rien n'est simple en la matière, on peut penser que la défense des plus justes causes n'a rien à perdre à la défense en connaissance de cause. Que la compréhension des mécanismes de la domination peut aussi aider à mieux la combattre. Que la capacité d'objectivation scientifique n'induit pas nécessairement la démobilisation. Que la connaissance des contraintes n'est pas obligatoirement reconnaissance de l'inéluctable, qu'elle peut être sans doute une des conditions de leur dépassement. Que la connaissance des possibles peut contribuer à faire advenir des lendemains qui semblent aujourd'hui improbables, qu'elle peut aider en certains cas à forcer l'impossible.

Pour les intellectuels, la prise de position politique a longtemps été en France l'épreuve décisive de la consécration ; il n'est pas sûr qu'elle le soit encore. S'il est vrai que les mouvements sociaux ont quelque chose à gagner dans la confrontation avec les chercheurs en sciences sociales, alors peut-être faut-il regretter que les « profits de l'engagement » ne soient plus ce qu'ils étaient.

Pour les intellectuels, la prise de position politique a longtemps été, en France, l'épreuve décisive de la consécration ; il n'est pas sûr qu'elle le soit encore

Gérard Mauger *est sociologue.*
Willy Pelletier *est politiste.*
Emmanuel Terray *est anthropologue.*

Cause commune

par Michel Deschamps, Jean-Baptiste Eyraud et Jacques Kergoat

POUR maintenir leur domination, les bénéficiaires du « désordre établi » ont toujours veillé à entraver la conjonction entre tous ceux qui ne peuvent espérer vivre que de leur travail. Ils ont veillé à les diviser entre *« privilégiés »* d'un côté, *« exclus »* de l'autre, à les convaincre qu'il n'y avait qu'un seul choix : soit ils s'entre-déchiraient, soit ils se résignaient.

Malgré la résistance des salariés, l'offensive libérale a effectivement peu à peu réduit la part qui revenait traditionnellement aux salaires dans le revenu national. Mais si les salariés ont perdu un pouvoir d'achat considérable, cette ponction n'a pas profité à la masse croissante des chômeurs, des précaires et des allocataires de minimas sociaux, pas plus qu'elle n'a contribué à freiner la progression des inégalités.

A ces tentatives d'opposer salariés et « exclus », le mouvement social de l'automne 1995 a formulé sa réponse : les uns et les autres ont choisi de faire « cause commune ». Les chômeurs et les sans-logis étaient au rendez-vous, dans les manifestations et parfois dans les piquets de grève, les syndicats étaient au rendez-vous lorsque les « sans » ont occupé Beaubourg.

Ce rapprochement a été rendu possible par une meilleure prise en charge syndicale des problèmes de l'exclusion et par la volonté des associations de lutte des chômeurs et des sans-logis de combattre l'isolement. Mais il est aussi le produit de l'évolution de la situation du travail et du monde salarial ces dernières années. C'est tout le mérite des chercheurs qui ont travaillé sur l'exclusion et la question sociale, d'avoir mis en lumière le fait qu'il n'y a pas d'un côté des « exclus », chassés en quelque sorte de la société, et de l'autre des « inclus », dûment protégés et intégrés, mais toute une gamme de situations et d'insensibles passerelles.

La précarité concerne maintenant tous les niveaux de la société. Des travailleurs qualifiés deviennent du jour au lendemain chômeurs de longue durée. Les enseignants connaissent bien le problème des populations mal scolarisées, mais ils connaissent aussi maintenant le problème des bac + 6 qui ne trouvent pas de travail, si ce n'est pousser des chariots dans un supermarché, à temps partiel et avec un CDD.

Et un employé victime des multiples licenciements que le patronat s'autorise, combien de temps pourra-t-il encore payer ses traites, avant de se retrouver à la rue sans logement ? Combien de femmes ne trouvent de travail qu'à temps partiel et abondamment flexible ? A tous ceux qui ont osé utiliser le mot d'*« inemployables »*, il n'est pas difficile de faire remarquer que les plus qualifiés se retrouvent aujourd'hui à leur tour inemployés : il suffit de regarder monter la courbe du chômage des cadres.

C'est là une situation qui, quoi qu'on en dise, n'épargne plus le secteur public : déjà plus de cinquante mille précaires à La Poste ; plus de soixante-dix mille contrats emploi-solidarité dans l'éducation nationale, qui s'ajoutent à des dizaines de milliers de précaires dont près de quinze mille ont été jetés au chômage cette rentrée.

A travers toutes les formes de précarité, la pauvreté se répand comme une nappe dans tous les recoins de la société française : rares sont les familles qui n'ont pas en leur sein un ou plusieurs « cas sociaux » : sans travail, sans logement, sans papiers, mal soignés, mal scolarisés... Les enseignants, par exemple, sont directement affrontés à ces questions, travailleurs du front, en première ligne face au désarroi des jeunes, à leur désespoir parfois, à la violence de plus en plus souvent. Ils refusent de se résigner et veulent au contraire redonner sa pleine raison d'être au service public. Pour cela, ils lancent le débat et la réflexion avec tous pour qu'ensemble nous construisions les réponses à ces problèmes.

La question sociale pèse d'un poids de plus en plus grand dans la société française. C'est pour cela que soixante associations, de celles que l'on considère généralement comme « caritatives » et modérées jusqu'à celles que l'on désigne comme « radicales » et revendicatrices, ont pu trouver les mots pour dire leur déception face au projet de loi sur la « cohésion sociale ». Depuis les premières actions des sans-logis, les organisations de lutte des exclus ont pris peu à peu leur place dans le paysage social, avec la marche des chômeurs en 1994, l'occupation de la rue du Dragon et la manifestation pour les droits en 1995, le mouvement des sans-papiers cette année.

Les organisations syndicales sont attentives à ces évolutions. Certaines en sont déjà partie prenante. Beaucoup cependant reste à faire pour construire la dynamique unitaire et durable, aujourd'hui indispensable pour agir ensemble et proposer d'autres perspectives, d'autres solutions. *Le* mouvement syndical doit lancer le débat, créer les conditions de l'élaboration des réponses dans la concertation et le pluralisme.

Le mouvement social de 1995 avait posé de grandes questions, restées sans réponse. C'est la raison pour laquelle nous avions appelé avec beaucoup d'autres à des « Etats généraux du mouvement social ». Depuis lors, dans plusieurs dizaines de départements, des collectifs se sont réunis, ont débattu et élaboré, rassemblant en leur sein le pôle syndical, celui des *« exclus-précaires »*, des intellectuels et des associatifs, des hommes et des femmes qui, tout simplement, avaient fait savoir par la grève ou par la manifestation que le mouvement de 1995 les concernait aussi.

Tant il est vrai que reste entière *l'interrogation par laquelle débutait* notre appel d'il y a un an : *« Dans quelle société voulons-nous vivre, dans quelle société voulons-nous que vivent nos enfants ? »*

A travers toutes les formes de précarité, la pauvreté se répand comme une nappe dans tous les recoins de la société française

Michel Deschamps *est secrétaire général de la FSU.*
Jean-Baptiste Eyraud *est président de Droit au logement (DAL).*
Jacques Kergoat *est historien, président de Ressy (Recherches, sociétés, syndicalisme).*

Crazy poors

par Henri-Michel Gautier

DES affairistes anglais se sont aperçus – le commerce est sans pitié – que les pauvres étaient légion de ce côté de la Manche. Qu'ils représentaient donc un véritable marché, soit un ensemble considérable de besoins à assouvir et une masse tout aussi considérable d'argent, la modestie des revenus de chaque agent économique étant contrebalancée par leur nombre. (La logique de notre Loto national est-elle si différente ?)

D'où l'ouverture, dans la riante cité de Bobigny, d'un magasin *Crazy George's*, qui propose aux RMistes, chômeurs et autres exclus d'acheter par exemple une machine à laver de 3 000 francs en ne versant que 42 francs par semaine. Las, commerce oblige, ledit versement s'étalera sur trois ans, doublant ainsi le prix comptant de l'appareil.

Ce fut un tollé. Tous ceux qui sont, sinon coupables, du moins en partie responsables de l'état économique du pays, ont joint leurs voix pour fustiger cette *« exploitation de la misère »*, depuis M. Jospin, ancien ministre, qui dénonce ces *« magasins pour les pauvres dans lesquels ils vont payer deux fois plus que ne paient les riches »*, jusqu'à M. Raoult, ministre, qui tonne et s'étonne : *« Ces magasins s'apparentent au commerce d'usure. »* M. Arthuis, enfin, notre grand argentier, réveillé au mitan d'un triste dimanche pluvieux, dépêcha illico ses limiers les plus aguerris pour s'assurer de l'infraction.

On en tirera comme leçon que nos « élites » politiques aiment passionnément les pauvres. Les pauvres apprécieront. Mais peut-être, plutôt que tous ces témoignages d'estime, désirent-ils une télé pour regarder Arthur et Anne Sinclair comme les riches et les simili-riches, et puis une machine à laver (c'est assez utile), un frigo pour l'été et une chaîne stéréo, à cause des voisins. Et peut-être, peut-être, les veulent-ils tout de suite.

Dans ce cas inouï, qu'est-ce que MM. Jospin et Raoult ont à leur proposer ? D'emprunter, à des taux « corrects » ? Auprès de lui ? Auprès de quel établissement public ou privé ? Le Crédit lyonnais même, dont la réputation de largesse n'est plus à faire, peut se montrer affreusement sourcilleux, implacablement revêche quand il s'agit d'engager trois sous sur le compte d'un chômeur. Chômeur qui ne recevra donc jamais ces 3 000 francs de départ, tandis qu'il peut faire le choix déplaisant d'immobiliser 42 francs durant 150 semaines *pour obtenir immédiatement* l'usage du bien qu'il désire.

Et si ces *« crazy »* d'Anglais avaient proposé des taux décents ? Ils auraient fermé boutique. Car un pauvre, on ose à peine le dire, est souvent insolvable. D'où cette autre leçon, bien amère, et que semblent dé*couvrir nos édiles* : être pauvre coûte cher, affreusement cher. Surtout lorsque l'on souhaite s'évader un peu des grandes réserves de la charité d'Etat et ne pas attendre six mois, un an, cinq ans, l'embellie, la croissance ou les lendemains enchantés.

La réaction de nos hommes politiques n'est pas pour surprendre : supprimons cette innovation malsaine, nous supprimerons l'offense. Reste la pauvreté, bien sûr. La vie est compliquée. Mais c'est une pauvreté digne, protégée, une pauvreté que l'on défend. Comme jadis, quand on traquait l'ouvrier prodigue. Et jamais, semble-t-il, ne se sont-ils demandé si ce drôle de *George* ne s'était pas installé en des lieux qu'ils ont déserté depuis longtemps. Mettons cela sur le compte de leur incorrigible, et si sympathique, optimisme. Le canapé en velours pour tous, le micro-ondes tout de suite et à prix coûtant, n'est-ce pas la traduction consumériste d'un certain idéal social-démocrate, tel qu'il a fait ses preuves, ici, ailleurs, naguère et maintenant ? Et tel qu'il les fera encore. Bientôt. On ne demande aux pauvres qu'un peu de patience.

La réaction de nos hommes politiques n'est pas pour surprendre : supprimons cette innovation malsaine, nous supprimerons l'offense

Henri-Michel Gautier *est écrivain.*

Les enfants, icônes et martyrs de l'effroi collectif

par Christophe Gallaz

LA violence faite de façon croissante par les adultes aux enfants, et dont l'affaire Dutroux ne fut qu'un signe parmi d'autres cet automne, s'inscrit sous le signe d'un paradoxe assez parfait pour être durablement irréductible : jamais l'industrie de la communication ne fut si florissante, et jamais le langage lui-même ne fut si vide et si désert, la notion d'altérité si trompeuse et si globalement commercialisée sur les marchés de la politique et des médias, les comportements de solidarité si spéculatifs et si massivement rentabilisés sur le mode publicitaire, les gestes de fraternité si distants de l'échange affectif véridique, de ses pouvoirs consolateurs et de ses tressaillements.

Cette situation détermine le sort des enfants, qui font aujourd'hui l'objet d'un écrasement général et subtil, méthodiquement efficace et méthodiquement camouflé. En apparence, ils sont cajolés et comblés. Ils croulent sous des avalanches de jouets perfectionnés, s'égaillent en bataillons forcenés dans les réseaux du jeu planétaire informatique, cinglent au cap des antipodes aussitôt qu'ils le veulent, disposent de programmes radiophoniques et télévisés façonnés tout exprès pour leur usage, prospèrent sous l'égide de services pédagogiques et sanitaires peuplés d'experts surdiplômés, se transmettent leur expérience quotidienne à l'abri codé de verlans innombrables, et se fortifient dans des eldorados ruisselants de vitamines, de sport, de films énergétiques et de littérature en format de poche.

En réalité, les enfants sont détestés par le pouvoir, en général, et par les adultes qui l'incarnent, en particulier, méprisés et volés à soi, en manifestation d'une haine qui se déploie dans tous les domaines et par degrés. Cette haine s'enracine dans le vocabulaire, au gré duquel tous les parents du monde disent *« avoir des enfants »* et non pas *« en faire être »*, ou *« mon enfant me fait un rhume »* et non pas *« se fait un rhume »* (Antonin Artaud dans *Les Tarahumaras, supplément au voyage* : *« Mais la mère a voulu me prendre et vous voyez le résultat dans ma vie »*).

Elle se poursuit sur le plan symbolique des institutions publiques, dans le secteur parlementaire, par exemple. Des membres de l'Assemblée fédérale helvétique sont allés récemment jusqu'à refuser la ratification de la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant sous le prétexte qu'elle serait intolérablement transnationale et violerait, ô lapsus de circonstance !, l'intégrité de la Constitution.

> En apparence, ils sont cajolés et comblés. En réalité, ils sont détestés par le pouvoir, en général, et par les adultes qui l'incarnent, en particulier. Cette haine révèle le manque de croyance des adultes en toute progression d'eux-mêmes

Cette haine s'exalte enfin dans des actes et dans des faits malignement divers, dans ces forfaits insensés de pédophiles tarés, dans ces collections de prostitués juvéniles qu'on violente sur cassettes avant de faire circuler celles-ci de frontières poreuses en dessous de manteaux suspects, dans ces taux records d'enfants battus et brisés que les enquêteurs ne retrouvent même plus à l'hôpital ou sur le marbre des morgues, dans ce tourisme suiffeux qui drague les trottoirs de Marrakech ou de Manille, et dans cette jouissance inavouable de transformer tout jeune corps en extase de viande et de pleurs. Ou bien, lorsqu'on habite aux Etats-Unis, dans ce réflexe petit-bourgeois de transformer deux bambins de six ou sept années en instruments de moralisation collective aussitôt qu'ils s'embrassent sur les bancs de l'école enfantine.

Si les enfants sont colonisés à ce point par les adultes, c'est que ceux-ci sont eux-mêmes immergés dans une terreur prodigieuse et ne savent comment la conjurer. C'est qu'ils peuvent faire des enfants leur moyen de dérivation suprême. C'est qu'ils peuvent en user comme d'un incomparable exutoire à leur désarroi. C'est qu'après avoir dévasté les terres et les mers du globe par incapacité de s'explorer eux-mêmes, ou chassé l'étranger au-delà de leur horizon par incapacité de s'apercevoir dans le miroir qu'il leur tendait, ou démultiplié leur mise en image photographique et cinématographique par incapacité de se regarder en réalité, ou mis leur parole en circuit perpétuel par incapacité d'habiter le silence, ou placé leurs mégalopoles dans le stand-by permanent des éclairages électriques par incapacité de voir le jour et la nuit se succéder en les faisant vieillir, ils peuvent terrasser les enfants par incapacité de savoir ce qu'ils sont eux-mêmes, ce qu'ils pensent, ce qu'ils aiment et ce qu'ils deviennent.

Tout cela peut être précisément décrit. Le crime a lieu dans maints domaines, en d'innombrables processus, à des échelles qui vont du plus ordinaire au pire. Puisque les adultes ignorent quelles compétences intellectuelles sont opportunes dans le champ actuel des connaissances et de l'information, ils condamnent les enfants aux couloirs bétonnés de l'éducation normalisée. Puisqu'ils ne croient plus à la moindre idéologie ni même à la moindre transcendance qui serait supérieure à l'aura télévisuelle d'un Jacques Pradel ou d'un Bernard Pivot, ils les abandonnent, sans les munir de la moindre posologie, dans le doute et la défiance de soi. Puisqu'ils ne savent comment gérer la situation de schizophrénie où les précipite leur double condition de consommateurs universels et de chômeurs virtuels, ils les couvrent de gadgets volatils et les lâchent simultanément dans les jachères de la solitude intime – si ce n'est (mais ceci n'exclut pas cela) dans les jungles de l'espace banlieusard. Et puisqu'ils ne perçoivent pas quelle fatalité les étreindra puis finira par les éteindre eux-mêmes, ils les nient comme incarnations de l'avenir.

Considérée sous cet angle, la haine des adultes envers les enfants révèle leur imperception du temps qui passe – et non seulement leur imperception de ce temps, mais encore son refus et sa dénégation. Elle révèle leur manque de croyance en toute progression d'eux-mêmes, non seulement dans l'ordre spirituel mais aussi dans le social. Elle révèle leur impuissance à rêver poétiquement, c'est-à-dire à bouter l'infini dans le fini pour faire exploser les nervures arbitraires de l'univers et l'organiser dans ses perspectives pures.

Quand les sociétés sont incapables à ce point de parler à leurs enfants, c'est qu'elles ne supportent pas l'hypothèse ou le caractère obligatoire de leur propre transformation. C'est qu'elles ne tolèrent que ce qu'elles sont dans l'instant, ou s'imaginent être, ou voudraient demeurer selon la vision qu'elles se font de leur histoire, ou voudraient fantasmatiquement devenir. C'est qu'elles se sont pétrifiées sous les apparences du dynamisme entrepreneurial, comme on dit, du mouvement consommateur et de l'excitation divertissante.

C'est en cela que les adultes sont aujourd'hui placés, à l'égard des enfants, sous le triple signe du kitsch, du mensonge et du détournement. Les premiers n'ont besoin des seconds que pour s'auto-injecter, grâce à leur voisinage, les sèves cardinales de la jeunesse et de l'énergie. Ils n'ont besoin d'eux que pour se supposer un destin.

A l'instar de ces jurés qui poussèrent les faux-semblants du savoir-vivre jusqu'à récompenser une comédienne de quatre ans lors du dernier Festival de Venise, ils les font monter sur la scène de l'existence quotidienne et leur imposent d'y jouer, au sens théâtral du mot, les figurations idéales de la mémoire au temps des billes et des batailles navales, de la fraîcheur existentielle, de la spontanéité joueuse, de la lumière et de l'espoir. Quel trafic, quel pillage et quelle escroquerie ! Au-delà de toutes les affaires Dutroux passées, présentes et futures, le sordide est là.

***Christophe Gallaz** est écrivain et chroniqueur.*

AU COURRIER DU « MONDE »

POUR L'AFRIQUE

Qu'attendons-nous pour faire comme les Belges, descendre dans la rue crier notre souffrance, notre honte face au drame africain ? Nous, aux bouches bien nourries, aux magasins regorgeant de tout, aux hôpitaux à la pointe du progrès, au continent pacifié, aux armées bien équipées, aux associations humanitaires prêtes à intervenir, oui, qu'attendons-nous pour montrer au monde notre dégoût, notre réprobation, notre solidarité ? Si des lycéens en colère, en Guyane, déplacent deux ministres, que ne feraient les Européens, tous pays, toutes tendances et toutes opinions confondus, se mobilisant pour hurler à la face du monde que les Africains sont nos frères, qu'ils meurent innocents, que nous devons aller à leur secours et ne pas être condamnés collectivement par le tribunal de l'Histoire pour non-assistance à personne[s] en danger !

Jacqueline Cousté, Paris.

RIGIDITÉ

La plupart des grands experts économiques nous le disent : le chômage en France vient des trop grandes rigidités du marché du travail, en particulier de l'existence d'un salaire minimum.

Malheureusement, cette rigidité n'est pas la seule. Les salariés ne s'accrochent-ils pas encore à leurs congés payés, à la fixation d'une durée légale du travail, au droit à la retraite ? N'ont-ils pas encore une femme, des enfants, des parents, des amis qui les empêchent de répondre aux sollicitations du marché du travail ? A la vérité, on voit que les contraintes de l'économie moderne exigent d'autres remises en question dont on peut regretter qu'elles ne soient pas suffisamment approfondies par la pensée économique. Les seules réformes susceptibles de supprimer l'ensemble de ces rigidités seraient le retour à un régime social qui, dans le passé, avait donné toutes les satisfactions aux propriétaires : l'esclavage.

Francis Cha, Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques).

LES PRÉCÉDENTS DE L'EURO

La perspective de l'introduction, dans quelques mois, d'une monnaie unique, l'euro, semble encore perturber de nombreux esprits. Je suis fort surpris qu'en France au moins on n'ait jamais évoqué, à cette occasion, deux précédents importants et significatifs : celui de l'imposition, en 1791, du dollar comme monnaie unique de ce qui était devenu, émergeant de treize colonies, les Etats-Unis, et celui, plus récent, de l'imposition en 1871 du mark, comme monnaie unique du nouvel empire allemand.

En créant, en 1791, la *Bank of the United States*, le gouvernement américain (A. Hamilton) a mis un terme définitif aux variations de valeurs respectives des *« billets »* émis par les banques privées des Etats fédérés, et le dollar de ces Etats est devenu presque instantanément l'instrument unique et indiscutable des transactions. Mais le privilège de vingt ans accordé à la BUS ne fut pas renouvelé et ce n'est pas sans difficultés que l'on parvint finalement, en 1913, à une gestion « acceptée » de l'émission du dollar.

En Allemagne, où la convention monétaire du 24 janvier 1857 avait déjà établi, dans la Confédération de l'Allemagne du Nord, une monnaie commune, le *« thaler nouveau »* (qui valait alors 3,70 F), plusieurs monnaies, très différentes, subsistaient encore en 1870. Le chancelier Bismark a créé une monnaie unique pour toute l'Allemagne par la loi du 24 novembre 1871. Basée sur l'étalon-or, cette monnaie a été mise en circulation de 1873 à 1875. En deux ans, les sept monnaies qui existaient encore en Allemagne se sont trouvées converties en marks. Sans supprimer la trentaine de banques d'émission existant alors, la loi bancaire du 14 mars 1875 créa la Reichsbank, chargée d'émettre et de contrôler la nouvelle monnaie d'empire. Elle a consacré et consolidé la nouvelle situation monétaire, nationale et internationale, de l'Allemagne.

Philippe Devillers, Neuilly-sur-Seine.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

L'agriculture, science du paysage

PAYS, paysage, paysan... C'est une trilogie naturelle qui s'énonce harmonieusement. Elle a même donné naissance à une formule-choc, forgée jadis par les socialistes français et reprise par beaucoup : *« Vivre et travailler au pays. »*

A tort ou à raison, le monde agricole est censé s'identifier mieux que les citadins à l'histoire et à l'héritage collectif de la nation. A lui, davantage qu'au « col blanc » et à l'ouvrier, s'associe l'image du dépositaire fidèle de la mémoire nationale et du reflet des valeurs immanentes. La pollution, le bruit, les nuisances, les désordres et les fractures sociales ont été inventés et sécrétés par les villes. Quant aux paysages et à la nature authentiques, les paysans en sont, pense-t-on, à la fois les surveillants vigilants et les méticuleux façonniers. *« Vous êtes plus que toute autre profession les gardiens de notre identité »*, leur avait dit avec solennité Jacques Chirac au printemps.

Comme producteurs et fournisseurs de denrées alimentaires, les agriculteurs français ont, depuis le début des années 60, parfaitement rempli leur contrat. Et même au-delà. La production a enregistré un développement considérable, comme les exportations, à un rythme diamétralement opposé à celui de la diminution du nombre d'exploitants. Le blé donne à l'Europe et à la France l'occasion de tenir tête à Washington, et l'on sait bien, avec Lénine, que *« le blé est la monnaie des monnaies »*, puisque l'arme alimentaire existe.

Si, en quantité, en technologies et en organisation, l'agriculture s'apparente souvent à l'industrie et les exploitations à des entreprises, pour la plupart performantes, en qualité, en revanche, il faut manier la nuance. La crise de la « vache folle » aura eu au moins ce mérite de montrer jusqu'à quels dégâts avaient pu conduire l'intensification à outrance et le productivisme. Les industries de la transformation de la viande et de la récupération des sous-produits, les méthodes d'alimentation des animaux, les circuits mystérieux du négoce ont, dans cette affaire, davantage retenu l'attention que l'élevage lui-même, le métier des paysans, et l'environnement géographique et régional dans lequel ils l'exercent.

Mais voilà que, dans les milieux professionnels et politiques comme dans les instances de Bruxelles, les préoccupations spécifiquement rurales tendent à pousser du coude les requêtes agricoles *stricto sensu*. Tel fut le message clair de la conférence européenne réunie récemment à Cork, en Irlande. Les produits et les exploitations ? Personne ne songe à les priver de la solidarité nationale. Mais le cadre paysager des campagnes et le destin comme le souci du sol ? Il faudra s'y intéresser davantage, non seulement par souci d'entretien mais dans une optique de développement. Car qui sait si, demain, nous n'aurons pas besoin d'espace disponible et attrayant davantage que de capitaux et de main-d'œuvre hypertechnicienne pour fonder un modèle de croissance et un schéma social collectif, tournant le dos à la coûteuse concentration des hommes et des activités.

En regard d'une agriculture catégorielle puissamment organisée, voire corporatiste, mais sympathique pour la plupart des citoyens, existe aussi un patrimoine collectif, fait de paysages, de sols et de culture, dont les agriculteurs ne sont plus les propriétaires privilégiés. La ruralité dépasse l'arrachage des betteraves ou la montée des bêtes aux estives. Les sociologues en parlent autant que les agronomes et elle rejaillit derrière les questions posées par la crise de banlieues. Le sort des campagnes demande à être appréhendé en tant que tel, non comme un sous-produit annexé à des quintaux, des hectolitres ou des primes versées par millions d'écus.

« CAPITAL NATURE » EN DANGER

Deux chercheurs du CNRS, Bertrand Hervieu et Jean Viard, donnent le ton dans un livre récent, *Au bonheur des campagnes et des provinces* (Ed. de l'Aube), qui fleure bon le néoruralisme. *« La France charnelle est de retour, celle des bois et des prés, des villages du bocage normand, des alpages, de la Haute-Provence et des rivages. Oui, on l'aime cette France-là, terrienne et paysanne, sauvage et naturelle, terre de plaisir et de mémoire... »*

Luc Guyau, président de la FNSEA, réplique à qui l'interpelle sur les dérives de l'agriculture contemporaine : *« Nous ne sommes tout de même pas des empoisonneurs ! »* Certes, mais lui et ses troupes ne peuvent tout de même pas oublier un demi-siècle de course aux rendements, d'irrigation à outrance asséchant les rivières, de remembrements destructeurs, de pesticides à tout-va, de pollution par les nitrates ou le sang des abattoirs. Si la terre – comme la mer d'ailleurs – s'épuise, le « capital nature » n'aura pas plus de valeur qu'un bassin houiller fermé ou qu'une usine abandonnée.

Depuis le début des années 90, la révolution culturelle demandée aux milieux agricoles commence à marquer des points. Sous l'impulsion d'André Grammont, directeur de l'espace rural et de la forêt au ministère de l'agriculture, ont été lancés des « plans de développement durable » dans une soixantaine de zones. Bruxelles a prévu des aides agro-environnementales spécifiques. Gérer l'environnement et l'espace et agir quotidiennement dans le monde rural permet d'améliorer les revenus, au même titre que traire des vaches et moissonner le maïs.

Dans le val d'Agout (Tarn), des paysans imaginent de nouveaux aménagements pour les parcours des brebis. En Haute-Loire, une association d'agriculteurs restaure des villages, entretient les résidences secondaires et élimine les friches. A Saint-Cosme-en-Vairais (Sarthe), la chambre d'agriculture organise, le 6 décembre, une journée d'information sur le thème « Comment intégrer le siège de l'exploitation dans le paysage ? ». Deux semaines plus tard, l'Association de coordination technique agricole réunit un séminaire qui s'interrogera sur les liens entre les différents traitements chimiques du sol et le comportement de la faune souterraine.

L'agriculture a fait, depuis cinquante ans, l'apprentissage de l'économie mondiale. L'épisode de la « vache folle » l'oblige à s'ouvrir sur la santé. Voilà maintenant le temps où la nature et les nouvelles sciences de la planète la rappellent à l'ordre.

François Grosrichard

RECTIFICATIF

BÉRANGER ET LA BASTILLE

Nous avons écrit par erreur, dans *Le Monde* daté 17-18 novembre, que le poète et chansonnier Béranger avait été emprisonné à la Bastille en 1828. Comme plusieurs lecteurs nous l'ont rappelé, cette prison avait été rasée en 1790. C'est à la prison de Sainte-Pélagie que Béranger avait été incarcéré.

Le Monde

ÉDITORIAL

De Dreux à Nice, les urnes de l'exclusion

MIEUX que les sondages d'opinion, auxquels les citoyens ne confient pas toujours leur sentiment réel, les scrutins révèlent le niveau des intentions inavouables d'une partie des Français : 39 % des voix pour le Front national au second tour des élections municipales partielles de Dreux ; 65 % de « oui » au référendum organisé par le maire de Nice pour faire approuver son arrêté d'expulsion des sans-abri du centre-ville pendant la saison estivale. Encore fait-il souligner que ces deux tiers de « oui » ont été obtenus sur un total de 22,71 % de votants seulement.

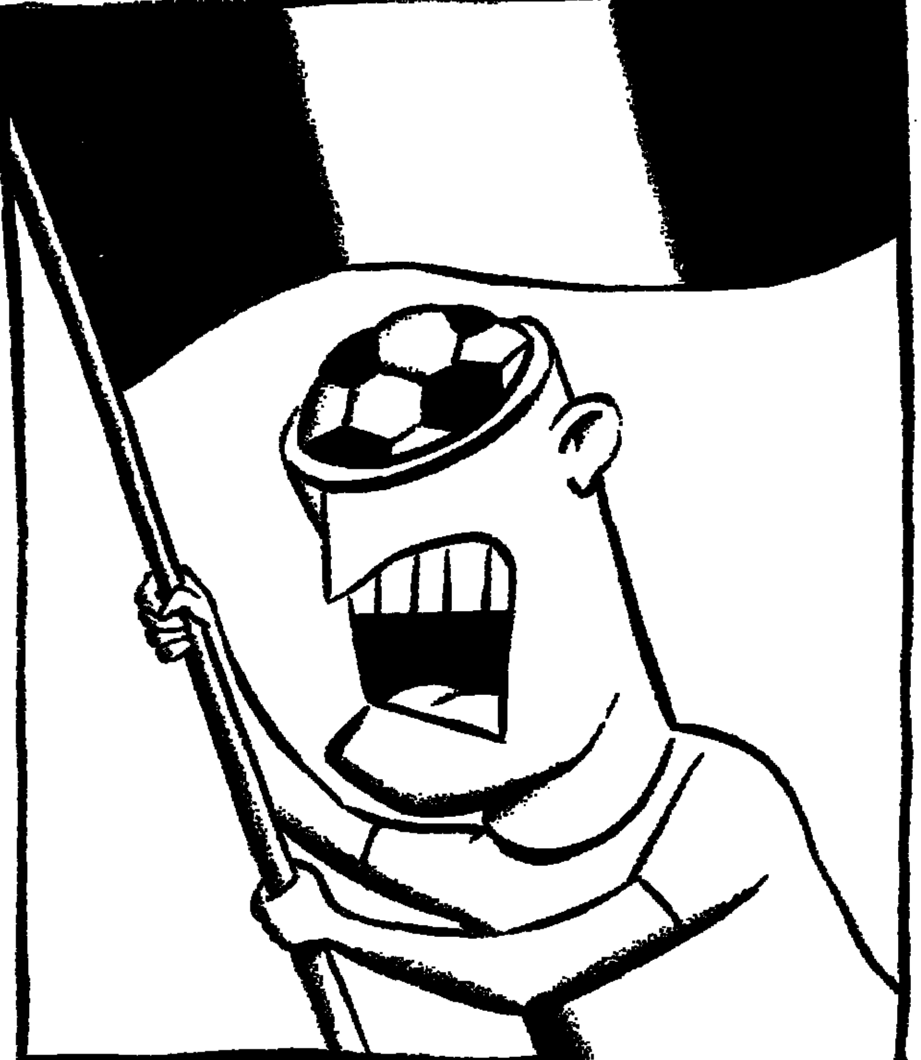
Double défaite, donc, pour l'extrême droite dans le texte – celle que Marie-France Stirbois représente à Dreux, après son mari, depuis dix ans – et pour la version expurgée qu'en donne à Nice Jacques Peyrat, ancien député Front national, lointain compagnon de « baroud » de Jean-Marie Le Pen en Indochine et, aujourd'hui, membre honoré du RPR. Double victoire pour tous ceux qui refusent les logiques d'exclusion qu'exprime le lepénisme sous ses divers visages. Reste néanmoins l'inquiétude. A Dreux, le Front national ne progresse pas, mais il ne recule pas non plus. Plus il affirme haut et fort sa vraie nature, plus il dresse contre lui le bloc des républicains, de droite et de gauche, irréductiblement hostiles à ce qu'il représente. Ce bloc persiste et surmonte, même, les états d'âme des électeurs de gauche, invités *in petto* à soutenir un maire de droite, comme les impatiences des citoyens des deux bords que pourraient irriter les maladresses de l'équipe municipale. Il y a lieu de s'en féliciter, mais sans perdre de vue que près de 40 % des Drouais continuent, malgré les propos de M. Le Pen sur les « races », malgré les révélations sur la responsabilité de la mouvance d'extrême droite dans la profanation de Carpentras, malgré les innombrables mises en garde énoncées de tous côtés contre le danger que représente Front national, à voter pour ce parti.

A Nice, la faible participation au référendum municipal, d'une part, et, d'autre part, le fait que le tiers des électeurs qui se sont déplacés l'aient fait pour dire « non » donnent à penser que les partisans du rejet de ceux qui dérangent ne sont pas près de triompher.

Faut-il oublier, pour autant, le scandale que représente l'organisation d'un tel scrutin dans un pays qui, la veille, était invité à célébrer ses valeurs républicaines en accompagnant André Malraux au Panthéon ? L'autorisation donnée par le préfet des Alpes-Maritimes à ce référendum d'exclusion sonne comme un démenti à cet *« engagement »* qu'évoquait dans son hommage Jacques Chirac en affirmant que la vie de Malraux nous apprenait *« à nous défier des réponses toutes faites »*.

Tel est bien le scandale de l'air du temps : qu'un tel référendum ait pu simplement avoir lieu, avec le soutien du principal parti majoritaire et l'aval des pouvoir publics.

Supporter *par Lionel Portier*



DANS LA PRESSE

■ LA CHAÎNE INFO
Pierre Luc Séguillon
Les routiers ont de la chance ou, plus simplement, sont doués de flair politique : le gouvernement ne peut qu'arbitrer au plus vite en leur faveur le conflit qui les oppose à leurs employeurs, sauf à prendre un risque suicidaire. Alain Juppé, en effet, ne peut courir le risque social d'une longue épreuve de force. Les salariés du bitume bénéficient aujourd'hui du soutien de toutes les organisations syndicales. Ils recueillent aussi la sympathie d'une opinion qui, en dépit des désagréments qu'entraîne cette grève, compatit à leurs difficiles conditions de travail. Le premier ministre doit donc tout faire pour éviter que le conflit spécifique des routiers ne devienne le catalyseur du mécontentement ambiant.

■ LE FIGARO
Charles Lambroschini
Avec la Chine, les Américains préfèrent désormais le dialogue à la confrontation. En clair, Bill Clinton va faire passer l'intérêt avant le sentiment. (...) Chacun y trouve son compte. Les entreprises américaines, qui s'inquiètent de voir la Chine jouer, en représailles, la carte de l'Europe, parient qu'elles vont encore élargir leur part de marché. Le gouvernement chinois, qui s'irritait des critiques sur les prisonniers politiques ou sur le contrôle militaire du Tibet, espère bien que cet alibi *« démocratique »* ne pourra plus être opposé à ses ambitions de puissance.

■ LIBÉRATION
Serge July
André Malraux est entré au Panthéon grâce au discours qu'il a psalmodié un soir de décembre 1964, dans un état second. Un discours mythologique, une évocation mystique, un chant de possédé parcourant haletant les chemins creux des mémoires douloureuses, et qui reste sans doute le vrai morceau de bravoure littéraire et politique d'André Malraux. Un chef-d'oeuvre parlé qui a sauvé le Panthéon de l'indifférence. Le Panthéon lui devait bien ça. (...) Samedi soir, rue Soufflot, il y avait plus qu'une ultime dyablerie – il écrivait dyable avec un y – de Malraux, il y avait comme une oraison funèbre pour les *« intellectuels engagés »*, à la mesure de leur irrépressible désengagement.

Une Italie avide de respectabilité

Suite de la première page

La coalition de centre-gauche avait tout fait pour l'attirer au ministère des travaux publics, pour mettre de l'ordre, bien sûr, dans un secteur particulièrement touché par la concussion, mais surtout pour signifier que la IIe République n'était pas le simple prolongement de la première.

Sa démission est-elle un simple incident de parcours ou la preuve que la modernisation et l'assainissement de l'Etat italien sont décidément une gageure ? *« Il y a un seul endroit au monde*, écrivait l'éditorialiste de *la Repubblica* au lendemain de la grande manifestation organisée au début du mois, à Rome, par le Pôle de la liberté de Silvio Berlusconi, *où un multimillionnaire, mis en examen pour corruption, puisse descendre dans la rue pour protester contre la pression fiscale : c'est l'Italie. »*

Fondée ou non – la justice le dira –, la campagne lancée contre Di Pietro a pour but, en le discréditant, de jeter le trouble sur toute l'opération « Mani pulite », d'arrêter la procédure contre Silvio Berlusconi et, au-delà, d'obtenir le « coup d'éponge » qu'une grande partie des élites économiques italiennes et de la vieille classe politique, décimées par les enquêtes, réclame depuis longtemps. Le « Cavaliere » pourrait ainsi repartir l'esprit beaucoup plus léger à la reconquête du pouvoir et mettre fin à ce qu'il considère comme un scandale : un gouvernement de centre-gauche qui a duré déjà plus longtemps que le sien !

A vrai dire, il s'agit moins pour l'Olivier d'assainir l'Etat que de le créer. L'Italie a une bureaucratie pléthorique, mais pas d'Etat. Pour diverses raisons. Parce que l'unité italienne, aussi récente que l'unité allemande, n'a pas vraiment créé une administration « nationale » et moderne ; parce que l'Etat fort a été discrédité par vingt ans de fascisme ; enfin, parce que, pendant des décennies, la Démocratie chrétienne s'est confondue avec la République et n'a pas fait la différence entre les affaires publiques et les siennes.

MARGE DE MANŒUVRE LIMITÉE

A gauche, par tactique autant que par conviction, les communistes se sont toujours présentés comme les défenseurs de l'Etat impartial. Au-delà de la modernisation de la vie économique et sociale, que la droite s'est montrée incapable de mener à bien, le PDS s'est donné pour tâche de construire un Etat performant et respecté. Et ce n'est pas un hasard si Giorgio Napolitano, qui a été parmi les premiers à prôner un aggiornamento du Parti communiste, s'est vu confier le ministère de l'intérieur, avec la charge de la réforme administrative. Le bilan des premiers mois du gouvernement Prodi est contrasté. Nul ne met en cause le sérieux du président du conseil. Mais sa modestie même est renforcée par une marge de manœuvre limitée. L'absence de majorité stable à la Chambre des députés (contrairement au Sénat, où la coalition de centre-gauche dispose de la majorité absolue) l'oblige à négocier constamment avec les communistes orthodoxes de Rifondazione comunista ; le travail de sape de l'opposition lui interdit de trouver des alliés au centre ; enfin, les menaces que la Ligue du Nord d'Umberto Bossi fait peser sur l'unité du pays, ne peuvent être traitées à la légère.

De plus, Romano Prodi est pressé par le temps. Pour ramener l'Italie dans le peloton de tête de l'Europe, il s'est donc attaqué au déficit budgétaire. Sur le papier, l'Italie satisfera dès l'année prochaine aux critères de Maastricht. Mais la réduction du déficit public a été obtenue grâce à une augmentation des impôts plus que par des économies. Les Allemands, qui n'ont jamais eu une grande estime pour ces *« cueilleurs d'olives »*, considèrent que les Italiens ont une fâcheuse tendance à manipuler les chiffres. Le ministre des finances de Bonn les a déjà avertis que des efforts pendant un an seront insuffisants pour participer à la monnaie unique si les déficits doivent reprendre de plus belle après 1999.

Or les grandes réformes se font attendre. Chaque atteinte aux avantages acquis d'un système social à la fois généreux, brouillon et gaspilleur, se heurte à l'hostilité de Rifondazione comunista. Les privatisations qui permettraient de rompre un des liens entre la politique et les affaires piétinent. La réforme administrative se fait attendre. La réforme constitutionnelle visant en même temps à modifier une nouvelle fois la loi électorale pour renforcer le bipartisme et à introduire le fédéralisme dépend largement du bon vouloir de l'opposition, alors que Silvio Berlusconi et son Pôle de la liberté ont décidé de rompre les ponts avec le pouvoir pour protester contre la loi de finances.

Sans doute Umberto Bossi n'a-t-il pas réuni derrière son projet de « Padania » les foules qu'il attendait. Mais il prépare de nouvelles provocations, ne serait-ce que pour ne pas perdre son emprise sur ses militants les plus décidés. Le gouvernement veut y répondre en donnant plus de pouvoirs aux grandes régions et aux collectivités locales. C'est du moins ce qu'il affirme sans que ces intentions aient été jusqu'à maintenant suivies d'effets.

Le jeu est délicat ; il lui faut trouver l'équilibre entre une décentralisation suffisante pour désamorcer les revendications séparatistes et le maintien d'un pouvoir central indispensable à l'existence d'un Etat intrinsèquement fragile. Le gouvernement Prodi est sans doute la meilleure chance d'y parvenir que l'Italie ait eue depuis longtemps. Il est cependant légitime de se demander si l'objectif ne dépasse pas les forces d'une coalition qui ne s'est pas débarrassée de toutes les séquelles de l'« ancien régime » et qui représente moins de la moitié des électeurs italiens. Tôt ou tard, le centre-gauche aura besoin d'un nouveau mandat sans équivoque.

Daniel Vernet

TRANSPORTS Le trafic reste paralysé dans le tunnel sous la Manche, sauf pour les trains de marchandises et les salariés d'Eurotunnel. Les travaux de remise en état prendront plusieurs mois. ● LA SNCF, qui subit un préjudice commercial, envisage *« de se retourner contre Eurotunnel »*, tout comme les chemins de fer belges. ● EUROTUNNEL reconnaît que la remise en service sera plus longue que prévu, le système de sécurité devant être revu. ● LES CONSÉQUENCES financières de l'accident sont encore difficiles à estimer. Le coût des réparations ne devrait pas dépasser 1 milliard de francs. Les assureurs prendront à leur charge les pertes d'exploitation. ● L'ACCIDENT compliquera les négociations entre pouvoirs publics français et britanniques pour l'allongement de la concession d'Eurotunnel, nécessaire à sa restructuration financière.

L'incendie sous la Manche compromet le sauvetage d'Eurotunnel

L'allongement de la concession, exigé par les actionnaires minoritaires, est rendu difficile par la polémique en Grande-Bretagne. Les compagnies de chemin de fer envisagent de se retourner contre l'entreprise. L'action perdait 10 % lundi matin à la Bourse de Paris

EUROTUNNEL fera-t-il faillite après l'incendie qui a ravagé lundi 18 novembre l'un des deux tunnels sous la Manche ? Les boursiers, qui étaient restés relativement sereins, commencent à céder à la panique. Lundi 25 novembre, à la Bourse de Paris l'action a ouvert en baisse de 10 % par rapport à vendredi soir à 6,75 francs. Les conséquences financières du sinistre restent difficiles à chiffrer. Le trafic est paralysé. Seuls quelques trains de marchandises, ainsi que des navettes transportant le personnel d'Eurotunnel empruntent celui des deux tunnels qui n'a pas brûlé. L'objectif est de remettre en service le plus vite possible les Eurostar, reliant Paris et Bruxelles à Londres. A l'approche des fêtes de Noël, la SNCF pousse pour une remise en service la plus rapide possible des trains Eurostar : la compagnie ferroviaire est son propre assureur et toute annulation de train se traduit par une perte de recettes. *« Nous allons nous retourner contre Eurotunnel,* indique-t-on à la SNCF. *Nous sommes dans un litige purement commercial. Nous sommes un client auquel un fournisseur n'est pas en mesure de fournir ce qu'il a contractuellement signé ».* Les chemins de fer belges envisageaient, eux aussi, lundi matin de se retourner contre Eurotunnel.

PLUSIEURS MOIS

Eurotunnel, qui rêvait de faire circuler les trains dès le mardi 19 novembre, reconnaît qu'il faudra encore plusieurs jours de patience. Les travaux de remise en état pourraient durer plusieurs mois. La remise en circulation des Eurostar sur un seul tunnel se heurte à des problèmes de sécurité. *« Pour rouvrir le trafic aux Eurostars et aux navettes touristes, la commission intergouvernementale de sécurité veut que les normes de sécurités soient égales à ce qu'elles étaient auparavant »*, indique-t-on chez Eurotunnel. Le tunnel incendié, inutilisable sur un kilomètre, ne peut servir de tunnel alternatif pour évacuer les passagers. Le transport des poids lourds sur les navettes devrait être plus long à reprendre, la société devant revoir son système de sécurité qui a mal fonctionné.

Le matériel roulant endommagé, assuré par Chubb, sera remboursé. Eurotunnel affirme que sa police *« a un plafond considérable, qui n'a rien avoir avec le prix d'une navette »*. Les dommages et les pertes d'exploitation de l'entreprise sont assurées par l'UAP, pour un montant total proche, selon Eurotunnel, de 5 milliards de francs. Les travaux de réparation s'élèveraient à 300 millions de francs. Même si ce chiffre doit être considérablement relevé, Eurotunnel assure que leur coût ne dépassera pas un milliard de francs.

Les assureurs devraient aussi rembourser à Eurotunnel le manque à gagner dû à l'arrêt de l'exploitation et plaident pour une reprise rapide. Eurotunnel prendra à sa charge les trois à quatre premiers jours de paralysie. Ce délai étant écoulé, l'entreprise affirme ne plus être pressée de remettre en service le tunnel, tant que les conditions de sécurité ne sont pas réunies. *« Les Anglais croient que, comme on perd de l'argent, on veut rouvrir à tout prix. C'est faux »*, indique-t-on chez Eurotunnel.

L'assurance perte d'exploitation n'est pas la panacée. Elle devrait indemniser l'entreprise sur la base des recettes perçues lors du premier semestre 1996. Elle ne prendra donc pas en compte la montée en puissance de l'ouvrage, qui devait doubler ses recettes en 1996. Elle n'assure pas non plus les recettes minimales garanties par les compagnies de chemin de fer.

LES BANQUIERS SEREINS

Les milieux bancaires sont plutôt sereins. Les dommages subis par l'entreprise n'ont rien à voir avec le montant de la dette qui dépasse 70 milliards de francs. *« Si les pertes d'exploitation sont couvertes, l'incendie ne changera pas grand chose,* déclare un banquier. *Il faudrait savoir si le sinistre aura des conséquences sur la fréquentation. Prévoir les revenus de trafic est déjà quasi impossible. Alors mesurer les conséquences d'un dommage à terme sur le tunnel l'est totalement »*, poursuit ce banquier. *« Dans la vie du tunnel, il y aura d'autres incidents et des trains qui dérailleront. Après ce sinistre, le dépôt de bilan n'est venu à l'esprit de personne »*, précise-t-il.

Ironie de l'affaire : les quelques banquiers qui voulaient prendre la quasi-totalité du capital d'Eurotunnel, à l'occasion de sa restructuration financière, réalisent qu'être opérateur du tunnel sous la Manche est un métier qu'ils ne sauraient pas faire. Après des présentations faites au Japon et dans les capitales européennes, moins d'une dizaine de banques sur 225 seraient encore hostiles au plan de restructuration.

En revanche, l'accident va compliquer les négociations entre pouvoirs publics français et britanniques pour l'allongement de la concession d'Eurotunnel, demandée par la société dans le cadre de sa restructuration. Si la concession passait de 65 à 99 ans, la valeur actuelle du tunnel en serait augmentée d'au moins 25 %. Les actionnaires bénéficieraient de bons de souscription leur permettant d'acheter des actions à 10,40 francs, pour un montant total de 1,2 milliard de francs.

John Major refuse pour l'instant d'allonger la concession d'Eurotunnel, en dépit des interventions de Jacques Chirac. On voit mal comment le gouvernement britannique pourrait prendre cette décision avant les élections du printemps 1997, alors que se développe une campagne anti-tunnel outre-Manche. *« L'accident n'empêche pas les négociateurs de se voir »*, temporise un proche du dossier. *« C'est devenu un sujet très politique, mais il faut aboutir à un résultat, sinon le plan ne sera jamais accepté par les actionnaires minoritaires »*. Christian Cambier, président de l'Association pour l'action Eurotunnel, exige l'allongement de la concession. *« Si le cours de bourse est inférieur à 5 francs, nous voterons contre la restructuration »*, prévient-il.

Arnaud Leparmentier

Comme dans un four

COQUELLES
de notre envoyé spécial

Entre 800 et 1 000 degrés : telle était la température atteinte, selon les estimations des pompiers, dans le tunnel sous la Manche, lors de l'incendie, lundi 18 novembre. Une telle fournaise s'explique par la forme du tunnel, dont la partie supérieure agit comme la voûte d'un four réfléchissant la chaleur vers son centre. *« Le béton de la voûte s'est effrité sous la poussée des armatures métalliques déformées par la chaleur, et des galettes de 2 cm d'épaisseur et de 3 ou 4 cm de diamètre sont tombées »*, a déclaré Michel Rouaix, chef du corps des sapeurs-pompiers du tunnel, côté français.

Au-delà de cette observation, on peut se demander quels dégâts la chaleur peut avoir provoqués en profondeur dans la structure du tunnel. Les dilatations engendrées par la brutale élévation de température, localisée sur un tronçon de 600 à 1 000 mètres de longueur, peuvent avoir provoqué des fissures, dont il faudra mesurer l'étendue. Importantes, elles pourraient affecter la résistance de l'ouvrage. Le brasier a détruit le système électrique (le caténaire était hors d'usage dès l'immobilisation de la navette), a probablement déformé deux structures métalliques de l'équipement, et peut-être les rails eux-mêmes. Le chauffage de l'acier, même en dessous de sa température de fusion, provoque d'importantes modifications de ses caractéristiques.

Sans parler des réparations matérielles, les circonstances du sinistre semblent remettre en cause les procédures de sécurité du tunnel. Le comité de sécurité du conseil d'administration d'Eurotunnel affirmait, vendredi 22 novembre, que les *« systèmes de sécurité du tunnel ont fonctionné de manière satisfaisante »*, et que *« toutes les procédures de l'exploitation du tunnel ont été appliquées »*. De fait, les détecteurs de fumée et de feu (il en existe plus de 2 000 dans le tunnel) se sont déclenchés normalement. Une lampe témoignant d'une anomalie sur les wagons porte-camions a décidé le conducteur à arrêter la navette (*Le Monde* du 24-25 novembre).

Mais l'une des règles d'or d'Eurotunnel, consistant à interdire toute marche arrière des rames, semble moins efficace. Alors que la fumée est observée sur un wagon, avant même l'entrée dans le tunnel, la navette continue de rouler jusqu'à atteindre la vitesse de 120 km/h. Elle parcourt ainsi plus de 12 km avant de s'immobiliser.

DES WAGONS A CLAIRE-VOIE

Le souffle d'oxygène créé par le déplacement dans le tunnel a largement contribué à attiser le feu naissant, qui s'est propagé dans sept wagons. D'autant que les camions sont transportés sur des wagons à claire-voie, c'est-à-dire à l'air libre. Ce choix, aujourd'hui critiqué, s'explique par la nécessité d'alléger les wagons pour qu'ils puissent supporter des camions pesant jusqu'à 40 tonnes. Or, la première règle dans la lutte contre le feu impose de confiner son foyer.

L'intérieur du tunnel est le siège d'une mécanique des fluides complexe. Plusieurs rames y circulent en même temps. Ainsi, le train qui précédait la navette poids-lourds, agissant comme un piston, a-t-il créé une dépression en aval de la rame en flammes. Au point de rabattre la fumée provenant de l'incendie des wagons de queue vers la voiture de tête, où voyageaient les chauffeurs des camions, et de provoquer l'intoxication de huit des trente-quatre passagers. Si la navette s'était arrêtée dès la première alerte, avant son entrée dans le tunnel, et alors qu'elle ne roulait qu'à 60 km/h, l'incendie aurait pu être plus facilement et plus rapidement maîtrisé.

Michel Alberganti

Tapage médiatique en Grande-Bretagne

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Le naufrage du *Herald of Free Entreprise*, l'incendie de la station de métro King's Cross et la catastrophe ferroviaire de Clapham Junction : les Britanniques s'étaient efforcés de ramener chacune de ces tragédies, qui ont endeuillé les années 1980, aux dimensions d'un fait divers. Comment expliquer alors le retentissement médiatique de l'incendie dans le tunnel sous la Manche, malgré l'absence de victimes et l'évacuation réussie des passagers de la navette ?

Première explication : le tunnel, par lequel transitent davantage de Britanniques que de Français, représente le type d'ancrage du Royaume-Uni au continent qui a la faveur d'une partie de l'opinion. Pour la presse de qualité, Eurostar et le Shuttle sont considérés comme le symbole des classes supérieures – popularité des formules week-end à Paris et à Bruxelles, effet Richard Branson, patron de Virgin et porte-drapeau de la liaison ferroviaire, campagnes de promotion dans le *Financial Times*, etc. –, par rapport aux ferries, considérés comme des usines à beuveries pour lecteurs de quotidiens à sensation.

Deuxième explication : les circonstances politiques actuelles encouragent la surenchère patriotique de journaux populaires, les fameux tabloïds, hostiles à ce projet bi-national. A l'approche des élections générales de 1997, dont le Parti travailliste est le grand favori, les eurosceptiques du Parti conservateur au pouvoir ne cessent de harceler le gouvernement de John Major sur la monnaie unique, créant ainsi un climat favorable à toutes les dérives nationalistes. Lundi 25 novembre, dans un éditorial, même le très sérieux *Daily Telegraph* compare l'actuel gouffre budgétaire du Royaume-Uni à la situation financière catastrophique d'Eurotunnel...

ABSURDITÉ

Comme l'indique l'éditorial publié dimanche par l'*Observer* sous la signature de son rédacteur en chef, Will Hutton, l'un des conseillers de l'ombre du leader travailliste Tony Blair, les ennuis actuels d'Eurotunnel soulignent l'absurdité des politiques suivies par l'équipe au pouvoir depuis dix-sept ans consistant à promouvoir le « tout privé ».

Troisième explication : l'extrême sensibilité du public aux questions de sécurité en matière de transports favorise le tapage médiatique. Les hésitations d'Eurotunnel, les innombrables ratés de sa politique d'information et le peu d'égards montrés envers les journalistes britanniques ont accentué l'image déjà négative de la société, constamment sur la sellette en raison de ses problèmes financiers, de l'opacité de son fonctionnement et de l'arrogance de ses dirigeants.

« Pourquoi avoir attendu deux jours avant de publier la première photo des camions calcinés ? », s'interroge un expert de la firme de relations publiques Hill & Knowlton. Conseiller en marketing, David Woiting estime, pour sa part, que *« la priorité pour Eurotunnel est d'informer désormais constamment le public et les employés des changements intervenus. A titre d'exemple, il faudrait licencier quelques-uns des dirigeants et mettre en avant Richard Branson pour relancer le produit. »*

Dernière explication : les manchettes sanguinolentes de ces derniers jours reflètent les craintes des milieux commerciaux londoniens. Cet accident risque de gâcher une saison des fêtes particulièrement prometteuse malgré la fermeté de la livre sterling. Les responsables touristiques pariaient sur un afflux de ressortissants européens, surtout français et belges, désireux de profiter des soldes. Des articles dithyrambiques, publiés au cours de l'automne dans la presse internationale sur le renouveau du *« Swinging London »*, la *« ville la plus folle au monde »*, avait monté en épingle le phénomène Eurostar.

Marc Roche

Alexandre Couvelaire est conforté à la tête d'AOM

ON SAIT maintenant qui dirige AOM. Alexandre Couvelaire, le président de la compagnie aérienne, est finalement sorti conforté d'un bras de fer qui l'oppposait à son actionnaire, le Consortium de réalisation (CDR), structure chargée de céder les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais.

Les assemblées générales de deux sociétés du groupe, AOM-Minerve et AOM Finance, qui se sont tenues vendredi 22 novembre, et celle de la Société internationale d'Investissements Aéronautiques (SIIA), holding de tête du groupe, convoquée lundi 25 novembre, devaient clarifier la situation dans les instances dirigeantes de la compagnie aérienne, en nommant de nouveaux administrateurs. Ces trois assemblées ont confirmé Alexandre Couvelaire dans ses fonctions de président de la compagnie aérienne. Il continuera donc à cumuler la présidence des conseils des trois entités.

Alexandre Couvelaire et le CDR, en accord avec les instances de tutelle de la compagnie, ont également décidé de composer à l'identique les conseils des trois principales structures du groupe : SIIA, AOM-Finance, qu'elle contrôle, et AOM-Minerve, troisième étage du dispositif. Ce qui va permettre de rationaliser et de resserrer les structures de décisions de la compagnie, qui évolue dans un environnement concurrentiel particulièrement difficile.

PLUS A VENDRE

Les assemblées ont nommé aux différents conseils, outre Alexandre Couvelaire, François Lemasson et Jean-Pierre de Sarrau, respectivement directeur général et directeur financier du CDR, ainsi que deux personnalités qualifiées : Dominique de la Martinière, inspecteur général des finances honoraire, et Christian Foillard, inspecteur général de l'aviation civile.

Ce triple conseil ne compte plus aucun proche de Marc Rochet, le prédécesseur d'Alexandre Couvelaire, aujourd'hui tout occupé à constituer un pôle autour de TAT et d'Air Liberté, sous la houlette de British Airways. Cet épisode doit donc mettre fin à certaines tensions et permettre à Alexandre Couvelaire de se consacrer à la gestion d'AOM puisque, officiellement, AOM n'est plus à vendre. Une de ses premières décisions devrait être de nommer un directeur général.

Depuis quelques semaines, la tension était à son plus fort entre le PDG, nommé le 27 mai, et son principal actionnaire, le CDR. Au point que, début novembre, les quatre représentants du CDR au conseil d'administration d'AOM avaient décidé de démissionner, signalant officiellement leur défiance au président. Mais à l'issue d'une réunion à Matignon, le 14 novembre, Alexandre Couvelaire avait reçu le soutien des plus hautes instances de l'Etat. C'est donc confiant qu'il a tenu, vendredi 22 novembre, les assemblées prévues pour AOM Finance et d'AMO-Minerve et qu'il a abordé, lundi 25 novembre, celle de la SIIA.

« Il faut gérer plutôt que de penser au meccano industriel. Il y a des instructions écrites précises de la tutelle à ce sujet », insiste un proche du dossier. Christian Blanc, le PDG d'Air France, et Jacques Maillot, le président de Nouvelles Frontières, qui ont manifesté leur intérêt pour AOM et pris les premiers contacts, devront donc patienter.

Sophie Fay

Washington assouplit la réglementation des « air-bags »

WASHINGTON
de notre correspondant

Le remède serait-t-il pire que le mal ? En annonçant, le 22 novembre, un assouplissement de la réglementation sur les coussins gonflables installés aux places avant des voitures (« air-bags »), l'administration américaine a été influencée par l'opinion publique : depuis 1991, 51 personnes – dont 31 enfants, la plupart âgés de moins de dix ans – sont mortes en raison de la vitesse de déploiement des « air-bags » (près de 300 kilomètres/heure). Mais bien plus ont vu leur vie sauvée.

Ces chiffres ont suscité d'autant plus d'inquiétude que les risques ont été longtemps dissimulés. Des études de General Motors insistaient pourtant dès 1969 sur les risques encourus par les enfants et les adultes de petite taille. Mais le gouvernement a attendu décembre 1991 avant d'informer les consommateurs, et c'est en novembre 1995 que l'administration chargée de la sécurité routière (NHTSA) a officiellement reconnu que les « air-bags » pouvaient se révéler dangereux, voire mortels.

Mais, outre que dans bien des cas, les victimes n'avaient pas attaché leur ceinture de sécurité, les statistiques montrent que les « air-bags » ont sauvé dans le même temps quelque 1 600 vies humaines. L'administration reconnaît cependant que cette technique, considérée dans les années 80 comme la panacée, doit être sérieusement améliorée. Le gouvernement va demander à l'industrie automobile de mettre au point, dans un délai de deux ans, des « air-bags » « intelligents », dont la vitesse de déploiement tiendra compte du poids du passager ou qui ne se déclencheront pas dans certains types d'accident.

A court terme, les constructeurs vont devoir modifier les sacs gonflables existants, afin de ralentir de 20 % à 35 % leur vitesse de déploiement. Les garagistes et revendeurs devraient, d'autre part, être autorisés à débrancher les « air-bags », ce que seul le propriétaire d'une voiture est actuellement autorisé à faire. Les responsables de la sécurité routière proposent enfin d'étendre jusqu'à l'an 2000 l'autorisation accordée aux constructeurs d'installer une commande servant à désactiver temporairement les « air-bags » dans les voitures dépourvues de sièges arrière. Des avertissements aux parents, très visibles, devront également être prévus dans les nouveaux véhicules.

Si le principe de ces mesures est acquis, le gouvernement souhaite que les groupements de consommateurs et les responsables de l'industrie automobile fassent connaître leur avis à propos de certaines dispositions. L'Association nationale des concessionnaires automobiles a annoncé qu'elle demanderait à ses adhérents de refuser de débrancher les « air-bags », par crainte des éventuelles actions en justice. De nombreux spécialistes ont estimé que le gouvernement adressait un *« message erroné »* aux automobilistes, dans la mesure où les avantages des « air-bags » en matière de sécurité l'emportent largement sur leurs risques potentiels.

L'annonce de cet assouplissement de la politique gouvernementale n'a pas calmé les appréhensions du public, au contraire : le département des transports a reçu plus de 500 appels par jour, émanant d'automobilistes ne sachant plus quelle attitude adopter à l'égard des « air-bags ».

Laurent Zecchini

Thomson-CSF envisage de supprimer 5 000 emplois d'ici à fin 1997

Face à la réduction des commandes militaires, la filiale de défense du groupe en voie de privatisation rouvre le dossier des sureffectifs, gelé depuis 1993

QUELLE QUE SOIT l'issue de la privatisation de sa maison mère, Thomson SA, promise par le gouvernement au groupe Lagardère, Thomson-CSF a fait ses comptes. Compte tenu de l'évolution prévue des carnets de commandes dans le secteur de la défense, la direction du groupe d'électronique militaire et professionnelle estime qu'elle devra supprimer 5 000 postes en France sur la période 1996-1997, après le *« gel »* des suppressions d'emplois imposées par Edouard Balladur à l'automne 1993. Elle en a informé les syndicats le 19 novembre, lors d'un comité de groupe européen : son objectif est de ramener les effectifs français à 32 000 emplois (équivalents temps plein) à fin 1997, contre 37 000 fin 1995, en supprimant 2 300 emplois cette année et 2 700 en 1997.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN BAISSE

Dans le domaine militaire, selon la direction de Thomson-CSF, le chiffre d'affaires devrait se réduire de 11,4 milliards de francs fin 1995 à 10 milliards fin 1997, les prises de commandes devant, sur la même période, décliner de 11 à 8 milliards de francs. Pour les activités civiles, les ventes (France et export) devraient progresser de 24 milliards de francs fin 1995 à 29 milliards fin 1997, les prises de commandes devant fléchir de 32 à 30,7 milliards de francs.

D'ici à fin 1997, Thomson-CSF compte avoir supprimé quelque 3 100 emplois chez ses salariés permanents : sont concernés 1 600 contrats à durée indéterminée (CDI) sur un total de 33 950 à fin 1995, ainsi que 300 contrats à durée déterminée sur 950. 1 250 postes doivent également disparaître à travers des prèretraites progressives, la réduction du temps de travail et le temps partiel.

Le total des suppressions de CDI envisagées est en fait plus élevé. En brut, il devrait atteindre 3 300 emplois : 2 150 départs en retraite et démissions, 350 départs à travers des ventes ou des essaimages et 800 licenciements économiques. Parallèlement sont en effet prévues 1 400 embauches sur la période (ainsi que 300 absences de longue durée), ce qui réduit le nombre net des suppressions d'emplois.

Thomson-CSF prévoit aussi des coupes dans les effectifs des prestataires intérimaires et des sous-traitants extérieurs intervenant dans l'entreprise. 1 600 suppressions d'emplois, sur un total de 2 000 fin 1995, sont programmées pour les premiers, 300 suppressions d'emplois, sur 1 000 fin 1995, pour les seconds.

A noter que, selon les syndicats, qui indiquent avoir des difficultés à être informés précisément sur les mesures engagées, ces chiffres *« ne tiennent pas compte »* du projet de cession à la société américaine LGS de la société Thomainfor (informatique, 1 213 personnes). *« Depuis la filialisation de l'ensemble des activités, mi-1995, tout se passe au niveau de ces filiales. L'information centrale est succincte »*, relève un élu CGT. Certains projets récents provoquent néanmoins des réactions. C'est le cas chez Thomson Composants Micro-électroniques (TCM). *« Fin octobre, la direction a annoncé sa décision de fermer deux unités de production sur cinq »*, indique un élu de la CDFT. Les unités visées sont celles de Marcq-en-Barœul, qui emploie une cinquantaine de salariés – elle sera fermée au troisième trimestre 1997 – , et celle d'Ymar, près de Rouen (18 personnes).

« Une réflexion est aussi en cours sur l'unité de Pessac, qui emploie une cinquantaine de personnes, et dont l'exploitation est pourtant positive », ajoute un autre élu cédétiste, qui indique que les salariés du site nordiste, à qui l'on propose soit des primes d'incitation au départ, soit des transferts vers Massy ou Brest, sont décidés à s'opposer à ce projet.

Philippe Le Cœur

La marche des Angevins sur Paris

Lundi 25 novembre, à 8 h 30, onze salariés de Thomson Multimédia de l'usine d'Angers se sont élancés pour une marche vers Paris. L'initiative s'inscrit dans le cadre des actions menées par les syndicats CFDT, CGT et CGC pour obtenir du gouvernement l'arrêt du projet de cession au sud-coréen Daewoo dans le cadre de la privatisation de l'ensemble du groupe Thomson SA. L'objectif des marcheurs est d'atteindre Paris le 6 décembre, jour où l'assemblée des actionnaires de Thomson SA devra voter la recapitalisation de 11 milliards de francs décidée par le gouvernement. Ils demanderont à être reçus par le premier ministre, Alain Juppé.

Jean-François Dehecq, président du groupe Sanofi

« Nous participerons aux restructurations dans l'industrie pharmaceutique »

Filiale d'Elf Aquitaine, Sanofi s'apprête à lancer trois nouveaux médicaments, aboutissement de plus de vingt ans de recherche. Un pari essentiel pour le 24e groupe pharmaceutique mondial (23 milliards de francs de chiffre d'affaires, et 1,5 milliard de bénéfices). Parallèlement, Sanofi restructure son pôle beauté, insuffisamment rentable.



JEAN-FRANÇOIS DEHECQ

« Pour la première fois depuis sa création, Sanofi va lancer de nouveaux médicaments. Comment voyez-vous les prochains mois ?

– J'ai toujours affirmé que 1996 serait une année capitale avec l'arrivée de trois nouvelles molécules : le Tiludronate pour le traitement de l'ostéoporose, le Clopidogrel pour la prévention des thromboses et l'Irbesartan pour l'hypertension. Les trois viennent de franchir des étapes différentes avec succès. Nous sommes dans le calendrier fixé. Je considère aujourd'hui que notre pari est gagné.

» Nous n'avons pas encore les résultats des études sur le Tiludronate. Elles se termineront au printemps 1997, mais nous avons déjà l'autorisation de le commercialiser pour un cas précis, celui de la maladie de Paget, qui concerne la prolifération osseuse. Pour l'Irbesartan, nous avons déposé à la fin de septembre des dossiers d'enregistrement auprès des autorités médicales européennes et américaines. Nous attendons l'autorisation pour commercialiser cet hypotenseur. Quant au Clopidogrel, les résultats publiés le 13 novembre sont très satisfaisants. Ils montrent que les effets sont supérieurs à ceux de l'Aspirine dans le traitement des maladies cardio-vasculaires. Nous allons constituer les dossiers d'enregistrement de ce médicament et les déposer auprès des autorités médicales au premier semestre 1997.

– Pourquoi avoir donné autant de publicité à ces résultats alors que la commercialisation du médicament n'est pas encore autorisée ?

– C'est l'American Heart Association qui a décidé, lors de son congrès annuel rassemblant les spécialistes du traitement cardio-vasculaire, de publier en préambule de son symposium à La Nouvelle-Orleans les résultats de l'étude sur le Clopidogrel. Si cette présentation n'avait pas eu lieu devant des milliers de personnes, nous aurions été plus discrets. Dans notre information, nous sommes restés au plus près des résultats de l'étude. Nous aurions fait de la publicité si nous avions donné des prévisions de ventes et de rentabilité.

– Certains affirment que vous avez dépensé beaucoup d'argent pour faire la promotion de l'Aspirine. Comment réagissez-vous ?

– L'objectif est de réduire le nombre de récidives après un accident cardio-vasculaire : sur 1 000 patients, 300 récidiveront dans les cinq ans. Selon l'étude, ce risque est diminué d'un tiers en cas d'utilisation de notre molécule, et d'un quart seulement avec l'Aspirine. Quant au coût de la recherche, nous l'avons partagé avec l'américain Bristol Myers Squibb. Un dossier de ce type oscille entre 1,3 et 2 milliards de francs.

– Si le résultat est si prometteur, comment expliquez-vous le recul en Bourse du titre Sanofi depuis cette publication ?

– La compréhension de cette étude est complexe, il faudra du temps pour bien saisir les enjeux, mais le recul n'est pas si considérable comparé à la hausse du cours qui, depuis le début de l'année, avoisine 42 %.

– Qu'est-ce que ce médicament vous rapportera ?

– La seule indication que je puisse donner concerne le Ticlid, un produit que nous avons pour le même traitement. Il représente un chiffre d'affaires mondial de 1 milliard de dollars. Le Clopidogrel peut faire beaucoup plus, d'autant que, contrairement au Ticlid, il est pratiquement sans effet secondaire.

– Comment allez-vous commercialiser le Clopidogrel et l'Irbesartan ?

– Dans les deux cas, nous nous sommes associés à l'américain Bristol Myers Squibb (BMS) dans tous les pays. C'est surtout sur le marché américain que cet accord est important. Ce qui ne nous empêche pas d'y renforcer notre présence : cet été, nous avons acquis Bock, un laboratoire américain qui double notre réseau de visite médicale.

– Quels sont vos objectifs pour Sanofi ?

– Nous avons en recherche encore une trentaine de molécules en phase d'essai humain. Nous avons conforté notre présence internationale. Nous voulons renforcer nos positions marché par marché. Cependant il ne faut pas exclure des alliances en fonction des opportunités. Nous avons une santé financière remarquable, avec 20 milliards de francs de capitaux propres et un endettement quasi nul.

– Participerez-vous aux restructurations en cours dans l'industrie pharmaceutique ?

– Oui, nous y participerons d'ici à l'an 2000. La course à la taille se justifie quand vous n'avez pas de produits et que vous avez besoin d'améliorer vos résultats. Ce n'est pas notre cas. Elle se justifie également pour minimiser les risques. Imaginez ce qui se serait passé si nos études cliniques sur le Clopidogrel avaient été négatives ? Compte tenu de notre potentiel de développement, nous devons encore prendre des risques et nous entendons nous associer pour les partager. La bataille se joue sur les produits nouveaux et passera selon les circonstances par des rapprochements ou par des codéveloppements de produits.

– Un rapprochement entre Sanofi et Rhone-Poulenc-Rorer s'inscrit-il dans cette perspective ?

– Tout peut avoir un sens et beaucoup d'inconvénients. Aujourd'hui nous sommes tous convaincus qu'un tel rapprochement comporte beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages, notamment dans le domaine social.

– Votre pôle beauté, qui représente 20 % du chiffre d'affaire de Sanofi, a basculé dans le rouge au premier semestre. N'est-ce pas un autre métier que la pharmacie ?

– Le problème de ce secteur est à la fois conjoncturel et structurel. Il s'y produit un phénomène nouveau : la multiplication de produits de qualité dans la distribution de masse. Face à cela, seules quelques très grandes marques, comme Yves Saint Laurent ou Nina Ricci, pour parler des nôtres, auront des chances de s'en sortir. Notre pôle beauté nous classe dans les dix premiers mondiaux, mais nous ne sommes pas encore un grand du secteur. Pour l'être, il faut la taille et la rentabilité. Pour l'instant, nous avons la première, mais pas encore la seconde.

– Que faites-vous pour y remédier ?

– Depuis six mois, nous avons redécoupé la société en « maisons », chacune défendant son identité. Lors de l'acquisition d'Yves Saint Laurent, nous pensions à des synergies qui nous auraient permis de réaliser des économies considérables. En fait, les petites marques ont été affaiblies par la grande, et Saint Laurent a été ralenti par le rapprochement que nous lui avons imposé. Désormais, les marques sont autonomes.

– LVMH cherche à racheter un de ses grands distributeurs, Duty Free Shoppers (DFS). Qu'en pensez-vous ?

– Jusqu'ici, la distribution passait par des points de vente exclusifs. Maintenant apparaissent des chaînes spécialisées qui se transforment, de fait, en centrales d'achat. Cette évolution s'accompagne d'un transfert de la marge du créateur et du producteur vers le distributeur. Si nos concurrents intègrent leurs distributeurs, nous devrons nous aussi trouver un moyen de contrôler notre distribution. Mais nous ne ferons pas d'acquisition comme celle que vous évoquez. LVMH a une large palette de produits et de marques, dans la beauté, mais aussi dans les alcools, qui lui permettent d'alimenter un réseau tel que DFS. Pour Sanofi cela n'aurait aucun sens. Nous irons vers une plus grande sélectivité des réseaux de distribution. Ce qui entraînera une diminution de notre chiffre d'affaires ».

Propos recueillis par Pascal Galinier et Dominique Gallois

Un grand patron chiraquien

***« J'étais extraordinairement fier de mon président de la République quand il a parlé des problèmes de société à l'université japonaise devant les étudiants. J'étais fier et rassuré en l'écoutant s'adresser aux industriels français et japonais »*, affirme sans ambages Jean-François Dehecq, qui accompagnait Jacques Chirac au Japon, du 18 au 23 novembre. *« La réaction de mes grands partenaires a été de le trouver extrêmement moderne et de le comparer à Bill Clinton »*, poursuit le patron de Sanofi, qui n'a jamais caché son engagement auprès du chef de l'Etat.**

« Si l'ensemble de la classe politique et l'administration suivaient les orientations que donne le président pour se battre à l'exportation, on lutterait activement contre le chômage. »* Plus prosaïquement, il est satisfait de l'impact de ce voyage sur les partenaires nippons de Sanofi : *« Arriver avec le président de la République, cela met un label de sérieux, de puissance sur l'action de la société qui est considérable. »

DÉPÊCHES

■ **CFPI : Rhône-Poulenc a augmenté sa participation dans le capital** de la Compagnie française des produits industriels (CFPI) a 28,4 %, devenant le premier actionnaire. Dans un communiqué publié dimanche 24 novembre, le groupe *« se réserve toute possibilité d'augmenter sa participation dans le capital de CFPI, sans exclure totalement d'en prendre le contrôle »*. Son intérêt est lié à l'activité agrochimique de CFPI.

■ **VOLKSWAGEN : le constructeur automobile allemand** s'efforce de trouver un compromis extra-judiciaire dans l'affaire Ignacio Lopez, son directeur des achats accusé d'espionnage industriel par le géant américain General Motors, affirme l'hebdomadaire *Der Spiegel* dans son édition du lundi 25 novembre.

■ **PHILIPS : le groupe néerlandais d'électronique** a annoncé dimanche 24 novembre la fusion des activités internationales de sa filiale Philips Medical Systems avec celles du suédois Elekta. Philips, qui conservera son organisation de vente et de service après-vente, prendra une importante participation minoritaire dans Elekta.

■ **MFS : l'opérateur américain** a indiqué vendredi 22 novembre avoir obtenu une licence pour construire et exploiter un réseau de télécommunications national en France. MFS exploite déjà un réseau de fibre optique à Paris où il propose des services à des groupes d'utilisateurs fermés.

■ **BNP : les syndicats ont décidé, vendredi 22 novembre, de suspendre toutes les discussions** en cours avec la direction. Après l'annonce par la direction que les investissements informatiques laissaient prévoir théoriquement 4 000 suppressions d'emplois de 1997 à 1999, les syndicats veulent que le président de la banque, Michel Pebereau, convoque un comité central d'entreprise, uniquement consacré à l'emploi.

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 25 NOVEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,90 %
CAC 40 : 2275,76

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	966	[illegible]	- 3,20	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	799	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Renault (T.P.)	1599	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1846	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1216	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1025	[illegible]	—	[illegible]
Accor	669	[illegible]	—	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	168,20	[illegible]	- 0,47	[illegible]
Air Liquide	789	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Alcatel Alsthom	469,20	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Axa	314,40	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Axime	610	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Bail Investis	760	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Bancaire (Cie)	566	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Bazar Hot. Ville	482	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	199	[illegible]	- 1,95	[illegible]
BIC	764	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
BIS	515	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	204	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Bollore Techno	560	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Bongrain	2051	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Bouygues	528	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Bouygues Offs.	125	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Canal +	1168	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Cap Gemini	244,20	[illegible]	+ 2,17	[illegible]
Carbone Lorraine	807	[illegible]	+ 2,23	[illegible]
Carrefour	3030	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Casino Guichard	235,10	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Casino Guich.ADP	192	[illegible]	+ 3,64	[illegible]
Castorama DI (Li)	886	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
C.C.F.	243,50	[illegible]	+ 1,84	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	42	[illegible]	+ 1,90	[illegible]
Cegid (Ly)	575	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
CEP Communication	360,10	[illegible]	+ 2,19	[illegible]
Cerus Europ.Reun	120	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Cetelem	1200	[illegible]	+ 2,83	[illegible]
CGIP	1240	[illegible]	+ 2,01	[illegible]
Chargeurs Intl	226	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dior	731	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B.	171,90	[illegible]	+ 1,68	[illegible]
Cipe France Ly #	596	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
Clarins	737	[illegible]	+ 3,12	[illegible]
Club Mediterranee	327,10	[illegible]	+ 1	[illegible]
Coflexip	261,90	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
Colas	690	[illegible]	+ 3,18	[illegible]
Comptoir Entrep.1	9,10	[illegible]	+ 6,04	[illegible]
Comptoir Moder.	2591	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
CPR	413,80	[illegible]	+ 3,43	[illegible]
Cred.Fon.France	69,35	[illegible]	- 7,35	[illegible]
Credit Local Fce	475	[illegible]	- 0,58	[illegible]
Credit Lyonnais CI	135	[illegible]	+ 2,59	[illegible]
Credit National	291,40	[illegible]	+ 3,36	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	221,50	[illegible]	+ 2,52	[illegible]
Damart	4200	[illegible]	- 2,14	[illegible]
Danone	737	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Dassault-Aviation	1074	[illegible]	+ 3,35	[illegible]
Dassault Electro	445	[illegible]	+ 5,39	[illegible]
Dassault Systemes	244	[illegible]	+ 1,96	[illegible]
De Dietrich	207,20	[illegible]	+ 3,76	[illegible]
Degremont	409	[illegible]	+ 2,20	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	39	[illegible]	+ 2,69	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	123	[illegible]	- 4,06	[illegible]
Dynaction	120,10	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Eaux (Cie des)	641	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Eiffage	200	[illegible]	+ 3,60	[illegible]
Elf Aquitaine	457,90	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Eramet	278,90	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Eridania Beghin	826	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Essilor Intl	1521	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Essilor Intl ADP	1271	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Esso	558	[illegible]	- 1,25	[illegible]
Eurafrance	2310	[illegible]	- 0,04	[illegible]
Euro Disney	10,75	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Europe 1	1114	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Eurotunnel	7,50	[illegible]	- 8	[illegible]
Filipacchi Medias	1061	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Fimalac SA	470	[illegible]	- 2,12	[illegible]
Finextel	83,90	[illegible]	- 1,43	[illegible]
Fives-Lille	482,20	[illegible]	+ 2,44	[illegible]
Fromageries Bel	4230	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Galeries Lafayette	1815	[illegible]	- 2,47	[illegible]
GAN	114	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Gascogne (B)	436,90	[illegible]	—	[illegible]
Gaumont #	428,50	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Gaz et Eaux	2081	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Geophysique	385	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
G.F.C.	449	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Groupe Andre S.A.	385	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	102	[illegible]	+ 1,96	[illegible]
GTM-Entrepose	260,90	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Guilbert	930	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Guyenne Gascogne	1886	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Havas	337	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Havas Advertising	578	[illegible]	+ 3,80	[illegible]
Imetal	820	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Immeubl.France	318,90	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Ingenico	82	[illegible]	+ 2,43	[illegible]
Interbail	213,90	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Intertechnique 1	820	[illegible]	+ 4,39	[illegible]
Jean Lefebvre	257	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Klepierre	642	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Labinal	928	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Lafarge	331,50	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Lagardere	154	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Lapeyre	304,90	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Lebon	184	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Legrand	914	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Legrand ADP	605	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Legris Indust.	215	[illegible]	+ 2,74	[illegible]
Locindus	730	[illegible]	+ 6,84	[illegible]
L'Oreal	1828	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1270	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Lyonnaise Eaux	472,50	[illegible]	+ 3,04	[illegible]
Marine Wendel	471	[illegible]	+ 2,76	[illegible]
Metaleurop	45,60	[illegible]	+ 3,07	[illegible]
Metrologie Inter.	12,70	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Michelin	257,90	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Moulinex	112,50	[illegible]	+ 3,02	[illegible]
Nord-Est	130	[illegible]	—	[illegible]
Nordon (Ny)	346,50	[illegible]	+ 3,89	[illegible]
NRJ #	660	[illegible]	—	[illegible]
OLIPAR	82,80	[illegible]	+ 2,65	[illegible]
Paribas	360	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Pathe	1255	[illegible]	—	[illegible]
Pechiney	202,50	[illegible]	- 1,13	[illegible]
Pernod-Ricard	277,70	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Peugeot	612	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1950	[illegible]	+ 2,56	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	440	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Primagaz	570	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Promodes	1475	[illegible]	- 1,15	[illegible]
Publicis	450,90	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Remy Cointreau	125	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Renault	116,50	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
Rexel	1540	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Rhone Poulenc A	160,70	[illegible]	- 0,31	[illegible]
Rochette (La)	20,05	[illegible]	+ 11,72	[illegible]
Roussel Uclaf	1348	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4660	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Sade (Ny)	171,60	[illegible]	+ 3,72	[illegible]
Sagem SA	3219	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Saint-Gobain	732	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Saint-Louis	1280	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Salomon (Ly)	447	[illegible]	+ 3,66	[illegible]
Salvepar (Ny)	407	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Sanofi	446	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Sat	1579	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Saupiquet (Ns)	730	[illegible]	- 0,82	[illegible]
Schneider SA	248	[illegible]	+ 1,73	[illegible]
SCOR	185	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
S.E.B.	1034	[illegible]	—	[illegible]
Sefimeg	386,20	[illegible]	- 1,34	[illegible]
SEITA	197,80	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Selectibanque	70,10	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
SFIM	1015	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
SGE	115	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
Sidel	327,40	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Simco	471	[illegible]	- 1,08	[illegible]
S.I.T.A	1120	[illegible]	+ 2,50	[illegible]
Skis Rossignol	136,80	[illegible]	+ 3,43	[illegible]
Sligos	686	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Societe Generale	555	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Sodexho	2472	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Sommer-Allibert	159	[illegible]	- 0,62	[illegible]
Sophia	197	[illegible]	—	[illegible]
Spir Communication	520	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Strafor Facom	375	[illegible]	+ 2,13	[illegible]
Suez	219,40	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Synthelabo	480	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Technip	504	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Thomson-CSF	164	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Total	421	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
UAP	139,80	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
UFB Locabail	504	[illegible]	+ 4,16	[illegible]
UIC	28,55	[illegible]	- 9,10	[illegible]
UIF	410	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
UIS	162	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Unibail	490	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
Union Assur.Fdal	624	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Usinor Sacilor	77,20	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Valeo	316	[illegible]	- 1,26	[illegible]
Vallourec	287	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Via Banque	158	[illegible]	+ 3,86	[illegible]
Worms & Cie	280,30	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1489	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Elf Gabon	1196	[illegible]	+ 0,75	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	330	[illegible]	+ 3,48	[illegible]
Adecco S.A.	1372	[illegible]	- 3,06	[illegible]
Adidas AG #	437,10	[illegible]	- 0,27	[illegible]
American Express	259	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Anglo American #	284	[illegible]	- 2,46	[illegible]
Amgold #	450	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	13,30	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
A.T.T. #	190,70	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Banco Santander #	276,50	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Barrick Gold #	139,70	[illegible]	- 0,28	[illegible]
B.A.S.F. #	180,10	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Bayer #	198,70	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Cordiant PLC	8,25	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Crown Cork ord.	263	[illegible]	- 1,40	[illegible]
Crown Cork PF CV	248	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Daimler Benz #	332,50	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
De Beers #	149,50	[illegible]	+ 1	[illegible]
Deutsche Bank #	240,50	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Dresdner Bank #	152	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Driefontein #	62,05	[illegible]	- 4,91	[illegible]
Du Pont Nemours #	467,20	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Eastman Kodak #	417,40	[illegible]	- 0,09	[illegible]
East Rand #	1,62	[illegible]	- 2,46	[illegible]
Echo Bay Mines #	36	[illegible]	- 2,77	[illegible]
Electrolux #	295,10	[illegible]	+ 3,11	[illegible]
Ericsson #	157	[illegible]	+ 2,22	[illegible]
Ford Motor #	163	[illegible]	+ 1,84	[illegible]
Freegold #	42,80	[illegible]	- 1,63	[illegible]
Gencor Limited #	17,50	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
General Elect. #	515	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
General Motors #	288	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Gle Belgique #	389	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan	39,20	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Guinness Plc #	37,85	[illegible]	+ 3,30	[illegible]
Hanson Plc	6,60	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
Harmony Gold #	42,30	[illegible]	- 0,70	[illegible]
Hitachi #	47,60	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Hoechst #	217,30	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
I.B.M #	798	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
I.C.I #	65,40	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Ito Yokado #	249,10	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Matsushita #	86,35	[illegible]	+ 2,31	[illegible]
Mc Donald's #	245,70	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Merck and Co #	415,10	[illegible]	+ 2,26	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	61,90	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Mobil Corporat.#	610	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Morgan J.P. #	456	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5640	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	68,80	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	296	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Norsk Hydro #	256,50	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Petrofina #	1617	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Philip Morris #	519	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Philips N.V #	194,50	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Placer Dome Inc #	130,30	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Procter Gamble #	551	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Quilmes	315,50	[illegible]	- 0,28	[illegible]
Randfontein #	25,05	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	362,10	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Royal Dutch #	865	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
R T Z #	83,30	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Sega Enterprises	193	[illegible]	+ 5,95	[illegible]
Saint-Helena #	31,70	[illegible]	- 2,20	[illegible]
Schlumberger #	533	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
SGS Thomson Micro.	328	[illegible]	+ 3,87	[illegible]
Shell Transport #	84,25	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Siemens #	241,40	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Sony Corp. #	327,80	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Sumitomo Bank #	91	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
T.D.K #	316,40	[illegible]	+ 3,31	[illegible]
Telefonica #	113	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Toshiba #	33,60	[illegible]	+ 2,97	[illegible]
Unilever #	862	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
United Technol. #	680	[illegible]	+ 2,05	[illegible]
Vaal Reefs #	390	[illegible]	- 2,02	[illegible]
Volkswagen A.G #	2100	[illegible]	+ 2,09	[illegible]
Volvo (act.B) #	109	[illegible]	+ 2,66	[illegible]
Western Deep #	166,10	[illegible]	- 1,26	[illegible]
Yamanouchi #	107,50	[illegible]	- 1,20	[illegible]
Zambia Copper	6,35	[illegible]	+ 3,93	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 25 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,55	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,05	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	121,51	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,60	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,52	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,30	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,10	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,90	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,71	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,90	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,81	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,35	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,50	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,10	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	116	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,41	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	102,75	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,29	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,90	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,65	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,64	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,81	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	107	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,66	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,85	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA# ■	117,27	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	122,61	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	122,55	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,50	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	966,25	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	90	[illegible]
Baccarat (Ny)	480	[illegible]
Bains C.Monaco	478	[illegible]
Bque Transatlant.	130	[illegible]
B.N.P.Intercont.	500	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	380	[illegible]
Champex (Ny) ◆	21	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	329	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1850	[illegible]
Concorde-Ass Risq	865	[illegible]
Continental Ass.Ly.	369,10	[illegible]
Darblay	388,70	[illegible]
Didot Bottin	830	[illegible]
Docks de France FA ◆	1250	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3600	[illegible]
Ecco ◆	1225	[illegible]
Ecia	764	[illegible]
Ent.Mag. Paris	1220	[illegible]
Fichet Bauche	51	[illegible]
Fidei	30,70	[illegible]
Finalens	350	[illegible]
F.I.P.P. ◆	200	[illegible]
Fonciere (Cie)	500	[illegible]
Fonciere Euris	215	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	538	[illegible]
Foncina #	422	[illegible]
Francarep ◆	230	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1220	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot	1030	[illegible]
G.T.I (Transport)	210	[illegible]
Immobail	103,10	[illegible]
Immobanque	631	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	477	[illegible]
Lucia ◆	60	[illegible]
Monoprix	190	[illegible]
Metal Deploye	368	[illegible]
Mors #	6,85	[illegible]
Navigation (Nle)	75,50	[illegible]
Optorg ◆	285	[illegible]
Paluel-Marmont	250	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1055	[illegible]
Parfinance	233	[illegible]
Paris Orleans	253	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1720	[illegible]
Promodes (CI) ◆	1050	[illegible]
PSB Industries Ly	318	[illegible]
Rhin Moselle(Ny) ◆	850	[illegible]
Rougier #	340	[illegible]
Saga ◆	90	[illegible]
Salins du Midi	435	[illegible]
Silic	740	[illegible]
S.I.P.H. ◆	172,20	[illegible]
Sofal ◆	36,50	[illegible]
Sofragi	4099	[illegible]
Taittinger	1469	[illegible]
Tour Eiffel	269	[illegible]
Vicat ◆	405	[illegible]
Zodiac nouv. ◆	1287	[illegible]
Finaxa	266	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1600	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1076	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	145	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1500	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly)#	495,10	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	320	[illegible]
Lloyd Continental ◆	7300	[illegible]
Lordex (Ny) ◆	18	[illegible]
Mag.Lyon Gerl.(Ly) ◆	130	[illegible]
Matussiere Forest	66	[illegible]
Moncey Financiere	2350	[illegible]
M.R.M. (Ly)	149	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	104	[illegible]
Poliet	466	[illegible]
Sabeton (Ly) ◆	721	[illegible]
Sanse (Ly)	830	[illegible]
Sechilienne (Ly) ◆	980	[illegible]
Tanneries Fce (Ny)	261	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	229	[illegible]
Commerzbank AG	123,50	[illegible]
Fiat Ord	16,10	[illegible]
Gevaert	356	[illegible]
Gold Fields South	140	[illegible]
Kubota Corp	29	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	47	[illegible]
Robeco	411,20	[illegible]
Rodamco N.V.	141,30	[illegible]
Rolinco	435,60	[illegible]
Sema Group Plc	79	[illegible]
Solvay SA	3135	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 25 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	47	[illegible]
AFE #	480	[illegible]
Algle #	170	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	96	[illegible]
Altran Techno. #	1530	[illegible]
Montaignes P.Gest.	869	[illegible]
Assystem #	440	[illegible]
Bque Picardie (Li)	580	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	241,60	[illegible]
Bque Vernes	143	[illegible]
Beneteau #	650	[illegible]
B I M P	60	[illegible]
Boiron (Ly) #	610	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	253	[illegible]
But S.A.	308	[illegible]
Cardif SA	789	[illegible]
C.E.E #	183	[illegible]
Cermex # (Ly)	375	[illegible]
CFPI #	303	[illegible]
Change Bourse (M)	261	[illegible]
Christ.Dalloz #	1719	[illegible]
CNIM CA#	184,80	[illegible]
Codetour	285	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	418,90	[illegible]
Conflandey S.A.	249,90	[illegible]
C.A.Haute Normand	337,50	[illegible]
C.A. Paris IDF	778	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	343	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	327	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	526	[illegible]
C.A. Oise CCI	272,80	[illegible]
Creeks	25	[illegible]
Devanlay	441	[illegible]
Devernois (Ly)	488	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	59,70	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	410	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	303	[illegible]
Europ Propulsion	625	[illegible]
Expand s.a.	323,40	[illegible]
Factorem	700	[illegible]
Faiveley #	340	[illegible]
Finacor	84	[illegible]
Fininfo	520	[illegible]
Fructivie	626	[illegible]
Gautier France #	260	[illegible]
Gel 2000	70	[illegible]
GFI Industries #	787	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	29,25	[illegible]
GLM S.A.	300	[illegible]
Grandoptic.Photo #	858	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	155,30	[illegible]
Kindy #	153	[illegible]
Guerbet	254	[illegible]
Hermes Internat.1#	1394	[illegible]
Hurel Dubois	534	[illegible]
ICBT Groupe #	205	[illegible]
I.C.C.	109	[illegible]
Idianova	71	[illegible]
Int. Computer #	110	[illegible]
IPBM	65	[illegible]
M6-Metropole TV	460	[illegible]
Manitou #	571	[illegible]
Manutan	470	[illegible]
Marie Brizard	880	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	210	[illegible]
Mecelec (Ly)	63	[illegible]
MGI Coutier	232	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	77,70	[illegible]
Naf-Naf #	48	[illegible]
NSC Schlum. Ny	602	[illegible]
Onet #	1000	[illegible]
Paul Predault #	167	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	83,45	[illegible]
Phyto-Lierac	238	[illegible]
Pochet	830	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	222	[illegible]
Radiall #	536	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	213,90	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	931	[illegible]
Robertet #	965	[illegible]
Rouleau-Guichard	317,10	[illegible]
Securidev #	77,50	[illegible]
Smoby (Ly)#	550	[illegible]
Sofco (Ly)	50	[illegible]
Sofibus ◆	355	[illegible]
Sogepag # ◆	141	[illegible]
Sogeparc (Fin)	719	[illegible]
Sopra	369	[illegible]
Steph.Kelian #	55	[illegible]
Sylea	598	[illegible]
Teisseire-France	162,20	[illegible]
TF1-1	544	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	245	[illegible]
Trouvay Cauvin #	81	[illegible]
Unilog ◆	515	[illegible]
Union Fin.France	575	[illegible]
Viel et Cie #	131,50	[illegible]
Vilmorin et Cie #	450,10	[illegible]
Virbac	600	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 25 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	95	[illegible]
Coil	181	[illegible]
Electronique D2	485	[illegible]
FDM Pharma n.	195	[illegible]
Genset	277	[illegible]
High Co.	208	[illegible]
Infonie	69	[illegible]
Joliez-Regol	87	[illegible]
Mille Amis	99,95	[illegible]
Picogiga	161	[illegible]
Proxidis	28	[illegible]
Stelax	4	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 25 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	758	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	65	[illegible]
Mumm ◆	1400	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	161	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 22 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	124,41	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2478,14	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◇	9580,21	[illegible]
Arbitr. Première ◇	9513,53	[illegible]
Arbitr. Sécurité ◇	17578,31	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	868314	[illegible]
Natio Court Terme	13948	[illegible]
Natio Court Terme2	378763	[illegible]
Natio Epargne	2240,94	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	16390,75	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2465,43	[illegible]
Natio Ep. Obligations	225,35	[illegible]
Natio Epargne Retraite	142,69	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10982,76	[illegible]
Natio Epargne Valeur	586,02	[illegible]
Natio France Index	1203,65	[illegible]
Natio Immobilier	1254,88	[illegible]
Natio Inter	1927,46	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5401,94	[illegible]
Natio Opportunités	165,32	[illegible]
Natio Patrimoine	1565,06	[illegible]
Natio Perspectives	1330,19	[illegible]
Natio Placements C/D	77483,44	[illegible]
Natio Revenus	1107,44	[illegible]
Natio Sécurité	11272,37	[illegible]
Natio Valeurs	1115,24	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	90680,24	[illegible]
Oblig. ttes caté.	247	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D ◇	684,44	[illegible]
Le Livret Portefeuille D ◇	911,82	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2266,80	[illegible]
Patrimoine Retraite C ◇	305,31	[illegible]
Sicav Associations C ◇	2390,36	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◇	19293,61	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C ◇	18836,76	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	225,20	[illegible]
Ecur. Capicourt C ◇	228,25	[illegible]
Ecur. Capitalisation C ◇	238,39	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D. ◇	10416,16	[illegible]
Ecur. Expansion C ◇	81406,53	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C ◇	2984,04	[illegible]
Ecur. Investis. D ◇	184,69	[illegible]
Ecur. Monépremière ◇	11127,48	[illegible]
Ecur. Monétaire C ◇	12851,79	[illegible]
Ecur. Monétaire D ◇	12239,70	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D ◇	315,95	[illegible]
Ecur. Trimestriel D ◇	1988	[illegible]
Eparcourt-Sicav D ◇	197,20	[illegible]
Géoptim C ◇	12249,28	[illegible]
Géoptim D ◇	11920,95	[illegible]
Horizon C ◇	1815,11	[illegible]
Prévoyance Ecur. D ◇	103,31	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11723,28	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C ◇	11723,96	[illegible]
Ecur. Sensipremière C ◇	12597,03	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	117638,67	[illegible]
Atout Amérique	145,31	[illegible]
Atout Asie	98,32	[illegible]
Atout Futur C	639,41	[illegible]
Atout Futur D	609,94	[illegible]
Coexis	1898,44	[illegible]
Dieze	1953,35	[illegible]
Elicash ◇	932919,31	[illegible]
Epargne-Unie	176,05	[illegible]
Eurodyn	1983,20	[illegible]
Indicia ◆	1348,96	[illegible]
Moné.JC ◇	11764,24	[illegible]
Moné.JD ◇	11764,24	[illegible]
Oblifutur	523,12	[illegible]
Oraction	1763,67	[illegible]
Revenu-Vert	1217,57	[illegible]
Sévéa ◆	110,03	[illegible]
Synthésis	17118,99	[illegible]
Uni Foncier	1270,86	[illegible]
Uni France	703,90	[illegible]
Uni Garantie C	1811,88	[illegible]
Uni Garantie D	1473,18	[illegible]
Uni-Régions	1558,37	[illegible]
Univar C ◇	304,88	[illegible]
Univar D ◇	299,04	[illegible]
Univers Actions	194,67	[illegible]
Univers-Obligations	228,93	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	601,27	[illegible]
Francic Pierre	120,33	[illegible]
Francic Régions	1661,88	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1353,99	[illegible]
Converticic	354,79	[illegible]
Ecocic	1459,75	[illegible]
Oblicic Mondial	3464,41	[illegible]
Oblicic Régions	1184,63	[illegible]
Rentacic	166,90	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1369,62	[illegible]
Lion 20000	16920,92	[illegible]
Lion Association	11524,27	[illegible]
Lion Plus	1493,60	[illegible]
Lion Trésor	2458,27	[illegible]
Oblilion	1926,59	[illegible]
Sicav 5000	610,47	[illegible]
Slivafrance	1018,32	[illegible]
Slivam	501,78	[illegible]
Slivarente	238,11	[illegible]
Slivinter	619,76	[illegible]
Trilion	5311,94	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2172	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	135,52	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	894,20	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	111,41	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22611,83	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	245,18	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1292,61	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1806,91	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1121,76	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	715,30	[illegible]
Saint-Honoré Capital ◆	18984,50	[illegible]
St-Honoré March. Emer. ◆	629,07	[illegible]
St-Honoré Pacifique ◆	732,74	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1808,87	[illegible]
Stratégie Actions	995,42	[illegible]
Stratégie Rendement	1869,29	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C ◇	831,14	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	809,68	[illegible]
Amplitude Europe C/D ◇	119,86	[illegible]
Elancial D ◇	141,61	[illegible]
Emergence Poste D ◇	117,26	[illegible]
Géobilys C ◇	647,55	[illegible]
Géobilys D ◇	618,03	[illegible]
Intensys C ◇	115,93	[illegible]
Intensys D ◇	111,01	[illegible]
Latitude C ◇	146,31	[illegible]
Latitude D ◇	137,65	[illegible]
Oblitys D ◇	607,36	[illegible]
Plénitude D ◇	168,42	[illegible]
Poste Gestion C ◇	43806,74	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5276	[illegible]
Solstice D ◇	2366,72	[illegible]
Thésora C ◇	950,85	[illegible]
Thésora D ◇	865,50	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37418,27	[illegible]
Actimonétaire D	30468,76	[illegible]
Cadence 1 D	1078,22	[illegible]
Cadence 2 D	1065,15	[illegible]
Cadence 3 D	1069,16	[illegible]
Capimonétaire C	404,77	[illegible]
Capimonétaire D	376,09	[illegible]
Sogeoblig C	8880,10	[illegible]
Interoblig C	6804,13	[illegible]
Intersélection France D	608,47	[illegible]
S.G. France opport. C	1746,87	[illegible]
S.G. France opport. D	1684,58	[illegible]
Sogenfrance C	1546,11	[illegible]
Sogenfrance D	1426,88	[illegible]
Sogépargne D	303,67	[illegible]
Soginter C	1861,61	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1248,14	[illegible]
Sogelance D ◆	1679,52	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	155,18	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

HANDBALL L'équipe de France s'apprête à disputer contre la Yougoslavie, mardi 26 novembre à Besançon et mercredi 27 novembre à Grenoble, ses deux premiers matches internationaux depuis sa déconvenue aux Jeux olympiques d'Atlanta, où elle avait terminé quatrième. ● UN RÉAMÉNAGEMENT de la formation a été fermement préconisé par Daniel Costantini. L'entraîneur national a décidé d'intégrer de nouveaux joueurs, faisant entrer l'équipe dans une nouvelle époque. ● LES VÉTÉRANS des Jeux de Barcelone 1992 ou des championnats du monde 1995, ceux que l'on appelait les « barjots », Denis Lathoud, Frédéric Volle et Pascal Mahé, disparaissent au profit de Bernard Latchimy et Manuel Blin. ● L'OBJECTIF est de faire bonne figure aux championnats du monde 1997 en mai, au Japon où la France est qualifiée d'office.

L'équipe de France repart à la conquête des championnats du monde

Après la déconvenue des Jeux olympiques d'Atlanta, l'entraîneur des handballeurs, Daniel Costantini, a désigné une formation rajeunie pour rencontrer la Yougoslavie en match de préparation au Mondial de 1997

DÉSORMAIS, ils ne veulent plus qu'on les appelle « les barjots ». Les membres de l'équipe de France ont tiré un trait sur leur passé. Il leur aura fallu une gifle : leur défaite cinglante aux Jeux olympiques d'Atlanta, où les médaillés de bronze des Jeux olympiques de Barcelone 1992 et champions du monde en titre finirent quatrièmes après avoir été battus en demi-finale par la Croatie, puis, dans le match pour la médaille de bronze, par l'Espagne.

Mardi 26 et mercredi 27 novembre, les bleus reprennent le chemin de la compétition en recevant la Yougoslavie, en match amical, à Besançon puis à Grenoble. Si Jackson Richardson, héros de l'épopée barcelonaise est encore là, Frédéric Volle, Denis Lathoud, Pascal Mahé et Gaël Monthurel, d'autres glorieux vétérans, n'apparaissent plus dans la sélection française. *« Avec moi comme entraîneur, ils ne reviendront pas dans l'équipe »*, affirme Daniel Costantini. Celui-ci a plus que mal digéré ce qu'il appelle une débâcle.

Certains autres joueurs, plus jeunes, protagonistes de la victoire aux championnats du monde de 1995 *« sont au purgatoire »*, poursuit Costantini : *« Grégory Anquetil a pris ses désirs pour des réalités et Bruno Martini a pété les plombs par faiblesse de caractère. Il est allé s'enterrer en Espagne* (Pontevedra). *Nous allons le laisser réfléchir »*.

Au départ, l'étrange comportement de l'équipe de France. Avant même les championnats du monde, en mai 1995, Daniel Costantini avait sonné l'alarme. *« Nous ne sommes pas en orbite pour être champions du monde »*, déclarait-il alors, révélant que l'entraînement et l'investissement des joueurs étaient plus difficiles. Les « barjots » lui donnent tort le 21 mai en devenant champions du monde. L'espoir d'un titre olympique à Atlanta a poussé l'équipe à se ressaisir.

Las, six mois plus tard, la formation se dessoudait à nouveau. Au cours d'une querelle dans les vestiaires, Eric Quintin donnait un coup de tête à Philippe Schaaf. Privé de compétitions internationales pour un an, il n'ira pas à Atlanta. A la faveur de l'incident, l'équipe se rénove, accueillant de nouveaux jeunes, comme elle l'avait fait à la veille des championnats du monde.

Mais l'équipe de France est persuadée qu'elle va être championne olympique. *« A force de frôler les accidents, de toujours les surmonter et de réussir, elle s'est sentie comme invulnérable*, dit Daniel Costantini. *Cette médaille d'or, certains ont commencé à la fêter avec les médailles d'or des judokas. La différence est que ceux-ci les avaient gagnées alors que le tournoi de handball n'avait pas encore commencé. »* Aujourd'hui, il se sent responsable : *« Avec le recul, je me dis que j'aurais dû être un peu plus intransigeant. Mais c'était difficile. L'année d'avant, au contraire, il fallait relâcher la pression »*.

Le patron des bleus veut pourtant croire que la déception d'Atlanta aura des vertus. *« Si nous avions mieux réussi en Amérique*, dit-il, *nous aurions eu tendance à prolonger cette équipe qui nous a donné beaucoup de satisfactions, mais dont la gestion était devenue difficile. Le cas de figure, aujourd'hui, nous impose de préparer 1998. Nous sommes qualifiés d'office pour les championnats du monde 1997, nous y sommes même tête de série. Pour la suite, le parcours du combattant recommence. Il faudra être parmi les quatre premiers des championnats du monde de 1999 pour se qualifier pour Sydney. Et pour se qualifier automatiquement pour ces championnats du monde il faudra être parmi les cinq premiers des championnats d'Europe de 1998. »* Pour 1997, Daniel Costantini n'attend pas de miracle : *« Je ne leur demande rien. J'espère seulement que cette équipe va se présenter sous un jour différent. Il faut qu'elle soit exemplaire »*.

Parmi les nouveaux, l'entraîneur adjoint. Michel Barbot, remplace Jean-Pierre Lapointe. Celui-ci, qui assistait Daniel Costantini depuis sa nomination en 1986, est parti entraîner le club de Dunkerque. Pour l'équipe, l'âge importe peu. Par exemple, Guillaume Gilles, de Chambéry, à peine vingt ans : *« Il est exemplaire de l'école savoyarde d'où est déjà issu Stéphane Stoecklin*, dit Daniel Costantini. *Quand on a du talent, on vient. »*

LES PORTES SONT OUVERTES

A vingt-cinq ans, Bernard Latchimy du PSG-Asnières est le troisième Réunionnais appelé en équipe de France : *« Cela note la qualité du travail qui est accompli là-bas »* ; Manuel Blin, de l'US Ivry : *« Il est capable de seconder Eric Kervadec dans ses travaux d'Hercule. Pour tous, les portes sont ouvertes, les joueurs peuvent aller et venir dans les deux sens. »*

Les joueurs eux, restent discrets sur le renouveau. Beaucoup, il est vrai, sont loin. Jackson Richardson et Frédéric Volle sont partis jouer en Allemagne. *« Ce qui va changer, maintenant, c'est le mot barjot*, explique sobrement Eric Kervadec. *Nous, nous voulons garder notre envie de gagner et le plaisir de jouer. C'est la vie. D'autres générations arrivent. » « L'avenir, c'est d'être ensemble et de mieux se connaître »*, rappelle Raoul Prandi, vingt-trois sélections.

Daniel Costantini, lui, ne veut pas répéter le passé : *« Je ne sais pas vraiment quand je partirai. Ce que je sais, c'est que mes années sont comptées et sont de plus en plus liées aux résultats. Je ne serai pas l'entraîneur de 1985. On ne se refait pas un personnage douze ans après. En 1997, je vais revenir à un rôle plus classique. Nous allons peut-être perdre en qualité de jeu, mais, c'est sûr, nous allons gagner en qualité d'ambiance. »*

Bénédicte Mathieu

Une fédération plus entreprenante

Un nouveau président, André Amiel, trésorier pendant quatorze ans, a remplacé Jean-Pierre Lacourt, démissionnaire. Des nouveaux statuts ont été adoptés, *« qui nous rapprochent de l'entreprise »*, assure M. Amiel. Malgré l'échec d'Atlanta, la Fédération française de handball commence la nouvelle olympiade avec des ambitions plus importantes et une trésorerie un peu plus riche. Contrairement aux années précédentes, Adidas ne sera plus seulement fournisseur mais aussi partenaire. La firme, qui a renouvelé son contrat avec la FFHB jusqu'aux Jeux olympiques de Sydney, lui a donné un chèque dont le montant n'a pas été dévoilé. Canal Plus a renouvelé son partenariat et retransmettra des matches de l'équipe de France ou du championnat de France. Des clubs pourront aller négocier avec la chaîne pour des rencontres de Coupe d'Europe comme ils pourront aussi négocier des matches avec les directions régionales de France.

Le public de Limoges a fêté le retour de Richard Dacoury

C'ÉTAIT il y a trois ans. Le CSP Limoges venait de remporter la Coupe d'Europe des clubs champions, le plus prisé des titres du basket-ball européen. Richard Dacoury, capitaine de la défense de fer des Limougeauds, était alors un roi à Limoges ; la salle des sports de Beaublanc était son palais, même s'il avait parfois *« l'impression de faire partie des meubles »*.


BASKET

C'était il y a trois jours, samedi 23 novembre. Richard Dacoury, répudié six mois plus tôt, retournait à Limoges avec son nouveau club, le PSG-Racing, pour la treizième journée du championnat de France de Pro A. Vers 20 heures, au moment de retrouver le public qui l'avait fait grand, il n'avait plus qu'une certitude – *« la salle sera archi-pleine »* –, quelques doutes – *« je ne m'attends à rien, de peur d'être déçu »* –, et une formidable envie – *« je vais être le tirailleur sénégalais, la chair à canon, je vais me sacrifier pour montrer de belles choses »*. Richard-le-sentimental avait rendez-vous avec Dacoury-le-compétiteur.

Dacoury et Limoges, Richard et le CSP. Le couple avait tenu dix-huit ans, un record de durée dans le sport collectif français. En 1977, le jeune Lyonnais à la coiffure afro était arrivé à Limoges muni d'un bac C et de quelques recommandations maternelles adressées au président du CSP Limoges, Xavier Popelier. *« J'étais un garçon susceptible, prétentieux, un peu égoïste, mais avec un bon fond*, se souvient Richard Dacoury. *Sur le terrain, j'étais trop facile : un gamin à qui l'on donnait de l'argent pour s'amuser. » « Un peu glandeur, il manquait de concentration pour le haut niveau. Il n'exploitait pas ses qualités physiques »*, ajoute André Buffière, le coach qui l'a « dégrossi ». A Limoges, Richard Dacoury a connu dix entraîneurs, avec lesquels il a tout gagné : quatre coupes d'Europe et huit titres de champion de France, soit le plus beau palmarès du sport collectif français.

« CORPS ET ÂME »

Mais la gloire ne s'attarde pas : un jour de juin 1996, ses dirigeants lui ont fait comprendre que son heure était passée. L'âge du capitaine, trente-sept ans, n'a jamais été mis en cause directement, mais Richard Dacoury s'est senti offensé qu'on ne lui propose plus, pour sa dernière année de contrat, qu'un poste de *« huitième ou neuvième homme »* : *« Je me croyais encore capable d'apporter beaucoup au club, j'ai pris cela pour une incitation au départ. »* Il a tenu une conférence de presse dans son restaurant favori de Limoges. Au bord des larmes, il a dit son amertume, il a salué le maire venu s'enquérir de la triste nouvelle, puis il est parti. Direction Paris, sa petite salle de Coubertin, son maigre public : autant dire la province, dans la France du basket.

Richard Dacoury a signé pour deux ans au PSG-Racing, *« pour goûter à l'Euroligue »* : *« La haute compétition m'a déjà beaucoup manqué l'année dernière. A la télévision, je regarde plus mes potes, Frédéric Forte ou Marc M'Bahia, que l'équipe de Limoges. A la limite, je me cherche sur l'écran ! »* Mais sa première saison parisienne a fort mal commencé, avec cinq défaites en douze matchs, dont quelques solides humiliations. *« Cette équipe n'avait que des généraux, pas de soldats*, avance-t-il. *Les rôles n'étant pas distribués, elle était devenue pratiquement impossible à coacher. A jouer chacun dans son coin, l'effort était stérile et anarchique. »*

Un instant, il a songé à tout arrêter, de peur de vivre l'« année de trop » redoutée par les sportifs vieillissants. Puis, le coach franco-américain du PSG-Racing, Chris Singleton, a été remercié et remplacé par un tandem formé de Jacky Amaud et Didier Dobbels. Richard Dacoury a alors retrouvé un poste de leader et des réflexes de jeune homme, soucieux d'enflammer le public, comme aux plus beaux jours de « Flying Dac ».

Chez lui, à Limoges, samedi 23 novembre, il est entré le coeur chaviré, vêtu de ses nouvelles couleurs, le blanc et bleu du PSG-Racing, et d'un numéro inhabituel en ce lieu, le 11 (au CSP Limoges, le 7, son numéro « historique », n'est plus attribué). Ses fans lui ont réservé une interminable ovation et « le Dac » a écouté les éloges de son ancien « père spirituel », Xavier Popelier, d'un air à la fois ému et embarrassé.

Ensuite, le sentimental a pris le dessus sur le compétiteur : vaincu par l'émotion, l'ancien chouchou de Beaublanc a raté son match. Le PSG-Racing a perdu à Limoges son sixième match de la saison (88-77), mais Richard Dacoury était tout de même aux anges : *« Je vous appartiens corps et âme »*, a-t-il avoué à « son » public.

Eric Collier

Pete Sampras et Steffi Graf restent numéro un mondiaux

IL TERMINE au sommet de la hiérarchie pour la quatrième année consécutive. Elle aussi, qui avait déjà réalisé cet exploit entre 1987 et 1990, avant que Monica Seles ne vienne empêcher sa suprématie en 1991 et 1992. En gagnant tous les deux la finale de leur circuit respectif, dimanche 24 novembre, après deux matches haletants, Pete Sampras et Steffi Graf ont affirmé leur éclatante suprématie sur le tennis mondial.


TENNIS

A Hanovre, l'Américain a battu l'Allemand Boris Becker, tenant du titre, en cinq sets (3-6, 7-6 (7/5), 7-6 (7/4), 6-7 (11/13), 6-4) réglant ainsi la rivalité sportive entre les deux hommes. Pete Sampras a essuyé les deux revers récemment infligés par Becker en finale du tournoi de Stuttgart, fin octobre, et dans les poules qualificatives jeudi. Steffi Graf, elle, a dû batailler pendant près de trois heures et cinq sets pour venir à bout de la jeune Suissesse Martina Hingis, révélation de l'année (6-3, 4-6, 6-0, 4-6, 6-0). La similitude des deux champions s'arrête là. Pete Sampras et Steffi Graf referment deux saisons opposées.

Dans un circuit qui a montré sa diversité avec quatre vainqueurs différents dans les quatre tournois du Grand Chelem (Becker, Kafelnikov, Krajicek, Sampras), Pete Sampras a passé l'année à douter de ses forces et à repousser ses limites. Il en sera devenu encore un peu plus humain, fortement affecté par le cancer, puis la mort, en mai, de son entraîneur, Tim Gullickson. Eliminé en huitième de finale des Internationaux d'Australie, héroïque à Roland-Garros où il a atteint les demi-finales, défait, en quarts de finale, de sa triple couronne de Wimbledon par le futur gagnant Richard Krajicek, il gardait son titre à l'US Open en battant Michael Chang. Finaliste en Australie et aux Etats-Unis, l'Américain termine deuxième joueur mondial, sa plus haute place jamais atteinte. Un autre Américain, Andre Agassi, pourtant deuxième en 1994 et 1995, dégringole hors du club des dix meilleurs mondiaux après une année difficile.

Absente, une nouvelle fois, des Internationaux d'Australie, Steffi Graf a connu une année jumelle de 1995. Souffrant du dos et d'une blessure au tendon du genou gauche, elle n'a, une nouvelle fois, disputé qu'une poignée de tournois. Elle a néanmoins gagné les trois derniers tournois du Grand Chelem après avoir, une nouvelle fois, rencontré l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario à Roland-Garros et à Wimbledon, et l'Américaine Monica Seles à l'US Open.

FORMIDABLES SPECTACLES

Cette saison miroir ne signifie par pour autant l'ennui. Si Monica Seles peine à retrouver son meilleur niveau, empêchée par une blessure à l'épaule, les proches adversaires de Steffi Graf ont affûté leur tennis et l'ont souvent fait vaciller, offrant souvent de formidables spectacles. En 1997, manqueront l'Argentine Gabriela Sabatini et la Japonaise Kimiko Date, qui partent à la retraite à vingt-six ans.

Le témoignage de la forme du tennis féminin, c'est Martina Hingis. A seize ans, la Suissesse a encore battu des records en 1996. Quart de finaliste en Australie et surtout, demi-finaliste à l'US Open, elle est la première joueuse de son âge à gagner plus d'un million de dollars (1 096 496 dollars, soit plus de 5 millions de francs) dans l'année, et est déjà quatrième mondiale. *« Martina Hingis est la joueuse à surveiller*, a affirmé Steffi Graf. *Elle a du talent, elle est fraîche et elle s'amuse. Je la vois comme celle qui me remplacera à la première place. »*

Pour l'Allemande, âgée de vingt-sept ans, l'année prochaine devrait être beaucoup plus difficile. Afin d'inciter les grandes joueuses à être plus assidues, l'Association des joueuses professionnelles (WTA) a changé son système de classement. Au lieu de classer les joueuses en divisant le total de leurs points glanés dans l'année par le nombre de tournois joués (le plus petit diviseur était quatorze), elle additionnera tous leurs points. Les joueuses protestent. Elles demandent, au contraire, une saison plus courte, celle-ci durant onze mois.

Enfin, la saison 1996 est marquée par des fins de règne en double. Les deux paires les plus prestigieuses, Jana Novotna-Arantxa Sanchez-Vicario et Gigi Fernandez-Natasha Zvereva, se séparent. Sanchez-Vicario, numéro un mondial de double, jouera désormais avec Gigi Fernandez.

B. M.

Elections fédérales : la prime aux équipes sortantes

PLUSIEURS élections ont eu lieu, samedi 23 et dimanche 24 novembre, pour renouveler la direction de fédérations sportives. Est-ce un effet des bons résultats du sport français aux J.O. d'Atlanta ? Tous les présidents sortants, ou issus de la majorité en place – même ceux que l'on disait menacés –, ont été élus dans les fédérations d'escrime, d'haltérophilie, de gymnastique, de karaté et de tir à l'arc, pour mener à bien l'olympiade qui s'ouvre jusqu'aux Jeux olympiques de Sydney en l'an 2000.

● **HALTÉROPHILIE : Bernard Garcia, qui briguait son premier mandat, a été élu**, dimanche 24 novembre à Mérignac, près de Bordeaux, à la présidence de la Fédération française d'haltérophilie musculation et disciplines associées (Ffhmda). L'assemblée générale de cette fédération en crise (*le Monde* daté 10-11 novembre) a duré plus de quinze heures. Agé de quarante-quatre ans, Bernard Garcia, auparavant secrétaire général, était le candidat du président sortant Henri Lagarrigue. Avec 67 % des suffrages, il a battu le candidat de l'opposition, Gérard Saint-Martory, président du comité des Pyrénées. Une élection *« dans la douleur »*, commentait l'élu, pour qui la priorité est désormais de *« redorer le blason de nos différentes équipes nationales et de mettre des structures en place »*.

● **ESCRIME : Pierre Abric a été facilement réélu** (411 voix pour, 66 contre, 23 abstentions) à la présidence de la Fédération française d'escrime (FFE), samedi 23 novembre à Paris, malgré la candidature d'opposition de Jean-Michel Oprendek, l'ancien directeur technique national (DTN) de la discipline (*Le Monde* du 23 novembre). Présents sur la liste de ce dernier, des athlètes de haut niveau, comme Olivier Lenglet, Eric Srecki ou Laura Flessel, se sont retirés avant le deuxième tour, mécontents d'avoir été victimes, disent-ils, d'un *« vote sanction »*. Du coup, l'un des deux postes réservés au sportifs de haut niveau au comité directeur est resté vacant. L'ancien champion olympique de fleuret à Barcelone, Philippe Omnès, devrait être le nouveau DTN de la FFE.

● **KARATÉ : Jacques Delcourt a été réélu** président de la Fédération française de karaté et des arts martiaux affinitaires (Ffkama), dimanche 24 novembre à Paris. A soixante-huit ans, le président de la fédération internationale obtient ainsi son dixième mandat consécutif. Jacqueline Le Sain, seul candidate d'opposition, n'a pu se faire élire au comité directeur.

● **TIR À L'ARC : François de Massary a été reconduit**, sans surprise, à la tête de la Fédération française de tir à l'arc (FFTA), samedi 23 novembre à Reims. Président depuis 1972, il était le seul candidat en lice. L'objectif de son septième mandat est de faire progresser les effectifs au-delà des 60 000 licenciés.

● **GYMNASTIQUE : Jacques Rey a obtenu un nouveau mandat** de quatre ans (475 suffrages sur 595 inscrits) à la présidence de la Fédération française de gymnastique, samedi 23 novembre à Paris.

André Markgraaff, le nouvel entraîneur des Springboks prétend cacher son jeu en vue des deux tests

Les Barbarians français ont battu l'Afrique du Sud (30-22)

Nettement battue à Brive, samedi 23 novembre, par les Barbarians français (30-22), l'équipe réserve des Springboks n'a rien laissé entrevoir du nouveau style de jeu prôné par André Markgraaff. L'entraîneur sud-africain dit toutefois avoir *« une idée précise »* de ce qu'il fera contre la France lors des deux test-matchs. Son premier objectif n'est pas d'assurer le résultat à tout prix, mais de mettre en place sa conception du jeu.

BRIVE
correspondance

Si les Springboks ont mal commencé leur tournée sur le sol français avec une défaite (30-22) face aux Barbarians, samedi 23 novembre, André Markgraaff leur entraîneur-manager n'entend pas dévier de sa mission : révolutionner le jeu sud-africain afin de maintenir son rang de champion du monde. Aussi bizarre que cela puisse paraître après leur prestation stérile à Brive, Markgraaff s'est déclaré *« fier »* de la performance. Sans doute parce qu'à ses yeux le paquet d'avants a nettement dominé son vis-à-vis, du moins dans le défi physique et les phases statiques, deux domaines qui sont à la base même du palmarès mythique des Boks.

Le regard sombre, les moustaches à la gauloise, André Markgraaff, trente-neuf ans, a beau constituer avec ses adjoints Hugh Reece-Edwards, trente-cinq ans, Carel Du Plessis, trente-six ans, et Nick Mallett, quarante ans, l'encadrement le plus jeune du circuit international, ses entraînements ne trahissent en rien l'héritage du rugby sud-africain. La séance infernale « subie » par l'équipe titulaire – celle qui jouera contre le XV de France le 30 novembre à Bordeaux – sur le terrain boueux de Brive, vendredi 22, fut tout simplement époustouflante dans la rigueur et l'attention au détail du jeu d'avants.

Mêlées, percussions, groupé-pénétrants, jeu au sol : pendant une bonne heure et demie, Markgraaff ne souffle pas plus que ses joueurs. Il se baisse sous le « joug » pour vérifier le moindre placement de pieds, puis suivant ses avants à la trace il court derrière eux, l'oeil fixé sur la construction du groupé pénétrant. Il aboie ses consignes, change l'angle d'une épaule ici, la position d'un bras là, le tout pour assurer la protection optimale du ballon. *« Notre objectif est de jouer davantage à la main. Mais avant de le faire il faut savoir conserver le ballon, et être capables d'enchaîner des séquences pour produire des ballons de deuxième, troisième ou quatrième main »*, déclare-t-il.

Les bases, toujours les bases. Et si la précision, la cohésion et la puissance du pack des titulaires sont des indices fiables, le XV de France risque d'être sévèrement malmené à Bordeaux. *« Perdre les deux tests en France est quelque chose d'inconcevable pour moi. Ça ne peut pas arriver ; ça ne doit pas arriver »*, poursuit-il.

Dans une autre vie, André Markgraaff aurait sans doute connu la consécration internationale en tant que joueur. Ancien capitaine de Stellenbosch, capitaine à vingt et un ans des Springboks Espoirs, avec 20 sélections pour South-West Africa (devenu la Namibie), soixante sélections pour le Ouest-Transvaal, et vingt-quatre pour le Western Province (Cap) vainqueurs de la Currie Cup, il semblait destiné à une grande carrière sous le maillot vert, frappé de l'antilope. Né 1956 à Kimberley, où ses parents élevaient des boeufs sur une ferme de 6 000 hectares, le destin a voulu que sa carrière sportive coïncide avec la période d'isolation la plus complète du rugby sud-africain. Une période où les Springboks n'ont joué que quatre matchs internationaux en six ans.

« UNE IDÉE TRÈS PRÉCISE »

Aussi, cet ancien deuxième ligne aux dimensions plus que respectables (1,98 met un poids de forme de 114 kg) n'a jamais connu la moindre sélection. Pis, à une époque où les deuxièmes lignes Springboks comme Kevin De Klerk ou Louis Moolman atteignaient les 130 kg, il était jugé trop « juste » physiquement. Ce qui en dit long sur l'obsession ancestrale des Sud-Africains pour la puissance et la masse physique. *« A vingt-neuf ans, j'ai vu qu'il n'y avait pas d'issue. Il n'y avait plus de tournées, plus de tests, alors j'ai choisi d'arrêter le rugby. »*

Il crée sa propre entreprise hôtelière et immobilière à Kimberley, avant de devenir entraîneur de sa province de Griqualand West en 1988. Malgré une réussite immédiate – après avoir commencé en groupe C la sélection remporte le groupe B de la Currie Cup en 1989 –, André Markgraaff décide de se consacrer uniquement à ses affaires, mais lorsqu'il est élu président de la Fédération de Griqualand West en 1991, il revient aux commandes de l'équipe en 1992. Depuis, cette province essentiellement rurale a battu toutes les grandes sélections provinciales en Afrique du Sud. Promue en groupe A de la Currie Cup cette année, l'équipe a gagné cinquante et un de ses cinquante-quatre derniers matchs, et vécu plus de douze mois sans défaite.

Mais son arrivée à la tête des Springboks n'a pas provoqué la même réussite. Avant d'aller en Argentine il y a un mois, le XV sud-africain n'avait gagné que trois des huit rencontres de l'hiver austral. Mais Markgraaff insiste sur le fait que son premier objectif est de défendre le titre de champion du monde en 1999. *« J'ai beaucoup de mal à me faire comprendre en Afrique du Sud,* confie-t-il. *Je veux à tout prix éviter les erreurs commises par les deux champions précédents. »* Selon lui, la Nouvelle-Zélande en 1987 et l'Australie en 1991 n'ont pas su effectuer les changements qui s'imposaient. *« Il est trop facile de rester sur un triomphe ; ces deux équipes ont perdu leur titre parce qu'elles n'ont pas eu le courage de renouveler leurs effectifs. »*

Pour Markgraaff, cette tournée est une première étape sur le chemin de 1999. Son premier objectif n'est pas d'assurer le résultat à tout prix, mais plutôt de construire, et de mettre en place sa conception du jeu. Quel jeu exactement ? Il ne veut pas le dire, préférant cacher son équipe titulaire en faisant jouer les réservistes d'abord à Brive, puis à Lyon contre la sélection du Sud-Est mardi soir. *« Je préfère ne rien dévoiler, mais j'ai une idée très précise de ce que nous allons faire contre la France,* conclut Markgraaff. *Nous savons que par rapport à nos récents matchs en Argentine l'équipe de France sera une autre paire de manches. Même avec quatre joueurs forfaits, les Français ont une équipe plus expérimentée que la nôtre. »*

Ian Borthwick

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
Treizième journée

Limoges-Paris-SG	88-77
Strasbourg-Antibes	71-74
Le Mans-Villeurbanne	74-66
Pau-Orthez-Evreux	92-72
Nancy-Cholet	70-61
Gravelines-Besançon	71-64
Dijon-Montpellier	70-62
Levallois-Chalon-sur-Saône	83-77

Classement : 1. Pau-Orthez, 25 pts ; 2. Limoges et Villeurbanne, 23 ; 4. Le Mans et Nancy, 22 ; 6. Montpellier, 21 ; 7. Cholet et Paris-SG, 20 ; 9. Antibes, 19 ; 10. Dijon et Besançon, 17 ; 12. Strasbourg, Chalon-sur-Saône, Levallois, Evreux et Gravelines, 16.

FOOTBALL

Championnat de France D2
Vingt-et-unième journée

Epinal-Le Mans	0-2
Toulon-Amiens	1-3
Gueugnon-Saint-Brieuc	2-1
Perpignan-Mulhouse	3-0
Niort-Red Star	1-0
Lorient-Châteauroux	1-0
Beauvais-Charleville	1-0
Sochaux-Louhans-Cuiseaux	2-1
Laval-Troyes	2-0
Martigues-Toulouse	1-0
Saint-Etienne-Valence (27/11/96)	

Classement : 1. Martigues, 37 pts ; 2. Toulouse, 36 ; 3. Le Mans, 35 ; 4. Châteauroux, 34 ; 5. Niort, 33 ; 6. Saint-Brieuc, 31 ; 7. Amiens, 31 ; 8. Sochaux, 30 ; 9. Saint-Etienne, 30 ; 10. Perpignan, 29 ; 11. Troyes, 29 ; 12. Lorient, 29 ; 13. Gueugnon, 29 ; 14. Laval, 27 ; 15. Valence, 27 ; 16. Red Star, 26 ; 17. Louhans-Cuiseaux, 25 ; 18. Beauvais, 24 ; 19. Toulon, 23 ; 20. Mulhouse, 22 ; 21. Charleville, 17 ; 22. Epinal, 14.

Championnat d'Allemagne
Quinzième journée

Bochum-Mönchengladbach	2-0
Karlsruhe-Dusseldorf	2-0
St-Pauli-Leverkusen	3-1
Brême-Dortmund	0-4
Schalke 04-Munich 1860	4-1
Bielefeld-Fribourg	2-0
Bayern Munich-Rostock	2-1
Cologne-Hambourg	2-2
Duisbourg-Stuttgart	3-1

Classement : 1. Bayern Munich, 32 pts ; 2. VfB Stuttgart, 30 ; 3. Borussia Dortmund, 30 ; 4. Bayer Leverkusen, 30 ; 5. FC Cologne, 28 ; 6. VfL Bochum, 26 ; 7. SC Karlsruhe, 24 ; 8. Werder Brême, 21 ; 9. Schalke 04, 19 ; 10. FC St. Pauli, 18 ; 11. Hambourg SV, 16 ; 12. Munich 1860, 16 ; 13. MSV Duisbourg, 16 ; 14. Arminia Bielefeld, 16 ; 15. Borussia Mönchengladbach, 15 ; 16. Fortuna Dusseldorf, 15 ; 17. SC Fribourg, 13 ; 18. Hansa Rostock, 12.

Championnat d'Angleterre
Quatorzième journée

Chelsea-Newcastle	1-1
Coventry-Aston Villa	1-2
Leicester-Everton	1-2
Liverpool-Wimbledon	1-1
Middlesbrough-Manchester United	2-2
Southampton-Leeds	0-2
Sunderland-Sheffield Wednesday	1-1
West Ham-Derby	1-1
Arsenal-Tottenham	3-1
Nottingham Forest-Blackburn (lundi)	

Classement : 1. Newcastle, 29 pts ; 2. Arsenal et Liverpool, 28 ; 4. Wimbledon, 25 ; 5. Chelsea, 24 ; 6. Everton et Manchester United, 23 ; 8. Aston Villa, 21 ; 9. Tottenham et Sheffield Wednesday, 20 ; 11. Derby, 18 ; 12. Leicester, 17 ; 13. West Ham et Leeds, 16 ; 15. Middlesbrough et Sunderland, 14 ; 17. Southampton, 13 ; 18. Coventry, 10 ; 19. Blackburn et Nottingham Forest, 8.

Championnat d'Espagne
Quatorzième journée

Bilbao-FC Barcelone	2-1
Extremadura-Gijon	1-2
Celta Vigo-FC Séville	4-2
La Corogne-Logrones	4-1
Alicante-Compostelle	1-0
Betis Séville-Tenerife	3-1
Rayo Vallecano-Saragosse	1-1
Oviedo-Sociedad	0-0
Espanyol Barcelone-Santander	0-0
Real Madrid-Valence	4-2
Valladolid-Atletico Madrid (lundi)	

Classement : 1. Real Madrid, 32 pts ; 2. FC Barcelone, 31 ; 2. Deportivo La Corogne, 30 ; 4. Betis Séville, 28 ; 5. Athletic Bilbao, 24 ; 6. Valladolid, 23 ; 7. Racing Santander, 22 ; 8. Atletico Madrid, 21 ; 9. Real Sociedad, 21 ; 10. Celta Vigo, 20 ; 11. Tenerife, 19 ; 12. Rayo Vallecano, 17 ; 13. Valence, 17 ; 14. Espanyol Barcelone, 16 ; 15. Oviedo, 16 ; 16. Sporting Gijon, 16 ; 17. FC Séville, 14 ; 18. Saint-Jacques de Compostelle, 13 ; 19. Logrones, 12 ; 20. Saragosse, 11 ; 21. Hercules Alicante, 8 ; 22. Extremadure, 6.

Championnat d'Italie
Dixième journée

Bologne-Bergame	3-1
Cagliari-Naples	1-1
Fiorentina-Plaisance	1-1
Lazio Rome-Sampdoria Gênes	1-1
Parme-AS Rome	0-0
Pérouse-Vérone	3-1
Vicence-Reggiana	2-0
Milan AC-Inter de Milan	1-1
Udinese-Juventus (11/12/96)	

Classement : 1. Vicence, 20 pts ; 2. Bologne et Inter de Milan, 19 ; 4. Juventus Turin et Naples, 16 ; 6. Sampdoria Gênes, AS Rome, Pérouse et Milan AC, 15 ; 10. Fiorentina, 14 ; 11. Parme, 13 ; 12. Udinese, Lazio Rome et Plaisance, 12 ; 15. Atalanta Bergame, 9 ; 16. Cagliari, 8 ; 17. Vérone, 6 ; 18. Reggiana, 4.

GOLF

Open d'Australie
1. G. Norman (Aus.), 280 ; 2. W. Grady (Aus.), 288 ; 3. D. Small (N-Z), 290.

Coupe du monde
Classement final : 1. Afrique du Sud, 547 ; 2. Etats-Unis, 565 ; 3. Ecosse, 566 ; 4. Allemagne, 571 ; 5. France, 572.

RUGBY

Championnat de France
Quatrième journée (Groupe A1)
● Poule 2

Toulon-Narbonne	32-12

Classement : 1. Montferrand, 17 pts ; 2. Toulon, 17 ; 3. Bègles-Bordeaux, 15 ; 4. Perpignan, 15 ; 5. Colomiers, 15 ; 6. Pau, 15 ; 7. Narbonne, 15 ; 8. Brive, 13 ; 9. Paris UC, 11 ; 10. Dijon, 7.

SKI ALPIN

Slalom masculin de Park City
Classement : 1. T. Sykora (Aut.) 1 mn 46 s 03 ; 2. T. Stangassinger (Aut.) 1 mn 46 s 32 ; 3. K. Andre Aamodt (Nor.) 1 mn 46 s 91.
Classement général provisoire : 1. K. Andre Aamodt (Nor.), 120 pts ; 2. S. Locher (Sui.) et T. Sykora (Aut.), 100.

Slalom féminin de Park City
Classement : 1. C. Riegler (N-Z) 1 mn 36 s 50 ; 2. P. Wiberg (Suè.) 1 mn 36 s 57 ; 3. I. Salvenmoser (Aut.) 1 mn 37 s 49 ; 4. P. Chauvet (Fra.) 1 mn 37 s 73.
Classement général provisoire : 1. K. Seizinger (All.), 160 pts ; 2. D. Compagnoni (Ita.), 120 ; 3. A. Wachter (Aut.), 109.

TENNIS

Masters masculins
Finale : P. Sampras (EU) b. B. Becker (All) 3-6, 7-6 (7-5), 7-6 (7-4), 6-7 (11-13), 6-4.

Masters féminins
Finale : S. Graf (All., nº 1) b. M. Hingis (Sui., nº 7), 6-3, 4-6, 6-0, 4-6, 6-0.

TENNIS DE TABLE

Internationaux de France
● Simple messieurs
Finale : J-O. Waldner (Suè., nº 4) b. M. Wenge (Chi., nº 6) 21-11, 22-20, 21-17.
● Simple dames
Finale : D. Yaping (Chi., nº 1) b. Y. Yang (Chi., nº 3) 13-21, 21-13, 21-12, 21-12.

■ **FOOTBALL : le retour aux tirs au but pour la Coupe du monde** 1998, annoncé vendredi 22 novembre par Joao Havelange, président de la fédération internationale (FIFA) a provoqué une vive réaction de Michel Platini. L'ancien joueur et co-président du comité organisateur de la Coupe du monde 1998 considère comme *« nul »* le retour à la prolongation de deux fois quinze minutes, puis aux tirs au but. Le système de la « mort subite » ou « but en or », expérimenté en juin pour le championnat d'Europe des nations, en Angleterre, n'a pas été jugé concluant par les responsables du football mondial.

■ **Des sanctions à l'encontre de George Weah devraient être prises** au cours de la réunion de la commission de discipline de l'UEFA, qui se réunira spécialement jeudi 28 novembre. L'attaquant franco-libérien du Milan AC est accusé d'avoir, d'un coup de tête, fracturé le nez du joueur portugais Jorge Costa. L'agression a eu lieu dans les couloirs des vestiaires à l'issue du match de la Ligue des Champions entre Porto et Milan AC (*Le Monde* du 22 novembre).

■ **TENNIS DE TABLE : Jan-Ove Waldner s'est imposé aux Internationaux de France,** dimanche 24 novembre à Lyon. Cinquième joueur mondial, le Suédois a battu le Chinois Ma Wenge, onzième et tenant du titre (21-11, 22-20, 21-17). En demi-finale ce dernier avait éliminé le Français Patrick Chila (21-23, 21-12, 21-13, 21-19). Celui-ci, aux côtés de Christophe Legout s'est incliné en finale du double devant les Chinois Yan Sen et Wang Liqin (21-17, 15-21, 21-19). Chez les dames, Deng Yaping réalise le doublé simple et double, aux côtés de Ying Yang.

■ **BASKET-BALL : les Chicago Bulls ont subi leur première défaite de la saison après douze victoires consécutives.** Samedi 24 novembre, les champions en titre de la NBA ont été battus par les Utah Jazz (105-100) malgré quarante-quatre points marqués par Michael Jordan. – (*AFP*)

■ **ATHLÉTISME : la marathonienne Roumaine Cristina Burca a été suspendue pour quatre ans par la fédération roumaine.** L'athlète avait été contrôlée positive aux stéroïdes lors des championnats du monde de semi-marathon en septembre à Palma de Majorque.– (*Reuter.*)

Le championnat de France de football de D1

19e journée

Paris SG-Marseille	0-0
Monaco-Nancy	2-0
Lyon-Bordeaux	2-2
Auxerre-Bastia	1-2
Metz-Nice	1-0
Lens-Strasbourg	1-2
Le Havre-Lille	0-0
Guingamp-Rennes	1-0
Montpellier-Nantes	2-2
Cannes-Caen	2-0

Classement

	Points	J.	G	N	P	Diff.	Clst	Séries
1. Paris-SG	39	19	11	6	2	[illegible]	=	[illegible]
2. Monaco	38	19	11	5	3	[illegible]	=	GPGGG
3. Bastia	33	19	9	6	4	[illegible]	↑	PGGGG
4. Bordeaux	31	19	8	7	4	+7	↓1	PNGGN
5. Metz	31	19	8	7	4	+6	↑	GGGPG
6. Strasbourg	31	19	10	1	8	-3	↑	PGPGG
7. Auxerre	29	19	7	8	4	+13	↓2	GPNPP
8. Lille	28	19	7	7	5	-5	=	GGPNN
9. Lyon	26	19	6	8	5	-4	↑	GPGNN
10. Marseille	25	19	6	7	6	-1	↑	PGNGN
11. Guingamp	25	19	6	7	6	-1	↑	PPNNG
12. Rennes	25	19	7	4	8	-3	↓3	PNPGP
13. Nantes	24	19	5	9	5	+8	=	GNGNN
14. Lens	24	19	7	3	9	-5	↓2	GPNPP
15. Cannes	22	19	5	7	7	-5	↑	NNNPG
16. Le Havre	21	19	5	6	8	-1	↓1	PNPGN
17. Montpellier	18	19	3	9	7	-6	=	GPNNN
18. Caen	16	19	3	7	9	-9	=	GNNPP
19. Nancy	12	19	2	6	11	-15	=	PGPNP
20. Nice	10	19	2	4	13	-23	=	[illegible]

[illegible]

		[illegible]	[illegible]
1	Caen	0	29
2	Nantes	0	35
	Lens	0	36
18	Le Havre	4	40
19	Nice	5	38
20	Marseille	8	40

Les buteurs
1. Guivarc'h (Rennes) — 13 buts
2. Zitelli (Strasbourg) — 12 buts
3. Caveglia (Lyon) — 11 buts

Les attaques
1. Monaco — 35 buts
2. Nantes — 32 buts
Paris SG — 30 buts

Les défenses
1. Auxerre — 12 buts
Paris SG — 12 buts
3. Metz — 15 buts

20e journée (vendredi 29 novembre) Nantes-Cannes/Nice-Rennes/Lille-Auxerre/Bordeaux-Metz/Marseille-Le Havre/Strasbourg-Lyon/Caen-Paris SG/Nancy-Lens/Guingamp-Bastia/Montpellier-Monaco (le jeudi 28 novembre)

La Sainte-Catherine, un acquis social qui se perpétue

Dans plusieurs entreprises, les salariés profitent de cette date pour organiser des festivités

DIFFICILE, *a priori*, d'imaginer tradition allant autant à contre-courant de la modernité. Les festivités organisées autour de la Sainte-Catherine, lundi 25 novembre, cumulent des archaïsmes apparemment rédhibitoires. En 1996, célébrer sur le lieu de travail les Catherinettes – des jeunes filles de vingt-cinq ans, célibataires, et donc *« bonnes à marier »* – en les coiffant, comme le veut la coutume, d'un chapeau jaune et vert, n'apparaît pas seulement suranné. Stigmatiser de la sorte, même de manière implicite, les célibataires, est aussi sans objet.

Les statistiques sont sans pitié : en 1993, 125 700 jeunes de moins de vingt-cinq ans ont choisi de se marier alors qu'ils étaient trois fois plus nombreux en 1980. Résultat : l'âge moyen au premier mariage atteint 28,7 ans pour les hommes et de 26,7 pour les femmes. Autant dire qu'à vingt-cinq ans, ce sont les jeunes mariés qui se trouvent en dehors de la norme dominante.

Pourtant, depuis quelques années, la Sainte-Catherine reprend de la vigueur. Cette fête, qui reste vivace dans la haute couture où elle est née au siècle dernier, perdure dans d'autres secteurs où elle rencontre parfois un succès grandissant. N'en déplaise à ceux qui ne veulent y voir qu'un relent de paternalisme d'entreprise, cette date est devenue une sorte d'acquis social, mélange de droit à la fête et de rite d'intégration. Car si la tradition se perpétue, c'est que son contenu a radicalement changé.

Ne dites pas aux syndicalistes du Crédit foncier que la Sainte-Catherine est une célébration obsolète. Dans un contexte social plus que morose, les Catherinettes ont, cette année encore, été fêtées. En leur honneur, un « pot » a été organisé en présence d'élus du comité d'entreprise et d'un représentant de la direction.

Les salariées concernées ont eu droit à des fleurs et à des cadeaux. L'après-midi, des fêtes ont été organisées dans les services qui avaient au préalable confectionné les fameux chapeaux. *« Nous préservons la tradition car cette festivité est celle de tout le personnel qui apprécie cette occasion permettant d'organiser une vraie fête*, explique une militante de la CFTC. *Tout cela se fait sans façon. Vous savez, nos Catherinettes vivent souvent en couple et certaines sont mères de famille... »*

Pour l'ethnologue Anne Monjaret, « cette fête est une façon de reconnaître l'autonomie et l'indépendance de ces jeunes femmes de vingt-cinq ans qui travaillent, n'ont pas besoin de se marier et se trouvent très bien ainsi ! »

« Dans les entreprises, l'ambiance est souvent morose. Le personnel est donc très demandeur, surtout les femmes qui sont les plus actives dans la préparation des chapeaux et des déguisements », assure un élu CFDT du comité d'établissement d'une ex-usine Télémécanique, désormais dans le giron du groupe Schneider-Electric. Ici, la Sainte-Catherine est aussi un symbole identitaire qui relie les anciennes composantes de Télémécanique, lesquelles, autrefois, faisaient du 25 novembre une date haute en couleur avant d'être absorbées – non sans résistance – par le groupe Schneider en 1988. *« Il arrive que cette occasion permette de retrouver d'anciens collègues*, insiste une autre syndicaliste. *C'est une manière de maintenir la culture et la personnalité Télémécanique. Mais j'ignore jusqu'à quand cela pourra durer. »*

« La Sainte-Catherine est à la fois la seule fête d'envergure qui puisse se tenir sur le lieu de travail et un rite d'intégration pour le personnel le plus jeune. Aujourd'hui, une femme de vingt-cinq ans est généralement dans l'entreprise depuis peu de temps », résume l'ethnologue Anne Monjaret qui publiera, en 1997, aux éditions du CTHS, un ouvrage intitulé : *La Sainte-Catherine, culture festive dans l'entreprise.*

« Si le contenu du rite a changé du tout au tout, refuser d'y participer risque de vous mettre à l'écart du groupe », assure la chercheuse qui relève que, *« parfois, la pression collective peut faire ressembler cette fête à une forme de bizutage. Celles qui vivent mal leur célibat peuvent difficilement se sentir à leur aise. Sans parler des souffre-douleur ».* *« C'est vrai, les filles de vingt-cinq ans subissent un peu les événements*, admet-on dans le groupe Schneider. *Certaines trouvent cela ringard. Mais il y a la fête et, puis, les cadeaux du comité d'entreprise... »*

Chez L'Oréal, la direction tient à ce que les festivités de la fin novembre *« ne revêtent surtout pas le moindre caractère contraignant ».* Dans ce groupe dont le personnel est majoritairement féminin, la Sainte-Catherine est *« un point de repère, un élément de cohésion pour toute l'entreprise, mais aussi un moment de créativité »*, insiste Françoise Schoenberger, directeur du personnel du siège de L'Oréal, situé à Clichy (Hauts-de-Seine).

Vendredi, trente-trois Catherinettes ont eu droit à une petite cérémonie à l'allure très officielle (la direction, le comité d'entreprise et les syndicats de l'entreprise étaient présents) avant de s'égailler dans leurs services où quelques festivités les attendaient, à l'issue d'un concours destiné à récompenser les chapeaux les plus réussis.

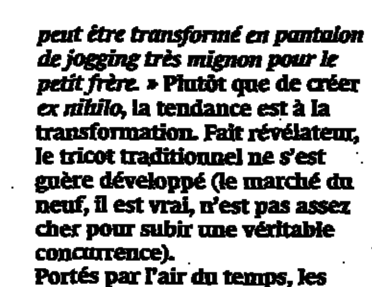
« Dans les années 80, on sentait des réticences à l'égard de cette fête, mais elles ont disparu, se réjouit Françoise Schoenberger. *Nous enregistrons de moins en moins de désistements parmi les salariées âgées de vingt-cinq ans. Et puis, pouvoir fêter autant de jeunes dans une entreprise est forcément une preuve de dynamisme. »*

Dans les professions où, contrairement à l'industrie cosmétique, les effectifs sont en chute, les réjouissances ont parfois un goût amer. *« La tradition se poursuit mais elle est en perte de vitesse. Dans une profession qui ne recrute plus, les moins de vingt-cinq ans se font rares »*, soupire un syndicaliste du CIC. Parfois la tradition se perpétue au prix de quelques entorses à la tradition. Lorsque les Catherinettes viennent à manquer, certains établissements bancaires ou de l'ex-Télémécanique mettent à l'honneur les Nicolas ou les Catherin, célibataires masculins de trente ans, affublés d'un bonnet tricoté pour l'occasion...

Même si elle verse parfois dans le kitsch, la Sainte-Catherine n'est plus la fête machiste décriée par les féministes dans les années 70. *« Ce renouveau s'intègre dans un mouvement plus général qui se traduit par le succès croissant des carnavals, des bizutages ou même d'Halloween, une fête nouvelle en France. Finalement*, conclut Anne Monjaret, *la Sainte-Catherine est une façon de reconnaître l'autonomie et l'indépendance de ces jeunes femmes de vingt-cinq ans qui travaillent, n'ont pas besoin de se marier et se trouvent très bien ainsi ! »*

Jean-Michel Normand

DESSINS FRANÇOISE ROUSSET



La mercerie nouvelle est arrivée

Les petites filles d'hier se souviennent du fatras magique et un peu poussiéreux des merceries de leur enfance. Boîtes débordant de boutons, présentoirs de fils et de rubans multicolores, odeur suave de la laine et des tissus, gestes précautionneux de la mercière, une petite dame à chignon... La plupart de ces boutiques attendrissantes ont disparu (on en compterait aujourd'hui pas plus de trois mille contre dix mille il y a quinze ans) mais une nouvelle génération émerge. Deux chaînes de magasins (Imagine, du groupe DMC, et Mercerie-Plus) comptent respectivement une centaine et une soixantaine de points de vente. Çà et là, quelques femmes alliant maîtrise du point de croix et sens des affaires ont elles aussi ouvert boutique. *« La mercerie a été dépoussiérée, elle est devenue plus ludique et vend aussi de la passementerie, des perles, des patrons, des fournitures pour la tapisserie »*, assure Lisa Aboukrat, qui tient à Paris deux magasins à l'enseigne *L'entrée des fournisseurs.* Elle met un point d'honneur *« à ne vendre aucun produit fini ».* A ce renouveau de la broderie et du patchwork fait écho le regain général de tout ce qui est décoration intérieure et « fait-main » : tapisserie, pochoirs, peinture sur soie, marqueterie, encadrement, restauration de meubles font florès. Après avoir ouvert, sur 500 mètres carrés, deux centres Loisirs et création à Lille et à Lyon, DMC s'apprête à s'implanter en région parisienne. Pour la première fois en France, une manifestation est organisée autour de ces loisirs. Le salon « Créations et Savoir-Faire », qui aura lieu du 28 novembre au 2 décembre à Paris dans l'ancienne gare de la porte d'Auteuil, sera consacré à cette redécouverte de pratiques anciennes derrière laquelle apparaissent des sensibilités nouvelles. *« A la base, ces activités sont autant de valeurs refuges qui correspondent au besoin de prouver, à soi-même et aux autres, que l'on peut être créatif. Mais il ne faut pas oublier la dimension économique de ces loisirs qui, en période difficile, permettent de réduire les dépenses »*, souligne Aude de Thuin, commissaire général du Salon. *« Aujourd'hui, savoir adapter, récupérer, bricoler, rafistoler est le seul moyen de rester à la mode pour pas trop cher et de renouveler son environnement domestique*, témoigne Nadine Leroux, modéliste et auteur des patrons publiés par le mensuel féminin *Avantages* (850 000 exemplaires). *« Les mères de famille apprécient qu'on leur explique comment le sweat-shirt, devenu trop court pour l'aîné, peut être transformé en pantalon de jogging très mignon pour le petit frère. »* Plutôt que de créer *ex nihilo*, la tendance est à la transformation. Fait révélateur, le tricot traditionnel ne s'est guère développé (le marché du neuf, il est vrai, n'est pas assez cher pour subir une véritable concurrence).

Portés par l'air du temps, les loisirs créatifs débordent du cadre traditionnel dans lequel on les avait jusqu'alors confinés. « Parcours intérieurs », une société proposant des cours de formation et des services d'assistance « SVP déco » en cas de difficulté, vient d'être créée. Quant aux adeptes du point de croix du monde entier, elles peuvent déjà échanger leurs idées et se procurer des logiciels sur les sites « Fibercrafts » de Compuserve, notamment.

J.-M. N.

Le Monopoly, nouveau jeu de grattage « à suspense »

RECTANGULAIRE, le ticket est le plus grand format (10,2 centimètres sur 15,3 centimètres) de la gamme des jeux instantanés disponibles sur le marché. Mais la véritable particularité du « Monopoly » est ailleurs : ce nouveau jeu de grattage, commercialisé au prix de 20 francs depuis le 25 novembre, est le premier qui entretienne un suspense de plusieurs minutes.

Alors que les jeux « on-line » (Loto, Kéno) imposent un délai d'attente et que les « instantanés » classiques (Banco, Vatoo) informent immédiatement le joueur du résultat, le dernier-né de la Française des jeux ne livre son verdict qu'au bout de quelques minutes. Le ticket, qui reprend l'univers du célèbre Monopoly avec quarante cases (et des cartes « Chance » et « Caisse de communauté » à gratter), compte sur sa partie gauche un tableau des lots et neuf cases représentant autant de lancers de dés.

En grattant ces dernières cases, le joueur prend connaissance d'un chiffre qui l'amènera avenue de la République ou gare de Lyon. Il y découvrira l'un des neufs symboles (un robinet, une ampoule, une maison, un hôtel, etc.), à moins qu'après avoir atterri sur la case « Chance » il ne soit invité à avancer à une autre case. Précision : le parcours a été conçu pour qu'au hasard des tirages il ne soit jamais possible de tomber sur la case « allez en prison ».

LE QUATORZIÈME DE LA LISTE

Au bout de neuf de ces lancers de dés virtuels, le joueur fait l'inventaire des symboles découverts. Deux robinets rapportent 20 francs, deux chapeaux 50 francs, trois bagues 5 000 francs, jusqu'aux 250 000 francs que rapportent deux hôtels. Selon la Française des jeux, on compte en moyenne un billet gagnant pour 4,21 billets vendus. Le lancement de ce quatorzième jeu, deux mois à peine après celui du Vatoo, confirme la nécessité pour la Française des jeux d'entretenir l'intérêt du public en renouvelant sans cesse son offre de produits. En Australie, au Canada ou aux Etats-Unis, la durée de vie des jeux de ce type varie de quelques semaines à un an. Hormis quelques valeurs sûres (chaque semaine sont vendus 9,9 millions tickets de Millionnaire, lancé en 1991, et 7,9 millions de Banco, lancé en 1990), ces jeux finissent par décliner.

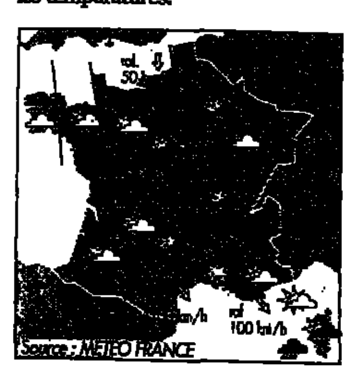
Le « Monopoly », qui existe déjà aux Etats-Unis sous sa forme de jeu de grattage, est aussi destiné à relancer le segment de prix le plus élevé, celui des tickets à 20 francs (Tac-O-Tac quatre jeux), qui ne dépasse pas le million d'exemplaires par semaine. L'objectif est de vendre en moyenne 3,5 millions de tickets par semaine jusqu'à la fin de l'année.

La campagne de lancement du Monopoly – un jeu créé outre-Atlantique lors de la récession des années 30 et qui symbolise le capitalisme sauvage – mettra en scène Marx, Staline et Mao. Une imagerie très utilisée ces temps-ci par les publicitaires pour vanter le caractère *« révolutionnaire »* d'un produit.

J.-M. N.

Des éclaircies mais plus de fraîcheur

L'EUROPE occidentale est soumise à un régime d'ouest dans lequel circulent des perturbations pluvieuses. La journée de mardi sera marquée par une accalmie, entre un système dépressionnaire qui s'évacue vers l'Allemagne et l'Italie en laissant de l'instabilité sur le flanc est, et une nouvelle zone pluvieuse qui n'abordera que la pointe de la Bretagne l'après-midi. L'orientation des vents au nord-ouest fera baisser les températures.



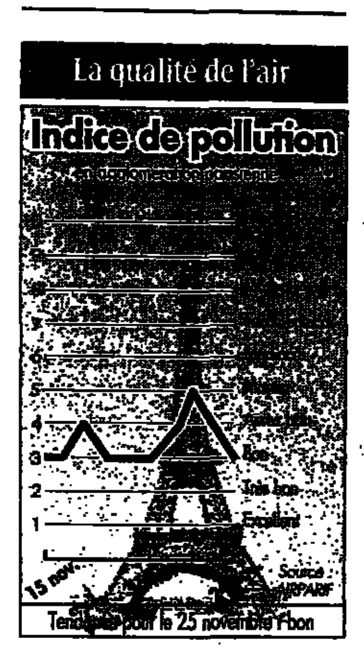
Prévisions pour le 26 novembre vers 12h00

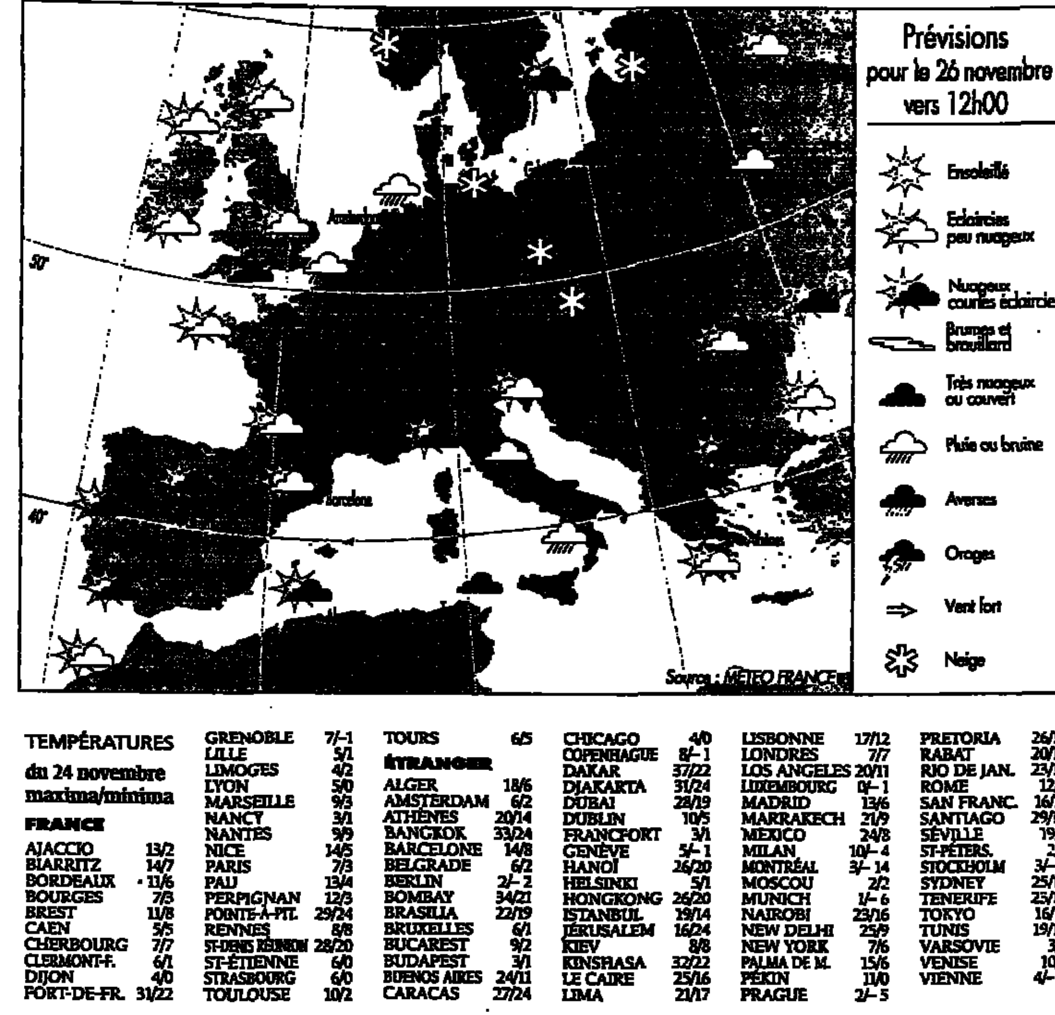
Les régions situées du nord au bassin parisien, au nord-est, au Massif Central et en Rhône-Alpes se réveilleront avec un ciel assez nuageux. Des brouillards se formeront dans le nord-est. Les ondées éparses et faibles en plaine prendront un caractère plus continu en montagne, notamment sur les versants nord-ouest, avec une limite pluie/neige entre 800 et 1 000 mètres. Une amélioration se dessinera l'après-midi du bassin parisien à l'ouest du Massif Central avec l'arrêt des ondées et l'apparition de quelques éclaircies. De la Normandie et de la Bretagne aux régions du sud-ouest en passant par les Pays-de-Loire, la Touraine, le Poitou-Charentes et le Limousin, la journée commencera avec de belles éclaircies, sauf dans le piémont pyrénéen où les nuages resteront accrochés et donneront encore localement un peu de pluie. Les nuages arriveront dans la matinée dans l'ouest de la Bretagne où le ciel virera au gris l'après-midi avec l'arrivée de pluies en fin de journée. A l'avant, le voile nuageux s'étendra à la mi-journée de l'intérieur de la Bretagne à l'Aquitaine et gagnera dans l'après-midi le Cotentin, le Poitou, la région toulousaine. Les régions méditerranéennes bénéficieront d'un soleil très généreux. Les vents de nord-ouest faibles à modérés dans l'intérieur des terres seront plus soutenus sur les côtes de la Manche en matinée, notamment vers le Pas-de-Calais avec des rafales à 60 km/h, et surtout près de la Méditerranée où ils pourront atteindre les 100 km/h du Roussillon au littoral varois et sur les extrémités de la Corse.

Les températures minimales seront positives avec 3 à 5 degrés dans l'intérieur des terres, 5 à 7 sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique et jusqu'à 10 à 12 sur celles de la Méditerranée. L'après-midi, le mercure variera de 5 à 10 degrés au nord, d'est en ouest, et de 11 à 14 sur les régions méridionales (voire 16 en Corse).

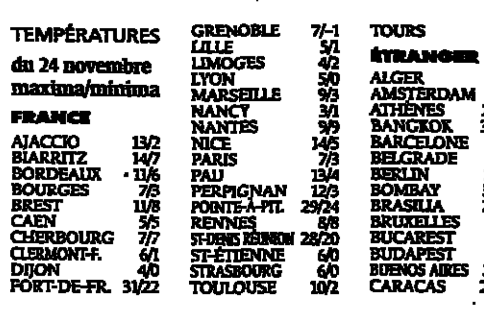
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air



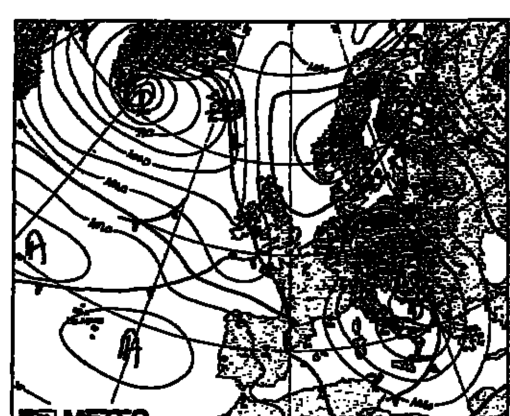


TEMPÉRATURES		GRENOBLE	7/-1	TOURS	6/5	CHICAGO	4/0	LISBONNE	17/12	PRETORIA	26/14
du 24 novembre		LILLE	5/1	ÉTRANGER		COPENHAGUE	8/-1	LONDRES	7/7	RABAT	20/10
maxima/minima		LIMOGES	4/2			DAKAR	37/22	LOS ANGELES	20/11	RIO DE JAN.	23/19
FRANCE		LYON	5/0	ALGER	18/6	DJAKARTA	31/24	LUXEMBOURG	0/-1	ROME	12/0
		MARSEILLE	9/3	AMSTERDAM	6/2	DUBAI	28/19	MADRID	13/6	SAN FRANC.	16/11
		NANCY	3/1	ATHÈNES	20/14	DUBLIN	10/5	MARRAKECH	21/9	SANTIAGO	29/14
		NANTES	9/9	BANGKOK	33/24	FRANCFORT	3/1	MEXICO	24/8	SÉVILLE	19/9
AJACCIO	13/2	NICE	14/5	BARCELONE	14/8	GENÈVE	5/-1	MILAN	10/-4	ST-PÉTERS.	2/0
BIARRITZ	14/7	PARIS	7/3	BELGRADE	6/2	HANOÏ	26/20	MONTRÉAL	3/-14	STOCKHOLM	3/-4
BORDEAUX	11/6	PAU	13/4	BERLIN	2/-2	HELSINKI	5/1	MOSCOU	2/2	SYDNEY	25/13
BOURGES	7/3	PERPIGNAN	12/3	BOMBAY	34/21	HONGKONG	26/20	MUNICH	1/-6	TENERIFE	25/18
BREST	11/8	POINTE-À-PIT.	29/24	BRASILIA	22/19	ISTANBUL	19/14	NAIROBI	23/16	TOKYO	16/11
CAEN	5/5	RENNES	8/8	BRUXELLES	6/1	JÉRUSALEM	16/24	NEW DELHI	25/9	TUNIS	19/12
CHERBOURG	7/7	ST-DENIS RÉUNION	28/20	BUCAREST	9/2	KIEV	8/8	NEW YORK	7/6	VARSOVIE	3/1
CLERMONT-F.	6/1	ST-ÉTIENNE	6/0	BUDAPEST	3/1	KINSHASA	32/22	PALMA DE M.	15/6	VENISE	10/1
DIJON	4/0	STRASBOURG	6/0	BUENOS AIRES	24/11	LE CAIRE	25/16	PÉKIN	11/0	VIENNE	4/-2
FORT-DE-FR.	31/22	TOULOUSE	10/2	CARACAS	27/24	LIMA	21/17	PRAGUE	2/-5		





Situation le 25 novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 27 novembre, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans Le Monde
La désignation des grands électeurs

APRÈS LES ÉLECTIONS des grands électeurs du Conseil de la République, on se gardera de conclusions définitives. Le caractère local de ces élections et le mode particulier du scrutin rendent difficiles les comparaisons. Seule la connaissance précise de la nuance de chaque grand électeur permettrait de préjuger la composition du Conseil de la République.

Si l'on veut bien ne pas tenir compte des circonstances locales, le sens du scrutin ne peut faire de doute. Il confirme celui des élections générales du 10 novembre et semble même l'accuser : les électeurs se sont groupés sur le parti qui exprime le mieux l'un ou l'autre des termes de cette alternative : communisme ou non communisme ou, si l'on veut être plus positif, socialisme collectiviste ou libéralisme social.

Car ce n'est rien dire que de mettre les nouveaux succès du Parti communiste et du MRP au seul compte de leur organisation, du nombre et de la valeur de leurs militants, voire de leur puissance financière. Si ces partis ont pour eux la force humaine ou matérielle, c'est qu'ils ont d'abord celle de l'idéal, fût-il inégalement partagé entre les sections de leurs militants et les légions de leurs électeurs. Que ces derniers soient loin d'être tous marxistes-léninistes ou démocrates-chrétiens, cela est bien certain, mais il n'empêche qu'ils reconnaissent dans l'un comme dans l'autre la figure la plus sûre et la force la plus efficace de deux formes de civilisation en marche l'une à côté de l'autre, voire l'une contre l'autre.

En marge de ces deux mouvements subsistent encore et subsisteront toujours ceux qui se refuseront à choisir. Mais dans une période de confrontation comme celle que nous traversons, ils sont appelés à s'effacer lentement.

Jacques Fauvet
(26 novembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6959

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III									
IV		■			■		■		
V						■			
VI					■			■	■
VII									
VIII		■							
IX						■			
X					■				
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Traîne quand elle est rouge. – II. Travaillent dans la défense. – III. En employant un langage coloré. – IV. En matinée. Des princes y vécurent. – V. Quand il n'y a pas de signe particulier. Qualifie un blanc. – VI. Est comme la peste. Romains. – VII. Être très coulant. – VIII. Mante, si ses pattes sont ravisseuses. – IX. Peut flotter dans l'air. Bande de geishas. – X. Ne fait rien de sérieux. Un vulgaire coup. – XI. Pronom. Un peu de repos.

VERTICALEMENT

1. Séjours en Angleterre. – 2. Salut à un empereur. Peut se mettre en pièce. Adjectif pour la bonne forme. – 3. Mis au courant. – 4. Qui ont nécessité un grand travail. – 5. La République eut la sienne. Pas de très bon goût. – 6. Retour de ballade. Circulent à l'étranger. Divinité. – 7. Pas vilaine. Des lignes tracées sur le champ. – 8. En France. Du poisson pour les Belges. – 9. Imite le marbre. Femme en carte.

SOLUTION DU Nº 6958

HORIZONTALEMENT

I. Penseur. Pileurs. – II. Oreille. Élans. – III. Mansuétude. Tain. – IV. Pie. Émana. Santé. – V. Il. Aragonite. – VI. Eléis. Duo. Il. Mn. – VII. Reprisa. Gifle. – VIII. Touffeurs. – IX. Promenades. Réas. – X. Roua. Oie. – XI. Envie. Rubiconds. – XII. Fier. Déraciner. – XIII. Ante. Lod. Ras. – XIV. Bucrâne. Épi. – XV. Étêtée. Aïe I. Mess.

VERTICALEMENT

1. Pompier. Préface. – 2. Éraillé. Ronin. – 3. Néné. Éprouvette. – 4. Sis. Air. Maire. – 5. Élue. Sire. Be. – 6. Uléma. Nô. Doué. – 7. Retardataire. – 8. Unau. Odeur. Râ. – 9. Pédagogue. Balai. – 10. Ile. Ifs. Icône. – 11. La. Sniff. Acide. – 12. Entailler. On. – 13. Usant. Eue. Nérée. – 14. Item. Râ. Draps. – 15. Séné. Nasses. Sis.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Tous les syndicats de personnels navigants commerciaux (hôtesses et stewards) se sont ralliés au mot d'ordre de grève nationale, lancé par les syndicats des pilotes et mécaniciens de bord pour les 27 et 28 novembre. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE.** Air Liberté a suspendu le 18 novembre ses vols entre Orly-Sud et Tunis-Carthage. La compagnie s'est engagée à rembourser les billets non utilisés, quelle que soit leur date d'émission. – *(Reuter.)*

■ **CANADA.** Des records de froid ont été battus dans l'Ouest canadien, notamment dans la province d'Alberta où le mercure est descendu, jeudi 21 novembre, à -44 degrés Celsius. L'Ouest canadien connaît aussi des chutes de neige précoces. Depuis le début du mois, il est tombé sur la ville d'Edmonton plus de 67 centimètres de neige, soit la moitié de ce qui tombe chaque année. – *(AFP.)*

■ **INDE.** La Cour suprême demande au gouvernement indien de réduire davantage la circulation automobile dans les rues de New Dehli pour combattre la pollution. Elle suggère aux autorités d'interdire aux trois roues motorisées – les *autorickshaws*, moyen de transport très populaire – d'emprunter les artères de la ville. Environ 2,5 millions de voitures, de bus et d'autres véhicules motorisés sillonnent les rues de la capitale indienne chaque jour. – *(AP.)*

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE.** Le paquebot à voiles *Club Med II* est de retour à Nouméa, son port d'attache, depuis le 19 novembre. Pendant trois mois et demi, ce cinq mâts, long de 187 mètres, qui peut accueillir 434 passagers, va effectuer des croisières le long de la Nouvelle-Calédonie et du Vanuatu. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Les autorités américaines sont parvenues à une entente avec sept compagnies – Americain Airlines, Continental Airlines, Delta Airlines, Northwest Arlines, TWA, United Airlines et USAir –, aux termes de laquelle les transporteurs s'engagent à fournir la liste de leurs passagers dans les plus brefs délais en cas d'accident. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 27 novembre

■ **MUSÉE D'ORSAY :** exposition Acquisitions 1990-1996 (36 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *La Noce juive,* de Delacroix, 12 h 30 ; la donation Beisteigui, 14 h 30 ; *La Mort de Sardanapale,* de Delacroix, 19 h 30 ; Diderot et ses peintres, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : une Vierge ouvrante, 12 h 30 ; les thermes de Lutèce et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et ses collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE CARNAVALET :** exposition Mme de Sévigné, 13 h 30 (50 F + prix d'entrée), 23, rue de Sévigné (Odyssée) ; 15 heures (30 F + prix d'entrée), 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** exposition La Cité interdite (50 F + prix d'entrée), 13 h 45, hall du musée (Tourisme culturel).

■ **L'ABBAYE DU VAL DE GRÂCE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Alphonse-Laveran (Mme Cazes).

■ **AUTOUR DE MAUBERT** (50 F), 14 h 30, devant l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Paris pittoresque et insolite).

■ **LES CATACOMBES** et exposition photographique (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition Baselitz (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DE LA MONNAIE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, péristyle d'entrée (Institut culturel de Paris).

■ **LE PANTHÉON,** 14 h 30 (45 F + prix d'entrée), devant l'entrée côté place du Panthéon (Monuments historiques) ; 15 heures (50 F + prix d'entrée), devant l'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LES SERRES D'AUTEUIL** (35 F), 14 h 30, 1 *bis,* avenue de la Porte d'Auteuil (Ville de Paris).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

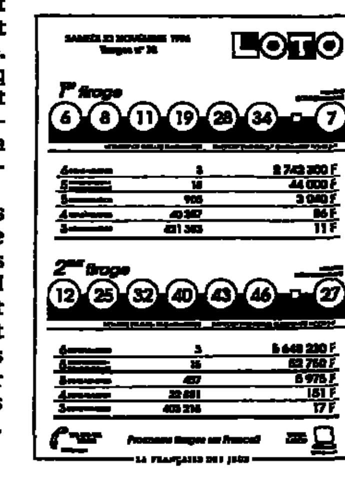
■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

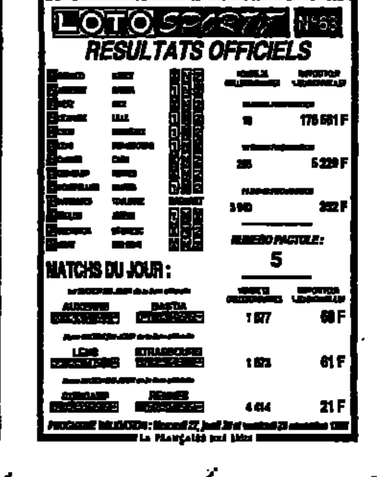
■ **MARAIS :** sur les pas de Mme de Sévigné (40 F), 15 heures, place Saint-Gervais devant l'église (Approche de l'art).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** et la Sainte-Chapelle (50 F + prix d'entrée), 15 h 45, parvis de Notre-Dame devant la statue de Charlemagne (Suzette Sidoun).

■ **GRAND PALAIS :** exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien (34 F + prix d'entrée), 18 heures, hall d'entrée (Musées nationaux).

JEUX





LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet :	GO LEMONDE http:// www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-58
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

CULTURE

LE MONDE / MARDI 26 NOVEMBRE 1996

ROCK **Trois heures de rock and roll à l'Hôtel Aladdin. Et, en bouquet final, le crooner Paul Anka qui monte sur scène pour rendre à Johnny Hallyday, l'hommage de Las Vegas. Il chante *My Way* (le titre qu'il a adapté de *Comme d'habitude*), avec des paroles spécialement dédiées à l'idole française. Ainsi s'est terminé, dimanche 24 novembre, le concert unique de Johnny dans la capitale du Nevada. ● CINQ MILLE fans avaient fait le déplacement de France pour assister à cet événement franco-français. Arrivés à bord de charters spéciaux, émerveillés, ils ont vécu grâce à *« leur père, leur frère, leur idole »*, quelques journées inoubliables. ● L'AMÉRIQUE a été étonnée d'un tel déploiement de moyens pour un chanteur qui lui est inconnu. Quelques interviews, un hypothétique passage à CNN devraient conclure le show Johnny.**

Johnny Hallyday a fait partager à ses fans son rêve américain

Cinq mille inconditionnels ont fait le déplacement de Las Vegas pour assister au concert unique à l'Hôtel Aladdin de celui que la presse locale surnomme l'« Elvis Presley de France ». La capitale du Nevada a vécu un étonnant événement franco-français

LAS VEGAS
de notre envoyée spéciale

A l'ouest, très à l'ouest, le bonheur. Rien que ça. Dans une ville de néon posée sur un désert, au bout d'une route droite et plate. Dans le Nevada. C'est cela : le bonheur dans le Nevada. Ce pourrait être un film, un roman, une ballade d'Elvis, une chanson de Johnny. Ce pourrait être un mythe. Et c'est leur aventure. Même pas un rêve. Pas encore. Le rêve sera pour plus tard. Inusable. Pour le moment, c'est le présent, insolent, incandescent, improbable. Trois jours dans le Nevada ! C'est tellement inouï qu'ils en gloussent : *« Comme une erreur dans la programmation. »* Un changement soudain d'aiguillage. Une audace en forme de pied de nez au raisonnable : l'Amérique n'était pas inscrite sur leur ligne de vie. Trop loin, trop cher, extravagant. Bonheur volé, donc. Bonheur urgent.

A l'ouest, très à l'ouest, cinq mille fans de Johnny. En décalage horaire et légèrement sonnés. Sur un petit nuage, et totalement grisés. Un sourire bienheureux sur les lèvres, un T-shirt « Johnny Destination Vegas » sur le dos, des santiags parfois, des blousons, des rouflaquettes, une boucle d'oreille, des cheveux longs quand il en reste. Les fans de Johnny ont parfois l'âge d'être chauves... Mais il en est de toutes sortes, des pitres et des tourmentés, des suaves et des sauvages, des provinciaux, des banlieusards, des préretraités, quelques chômeurs, des maîtres d'école, des infirmiers, des cheminots, des métallos. Ils se reconnaissent entre eux, pas seulement dans le costume – il en est de discrets, de retenus, de camouflés –, mais surtout dans le regard. Ils portent la tête haute, ils ont osé venir, ils ont beaucoup à voir.



DESSIN LAURENT BLACHIER

TRIBU COMBLÉE

A l'ouest, vraiment très à l'ouest, dans cette ville peu sérieuse qui s'appelle Las Vegas et qui, la nuit, clignote comme un flipper et devient Disneyland, le plus étonnant rendez-vous, peut-être, qu'un chanteur ait jamais donné à ses ouailles. *« Chiche, tous dans la ville d'Elvis, mon père, mon frère, mon idole, ma star ! »* A 10 000 kilomètres de la France. En somme, un grand bond au pays de ses chansons. Un plongeon dans la terre promise. La promesse d'une communion totale. Et tous au diapason. Plus d'écran, plus de distance ; le son, le rythme de l'Amérique... en Amérique. Le thème de la fuite, du voyage, des villes qui défilent, des motels et des peines... à deux pas de la route, celle qui file droit vers le Colorado, au coin de la rue, juste après le casino.

Message reçu. Concert triomphe. Tribu comblée, saoulée, en larmes. Le cow-boy de l'Aladdin – c'est le nom du casino hôte du concert – ne pouvait pas faire moins. Il lui a donné ce qu'il avait de mieux, avec une énergie, une force, une générosité qui ne trichent pas. Il lui a balancé, sans compromis, ce qu'il aime profondément, ses chansons les plus mythiques, qui sont autant de pages de leur journal intime, le *Love Me Tender* d'Elvis dans sa version originale, et puis une douzaine de nouvelles chansons adaptées de morceaux légendaires du rock américain et autrefois chantées par Bob Seger, Chuck Berry ou Ricky Nelson, celui-là même à qui, il y a trente ans, il emprunta déjà *L'Idole des jeunes*. Johnny n'a peur de rien. Il apparaît sur scène dans un long manteau noir, cache-poussière digne d'*Il était une fois dans l'Ouest*. Il se fout bien des modes.

C'est cela qu'ils aiment, ceux qui en font une idole et ont « fait » Las Vegas. Pour lui. Pour être du rêve, comme on dit du voyage. Pour dire « ensemble ». Pour dire « merci ». Car il est dans leur vie. *« Fallait qu'on l'aime très fort, non ?, pour être ici ce soir ! »* Oui. Rarement salle de spectacle aura rassemblé autant de voyageurs au long cours, venus, en charters bondés, à un grand rendez-vous d'amour.

On craint d'user ces mots. On les sait galvaudés. Mais la planète des fans de Johnny est la plus saisissante qui soit. Et la moins éphémère. *« Notre histoire,* disent certains, comme s'ils parlaient d'une liaison amoureuse, *dure depuis si longtemps ! »* Chaque concert est une fête, se prépare, se célèbre. Chaque interview de l'artiste est comme une lettre personnelle, un petit signe pour ne pas se perdre de vue. On lui sait gré de vivre en transparence et ne rien cacher – de ses amours, de ses coups de blues, de ses débauches, de Lorada, de ses rêves fleur bleue et de ses descentes aux enfers. Il vit tout à l'instinct, confond son métier et sa vie. De le savoir à vif, authentique, vulnérable devant eux, les bouleverse, les rapproche. Johnny devient un frère. *« Et un frère,* dit Jeannine, couseuse dans une usine de nylon, *on le suit en toute confiance, avec tendresse et où qu'il aille, s'il fait appel à nous. »* Cinq mille fans à Las Vegas. Et presque autant d'histoires.

LE RÊVE DE JEAN

Celle de Jean Gouritin, par exemple, dit « Jean-Jean », rencontré dans l'avion alors qu'il admirait, stupéfait, les neiges du Groenland. Un fan de Johnny, *« accro depuis toujours »*, au moins 1968, premier concert, première ardeur. *« Il m'a toujours aidé, toujours encouragé, toujours galvanisé. Comme s'il me parlait dans ses chansons. A chaque fois, ça fait tilt. »* Au moindre coup dur, il y a Johnny. Johnny qui souffre, Johnny qui peine, qui castagne, se rebelle. *« Il brûle sa vie, il se bousille, mais il s'en sort. Il a raison, il vit très fort. Et moi qui n'ai jamais eu de chance, eh bien, il me donne de sa force. »*

Un soir de juin, Jean, qui est cuisinier à l'hôpital de Maison-Blanche, à Neuilly-sur-Marne, s'est vu convoqué pour assurer le service d'une réception interne. Mais, alors qu'il poussait la porte, ses collègues et amis lui ont fait une immense haie d'honneur et ont entonné la chanson fétiche de Johnny, *Que je t'aime*, en lui tendant un mystérieux cahier. Deux photos sur la couverture : Johnny et lui, et puis une mappemonde et un trajet en pointillé : Paris - Las Vegas. *« Ta valise est-elle prête ? »*, demandait un petit texte qui accompagnait le chèque de 9 000 francs, fruit d'une collecte auprès de ses collègues. Jean, depuis, vit un rêve. Il prend des notes dans son cahier, des photos de l'Amérique où il ne pensait jamais mettre les pieds, écrit des cartes postales (soixante-dix !) et remercie Johnny. *« Ce qu'il fait, voyez-vous, c'est grandiose ! »*

Luc, trente-quatre ans, mécanicien dans le Gers, n'a pas eu cette chance. Le prix réclamé par les organisateurs du voyage (7 300 francs pour deux nuits, près de 9 000 francs pour quatre nuits, avec un tour au Grand Canyon) lui paraissant exorbitant, il s'est débrouillé par lui-même pour trouver un charter, *via* Amsterdam et Detroit, et se rendre tout seul à Las Vegas, lui qui ne parle pas anglais, qui n'avait pas de chambre. C'est grâce à Johnny, dit-il, qu'il s'est lancé dans l'aventure : *« Quand je serai vieux, je pourrai dire à mes enfants : je l'ai fait ! »* La place de concert lui a coûté sur place 200 dollars (près de 1 000 francs), quand l'organisation française réclamait 2 300 francs, pour décourager les initiatives parallèles. Et Luc se sert plus fort, plus sûr. *« Johnny, c'est l'Amérique, les voitures, les motos, les grands espaces. Johnny, c'est aussi la solitude, toujours, quoi qu'on fasse. C'est la poésie, celle qui élève, qui dit aux gars sensibles : on est pareils, et vous voyez, on s'en sort et on rêve. »*

Christiane est au chômage, et c'est son fils de vingt-deux ans qui, grâce à un boulot d'été, près d'Angoulême, lui a payé le voyage. *« Il savait bien ce que c'était pour moi, Johnny dans son décor, Johnny et nous tous, ses vrais amis. C'est comme un dieu égyptien, il a le pouvoir trouble de me toucher au plus profond, d'atteindre quelque chose de primitif et d'essentiel. »* Personne ne sourit quand un fan se livre. Personne ne se moque, ne coupe la parole ou ne surenchérit. Chacun ses mots, au fond. Et ils se comprennent tous. Les rockers à banane aux rêves de *bikers* et les jeunes grand-mères qui lui gardent leur tendresse. Il est humain, disent-ils, il a des plaies, il ne renie rien. Il gagne de l'argent ? La belle affaire ! Pas de jalousie. Cela ne le change pas. Tant mieux pour lui. Ce n'est pas un bourgeois. Il ne capitalise pas. Il flambe, le somptueux, comme ceux qui, jamais, ne sauront tout à fait être heureux.

Certains se sont endettés sur vingt mois pour faire le voyage à Vegas. *« Et comme cela valait le coup !* dit un ouvrier de Troyes. *Lui seul sait faire rêver. Il est libre, Johnny, de gueuler et de rire, d'épouser, de grossir, de maigrir, de se payer des cheveux longs, de chanter à la Fête de* L'Huma *et de serrer la pogne de Chirac. Personne ne le manipule. Il aime le beau et le plaisir. Il nous évade, voilà. Le contraire de NTM ! »*

La plupart n'avaient jamais pris l'avion. Pas ou peu d'économies. Des doutes en pagailles. Des écorchures aussi. *« Johnny, c'est marche ou crève ! »* Le désespoir, la force, le rêve. Et pour trois jours d'Amérique, sur les traces d'Elvis et de James Dean, *« des gouttes délicieuses de bonheur »*.

Annick Cojean

★ Un album *live* du concert de Las Vegas devrait paraître dès le 17 décembre. Le concert sera retransmis sur TF1, vendredi 29 novembre à 21 h 40.

La presse d'outre-Atlantique discrète et amusée

Le magazine *Time* l'a, paraît-il, longuement interviewé. Et le quotidien national *USA Today* aussi. Les articles ne sont pas parus, mais cela ne saurait tarder, assure l'entourage de Johnny qui annonce un entretien, au lendemain du concert, sur la chaîne CNN, et se prévaut de l'intérêt de *Newsweek* et de *Vanity Fair*. Cela s'appelle un frémissement, ou l'on ne s'y connaît pas. De Johnny, son équipe en est sûre, la grande presse américaine, donc, parlera. *« A l'issue du concert, si elle est objective, elle sera tourneboulée et tombera sous le charme »*.

Au soir du concert, il faut pourtant bien avouer que l'intérêt des médias nationaux était pour le moins discret. Seuls, deux magazines gratuits d'annonces de spectacles annonçaient à la « une » le spectacle de l'*« Elvis Presley de France »*. Quant au quotidien local, le *Las Vegas Review Journal*, qui s'était contenté la veille de reprendre quelques lignes succinctes d'une dépêche parisienne, il ne pouvait cacher, dimanche, une fascination amusée devant le phénomène des 5 000 fans de Johnny, accourus *« des rives de la Seine »*, adorer *« une icône »*.

Le mariage de Cathy-Cuir et Tonton-la-Raclette

LAS VEGAS
de notre envoyée spéciale

Ils se sont rencontrés le jour où Cathy, jolie blonde pétulante, est devenue grand-mère. Elle vendait des articles de cuir, adorait le spectacle, était un peu « meneuse ». Il tenait un restaurant et adorait chanter, fier d'un joli grain de voix. C'était il y a cinq ans. Ils aiment le raconter. Ils étaient faits pour s'entendre.

Pour associer leurs talents et leur vie, ils ont créé un bar karaoké, animé par Cathy, dans un sous-sol de pierres et de briques apparentes, au-dessous du restaurant de Bernard. Entreprise fructueuse. Le Caveau, c'est son nom, résonne chaque nuit très tard, des prouesses de chanteurs amateurs de la région nantaise, entraînés par Cathy, applaudis par Bernard, qui, le restaurant fermé, ne déteste pas, lui aussi, s'emparer du micro. Du matériel moderne, 1 200 titres en boîte. Et Johnny en vedette. Chaque fois. Avant Michel Berger, Charles Aznavour ou France Gall.

Un soir, Cathy et Bernard ont entendu parler du voyage à Las Vegas. Alors ils ont pensé mariage. Ils ont pris le forfait de quatre nuits, proposé par le producteur de Johnny, acheté le *Guide du routard*, rassemblé leurs documents d'état civil, prévenu leurs enfants et sont passés chez le notaire. Tout devait être fait dans les règles. Le mariage de Cathy-Cuir et de Tonton-la-Raclette serait un événement. Les clients se réjouirent. Le rêve américain et champagne pour tout le monde ! La veille du départ, Le Caveau fit avec ses amis une gigantesque fête.

Pas le temps de se coucher, trois heures de TGV, l'arrivée à Roissy, le charter *Tennessee* (chaque charter pour Las Vegas portait le nom d'une chanson de Johnny). Et puis le lendemain, un saut à la mairie pour vérifier la clarté des papiers. Signez-ici, leur dit un employé. Sitôt dit, sitôt fait. Et les voilà mariés. *« Déjà ? »*, a dit Cathy, étourdie, ébaubie. Et la chapelle, alors ?

Alors, comme toutes les stars, Elvis et puis tant d'autres, ils s'en furent bras dessus, bras dessous, choisir la *chappel*, disons l'édifice un tant soit peu solennel, qui recevrait, officiellement, et avec de la tenue s'il vous plaît, leur engagement mutuel. Cela tombait fort bien. L'hôtel en avait un. Et offrait à la carte, cérémonie, marche nuptiale, bouquets divers et candélabre. Et même, si l'on voulait, costumes, sosies de stars, orchestres, vidéo, photographes. L'affaire fut donc bouclée. Ce serait pour lundi, au lendemain d'une excursion au Grand Canyon, du concert de Johnny, et avec tapis rouge. *Love me tender, darling.* Mais au rythme de Mendelssohn. Las Vegas a ses traditions.

A. Co.

L'écrivain Calixthe Beyala est de nouveau soupçonnée de plagiat

CALIXTHE BEYALA, récente lauréate du Grand Prix du roman de l'Académie française pour *Les Honneurs perdus* (Albin Michel), est-elle victime de *« persécution »* et de *« haine raciale »* des *« journalistes de gauche »* ? C'est ce qu'elle a prétendu après avoir pris connaissance des accusations portées, dimanche soir 24 novembre, par Pierre Assouline lors du rendez-vous hebdomadaire « RTL-Lire ». Le journaliste, biographe de Georges Simenon, a affirmé en direct sur l'antenne que Calixthe Beyala, déjà condamnée en mai pour contrefaçon partielle du roman d'Howard Buten, *Quand j'avais cinq ans je m'ai tué*, dans son livre *Le Petit Prince de Belleville*, avait récidivé en faisant *« des emprunts flagrants à deux reprises à l'écrivain nigérian Ben Okri »*.

Pierre Assouline a cité les deux passages plagiés de *La Route de la faim* (Julliard), que Calixthe Beyala a sans doute *« beaucoup aimé »*. L'un, aux pages 27-29 du roman de la Camerounaise, ressemble étrangement à la page 56 du roman du Nigérian lauréat du Booker Prize (l'équivalent britannique du Goncourt). Tous deux décrivent une scène où une femme attrape un homme par les parties. *« Tout le déroulement est exactement le même, les mots et les expressions reviennent »*, explique Pierre Assouline. Chez Beyala, il est écrit : *« Sa femme ne l'écouta pas. Elle l'attrapa par le pantalon et le traîna. Il tenta de se libérer de cette poigne de fer qui, en plus du pantalon, agrippait ses testicules. »* Chez Ben Okri, *« sa femme cessa de l'écouter. Quand nous passames devant la foule, nous vimes qu'elle avait entrepris de le traîner en le tirant par son pantalon. Il essayait de se libérer de sa poigne de fer qui, sous le pantalon, avait même agrippé ses parties génitales. »*

COÏNCIDENCES ÉTRANGES

Autres exemples : des coïncidences étranges entre les pages 117 à 122 chez Calixthe Beyala et l'épilogue de Ben Okri, ainsi qu'entre les pages 136 et 147 chez Beyala et les pages 161 à 166 et 171 à 174 chez Ben Okri. Tous deux évoquent *« un village africain où deux partis politiques promettent de la nourriture en échange de votes, mais la nourriture est avariée et provoque une épidémie. La seule différence,* note Pierre Assouline, *est que chez Ben Okri il s'agit de lait en poudre et chez Beyala de maïs. »*

Le commentaire du directeur de la rédaction de « Lire » est ironique : la condamnation de Calixthe Beyala *« aurait dû inciter les académiciens français à être plus circonspects. Ils ont plongé comme un seul homme. Quelque chose me dit qu'ils vont bientôt le regretter. »* Ce ne fut pas le cas au moment de l'attribution du prix. Plusieurs académiciens avaient volé au secours de leur lauréate en déclarant qu'il y avait des gens très bien qui s'étaient livrés au plagiat, sans conséquences. Il semble néanmoins que l'Académie française ait cautionné des pratiques douteuses en accordant son label à un *« contrefacteur et récidiviste »*. Calixthe Beyala, elle, ne désarme pas et accuse ses accusateurs de *« malveillance et de méchanceté. Je gêne parce que je suis femme, et noire »*. Elle ajoute qu'elle en a *« assez ! »*, et envisage de poursuivre Pierre Assouline pour diffamation.

J.-L. D.

Accrochages à la Fête du livre de Toulon

Les deux libraires présents de la ville ont quitté la manifestation organisée par la mairie Front national

TOULON
de nos correspondants

Première victime : le roman. C'est le genre littéraire qui a pâti de l'implosion de la Fête du livre de Toulon et de la renaissance de celle de La Garde, municipalité communiste limitrophe. Les livres politiques et historiques ont eu la vedette. Tandis que discussions ou accrochages ont témoigné d'une ambiance tendue tout long du week-end.

Le maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, inaugurait, vendredi 22 novembre au matin, au bras de sa femme, la Fête de la liberté du livre, reprise directement en main par la mairie Front national. Il annonçait la couleur : *« On a voulu tuer la Fête du livre de Toulon. »* Selon lui, l'organisateur a été l'auteur du complot, avec les éditeurs parisiens. Mais *« la volonté inébranlable de la municipalité de faire triompher la liberté »* a eu raison des méchants. La Fête pouvait commencer, en présence de l'essentiel des auteurs de l'extrême droite française, de Martin Peltier à Alain Sanders et Bernard Antony, ainsi que de nombreux poètes auto-édités, sans oublier Me Jacques Trémollet de Villers, à qui fut rendu un hommage officiel pour *Les Fleurs du lys*, ouvrage historique qui marque *« le retour des Français vers la France »*. Comme le disait un visiteur du samedi après-midi, manifestement habitué à la fréquenter, *« on se croirait à la fête des Bleu-blanc-rouge »*. Curieux ou militants se sont côtoyés durant les trois jours, des Toulonnais venant discuter pied à pied avec auteurs et organisateurs. Samedi matin, un incident opposait Mourad Boudjellal, des éditions Plein Sud, basées à Toulon, à Farid Smahi, auteur de *Faut-il brûler les Arabes de France ?*, vigoureux plaidoyer pour l'assimilation. Selon les deux protagonistes, c'est l'intervention virulente d'Alain Sanders qui fit tourner la sérieuse algarade verbale en incident violent et entraîna l'expulsion manu militari de M. Boudjellal, assailli d'insultes. *« Il s'agissait d'une provocation de la part de M. Boudjellal »*, a commenté le maire.

Cette ambiance détestable, les lazzis concernant l'exposition de livres jugés non conformes ont eu raison de la patience des deux libraires toulonnais qui avaient accepté d'exposer. La librairie Charlemagne se retirait la première, son directeur estimant que *« la pluralité des idées n'*[était] *pas respectée »*, précédant de peu Majuscule-Bonnaud. Fidèle à sa méthode d'autopersuasion, le maire se félicitait de la réussite de son entreprise et annonçait plus de 12 000 visiteurs sur les trois jours, chiffre de toute façon très inférieur aux dizaines de milliers habituels.

La Fête de La Garde, montée dans l'urgence, aura tenu un peu plus que ses promesses. Les organisateurs annonçaient 30 000 visiteurs. Dix mille programmes ont, en tout cas, été diffusés dans la seule journée de samedi. Tandis que la fête battait son plein, des élus FN ont forcé l'entrée de la bibliothèque municipale de La Garde pour connaître le nombre et la nature des ouvrages disponibles.

Présent dimanche à La Garde, Guy Bedos a expliqué sa venue comme *« une sorte de bras d'honneur à certains comportements qui* [l']*ont personnellement blessé, en particulier parce que Marek Halter avait été écarté »* alors que *« sa seule différence est d'être juif »*. Il a aussi stigmatisé l'attitude du préfet Marchiani et dénoncé le double langage du gouvernement actuel, malgré *« quelques électrons libres comme Douste-Blazy »*. *« Ils ont voulu leur fête du livre fasciste, ils l'ont eue »*, a-t-il conclu.

Michel Samson et José Lenzini

Brigitte Bardot : « Mes opinions sont toujours les mêmes »

En clôturant la Fête de la liberté du livre, le maire de Toulon a rendu publique une lettre de Brigitte Bardot. *« Si je n'avais pas la responsabilité de ma fondation, je n'aurais pas hésité à m'investir personnellement. Mais je subis des pressions et je suis tiraillée de tous côtés »*, écrit-elle. Invoquant sa *« peur bleue »* de prendre l'avion par mauvais temps, elle demande à son ami de ne pas lui tenir rigueur de son absence, souhaite *« que cette fête soit une réussite »* et poursuit : *« Mes opinions sont toujours les mêmes – vous le savez ! (…) Je vous embrasse. »*

La chorégraphe Maguy Marin observe le Café du Commerce avec amour

« Aujourd'hui peut-être » affirme sa volonté de parler et de danser la réalité de nos existences

Fille de réfugiés espagnols, formée par Maurice Béjart, la chorégraphe Maguy Marin propose jusqu'au 27 novembre son nouveau spectacle, *Aujourd'hui peut-être*, à la Maison des arts de Créteil. Sur la musique du groupe VolApük, elle poursuit son credo : inventer une danse qui ne s'arrache pas du quotidien. Avec un comique qui naît de la répétition des situations et des dialogues.

AUJOURD'HUI PEUT-ÊTRE, de Maguy Marin. VolApük (musique originale). Pierre Colomer (lumières). Christian Toullec (décors). Yasmine Simon (costumes). Maison des arts, jusqu'au 27 novembre, 20 h 30 (relâche le 25). Place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Métro : Créteil-Préfecture. Tél. : 01-45-13-19-19. De 40 F à 100 F. Le 30 : Saint-Etienne-du-Rouvray. Le 3 décembre : Maubeuge. Le 25 janvier : Mulhouse.

Elle arrive sur scène, toute petite, le cheveu en bataille, pour lire le dernier communiqué du comité de soutien à Châteauvallon. L'entêtement, voire le volontarisme, caractérise cette fille de réfugiés espagnols. Maguy Marin est du genre à ne jamais lâcher prise. Du genre à se mettre en colère, couleur crête de coq. On se la rappelle, il y a déjà plusieurs années, quand elle dénonçait la critique et les programmateurs, uniquement préoccupés à encenser son *Cendrillon* (1985), commande du Ballet national de Lyon, qui fit d'elle une star internationale. Elle enrageait de voir minimiser le travail développé, depuis 1977, au sein de sa propre compagnie. Pour les uns, elle devait définitivement se lancer dans des relectures du répertoire classique ; pour les autres, elle trahissait la cause de la danse contemporaine : pas facile d'avoir été formée chez Maurice Béjart. D'avoir été la seule fille qu'il a jamais encouragée à chorégraphier pour son Ballet du XXe siècle.

Il suffit d'ailleurs de regarder Maurice Béjart assister aujourd'hui à un spectacle de Maguy Marin pour comprendre la détermination qu'il a fallu à la jeune femme, et en même temps qu'elle à la génération de ceux qui avaient entre vingt et trente ans en 1980, pour imposer le contemporain en France… La dernière création de la chorégraphe s'appelle *Aujourd'hui peut-être* : depuis *Waterzooi* (1993), elle pétrit les mots, la musique et les gestes en une seule et même pâte. Son credo : inventer une danse terre à terre, une danse qui ne s'arrache pas du quotidien. Sur scène, on fait les courses, on prépare la tarte aux courgettes, on règle des problèmes de bus, on parle de la mondialisation et de la peur qu'elle provoque, on moque l'efficacité des « casques bleus », etc.

Sur scène, on prépare la tarte aux courgettes et on parle de la mondialisation

Maguy Marin, c'est le Café du Commerce observé avec amour. C'est là sa force – elle possède un oeil piquant –, c'est là sa faiblesse. Le comique naît de la répétition des situations, des dialogues. Elle crée une sorte de danse-cinéma qui, à force d'être réelle, devient ubuesque. Le quotidien rend fou. Son apprivoisement revient à la danse et à la musique du groupe VolApük. En un simple duo de deux minutes, tortillé côté jardin dans l'obscurité, Maguy Marin montre sa patte. Toute la chorégraphie est fondée sur le poids et le contrepoids des corps en contact, mais aussi sur leur évitement, leur dérobade.

Mais cette manière provocante, têtue, de toujours revenir au banal, peut lasser. Certes, entendre pour la millième fois Cathy Polo annoncer, avec un fort accent du Midi, qu'*« elle va faire ses courses peut-être »* peut tout aussi bien déclencher une crise d'urticaire que de fou rire. Cette création, en effet, est tout entière contenue dans l'adverbe de son titre : *Aujourd'hui peut-être*. Le doute face à un trop-plein de réalité. Un coup, la chorégraphe réussit son effet ; un coup, elle le rate. Comme dans la vie…

Avec son élégance coutumière, Maguy Marin laisse la vedette américaine à Ulises Alvarez, un de ses plus anciens danseurs : il fait du « Maguy Marin » en toute conscience. *Un* est le prologue de *Aujourd'hui peut-être*. Maguy Marin est le Béjart de son apprenti chorégraphe.

Dominique Frétard

Gidon Kremer veut révéler aux mélomanes la valeur de la musique de Piazzolla

HOMMAGE À PIAZZOLLA par Gidon Kremer (violon), Per Arne Glorvigen (bandonéon), Vadim Sakharov (piano), Aloïs Posch (contrebasse), Sergio et Odair Assad (guitares). BATACLAN, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire, lundi 25 novembre, 20 h 30. De 110 F à 260 F. Tél. : 01-47-00-30-12.

Violoniste acclamé pour ses interprétations de Mozart, Beethoven ou Brahms, Gidon Kremer ne s'est jamais spécialisé dans un répertoire particulier. Sa curiosité d'esprit l'a notamment conduit à un libre parcours de la musique du vingtième siècle, voué à la révélation d'inédits de l'école de Vienne comme à la défense des contemporains russes. L'apparition d'Astor Piazzolla dans la discographie de ce brillant touche-à-tout n'étonne donc qu'à moitié. Une vidéo du maître argentin en concert, puis la découverte de son duo à Paris avec la chanteuse Milva déclenchèrent d'abord en Kremer le désir de s'essayer au *Nuevo tango*. L'impulsion décisive émana finalement de musiciens russes, avec lesquels il monta une série d'arrangements, si bien accueillis en 1995 à Lockenhaus (festival fondé par Kremer) qu'elle déboucha sur une séance d'enregistrement.

Entouré du pianiste Vadim Sakharov (dont l'amitié remonte à l'époque estudiantine au conservatoire Tchaïkovsky), du contrebassiste Aloïs Posch (soliste à la Philharmonie de Vienne et animateur de la première heure à Lockenhaus) et du jeune bandonéiste norvégien Per Arne Glorvigen (très actif à Paris dans le domaine des créations contemporaines), Gidon Kremer explore alors les possibilités d'un quatuor qui s'enrichirait au gré des rencontres (par exemple, avec le clarinettiste Michel Portal ou la claveciniste Elisabeth Chojnacka).

Le projet s'étend à la scène avec un complément chorégraphique fourni par des danseurs de Saint-Pétersbourg sollicités non pour une entreprise tanguistique, mais pour un élargissement de l'interprétation. Kremer espère ainsi révéler au public classique la valeur d'une musique victime des classifications et, *« sans se rallier à la pratique de la transculture ni récupérer la mode du tango »*, lui faire partager sa conviction que *« Piazzolla est un grand compositeur de notre temps qui s'inscrit dans la lignée de Schubert et de Chopin et dont la musique, observée à la loupe, dévoile quantité de richesses, d'écriture, d'expression et d'émotion transcrites de manière fantastique »*. John Adams, auteur d'un texte de présentation pour le disque gravé par Kremer et ses compagnons, s'attache lui aussi à valoriser Piazzolla, *« à une époque où la majeure partie de la musique contemporaine a glissé vers un formalisme hors de propos, ouvert un flirt agité avec la commercialisation »*. Gidon Kremer le rejoint dans la dénonciation des *« deux pôles dangereux de la musique contemporaine. L'un concerne la popularisation de la musique, avec toutes les pratiques cross-over qui conduisent à une « macdonalisation » de la musique, à une assimilation de l'écoute, à l'emploi d'un somnifère. L'autre pôle est déterminé par l'axe de la musique contemporaine, qui évacue l'émotion et dont le résultat se réduit à ce que Kagel appelait* « la musique que les compositeurs composent pour des compositeurs ». *Heureusement, il reste des compositeurs qui acceptent le péché en jouant avec la tonalité* ou avec des émotions naïves, comme *Silvestrov, ou qui tentent d'exprimer des valeurs spirituelles, comme Tavener et Pärt, mystiques comme Goubaïdoulina et sensuelles comme Piazzolla »*.

Gidon Kremer considère toutes les cultures comme *« des mondes à part, qui contiennent chacun quelque chose susceptible de nous parler »*. Pour lui, il ne fait aucune différence de jouer Mozart, Schubert, Piazzolla ou Kantcheli. La responsabilité intellectuelle de l'artiste dans le monde mobilise toujours aussi vigoureusement Kremer, qui déplore la pollution subie par la culture. *« A travers le phénomène des trois ténors, à travers certaines productions rapprochant telle romance de tel adagio ou dans l'utilisation de Mozart dans un ascenseur, un téléphone ou un train. »*

Pierre Gervasoni

★ Hommage à Piazzolla : un CD Nonesuch-Warner Classics 7559-79407-2.

CONCERTS

La Biennale de Sao Paulo entre l'histoire et la « dématérialisation » de l'art

La plus importante manifestation artistique du continent se tient au Brésil jusqu'au 8 décembre

Pour sa vingt-troisième édition et pour la première fois de son histoire, la Biennale internationale d'art de Sao Paulo accueille, jusqu'au 8 décembre, des « représentations nationales » de soixante-quinze pays. Elle propose, dans « Universalis », une confrontation entre les productions artistiques de chacun des continents et expose, dans ses « salles spéciales », dix-sept grands artistes, dont Goya et Picasso

SAO PAULO
de notre envoyée spéciale

En 1953, pour sa deuxième édition, la Biennale internationale d'art de Sao Paulo avait voulu signaler avec éclat son existence en proposant à ses visiteurs une grande exposition Picasso présentant, comme morceau de choix, *Guernica*, dont ce fut le seul voyage hors du Musée d'art moderne de New York avant son retour en Espagne, en 1981. Quarante-trois ans plus tard, cette manifestation, devenue entre-temps la plus grande du continent américain et l'une des plus importantes du monde après la Biennale de Venise, a voulu *« retrouver le prestige de 1953 »*, comme le dit Pedro Paulo de Sena Madureira, le vice-président de la Fondation pour la Biennale, qui se charge de l'organisation matérielle et du financement (12 millions de dollars, 60 millions de francs, dont la moitié sur fonds privés). Elle a consacré 4 000 de ses 30 000 mètres carrés à un *« espace historique »* rassemblant dix-sept artistes majeurs, au premier rang desquels Goya et Picasso. Mais aussi Edvard Munch (une quarantaine de tableaux), Louise Bourgeois, Paul Klee, Jean-Michel Basquiat, Wifredo Lam et Andy Warhol.

« Je sais bien que la mission d'une biennale d'art contemporain n'est pas muséographique, précise Pedro Paulo de Sena Madureira, *mais il faut tenir compte du fait que nous sommes un pays pauvre en musées. » « Dans cet espace historique*, indique pour sa part Nelson Aguilar, historien d'art et commissaire de la Biennale, *j'ai rêvé de provoquer la rencontre de l'histoire et du temps présent ; j'espère que les gens vont s'interroger sur ces peintres, sur cet art-là, et s'apercevoir que ce n'est pas une chose du passé. Bien au contraire. »*

La réussite de cette ambitieuse exposition historique est aussi une manière de démontrer que la Biennale de Sao Paulo est parvenue à maîtriser son organisation et que les surprises qu'ont eues les commissaires de certains pays au cours de précédentes éditions (en 1989, chez les Français, on avait vu un tableau d'Yves Klein, mal fixé, tomber) sont reléguées au rayon des « mauvais souvenirs » qu'on rappelle en plaisantant. Cette année, le 5 octobre, jour de l'inauguration, tout était fin prêt, dans cet immeuble qui, de l'extérieur, apparaît comme un grand parallélépipède assez banal, mais où l'architecte Oscar Niemeyer a imaginé une circulation, d'étage en étage, par une rampe en spirale offrant une magnifique appréhension de l'espace.

Dans « Universalis », *« on a voulu rassembler des œuvres de chacun des continents*, explique Nelson Aguilar, *et si j'ai choisi Jean-Hubert Martin pour sélectionner les artistes d'Afrique et d'Océanie, c'est aussi pour lui rendre un hommage particulier, car « Universalis » est certainement née de « Magiciens de la Terre », qu'il a présentée en 1989 au Centre Pompidou, à Paris, et qui était l'une des premières grandes expositions « anti-ethnocentristes » organisées dans un lieu dédié à l'art contemporain occidental »*.

« AVEC LÉGÈRETÉ »

Quant au thème de la Biennale, « La dématérialisation de l'art à la fin du millénaire », *« on ne peut, bien sûr, l'évoquer sans faire référence au livre de l'Américaine Lucy Lippard*, La Dématérialisation de l'objet d'art, 1966-1972, précise Nelson Aguilar, *mais il est avant tout la suite logique de la précédente Biennale dont j'avais la charge et qui portait sur « la rupture avec le support ». « Mon propos est de casser le stéréotype de la fin de l'art »*, ajoute-t-il dans son français impeccable, rappelant qu'il fut, en France, l'élève du philosophe Henri Maldiney. Nelson Aguilar est emblématique d'une catégorie d'intellectuels brésiliens attachés à la culture française et déplorant que la France réponde d'ordinaire si peu à leurs attentes. Cet automne aura été une exception bienvenue, car, parallèlement à la Biennale, « Franca 2000 » propose de nombreuses manifestations, notamment culturelles – du ballet de Régine Chopinot à l'ensemble Il Seminario musicale, de Gérard Lesne, en passant par l'exposition Noir Lumière, de Pierre Soulages, au Musée d'art contemporain de la ville.

« Notre biennale veut démontrer que l'art est plus vivant que jamais, insiste Nelson Aguilar. *La dernière Biennale de Venise était un hymne à la mort de l'art. Ici, nous avons voulu faire le contraire. »* Sans renoncer à l'humour et *« avec légèreté »*, comme l'a fait remarquer, lors d'un colloque international organisé à l'ouverture de la Biennale, Catherine Millet, la directrice de la revue *Art Press*, intervenant sur le thème de *« la dématérialisation et la légèreté »*. *« Cette biennale traite le thème d'une manière paradoxale. On pouvait s'attendre à trouver ici beaucoup d'œuvres conceptuelles ou virtuelles. En fait, il y a beaucoup de matériaux, et ce jeu avec le paradoxe est la preuve d'une certaine légèreté d'esprit très séduisante. Plus que de dématérialisation, il faut parler d'un allégement de la matière. Ce que je préfère, c'est précisément ce qui allège, par exemple les installations de Braco Dimitrijevic avec des violons suspendus dans les airs. »*

Les visiteurs ont répondu aux espoirs de Nelson Aguilar, comme à ceux du président de la Fondation pour la Biennale, Edemar Cid Ferreira. Un mois après l'ouverture, ils étaient déjà 200 000 à avoir parcouru le très bel espace du grand pavillon de la Biennale – organisé par Paulo Mendes da Rocha –, alors que, pour la précédente édition, ils n'avaient été que 180 000 en deux mois. *« Notre rêve était d'accueillir 500 000 visiteurs*, conclut Edemar Cid Ferreira. *Je ne sais si nous y parviendrons, mais nous préparons déjà la prochaine Biennale et, surtout, celle de l'an 2000, qui marquera le cinquième centenaire de la découverte du Brésil, en présentant une immense exposition historique sur « l'art du XVᵉ siècle à nos jours »*.

Josyane Savigneau

Le chat d'Alain Séchas

Le commissaire de la représentation française à la 23ᵉ biennale, Laurence Gateau, a choisi Alain Séchas, dont le gros chat blanc aux yeux mobiles accueille le visiteur. Cet artiste de quarante et un ans, à l'œuvre atypique, subversive et pleine d'humour, qui a installé aussi à Sao Paulo ses étranges squelettes – *Les Papas* – et son *Pacificador*, cherche à retrouver *« une sensualité nouvelle »*, *« dégraissée »*, comme il l'expliquait dans un passionnant entretien à *Art Press* (nᵒ 212, avril 1996).

Les intermittents du spectacle manifestent pour leurs droits à l'assurance-chômage

LA FÉDÉRATION NATIONALE des syndicats du spectacle CGT et la Fédération des arts-FO appellent à une manifestation, lundi 25 novembre, devant le ministère de la culture, pour défendre les droits à l'assurance-chômage des intermittents du spectacle, menacés d'être intégrés au régime général de l'Unedic. Le mouvement de protestation a débuté à Toulouse, où quelque trois cents d'entre eux continuent d'occuper jour et nuit depuis le 18 novembre les locaux de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Si les droits spécifiques de cette profession n'étaient plus respectés, ce seraient *« entre 50 % et 75 % des intermittents qui risqueraient de perdre toute indemnisation Assedic »*, déclarent les manifestants. – *(Corresp.)*

Premier Salon européen de l'essai sur l'art à Marseille

LA TROISIÈME ÉDITION des Rencontres place publique s'est tenue à Marseille, du 19 au 24 novembre, au Théâtre de la Criée et au centre de la Vieille Charité. Organisées par Jacques Serrano, sous le haut patronage de l'Unesco, et en partenariat avec *Le Monde*, plusieurs manifestations (conférences, tables rondes, projections de films) ont convié intellectuels, historiens d'art, juristes et politiques autour des thèmes de l'art et de la démocratie, de l'esthétique, du droit d'auteur et de la philosophie du cinéma, avec un éclairage particulier sur Gilles Deleuze. A cette occasion s'est tenu le premier Salon/Forum européen de l'essai sur l'art en présence du ministre de la culture du Portugal, le philosophe Manuel Maria Carrilho, dont le pays était invité d'honneur. Cette manifestation devait permettre des ventes de droits, que les grandes foires, pour ce secteur étroit, ont tendance à étouffer.

■ **CINÉMA : le réalisateur italien Nanni Moretti** vient de lancer un mouvement de protestation contre le groupe Cecchi Gori, qui a décidé d'insérer une coupure publicitaire au milieu des films qui sont diffusés dans son circuit de salles en Italie. Très satisfait de l'expérience, le groupe a décidé de la poursuivre dans plus d'une centaine de salles.

■ **Michael Jordan triomphe** autant sur les terrains de basket-ball que sur les grands écrans. Dans *Space Jam*, qui marque ses débuts au cinéma, la vedette des Chicago Bulls interprète un joueur de basket qui doit gagner avec Bugs Bunny et d'autres personnages de dessin animé une partie contre des extraterrestres. Le film a rapporté 29,5 millions de dollars (150 millions de francs) pour son premier week-end d'exploitation, battant *Ransom*, avec Mel Gibson (23 millions de dollars) et le dernier film de Barbra Streisand, *The Mirror Has Two Faces* (12,2 millions). – *(AFP.)*

■ **ART : une centaine de dessins de trente grands maîtres de la** peinture européenne, saisis en Allemagne par l'armée rouge pendant la guerre, seront exposés pour la première fois depuis plus de cinquante ans au Musée de l'Hermitage de Saint-Pétersbourg. L'exposition (du 3 décembre au 30 mars) comprend notamment trente-cinq Goya, dont la lithographie *Maja y Majo*. Figure également une aquarelle de Van Gogh, *Barques à Saintes-Maries*. Les Goya, et aussi des dessins d'Ingres, Delacroix, Daumier, Millet proviennent de la collection de l'Allemand Otto Gerstenberg.

Le projet de film d'Arnold Schwarzenegger relance les doutes sur ses positions antinazies

ALORS qu'il reste l'une des vedettes les mieux payées à Hollywood (son cachet habituel est de 20 millions de dollars – 100 millions de francs – par film), Arnold Schwarzenegger a toutes les difficultés à trouver un producteur et un réalisateur pour son prochain film, *With Wings of Eagles*. Le rôle qu'il désire interpréter : un capitaine de la Wehrmacht qui refuse d'exécuter des prisonniers de guerre anglais et les aide à franchir les lignes russes et allemandes pour les ramener chez eux, est bien sûr au centre de cette polémique. Un producteur qui désirait garder l'anonymat allait jusqu'à parler d'une tentative de *« blanchir les nazis »*.

Jusqu'à aujourd'hui, Arnold Schwarzenegger était connu pour ses prises de position violemment antinazies, allant jusqu'à condamner son propre père qui avait participé à la déportation des juifs autrichiens pendant la guerre. En 1989, il avait gagné son procès contre un tabloïd anglais qui l'accusait d'antisémitisme. Si bien que la publication, en 1990, aux Etats-Unis, d'une biographie parlant de son goût pour les chants nazis avait rencontré très peu d'écho à un moment où Arnold Schwarzenegger était déjà connu pour son engagement auprès de la Holocaust Memorial Trust et de la Fondation Simon Wiesenthal pour lesquelles il avait recueilli plusieurs millions de dollars.

AMITIÉS AUTRICHIENNES

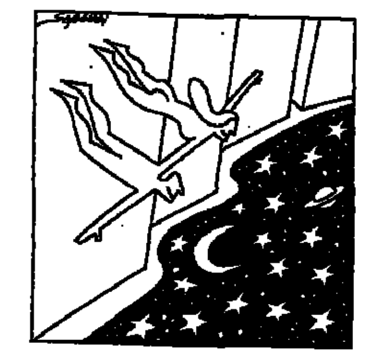
Pourtant, les choix politiques d'Arnold Schwarzenegger n'ont pas toujours été aussi tranchés. Marlon Brando, dont l'engagement à gauche était connu de tous, avait pu endosser en 1956 l'uniforme d'un nazi dans *Le Bal des maudits* d'Edward Dmytryk sans créer débat. La solidité des positions politiques de Schwarzenegger n'offrent pas les mêmes garanties. Alors qu'il milite depuis son arrivée aux Etats-Unis en 1968 pour le Parti républicain – très impressionné par son efficacité, George Bush l'avait surnommé *« Conan le républicain »* –, « Schwarzy » a dans le même temps cultivé des amitiés moins respectables en Autriche. En 1986, il avait invité à son mariage en Autriche Kurt Waldheim, l'ancien secrétaire général des Nations unies, qui briguait la présidence autrichienne. Un an plus tard, Waldheim était interdit de séjour sur le territoire américain après la confirmation de son passé d'officier nazi durant la guerre. Arnold Schwarzenegger a également posé en compagnie de Jörg Haider, le leader d'extrême droite du Parti de la liberté (FPÖE).

Les difficultés rencontrées par Arnold Schwarzenegger dans le montage de son projet ne sont pas purement politiques. Un autre metteur en scène contacté faisait remarquer que le succès des films d'Arnold Schwarzenegger, *Terminator* en tête, tenait en partie aux produits dérivés qui pouvaient être développés. De ce point de vue, il relevait, avec un réalisme assez effrayant, que le « potentiel *merchandising* » de *With Wings of Eagle* était nul, à moins de vendre des casques allemands miniatures pour les enfants. Beaucoup plus consensuel, le troisième volet de *Terminator* – que Schwarzenegger doit tourner l'année prochaine – devrait donc rassurer tout le monde, de la communauté hollywoodienne aux vendeurs de poupées en plastique.

Samuel Blumenfeld

Les lauriers de Giovanni Bellucci

Le jeune Romain renoue avec le grand style pianistique



VAINQUEUR à l'unanimité moins une voix du World Master de Monte-Carlo en juin, le pianiste italien Giovanni Bellucci a trente ans et joue avec l'indépendance d'esprit, la splendeur instrumentale de ses collègues d'autrefois. Issu d'un milieu très modeste, ce Romain a posé les mains sur un piano fort tard, à l'âge de quatorze ans. *« Cela m'a paru simple de jouer du piano, je ne savais rien de cet instrument et rien de la musique ; je n'avais donc aucun complexe. Ce premier contact ne m'a pas donné l'envie d'être pianiste, car je ne savais pas ce qu'était un pianiste. Longtemps je n'ai pas eu de piano, j'allais chez quelqu'un jouer. Et j'ai commencé d'apprendre en jouant sur des disques, en répétant ce que j'entendais. C'est ainsi que j'ai appris rapidement toutes les sonates de Beethoven. »* Bellucci ne sut que plus tard que c'était un exploit. Et le public ne tardera pas à savoir que Bellucci est un grand artiste.

Mozart : *Adagio pour piano.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 106 « Hammerklavier ».* Chopin : *Nocturne op. 27 nº 1, Ballade nº 1, Andante spianato et Grande Polonaise.* Liszt : *Rapsodie hongroise.*

★ Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Lauréats du concours Long-Thibaud
Consacré cette année au violon, le concours Long-Thibaud propose quatre des grands concertos du répertoire pour sa finale. Qui des quatre jeunes retenus par le jury remportera le premier prix ?
Beethoven : *Concerto pour violon et orchestre.* Berg : *Concerto pour violon et orchestre « à la mémoire d'un ange ».* Prokofiev : *Concerto pour violon et orchestre nº 2.* Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre.* Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 25. Tél. : 01-45-61-53-00. De 100 F à 250 F.

Antonio Hart Quartet
Roy Hargrove et Antonio Hart ont formé, un temps, une paire trompette et saxophone dont le jazz « classique » passe-partout des années 90 s'est satisfait. Chacun est allé son chemin. Pour le moment, un soupçon d'identité se révèle plus présent chez Antonio Hart. Ce qui, toutefois, n'en fait pas encore un jeune homme en colère.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 25 et 26. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Patrick Verbeke
Guitariste, il accompagna Johnny Hallyday, David McNeil et Memphis Slim avant d'entamer une carrière solo à partir de 1980. A l'instar de Paul Personne et de Bill Deraime, Patrick Verbeke chante le blues en français dans le texte. Il présente son sixième album, qui, contrairement à ce que pourrait laisser supposer son titre (*Funky français*, Odéon-EMI), est un hommage aux différents styles et maîtres de blues.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 26. Tél. : 01-47-00-57-59. 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LA CHAMBRE TRANQUILLE
Film australien de Rolf de Heer, avec Chloe Ferguson, Phoebe Ferguson, Celine O'Leary, Paul Blackwell (1 h 35).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

FALLAIT PAS !
Film français de Gérard Jugnot, avec Gérard Jugnot, François Morel, Michèle Laroque, Jean Yanne, Martin Lamotte, Claude Piéplu (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40- 30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40- 30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40- 30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet- sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

JE N'EN FERAI PAS UN DRAME
Film français de Dodine Herry, avec Philippine Leroy Beaulieu, Julian Benedikt, Wolfgang Wimmer, Bernard Schmidt, Patricia Herry (57 mn).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77- 14-55) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
Film français de Claude Nuridsany, Marie Perennou (1 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07- 55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30- 20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE
Film franco-italien d'Ettore Scola, avec Alberto Sordi, Rolando Ravello, André Dussollier, Isabella Ferrari, Renato De Carmine, Gianfelice Imparato (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; George-V, 8e ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17- 10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79).

SALUT COUSIN !
Film français de Merzak Allouache, avec Gad Elmaleh, Mess Hattou, Magaly Berdy, Ann Gisel Glass, Jean Benguigui, Xavier Maly (1 h 43).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07- 20-49) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26- 19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30- 20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40- 30-20-10).

SHE'S THE ONE
Film américain d'Eward Burns, avec Jennifer Aniston, Maxine Bahns, Edward Burns, Cameron Diaz, Mike McGlone (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07- 55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75- 79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40- 30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

WALK THE WALK
Film français de Robert Kramer, avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler (1 h 12).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson, et musiques du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

Lohengrin
de Wagner. Gösta Winbergh (Lohengrin), Karita Mattila (Elsa), Tom Fox (Friederich von Telramund), Gwyneth Jones (Ortrud), Jan-Hendrik Rootering (le roi Henri), Michael Volle (le hérault), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Robert Carsen (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 25 et 28 novembre et les 4, 7 et 10 décembre ; 15 heures, le 1er décembre, jusqu'au 13 décembre. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Herbert du Plessis (piano)
Œuvres de Chopin et Liszt.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 heures, le 25. Tél. : 01-43-29-09-09. Location FNAC, Virgin. De 120 F à 150 F.

Liuba Kazarnovskaya (soprano), Françoise Madocchi (piano)
Œuvres de Balakirev, Brahms, Donizetti, Dvorak, Liszt, Tchaïkovski et Verdi.
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 20 heures, le 25. Tél. : 01-42-44-45-46. De 40 F à 190 F.

Ensemble orchestral de Kanasawa
Takemitsu : *Requiem.* Prokofiev : *Symphonie nº 1 « Classique ».* Mozart : *Concerto pour violon et orchestre KV 219.* Beethoven : *Symphonie nº 7.* Jean-Pierre Wallez (violon), Hiroyuki Iwaki (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Pierre-Alain Volondat (piano)
Mendelssohn : *Chant de gondolier vénitien.* Alkan : *Barcarolles.* Tchaïkovski : *Barcarolle.* Liszt : *La Lugubre Gondole.* Fauré : *Barcarolles.*
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

Laurent Korcia (violon), Marie-Josèphe Jude (piano)
Debussy : *Sonate pour violon et piano.* Prokofiev : *Sonate pour violon et piano op. 94.* Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 47 « A Kreutzer ».*
Hôtel de Brossier, 12, rue Charlot, Paris 3e. Mº Rambuteau. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-42-74-73-74. De 100 F à 120 F.

Ensemble Fa
Krawczyk : *Quatuors à cordes, Parade, Kammerkonzert.* Franck Krawczyk (piano), Dominique My (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 26. Tél. : 01-44-73-13-00. 95 F.

Milva (soprano), Beppe Moraschi (piano)
Weill : *L'Opéra de quat'sous, extraits.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, les 26, 28 et 29. Tél. : 01-49-53-05-07. De 140 F à 400 F.

Piotr Plawner (violon), Bruno Canino (piano)
Schubert : *Rondo brillant D 895.* Prokofiev : *Sonate pour violon et piano op. 94.* Wieniawski : *Polonaise brillante.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 27. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Alexei Lubimov (piano), Christan Tetzlaff (violon), Tanja Tetzlaff (violoncelle)
Schumann : *Trios pour piano, violon et violoncelle op. 63, 80 et 110.*
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 27 ; 12 h 30, le 28. Tél. : 01-40-20-52-29. De 60 F à 130 F.

Jean-François Heisser (piano)
Albeniz : *Iberia.* Mompou : *Chansons et danses, Chants magiques.*
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 heures, le 27. Tél. : 01-47-00-30-12. Location FNAC, Virgin. De 100 F à 130 F.
Et le 28 novembre à 20 heures, œuvres de Granados et Falla.

Ensemble orchestral de Paris
Mozart : *Symphonie nº 35 « Haffner », Concerto pour piano et orchestre KV 466.* Mendelssohn : *Concerto pour violon et orchestre op. 64.* Julian Rachlin (violon), Jonathan Gilad (piano), Jean-Jacques Kantorow (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Quatuor Alma Viva
Kilar : *Requiem pour le Père Kolbe, création.* Michael Lonsdale, Luc Reydel, Claire Meunier (comédiens), Claire Temperville (violon), Florent Bremont (alto), Marion Gailland (violoncelle), Benjamin Berlioz (contrebasse).
Basilique Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, Paris 2e. Mº Bourse. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-44-70-64-10. Location FNAC, Virgin.

Edith Wiens (soprano), Stephan Genz (baryton), Roger Vignoles (piano)
Wolf : *Mörike Lieder.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 18 h 45, le 28. Tél. : 01-40-49-47-17. 70 F.

Armide
de Gluck. Mireille Delunsch, Nicole Heaston (sopranos), Ewa Podles (mezzo-soprano), Charles Workman, Yann Beuron (ténors), Laurent Naouri (baryton), Brett Polegato (baryton-basse), Les Musiciens du Louvre, Mark Minkowski (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, les 28 et 30. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Orchestre national de France
Dukas : *La Péri, Symphonie.* Jolas : *Lumor, création.* Milhaud : *Le Train bleu.* Claude Delangle (saxophone), Leonard Slatkin (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 28. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Orchestre symphonique de la Radio de Baden-Baden
Holliger : *Concerto pour violon et orchestre, création.* Kurtag : *Songs of Despair and Sorrow, création, Stèle, création.* Thomas Zehetmair (violon), Edinburgh Festival Singers, Michael Gielen, Heinz Holliger, David Jones (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 160 F.

Steven Isserlis (violoncelle), Stephen Hough (piano)
Liszt : *Romance oubliée, Die Zelle in Nonnenwerth, La Lugubre Gondole.* Grieg : *Sonate pour violoncelle et piano op. 36.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 29. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Debussy : *Prélude à l'après-midi d'un faune.* Chopin : *Concerto pour piano et orchestre nº 1.* Stravinsky : *Le Sacre du printemps.* Grigori Sokolov (piano), Yutaka Sado (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 29. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

Evgueni Kissin (piano)
Chopin : *Ballades.* Franck : *Prélude, choral et fugue.* Brahms : *Variations sur un thème de Paganini.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 330 F.

Quatuor Ysae
Beethoven : *Quatuor à cordes op. 74 « les Harpes ».* Ravel : *Quatuor à cordes.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures, le 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 80 F.

Jean-Marc Phillips (violoncelle), François Chaplin (piano)
Œuvres de Mozart, Beethoven, Delvincourt et Debussy.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 200 F.

Sinfonia Varsovia
Beethoven : *Symphonies nos 1, 4 et 5.* Yehudi Menuhin (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 30 novembre et les 1er, 2 et 3 décembre. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 390 F.
Le 1er décembre, symphonies nos 3 et 6 ; le 2 décembre, symphonies nos 2 et 7 ; et le 3 décembre, symphonies nos 8 et 9.

Anne Gastinel (violoncelle), Roger Muraro (piano)
Fauré : *Sonate pour violoncelle et piano op. 117.* Rachmaninov : *Sonate pour violoncelle et piano op. 19.* Debussy : *Sonate pour violoncelle et piano.* Dvorak : *Rondo op. 94.*
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mº Bourg-la Reine. 20 h 45, le 30. Tél. : 01-46-61-36-67. 140 F.

Michel Portal (clarinette), Quatuor Cherubini
Haydn : *Quatuor à cordes op. 77 nº 1.* Mozart : *Quintette pour clarinette et cordes KV 581.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 1er décembre. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Elsa Maurus (mezzo-soprano), Laurent Naouri (baryton), Susan Manoff (piano)
Mahler : *Le Cor enchanté de l'enfant.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 11 heures, le 1er décembre. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.

Pascal Moraguès (clarinette), Elena Bashkirova (piano)
Brahms : *Sonates pour clarinette et piano op. 120 nº 1 et 2, Klavierstücke op. 119.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 h 30, le 1er décembre. Tél. : 01-40-28-28-40. 80 F.

Concerto Köln
Corelli : *Concerto grosso op. 6 nº 4.* Locatelli : *Concerto grosso op. 7 nº 4.* Bach : *Concerto pour flûte, violon, clavecin et cordes BWV 1044, Concerto brandebourgeois BWV 1049.* Vivaldi : *Concerto pour deux violons, violoncelle et cordes.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures, le 1er décembre. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Marianne Behrendt (violon), Marylène Dosse (piano)
Œuvres de Fauré, Debussy et Chausson.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 17 h 30, le 1er décembre. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 200 F.

JAZZ

René Mailhes, Emmanuel Sourdeix, Alby Cullaz
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 26 et 27. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Mike Smith
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-42-00-14-14. 60 F.

Ronnie Jordan Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 27. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Bertrand Renaudin Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 27 et 28. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Ben Sidran Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 27, 28, 29 et 30 novembre et les 2 et 3 décembre. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Orchestre de jazz de l'Yonne
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 28. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Kirk Lightsey, Tibor Elekes, Don Moye
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 28, 29 et 30. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Gérard Polmiroo, Michel Pyszblat
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 28. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Bojan Zulfikarpasic Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 29 et 30. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Didier Forget, Laurent Guanzini, Olivier Rivaux
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 29 et 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Alain Jean-Marie
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-45-23-51-41. Location FNAC, Virgin. 130 F.

Laika Fatien Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 1er décembre. Tél. : 01-40-26-46-60. 60 F.

Emmanuel Roux et Ianik Tallet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 40 F.

ROCK

Little Axe
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, le 26. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.

Zion Train
Arapaho, 30, avenue d'Italie (centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 26. Tél. : 01-53-79-00-11.

FFF
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 26 et 27. Tél. : 01-47-42-25-49. 135 F.

Terrell
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 26, 27, 28, 29 et 30 novembre et les 3, 4, 5, 6 et 7 décembre. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Ugly Kid Joe
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 27. Tél. : 01-44-92-45-45. 105 F.

Noir Désir
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 28, 29 et 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 130 F.

Beck
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 19 heures, le 29. Tél. : 01-47-00-55-22. De 120 F à 140 F.

Vic Chestnut
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 27. Tél. : 01-69-20-57-04. De 50 F à 80 F.

CHANSON

Michel Arbatz
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, les 26, 27, 28, 29 et 30 novembre et les 3, 4, 5, 6 et 7 décembre. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.

Mama Béa Tekielski
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris 19e. Mº Pyrénées. 20 h 30, les 26, 27, 28, 29 et 30 ; 15 h 30, le 1er décembre. Tél. : 01-40-50-66-98. 100 F.

Juliette
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mº Odéon. 20 h 30, les 26, 27, 28, 29 et 30 novembre et les 3, 4, 5, 6, 7 et 10 décembre ; 16 heures, les 1er et 8 décembre, jusqu'au 31 décembre. Tél. : 01-43-25-92-00. 150 F.

Jean-Jacques Milteau
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, les 26, 27, 28, 29 et 30. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

Leny Escudero
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté. 20 h 45, les 29 et 30. Tél. : 01-43-27-75-75. De 120 F à 170 F.

Marcel Azzola, Lina Bossatti
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 30 ; 15 heures, le 1er décembre. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Trio Pied-de-Poule
Studio danse, théâtre et musique, 6, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mº Saint-Ambroise. 20 h 45, le 30. Tél. : 01-47-00-19-60. 60 F.

Erik Karol
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 21 heures, le 30. Tél. : 01-44-59-82-82. 30 F.

Denecheau jàse musette
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 heures, le 1er décembre. Tél. : 01-44-84-44-84. Entrée libre.

MUSIQUES DU MONDE

Ernesto Tito Puente
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 25. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Les Aïssawa de Meknès
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-40-51-38-37. De 100 F à 130 F.

Esta Mair Gwirtzman, Ori Binshtock
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 28. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Beethova Obas
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 29. Tél. : 01-47-00-02-71.

Tania Maria
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 29. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Gwerz
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 29. Tél. : 01-47-97-22-22. 30 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Christian Bourigault, Elisabeth Disdier
Christian Bourigault : *Transfiguration.* Elisabeth Disdier : *Vol plané.*
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mº Saint-Paul. 19 heures, les 25, 26, 27, 28 et 29. Tél. : 01-42-74-44-22.

Casse-noisette
Elisabeth Maurin. Aurélie Dupont : *Clara.* Laurent Hilaire. Nicolas Le Riche : *Drosselmeyer.* Véronique Doisneau. Miteki Kudo : *Louisa.* Ballet de l'Opéra de Paris. Maîtrise des Hauts-de-Seine. Orchestre de l'Opéra de Paris. Victor Fedorov : *direction.* Rudolf Noureev : *chorégraphie.*
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 25, 27 et 28 novembre et les 3 et 9 décembre ; 15 heures, le 8 décembre, jusqu'au 31 décembre. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 380 F.

Catherine Diverrès
Fruits.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 26, 27, 28, 29 et 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 140 F.

Junior Ballet du CNSMDP
Anna Sokolov : *Ballade.* Doris Humphrey : *New Dance.* Jennifer Müller : *City.* Carolyn Carlson : *Ice.*
– Combs-la-Ville (77). La Coupole, rue Jean-François-Millet. 20 h 45, le 26. Tél. : 01-64-88-69-11. Entrée libre.
– Marcoussis (91). Salle Jean-Montaru, parc des Célestins. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-69-01-52-66. Entrée libre.

Ballet du Nord
Maryse Delente : *Roméo et Juliette.*
Noisy-le-Grand (93). Espace Michel-Simon, 36, rue de la République. 21 heures, le 26. Tél. : 01-45-92-27-75. De 125 F à 150 F.

Carolyn Carlson
Vu d'ici.
– Sartrouville (78). Théâtre, place Jacques-Brel. 21 heures, le 26. Tél. : 01-30-86-77-77. 125 F.
– Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 21 heures, le 29. Tél. : 01-41-37-94-20. 120 F.

Compagnie Claude Brumachon
Texane, Les Avalanches.
Antony (92). Théâtre Firmin-Gémier, place Firmin-Gemier. 20 h 30, les 27, 28 et 30. 16 h 30, le 1er décembre. Tél. : 01-46-66-02-74. 110 F.

Nadine Ganase
Crossing the Border.
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, les 29 et 30. Tél. : 01-53-01-96-96. 100 F.

Compagnie the Works
Jennifer Müller : *The Spotted Owl, The Enigma, Speed.*
Massy (91). Opéra-Théâtre, place France. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-60-13-13-13. 130 F.

Mathilde Monnier
L'Atelier en pièce.
La Norville (91). Cosec, 2, rue de la Commune-de-Paris. 20 h 45, le 29 ; 15 heures et 20 h 45, le 30. Tél. : 01-64-90-93-72.

Junji Fuseya
Anadanse.
Théâtre du Temps, 9, rue du Morvan, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 h 30, le 30 novembre et les 7 et 14 décembre. Tél. : 01-43-55-10-88.

Compagnie Jennifer Müller
Speeds, Fruit, Lovers.
Clamart (92). Centre culturel Jean-Arp, 22, rue Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-46-45-11-87.

Treizième séminaire Multi-Médias

LE CYCLE de conférences 1996-1997 du séminaire Multi-Médias, parrainé par *Le Monde*, France Télécom, le CNC, TDF, Philips-Média, l'INA, La Sept/Arte et le secrétariat d'Etat à la recherche, a lieu du 28 novembre au 5 juin. Les participants assisteront à quinze journées d'études, à Paris, avant de partir deux semaines aux Etats-Unis au mois de mars, notamment à New York, à San Francisco et à La Nouvelle-Orléans lors de la convention de l'industrie du câble.

Cinq axes sont privilégiés par cette treizième édition du séminaire Multi-Médias : la veille technologique, le droit de la communication et du multimédia, la création et la programmation télévision, le marché et le financement de la production audiovisuelle et la statégie des groupes. Le séminaire doit aussi s'intéresser à la concurrence, aiguisée depuis la loi du 8 février, entre les compagnies de téléphone longue distance et les « baby bells », les câblo-opérateurs et les sociétés de télécommunications, les opérateurs de bouquets numériques par satellite et les industriels du câble. Il doit permettre d'examiner la compétition que se livrent les réseaux de télévision et les chaînes liées aux majors de Hollywood : Paramount, Warner et bientôt Home Shopping Network.

★ **Institut Multi-Médias, 28, rue Vignon, 75009 Paris, tél. : 01-53-30-84-00, fax : 01-53-30-84-09.**

Euronews figurera parmi les télévisions du bouquet numérique TPS

La chaîne européenne d'informations s'est donné un plan de développement de quatre ans

A DÉFAUT d'y faire figurer La Chaîne info (LCI, filiale à 100 % de TF 1), actuellement proposée en exclusivité par le bouquet de télévisions numériques de Canalsatellite, la chaîne européenne d'information en continu Euronews devrait faire partie, à la mi-décembre, de l'offre de programmes du futur bouquet numérique concurrent, Télévision par satellite (TPS, lancé notamment par TF 1, M 6, France Télécom et France Télévision, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et la Lyonnaise des eaux).

Le capital d'Euronews est actuellement contrôlé à 51 % par dix-sept chaînes publiques d'Europe (dont la RAI italienne, la RTVE espagnole, France Télévision, etc.) et du Bassin méditerranéen (comme la CyBC, la télévision publique de Chypre, ou l'ERTU égyptienne). Les 49 % restants sont détenus depuis un an et demi par Alcatel-Alsthom, *via* la Générale occidentale (GO), sa filiale chargée de ses activités de communication. Euronews faisait partie d'un plan de développement dans les médias, impulsé par Françoise Sampermans lorsque celle-ci était directrice générale de la GO et Alcatel présidée par Pierre Suard.

Désireux de se recentrer sur ses métiers de base et de renouer avec les bénéfices dès 1998, Serge Tchuruk, nouveau patron d'Alcatel, cherche à se désengager d'Euronews (après avoir vendu *L'Express* et *Le Point*). Alcatel avait acquis sa part dans Euronews pour 115 millions de francs (*Le Monde* du 31 mars 1995). Le président d'Euronews, l'économiste espagnol José Vila Abello, nommé en juillet, a indiqué qu'un *« mandat global »* avait été confié à la compagnie financière Edmond de Rothschild, qui devra se mettre en quête d'éventuels repreneurs.

Selon James Baer, ancien de la télévision francophone TV5 devenu directeur général d'Euronews en février, *« nos futurs partenaires ne seront pas de simples investisseurs mais devront faciliter les synergies, notamment en matière de publicité. Il y a beaucoup d'intéressés, notamment dans la presse européenne, du côté français mais aussi espagnol, italien, et surtout allemand »*.

En guise d'arguments attractifs, Euronews, chaîne d'information continue diffusée en cinq langues depuis 1993 et installée dans la banlieue de Lyon, met en avant une enquête 1995-1996 d'EMS la créditant d'un taux régulier de pénétration hebdomadaire de 12,4 % dans les *« foyers européens au plus haut revenu »*, soit cinq millions de personnes réparties en Europe. Le taux d'audience le plus élevé a été enregistré en Suisse (27,7 %), en Grèce, au Bénélux et en Espagne, alors qu'il est inférieur à la moyenne européenne en France (10,4 %). La chaîne souligne aussi les caractéristiques de ses équipes, dont ses 70 journalistes (sur 200 salariés) d'origine européenne, dirigés par le Flamand Johan Op De Beeck, trente-huit ans, venu de la BRT et de la télévision belge d'information Télé-Limbourg.

« Nous avons le mérite d'exister et d'être présents dans 22 millions de foyers câblés, dont la moitié en Allemagne, estime James Baer. *France 3 et la RAI Uno nous diffusent le matin, ce qui porte notre bassin de téléspectateurs potentiels à 83 millions. Notre déficit est de 40 millions de francs pour un budget annuel de 180 millions, c'est peu comparativement aux 80 millions de déficit de LCI. »*

L'augmentation de la publicité, la création de nouveaux magazines, la volonté d'intéresser les chaînes publiques allemandes (ARD et ZDF) à Euronews – à défaut de la BBC, *« qui n'a jamais voulu travailler avec nous »* –, font partie du plan de développement de quatre ans du nouveau directeur général. Pour dégager de nouvelles recettes, Euronews compte diffuser des magazines consacrés à l'emploi ou au tourisme en accroissant le parrainage, en diffusant, par exemple, les petites annonces à dimension européenne des cabinets de recrutement. Mais la chaîne veut aussi être rétribuée entre 50 centimes et 1 franc par TPS ainsi que par les câblo-opérateurs qui seraient tentés, à l'avenir, d'ajouter la chaîne d'information européenne à leur offre.

Restent les déclarations faites cet été, à Hourtin, par Philippe Douste-Blazy. Le ministre de la culture chargé de la communication avait alors estimé nécessaire la création d'*« une CNN à la française »* (*Le Monde* du 2 septembre).

Ces projets n'effraient pas la direction d'Euronews, qui estime son positionnement plus proche de la chaîne d'information américaine Headline News que de CNN. Elle se fonde aussi sur le soutien *« jamais défaillant »* de France Télévision, sur son intégration au futur bouquet de TPS et sur les négociations avec Tele Più, en Italie, pour éloigner ces menaces.

Yves-Marie Labé

Plus connue que le BBC World Service

Selon l'enquête EMS 1995-1996, Euronews bénéficie d'un taux de notoriété de 52,5 %. Ce résultat la classe après deux télévisions américaines, la chaîne d'information en continu CNN et NBC Super. Mais ces chiffres lui assurent une avance sur le service d'information mondial de la BBC, BBC World Service.

En se fondant sur la multiplicité de ses sources d'information, issues des images fournies par les dix-sept chaînes actionnaires mais aussi de l'Union européenne de télévisions (UER), de Reuters-TV (15 % du total), d'Association Press-TV ou de l'agence WTN, Euronews veut se donner l'image d'une télévision très diversifiée. Pour ses promoteurs, *« l'abondance de sujets est le garant contre l'info-spectacle et/ou la manipulation »*.

DÉPÊCHES

■ **NUMÉRIQUE : six chaînes thématiques distribuées par Multithématiques, société commune contrôlée par Canal Plus, par la Compagnie générale des eaux et par le câblo-opérateur américain Tele-Communications Inc. (TCI), seront diffusées, à partir de mars 1997, dans DF1, bouquet allemand de programmes numériques du groupe Kirch.** Ces programmes seront des adaptations de chaînes françaises retransmises dans Canalsatellite : Planet (documentaires), Ciné-Classics (cinéma), Seasons (chasse et pêche), Jimmy (jeunes adultes), Cyber TV (informatique) et Motormania (automobile et aviation).

■ **PUBLICITÉ : l'afficheur Avenir (Havas) et IP, régisseur publicitaire** (de RTL, RTL 9, La Cinquième, etc.), vont lancer, en janvier, un dispositif publicitaire exclusif alliant affichage et radio. Baptisé « Son et lumière », sa cible principale sera la population active – un Français sur deux –, qui consomme plus que la moyenne. Sous-exposée aux médias « classiques » à domicile, elle est en revanche surexposée à la radio, surtout en voiture, et à l'affichage. L'horaire de diffusion des spots radio sera calqué sur les déplacements des « actifs » (6-9 heures et 16 h 30-19 heures), et l'affichage utilisera uniquement des panneaux isolés et éclairés. Les campagnes d'une ou deux semaines coûteront 2,3 millions de francs ou 3,7 millions, et vanteront plutôt les produits de luxe.

■ **PRESSE : New Corp., groupe de presse du magnat australo-américain Rupert Murdoch**, a annoncé, vendredi 22 novembre, avoir vendu toutes ses participations dans le capital de son rival en Australie, l'éditeur Fairfax, qui publie trois journaux réputés du continent : *The Age*, *Sydney Morning Herald*, *Australian Financial Revue*.

LUNDI 25 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.35 Dallas. Feuilleton. Adieu ma jolie.
15.30 Hôtel. Série. Quiproquos.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Sabin., c'est ma cousine.
18.10 Le Rebelle. Série. Le jugement dernier.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

PERDU DE VUE
Magazine présenté par Jacques Pradel et Jean-Marie Perthuis. Appel ; disparition de mineur ; retrouvailles ; cri ; réponds-moi (140 min). 41385748

22.55

L'APPEL DE LA COUETTE
Divertissement (110 min). 434699
Nagui reçoit Pierre Palmade, Djamel Bouras, Les Vamps, Caroline Tresca, Les Sales Gosses.
0.30 et 1.35, 2.10, 3.15, 4.15, 4.55 TF 1 nuit.
0.45 7 sur 7. Magazine présenté par Anne Sinclair. Invité : François Bayrou (rediff., 50 min). 9968997
1.45 Cas de divorce. Série. Arnaud contre Arnaud. 2.20 et 3.25, 4.25, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 Consomag. Magazine.
13.55 Derrick. Série.
15.00 Le Renard. Série. Permission.
16.00 et 5.15 La Chance aux chansons. [1/3] Les années romantiques.
16.45 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.15 C'est cool ! Série.
17.45 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.10 Bonne nuit les petits.
19.25 et 1.25 Studio Gabriel. Invités : Michel Fugain, Michel Muller.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.50

LES STEENFORT, MAÎTRES DE L'ORGE
Téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe [1/3] Charles (1854-1855) (110 min). 821941
Un orphelin est recueilli par son cousin, responsable de la brasserie dans une abbaye des Ardennes.

22.40

FRANCHEMENT
Magazine présenté par Arlette Chabot et Alain Duhamel dans le cadre des « Lundis de l'information ». Invitée : Nicole Notat (70 min). 8635274
23.55 Journal, Bourse, Météo.
0.15 Le Cercle de minuit. Magazine. Vivant. Avec Isabel Munoz ; Sapho ; Pierre Henry ; Carmelo Bene (70 min). 9209862
1.55 Les Gens du fleuve. Documentaire. 2.50 Diamir. Documentaire. 3.40 24 heures d'info. 3.55 Météo. 4.00 La Compète. Pas de fumée sans feu. 4.20 Chip et Charly. La couronne de l'Amérique. 4.45 D'un soleil à l'autre. Magazine. Reprise France 3 (rediff., 30 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information. 12.20 et 12.55, Télévision régionale. 12.35 Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'expert ! Invitée : Dorothée.
14.35 Les Rapides de la mort. Téléfilm de Robert Butler (95 min). 8649545
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *François Truffaut*, d'Antoine de Baeque et Serge Toubiana.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

UN IDIOT À PARIS ■
Film de Serge Korber, avec Dany Carrel, Jean Lefebvre (1966, 90 min). 689293
Un commis de ferme qui passe pour l'idiot de son village est amené à Paris.
22.20 Journal, Météo.

22.55

L'APPRENTI SALAUD ■
Film de Michel Deville, avec Robert Lamoureux (1972, 95 min). 429767
Comment un simple quincaillier se transforme en un escroc sans scrupule, décidé à faire fortune sur le dos du bon peuple. Un Deville mineur par rapport à ceux qui suivirent.
0.30 Lignes de mire. Magazine présenté par Jacques Chancel.
1.25 Capitaine Furillo. Série. Un meurtrier précoce. 2.15 Musique graffiti. Magazine. Jazz. Turtles Dream, de Cugny et Lincoln ; Throw it away, de Lincoln, par Abbey Lincoln (25 min).

La Cinquième

12.30 La France aux mille villages. 12.55 Attention santé. 13.00 Légendes vivantes d'outre-mer. 13.30 Demain le travail.
14.00 Un été 42 ■ ■ Film de Robert Mulligan, avec Jennifer O'Neill (1971, 120 min). 768903
16.00 Gaïa. Les transports. Invité : Dominique Druon.
16.30 Terra-X. Sur les pas des géants. 17.00 Jeunesse. 17.05 Cellulo ; 17.30 Alf. 18.00 Un monde nouveau [10/13]. 18.30 Le Monde des animaux. Le lamantin, petite sirène de la Floride.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé [49/52] Les Collines noires.
19.30 7 1/2. Magazine. L'aveu en question : l'affaire Artur London.
20.00 La Légende du sport. Documentaire de John Sheppard [1/2] Sport et télévision (30 min). 3108
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA GUEULE DU LOUP (LA BOCA DEL LOCO) ■ ■
Film de Francesco Lombardi (1988, v.o., 115 min). 617584
Un jeune homme qui veut faire carrière dans l'armée accepte de partir dans un village des Andes avec un groupe de soldats envoyés pour combattre les terroristes du Sentier lumineux. Passionnant et bouleversant.
22.40 Kinorama. Magazine.

22.50

TCHAO ROTWANG ■
Film de Hans Christoph Blumenberg, avec Udo Kier, Sybill Norvak (1993, v.o., 85 min). 194309
Comédie policière avec situations farfelues et satire politique. Ce film à petit budget a joué à fond la carte de l'anticonformisme.
0.15 Court-circuit. Récemment sur la digue, court métrage de Janet Rieke, avec Paul Hertwig (1995, 35 min). La Femme écervelée, court métrage de Janek Rieke, avec Lisa Martinek (1994, 10 min). 8372510
0.50 Les Fusils (Os Fuzis) ■ ■ Film de Ruy Guerra (1963, v.o., 80 min). 2085046
2.10 Cyber-guérilla. Documentaire de Nicolas Wadimoff (rediff., 35 min). 25273572

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. L'installation.
13.25 La Rage de vaincre. Téléfilm de Roy Campanella 2 (100 min). 7051038
15.05 Drôles de dames. [1/2]. Agence de mannequins.
16.55 Télé casting. Magazine.
17.10 et 3.10 Faites comme chez vous. Invités : Dominique Chapatte, Caught in the Act.
18.05 Mission impossible, vingt ans après. Le tueur.
19.00 Code Quantum. Un défi est lancé.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.50

TINA ■
Film (○) de Brian Gibson, avec Angela Bassett, Laurence Fishburne (1993, 120 min). 128498
Une version aseptisée de la vie de la grande chanteuse soul Tina Turner. Heureusement, il y a la musique.

22.50

ANGLE MORT ■
Film (Δ) de Geoff Murphy, avec Rutger Hauer, Rebecca de Mornay (1992, 105 min). 4513813
0.35 et 5.25 Culture pub. Magazine. La saga Thomson (rediff., 35 min).
1.10 Jazz 6. Magazine présenté par Philippe Adler. Claude Luter (60 min). 1109713
2.10 Best of transmusicales de Rennes. Les meilleurs clips des transmusicales de Rennes. 3.55 Fréquenstar. Magazine. Invitée : Victoria Abril (rediff.). 4.35 Aventures en océan Indien. Documentaire (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Petit. Téléfilm de Patrick Volson, avec Julian Gutierrez, Stéphane Audran (90 min). 1234729
15.05 T.V. + Magazine.
16.05 Don Juan de Marco ■. Film de Jeremy Leven, avec Johnny Depp, Marlon Brando (1994, 95 min). 9348477
17.40 C Net. Magazine.
17.55 Sacrés Dragons. Le tournoi.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Avec Laurent Baffie.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LA NUIT LINO VENTURA
20.35 ▶ Lino. Documentaire de Doug Headline, Dominique Cazenave. Avec Jacques Chancel, Françoise Fabian, Charles Aznavour (50 min). 3645477
21.25 Flash d'information.
21.35 L'Emmerdeur ■ Film d'Edouard Molinaro (1973, 80 min). 4520038
Transposition d'une pièce de Francis Veber. Duo d'acteurs.
22.55 Ne nous fâchons pas ■ Film de Georges Lautner (1965, 97 min). 428038
Parodie de Série noire au style burlesque, avec Jean Lefebvre dans le rôle d'une fausse victime.
0.35 Classe tous risques ■ Film de Claude Sautet (1960, N., 105 min). 9123171
2.20 Le Garçu ■ ■ ■ Film de Maurice Pialat (1995, ♦, 103 min). 65890510

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Martine Kahane. Autour de la flûte enchantée de Mozart [1/5].
20.30 Le Grand Débat. Les religions peuvent-elles échapper au fanatisme ? avec Pierre Chaunu, Danièle Hervieu-Léger, Jean-Paul Goetny et Jean Daniel.
21.30 Mourir de rire au Grand Guignol. Le petit babouin, d'André Mycho. Le rouge est mis, de Johannès Gravier.
22.40 Toit ouvrant. Invité : Jean-Luc Godard, pour son film For ever Mozart.
0.05 Du jour au lendemain. Jean Clair (*Malinconia et de L'éloge du visible*). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Sérénade au nuage et Aucune importance, de Michel Roger. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Carnets de voyage : L'Inde au milieu du Gué, ou les métamorphoses de l'Inde contemporaine. Le Kérala ou la patrie des poètes ; 2.01 Mémoires du siècle : Jacques Plasse-Lecaisne, lissier ; 3.00 Entretiens : Jean Cayrol ; 5.35 Tribune de Paris : Les camps de concentration ; 5.57 Feuilleton : Les Gagnants, de Julio Cortazar.

France-Musique

20.00 Concert. Concert des lauréats du XXV[e] concours international de violon Jacques-Thibaud, en direct de la salle Pleyel, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski.
22.30 Musique pluriel. Jeux de cordes, de Denis Gougeon.
23.07 Entre les lignes. Jean-Luc Pingaud (*Alfred Deller, le contre-ténor*).
0.00 La Rose des vents. Inde du Nord, Nahendra Toke (chant Drupad). Concert donné le 19 octobre au Centre Mandapa. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Autour de César Franck. Les Djinns (d'après Victor Hugo) de Franck ; Pavane de Fauré ; Air "Je connais un pauvre enfant", extrait de Mignon, de Thomas ; Sonate pour violon de Franck ; Tarentelle de Saint-Saëns ; Pièce Héroïque en si m. Symphonie en ré mineur de Franck ; Chanson perpétuelle, de Chausson. Symphonie en ré mineur, de Franck.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Franck, Indy. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa. 100 000 chevaux sur la mer (France 3 du 22/11/96).
21.00 Enjeux le point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le Monde est à vous. Invitée : Michèle Torr (France 2 du 3/11/96).
0.05 Culture Canada. [2/2] Michel Cusson.
0.30 Soir 3 (France 3)

Planète

20.35 Bonjour, monsieur Doisneau, ou le photographe arrosé.
21.30 Jinebana la possession au quotidien.
22.25 Mourir à Verdun.
23.20 Les Hauts Lieux spirituels français. [8/10] Le Mont-Saint-Michel "signe de Dieu pour les hommes".
23.50 L'Opéra sauvage. [8/21] L'œil du condor.
0.45 Les Favorites. Prague (55 min).

Paris Première

20.00 et 0.20 20 h Paris Première. Invitée : Michèle Laroque.
21.00 La Passante du Sans-Souci ■ ■ Film de Jacques Rouffio (1981, 115 min). 58584477
22.55 et 2.05 Le J.T.S. Rencontre avec Jeanne Moreau pour *La Propriétaire* ; Entretien avec Dominique A pour *La Mémoire neuve* et avec Claude Brumachon, chorégraphe.
23.25 Velvet Jungle Sessions. Daran et Les Chaises.
1.15 Nova (80 min).

France Supervision

20.30 La Mariée était en noir ■ ■ Film de François Truffaut (1967, 105 min). 76886090
22.15 Cybervision.
23.05 Joseph Mustacchi dit Georges Moustaki.
0.00 Festival de jazz d'Edinburgh. Concert (65 min). 23775828

Ciné Cinéfil

20.30 Le Veau gras ■ Film de Serge de Poligny (1939, N., 85 min). 80534859
21.55 Born to be Bad ■ ■ Film de L. Sherman (1934, N., v.o., 60 min). 2406187
22.55 La Fièvre du pétrole ■ Film de Jack Conway (1940, N., v.o., 120 min). 99495767

Ciné Cinémas

20.30 Drôle d'endroit pour une rencontre ■ ■ Film de François Dupeyron (1988, 95 min). 5352380
22.05 Le Temps de la colère ■ ■ Film de Richard Fleischer (1956, v.o., 95 min). 81294274

Série Club

20.45 Toutes griffes dehors. La boutique.
21.40 et 0.45 Nick, chasseur de têtes. Eva for Ever.
22.30 Sherlock Holmes. Shakespeare à l'aide de Sherlock Holmes.
23.00 Commando Garrison. La bombe.
23.50 Quincy. Bienvenue à Paradise Palms.

Canal Jimmy

20.30 Souvenir. Music-hall de France et d'ailleurs, Liverpool à Deauville.
21.20 New York Police Blues. Frères de sang.
22.05 Chronique de la combine.
22.10 Heartbreak Hotel ■ Film de Chris Colombus (1988, 95 min). 53253922

Eurosport

18.00 Football. En direct d'Espagne. Championnat du monde FIFA (match en salle) : Chine-Argentine (75 min). 2018477
20.00 Les Jeux de l'Extrême.
22.00 Triathlon. Pro tour. L'Ironman d'Hawaï.
22.30 et 1.00 Rallyeraid.
23.00 Eurogoals.
0.00 Mountainbike - VTT (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.30 Fraise et chocolat. Film de Tomas Gutiérrez Alea, Juan Carlos Tabio (1991, 115 min), avec Francisco Gatorno. *Drame.*

RTL 9

20.30 Le Proprio. Film de Rod Daniel (1990, 90 min), avec Joe Pesci. *Comédie.*
22.00 Petit guide pour mari volage. Film de Gene Kelly (1967, 95 min). *Comédie.*
23.50 Tiger Joe. Film d'Anthony M. Dawson (1980, 95 min). *Guerre.*

TMC

22.10 Marie-Antoinette. Film de Jean Delannoy (1955, 115 min), avec Michèle Morgan. *Historique.*

TSR

20.05 La Reine Margot. Film de Patrice Chéreau (1993, 150 min), avec Isabelle Adjani. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Histoires de cœur

On le disait siège de l'âme. La Renaissance l'a rendu à sa fonction prosaïque de grand ordonnateur de la circulation sanguine. Un document passionnant, sur Planète

SELON l'espèce et la taille de son propriétaire, il bat la cadence entre vingt-cinq et mille fois par minute... Appelé au bon fonctionnement de toute la maison, il est le premier à se former, le premier à « turbiner » sans répit, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Ce n'est que le cœur, une merveille d'horlogerie dont aujourd'hui des orfèvres d'exception réparent les pannes les plus désespérantes. Un métronome par principe régulier et infatigable à la tâche, sensible aux efforts et vulnérable aux excès – de table, d'émotions, d'excitants ou de fatigues.

« Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas », pensait Pascal ; *« c'est que celle-ci est moins raisonnable que notre cœur »*, lui rétorquait Radiguet dans *Le Diable au corps*. Ce viscère creux – à peine 260 grammes pour 60 à 70 battements à la minute chez l'adulte au repos – ne se contente pas d'engendrer et de régler la circulation sanguine. Sous la pression de notre imaginaire, et parce que la moindre émotion modifie son rythme, il véhicule des tombereaux de phantasmes, de croyances et de symboles ; représenté, commenté, célébré, sanctifié à travers les âges, les arts, les rites et les religions.



« C'EST ÉTONNANT, ÉMOUVANT »

Ce sont ces multiples facettes que Jean-François Dars et Anne Papillaut ont abordées avec un grand bonheur dans *Le cœur a rendu l'âme*, réalisé en 1994 et couronné, à juste titre, de plusieurs prix. Construit en va-et-vient entre démonstrations scientifiques, éclairages historiques et témoignages insolites, ce passionnant documentaire apporte la preuve que, s'il s'est dépouillé de ses mythologies, le cœur conserve son mystère de *« pompe parfaite »*, dont les plus grands chirurgiens parlent avec respect et émotion.

« Quand vous voyez, en salle d'opérations, un cœur battre, confie le docteur Robert Khouri, *on a beau avoir cinquante ans de cardiologie derrière soi, c'est étonnant, émouvant, et ça fait peur. »* Et le professeur Alain Deloche de renchérir : *« On véhicule quelque chose de très terrifiant, un peu comme le cerveau »*, avouant modestement son trouble devant cette palpitation, *« aussi belle que du Bach. Si on examine une valve mitrale, on peut croire en Dieu. Je plaisante sans plaisanter... »*

A partir du XIIIe siècle et jusqu'à la Révolution, les cœurs des souverains et de leurs familles étaient dissociés de leur dépouille mortelle et dévotement entreposés dans une urne. Certains reposent encore au fond d'une crypte de la basilique à Saint-Denis (Louis XIII, le duc de Berry, Louis XVIII...). Mais une mode picturale assurant qu'on obtenait un excellent glacis rouge-brun en broyant du cœur momifié mélangé à de l'huile, du malheureux cœur de Louis XIV ne subsistent que quelques fragments. Le reste de la *« royale substance »* ayant contribué à donner *« un lustre incomparable à l'œuvre la plus célèbre du peintre Saint-Martin*, Bœufs traversant le ruisseau... ».

UN AUTRE MIRACLE...

Le cœur de Voltaire gît aux pieds de sa statue, dans le salon d'honneur de la Bibliothèque nationale, et celui de Gambetta, dans une urne du Panthéon. Pourtant, dans leur *Encyclopédie*, Diderot et d'Alembert avait déjà démontré que ce n'est pas l'âme qui pousse le cœur à battre, mais bien une source d'énergie qui lui est propre.

Bien avant eux, un certain William Harvey avait, dès 1629, décrit médicalement l'organe, balayant quinze siècles de superstition, inaugurée avec Galien, pour qui le cœur ne pouvait être que le siège de l'âme...

Et pour notre plus grand bien : apothéose du film, l'opération à cœur ouvert, menée par le professeur Alain Carpentier, sur un enfant de seize mois, victime de multiples malformations. Une autre forme de miracle...

Valérie Cadet

★ « Le cœur a rendu l'âme », Planète, mardi 26 novembre à 10 h 20, mercredi 27 à 11 h 40, jeudi 28 à 13 h 30, vendredi 29 à 18 h 15, samedi 30 à 20 h 35, dimanche 1er décembre à 16 h 30.

L'œil des chats

par Agathe Logeart

LA PLACE du Panthéon, harnachée de projecteurs, balayée de faisceaux lumineux, avait l'air congelée. Appelés en renfort pour jouer les utilités, une brochette d'intellectuels, d'hommes politiques, meublaient le temps à coups de citations définitives, de souvenirs personnels, d'analyses œcuméniques. Il nous manquait Léon Zitrone, mais c'était bon, on avait compris : Malraux superstar, Malraux *« panthéonisé »*, comme les commentateurs s'évertuèrent à le répéter sans apparemment se rendre compte de la laideur de ce mot forgé, ne devait pas souffrir la contradiction, ni le doute. La République avait sorti son frac de cérémonie, enfilé ses gants blancs.

Il n'y a pas eu, vu depuis son téléviseur, de top-départ. Habillés en pêcheurs de crevettes, dans des cirés de plastique à capuche froufroutants et transparents du plus curieux effet, des gamins des écoles défilèrent, portant une lampe-tempête, dont on se demandait si la flamme ne risquait pas d'enflammer la grande photo qui brinquebalait dans leur autre main. Ils déposèrent sur des socles prévus à cet effet ces images agrandies d'autrefois, comme jetées pêle-mêle par terre, sans grand souci du parallélisme. Quatre grands chats égyptiens montaient la garde. Les huiles avaient pris place dans d'étranges cahutes destinées à leur épargner le froid et la pluie, si elle avait décidé d'être de la partie. Au président de la République, on avait réservé un genre de tonnelle qui lui donnait l'air d'attendre l'autobus.

Puis le président parla. Laborieuse, la dissertation s'étira. Rien ne devait y manquer, et comme il y avait beaucoup à dire, cela nous parut long. Dans la nuit froide les mots s'envolaient, ne nous posant que des bribes au creux de l'oreille. *« Passion de la liberté, refus de l'oppression... Tolérance, respect de l'autre... Rebelle... Ni de droite ni de gauche, de France... »* Le président avait, sauf son respect, le nez rouge. On sentait bien que c'était idiot de retenir ce genre de détail, au lieu d'écouter, pénétré de l'importance du moment, ce discours d'où sûrement, en creux, au-delà de l'hommage, devaient se dessiner – sinon à quoi bon tout ce falbala ? – des pensées fortes pour la France d'aujourd'hui.

On guetta, donc. On espéra, même. Et c'est tout au bout, pour les plus assidus, que vint enfin la petite phrase, comme modestement glissée là, en fin de parcours. *« Au-delà du vrai, existe le vécu qui rencontre le rêve. Parce que vous avez su faire vivre vos rêves et les faire vivre en nous, prenez place, André Malraux dans le Panthéon de la République. »* Faire vivre ses rêves, la belle idée ! Universelle, généreuse, et pourtant tellement, tellement décalée dans la France d'aujourd'hui... C'était un tour de l'imagination, bien sûr, qui aurait voulu que quelque chose se passe là, à ce moment précis, qu'un signe réponde à l'incantation des mots. Dans l'immobilité de leur robe de pierre grise, les chats hiératiques ne cillaient pas. Leur regard, alors, nous parut désespérément vide.

MARDI 26 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. A prendre ou à laisser.
15.30 Hôtel. Série. Meurtre par intérim.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Top model d'un jour.
18.10 Le Rebelle. Série. La deuxième chance.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE ■ ■
Film de Jean-Marie Poiré (1983, 110 min). 837510
En 1943, à Paris, une famille de musiciens patriotes, reléguée par les Allemands dans la cave de son hôtel particulier, entre en résistance.

22.40

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 4258423
0.30 et 1.10, 2.20, 3.00, 4.05 TF 1 nuit.
0.40 Reportages. Documentaire. Les enfants du Caire (rediff., 30 min). 4516114 *Le portrait de trois enfants qui ont quitté l'école – gratuite et obligatoire – pour travailler malgré l'interdiction d'employer des enfants de moins de 14 ans.*
1.20 et 2.30, 3.10, 4.15, 5.05 Histoires naturelles (rediff.). 5.00 Musique. Concert (5 min).

France 2

12.10 et 17.20, 22.35 Un livre, des livres. *Le Double Secret*, de Bertrand Reñard.
12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 Derrick. Série.
14.50 Le Renard. Série.
15.50 Tiercé. A Evry.
16.05 et 5.20 La Chance aux chansons. [2/3].
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.25 et 2.20 Studio Gabriel. Invités : Carlos, Dorothée.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

L'AFRICAIN ■
Film de Philippe de Broca (1982, 100 min). 8634862
Scénario un peu mince, gags bien venus, couple de vedettes (Noiret-Deneuve) en pleine fantaisie.
22.40 Les films qui seront le lendemain dans les salles de cinéma.

22.45

TARATATA
Spécial Jacques Brel. Invités : Alain Bashung, Florent Pagny, Kent et Teri Moïse, Arno, Divine Comedy, Elsa, Patrick Bruel, Sting (85 min). 281607
Il y a trente ans, Brel faisait ses adieux à la scène. Hommage.
0.10 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. Spécial Jean-Luc Godard. Invité : Jean-Luc Godard (80 min). 4325640
1.50 Histoires courtes. Court métrage. Eugène Leroy. 2.45 Les Quatre éléments. Documentaire. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 3.55 Funambule de l'impossible. Documentaire. 4.20 Chip et Charly. Le neveu de Fafnir. 4.45 Okavongo. Documentaire (35 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information. 12.20 et 12.55, Télévision régionale. 12.35 Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'expert !
14.30 Le Quart d'heure de Faut pas rêver.
14.48 Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Hollywood*, de Dominique Lebrun.
18.55 Le 19/20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. Magazine.

20.50

QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Jeu présenté par Julien Lepers. Spécial Juniors (105 min). 485171
Dix lycéens s'affrontent pour déterminer les deux finalistes.
22.35 Journal, Météo.

23.05

COULEUR PAYS
Programme des treize télévisions régionales en décrochage (90 min). 3512930
Au programme de Cinéma Etoiles, *des entretiens avec Albert Dupontel pour* Bernie, *avec Jeanne Moreau pour le film* La Propriétaire, *etc.*
0.35 Saga-Cités. [1] Du travailleur immigré au résident étranger.
1.05 Sidamag. Invité : Docteur Pons.
1.20 Capitaine Furillo. Série. Las Vegas. 2.10 Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre. Sonate en ré pour violoncelle et piano de Claude Debussy, par Laëtitia Himo, violoncelle et Nadia Himo, piano (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. Les méthodes d'embauche. Invité : Jacques Maillot. 12.30 Défi. Super nana ! ● Le Monde daté jeudi 28. 12.55 Attention santé. 13.00 Chercheurs d'aventure. 13.30 Demain les jeunes. Premier emploi... tourisme. 14.00 Le Mexique. 15.00 Qui vive (rediff.). 15.55 La Cinquième : c'est à vous (rediff.). 16.00 Merveilles de l'univers. 16.30 La Magie du climat. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 18.00 Histoire personnelle de la littérature française. Montaigne. 18.15 L'Œuf de Colomb. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [50/52] Dalton City.
19.30 7 1/2. Magazine.
20.00 Archimède. Magazine. Mirages ; Détection ; Percevoir les couleurs ; Révélation ; Féconde est la nuit (30 min). 4997
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : AU SEPTIÈME CIEL AVEC MA VOITURE
Documentaire de Nicholas Barker (1996, 45 min). 798607
Filmés dans leur voiture alors qu'ils effectuent leur trajet habituel sur l'autoroute, des cadres de grandes sociétés parlent avec passion de leur véhicule de fonction.

21.30

COMEDIA : VOLKSBÜHNE BERLIN, PLACE ROSA-LUXEMBURG
Documentaire de Rainer Meissle (35 min). 26794
Ce film montre la diversité des genres célébrés sur la scène du Volksbühne (Théâtre populaire) de Berlin.
22.05 Pension Schöller : la bataille. Théâtre. Pièce de Carl Laufs et Wilhelm Jacoby. Mise en scène de Frank Castorf, avec Kathrin Angerer (155 min). 14801862
0.40 L'Art pour le peuple. Documentaire. Volksbühne Berlin – histoire d'une idée (1996, 60 min). 7464244
1.40 Exercices. Documentaire de Judit Kele (rediff., 35 min). 15394898
2.05 Cartoon Factory (rediff du 10 novembre).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. Les paysannes.
13.25 Au nom de mes enfants. Téléfilm de Bethany Rooney (100 min). 7948510
15.05 Drôles de dames. [2/2] Agence de mannequins.
16.55 Télé casting. Magazine.
17.10 et 3.45 Faites comme chez vous. Invité : Zouk Machine.
18.05 Mission impossible, vingt ans après. La connexion grecque.
19.00 Code Quantum. Un défi est lancé.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 E = M 6 Junior. Magazine. Le sport.

20.55

DOCTEUR QUINN
Série, avec Jane Seymour (110 min). 2637626
La femme de l'année. *Deux visites inattendues pour Mike et Hank.* **Dernière chance.** *Une nouvelle garnison est affectée à la surveillance de la réserve indienne.*

22.45

LES BLESSURES DU SILENCE
Téléfilm (c) de Dan Lerner, avec Amanda Donahue (95 min). 7757713
Une avocate de Los Angeles s'arrête dans une petite ville à cause d'ennuis mécaniques. Elle y découvre que la loi du silence et la peur pèsent sur une communauté en proie aux exactions commises par une bande de jeunes.
0.20 Capital. Magazine (rediff.).
2.15 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.40 Best of 100 % français. Sélection des meilleurs clips français. 4.30 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.55 Jazz 6. Magazine (rediff., 55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Classe tous risques ■ Film de Claude Sautet (1960, N., 105 min). 6967713
15.20 Rions un peu... en attendant le vrai journal. (rediff.).
16.05 Présentation du film *The Rocky Horror Picture Show.*
16.10 The Rocky Horror Picture Show ■ Film de Jim Sharman (1975, v.o., 95 min). 3160888
17.55 Sacrés dragons. Excalibrûle.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS ■ ■
Film de J.-P. Jeunet, M. Caro (1995, 105 min). 410897
Un homme qui ne peut plus rêver fait enlever les enfants pour leur voler leurs songes.
22.20 Flash d'information.

22.30

LA FLEUR DE MON SECRET ■ ■
Film de Pedro Almodovar (1995, v.o., 99 min). 7410713
Le ton d'Almodovar s'est fait grave dans ce film au scénario un peu compliqué, teinté d'amertume et admirablement porté par Marisa Paredes.
0.10 Freddy sort de la nuit ■ Film de Wes Craven (1994, 110 min). 4078350
2.00 Un bruit qui rend fou ■ Film d'Alain Robbe-Grillet, Dimitri de Clercq (1995, 97 min). 5051737

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Martine Kahane. Golden Vanity, de Benjamin Britten [2/5].
20.30 Archipel science. Le prix Einstein.
21.30 Rencontres d'Averroes. Méditerranée. Inventer la paix. 1. la Méditerranée, mère de toutes les batailles ?
22.40 Les Nuits magnétiques. A la vie, à l'amour.
0.05 Du jour au lendemain. Marie L... (Confessée). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Feux follets, de Michel Roger. Extrait du film Les enfants du paradis. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). 1.00 Les Nuits magnétiques : Mais qu'est-ce qu'elles disent quand elles en parlent ? L'Amazone et les petites filles. 4.59 Fiction : Nouvelles d'Autriche. En attendant le dieu vacant, d'Arthur Schnitzler et Le dieu aveugle, d'Alexander Lernet-Holenia ; 5.46 Bizarre : Sonia Rykiel, styliste ; 5.57 Feuilleton : Les Gagnants, de Julio Cortazar.

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Le saxophoniste alto et compositeur Phil Woods et ses Sax et Supersax Machines.
22.30 Musique pluriel. December pour cordes, de Michael Torke et Musique pour voix de Steve Reich.
23.07 Atout chœur. Œuvres de Gesualdo, Monteverdi, Ohana.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Weiss, Giuliani, Brouwer et traditionnel. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concerto Köln. Sinfonia de la cantate : Dies ist der Tag, de Bach ; La Giuditta, extraits de l'oratorio d'Almeida ; Concerto en ré m. de Leo ; Symphonie Il comista, de Vanhal ; Cleopatra et Cesare, extrait de Graun ; Concerto pour piano nº 17 K. 453 de Mozart ; Symphonie pour cordes nº 7 en ré m, de Mendelssohn.
22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Beethoven, Saint-Saëns, Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Urgences. Les mirages de l'or. Charpak, le prix d'un Nobel (France 2 du 21/11/96).
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Un soir à l'opéra (France 2 du 22/11/96).
23.50 Viva. Goretta, cinéaste des vies rêvées.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Le Jump Jet : histoire du Harrier. [2/2].
21.20 Aux sources de l'Orénoque.
22.10 C'était hier. [7/13] Algérie française.
23.05 Bonjour, monsieur Doisneau, ou le photographe arrosé.
0.00 Jinebana, la possession au quotidien.
0.55 Mourir à Verdun (55 min).

Paris Première

20.00 et 0.25 20 h Paris Première. Invitée : Danièle Thomson.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 et 1.50 Le J.T.S. Entretien avec Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal et Charles Berling pour *Love* ; Rencontre avec André Wilms pour *Le Pôle* ; Entretien avec Fiona Apple pour *Tidal*.

France Supervision

20.30 Sérénade au Texas. Film de Richard Pottier (1958, 100 min). 76589133
22.10 Contact.
23.00 Le Maître des singes.
23.55 La Nuit de l'imaginaire irlandais du Festival interceltique de Lorient.
0.15 Grand Raid. L'île de La Réunion.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Silence de la mer ■ ■ ■ Film de Jean-Pierre Melville (1947, N., 85 min). 63388571
22.30 L'Habilleur (The Dresser) ■ Film de Peter Yates (1983, v.o., 115 min). 48972152
21.55 The Lodger (Cheveux d'or) ■ ■ Film d'Alfred Hitchcock (1926, N., v.o., 75 min). 44140510
23.10 Dainah la métisse ■ Film de Jean Grémillon (1931, N., 50 min). 58125268

Ciné Cinémas

20.30 Providence ■ ■ ■ Film d'Alain Resnais (1976, 100 min). 5266539
22.10 Dune ■ ■ Film de David Lynch (1984, v.o., 135 min). 94709997
0.25 L'Extrême Limite. Film de James B. Harris (1993, 90 min). 6735379

Série Club

20.45 Les Champions. L'ombre de la panthère.
21.40 et 0.40 Panique aux Caraïbes. Enquête sur un naufrage.
22.30 Sherlock Holmes. Sherlock Holmes a disparu.
23.00 Toutes griffes dehors. La boutique.
23.50 Quincy. Le chasseur de têtes.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui se dédouble.
21.25 Le Fugitif. Le piège.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Rythm, Country and Blues (65 min). 57150133
23.25 V.R.5. Vies parallèles.

Eurosport

18.00 Football. En direct d'Espagne. Championnat du monde FIFA (match en salle) : Italie-Etats-Unis (75 min). 2912249
20.00 Boxe. En direct du York Hall de Londres (120 min). 458143
22.00 Football. Coupe intercontinentale à Tokyo (Japon) : Juventus-River Plate.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.10 Les Joyeux débuts de Butch Cassidy et le Kid. Film de Richard Lester (1979, 110 min), avec William Katt. *Western.*
0.15 La voleuse. Film de Jean Chapot (1966, 85 min), avec Romy Schneider. *Drame.*

TMC

20.35 Le Lion. Film de Jack Cardiff (1962, 95 min), avec William Holden. *Aventures.*

TSR

20.35 Chien de flic. Film de Rod Daniel (1989, 105 min), avec James Belushi. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 26 NOVEMBRE 1996

Boucherie des Lettres

par Pierre Georges

IL AVAIT ÉTÉ ÉLU *« boucher de l'année »* en son comté d'Ecosse. Ce qui, par les temps qui courent et les vaches folles qui errent, n'était pas un mince exploit. On imagine que cette haute distinction lui valut, outre un magnifique diplôme accroché aux cimaises de l'étal, un surcroît de clientèle.

Hélas pour le boucher de Wishaw, la roche tarpéienne était bien proche du Capitole. Vingt-cinq de ses clients se sont retrouvés à l'hôpital, dimanche 24, après avoir consommé des plats cuisinés de sa fabrication. Les autorités sanitaires ont identifié l'agent fauteur de troubles intestinaux et rénaux : la funeste bactérie E. coli 0157, qui prospère dans les intestins du bétail et peut se propager dans les laitages ou les viandes peu cuites.

L'affaire est sérieuse, car l'intoxication l'est. On peut mourir d'une affection à L'E. coli 0157. Espérons pour eux que les clients du *« boucher de l'année »* auront le bon goût de survivre et d'aller en délégation procéder à la dégradation du promu-destitué sur le front des troupes exténuées.

Ce genre de mésaventure n'arrive pas qu'aux bouchers de concours. La preuve, les nouveaux ennuis qui menacent Calixthe Belaya, femme de lettres. Il n'y a pas un mois, cet écrivain recevait le Grand Prix du roman de l'Académie française pour son ouvrage, *Honneurs perdus*. On avait, ici même, évoqué ce prix et, comment dire, les antécédents plagiaires de cet auteur. Il se trouvait en effet que quelques mois avant son couronnement, Calixthe Belaya avait été condamnée en justice pour plagiat, un délit, écrivions-nous, qui ordinairement, n'aide pas aux couronnements littéraires.

Les magistrats, études de texte à l'appui, avaient estimé que dans son précédent roman, *Le Petit Prince de Belleville*, Calixthe Belaya avait beaucoup emprunté à une œuvre, *Burt*, de l'Américain Howard Buten, et surtout à sa traduction française, *Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué*. Ils entrèrent en condamnation. Calixthe Belaya ne fit pas appel, préférant *« laisser les morts enterrer les morts »*.

Existe-t-il, en littérature aussi, des morts qu'il convient de tuer deux fois ? Toujours est-il que, lors de l'émission *RTL-Lire*, Pierre Assouline, écrivain et directeur de la rédaction du mensuel *Lire*, a accusé Calixthe Belaya de récidive (lire page 26). Selon lui, *les Honneurs perdus* auraient emprunté à deux reprises *La Route de la faim*, ouvrage publié chez Julliard par l'écrivain nigérian Ben Okri. Et de citer, à l'appui, deux passages de l'un et de l'autre romans.

L'affaire en est là. Pierre Assouline estime que la précédente condamnation de Calixthe Beyala *« aurait dû inciter les académiciens français à être plus circonspects. Ils ont plongé comme un seul homme. quelque chose me dit qu'ils vont bientôt le regretter. »* Calixthe Beyala proteste de son innocence et évoque un complot raciste et sexiste. *« Je gêne parce que je suis femme et noire. »*

Le papier bleu va sans doute voleter, les juges avoir de saines lectures comparatives. En somme, là aussi, tout est affaire de fraîcheur, à la Boucherie des Lettres.

Hausse initiale à Paris

LA PREMIÈRE séance du nouveau terme boursier a débuté sous le signe de la hausse, lundi 25 novembre, à la Bourse de Paris. En progression de 0,35 % au début des échanges, les valeurs françaises gagnaient 0,78 % à 2 273,07 points à 12 heures.

Quelques heures plus tôt, à Tokyo, les valeurs japonaises avaient terminé la séance sur une légère hausse. En clôture, l'indice Nikkei affichait un gain de 0,37 %, soit une avance de 77,46 points à 21 293,57 points. Selon les obervateurs, la cote nipponne a bénéficié de la progression de quelques valeurs vedettes.

Sur le marché des changes, le franc français s'appréciait sensiblement face au mark, s'inscrivant sous le seuil de 3,39 francs, après avoir perdu près de 2 centimes en fin de semaine à la suite des polémiques sur sa dévaluation. La monnaie française s'échangeait à 3,3835 francs pour 1 mark, soutenue par la rentrée de la lire italienne dans le système monétaire européen.

Le contrat notionnel du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, était stable, l'échéance décembre du contrat gagnant 2 centièmes à 127,76 points.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	25/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
UAP	1901991	266785901,10
Elf Aquitaine	394765	181235597,60
Axa	558356	176481204,50
Peugeot	164402	101881941
Lyonnaise Eaux	165954	80185859,50
Total	155958	65981251,80
Alcatel Alsthom	118174	55588271,30
Carrefour	17851	54655504
Eaux (Gle des)	75451	48568817
L'Oreal	23620	43630612

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 25 novembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21216,10	+0,34	+7,17
Honk Kong index	13116,80	+0,13	+31,19

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/11	Var. en % 21/11	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2255,47	+0,98	+20,49
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1818,66	−0,60	+18,88
Milan MIB 30	1108	−0,36	+19,01
Francfort Dax 30	2763,19	−0,33	+22,59
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1537	—	+5,44
Madrid Ibex 35	391,41	+0,02	+22,28
Amsterdam CBS	412,60	—	+28,33

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 22/11	% 21/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,9600	+0,13	327	351
Écu	6,5145	+0,15	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,0895	+0,11	4,7700	5,3700
Belgique (100 F)	16,4455	+0,15	15,8900	16,9900
Pays-Bas (100 fl)	302,1400	+0,14	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3970	+0,76	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	88,2400	+0,14	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,5825	+0,16	8,1500	8,9900
Gde-Bretagne (1 L)	8,5785	+0,24	8,1400	8,9900
Grèce (100 drach.)	2,1475	+0,14	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,9300	+0,09	71	81
Suisse (100 F)	401,3200	+0,22	388	412
Norvège (100 k)	80,3100	−0,02	74,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	48,1640	+0,15	46,6500	49,7500
Espagne (100 pes.)	4,0295	+0,07	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3500	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8010	+0,12	3,4800	4,0800
Japon (100 yens)	4,5749	+0,58	4,3500	4,7000

PARITES DU DOLLAR 25/11

FRANCFORT : USD/DM	1,5068
TOKYO : USD/Yens	111,5800

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 22/11	Taux Jour le Jour	Taux 10 ans
France	3,31	5,85
Allemagne	3	5,64
Grande-Bretagne	5,75	7,48
Italie	7,68	7,63
Japon	0,44	3,74
États-Unis	5,25	6,11

MATIF

Échéances 22/11	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Déc. 96	129467	[illegible]
Mars 97	9593	127,38
Juin 97	12	126,36
Sept. 97	—	[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 24-lundi 25 novembre 1996 : 550 046 exemplaires

Les balladuriens ne jugent pas urgent un remaniement gouvernemental

M. Sarkozy critique la position de M. Giscard d'Estaing sur le franc

LES ANCIENS partisans d'Edouard Balladur à l'élection présidentielle ne sont pas pressés de voir arriver le gouvernement Juppé III. Du moins l'affirment-ils publiquement. Trois d'entre eux, un représentant du courant néo-gaulliste, Nicolas Sarkozy, et deux du courant centriste, Simone Veil et François Bayrou, se sont exprimés dans ce sens, dimanche 24 novembre.

« Ma conviction est qu'il n'y a pas urgence dans des opérations de remaniement ou de changement de personnes », a ainsi déclaré M. Sarkozy. L'ancien porte-parole de M. Balladur, invité du « Grand-Jury RTL-*Le Monde* », a ajouté : *« En France, on a toujours tendance à surestimer l'importance des personnes. Il vaut mieux prendre son temps. Si un jour il devait y avoir remaniement – j'emploie le conditionnel –, celui-ci, pour être réussi, devrait correspondre à une nouvelle étape de l'action du gouvernement (...) Ne nous pressons pas, parlons ensemble, réfléchissons bien, pesons le pour et le contre, établissons ce que doit être la politique suivie. A ce moment, le premier ministre et le président de la République décideront et nous verrons bien si nous sommes sollicités. »*

Mme Veil a été plus directe : elle a condamné, sur Europe 1, les *« méthodes »* du gouvernement qui *« ne sont pas bonnes »*, soulignant qu'elle refuserait d'y entrer en cas d'éventuel remaniement. Elle n'est *« pas sûre »*, du reste, *« qu'un remaniement changerait beaucoup les choses »*. Pour sa part, M. Bayrou (UDF-FD), qui était interrogé lors de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, a déclaré : *« Il y aura un jour, naturellement, prise en compte de l'ensemble de la composition de la majorité dans le gouvernement. »* Le ministre de l'éducation nationale a souligné que ce geste politique ne devait pas apparaître *« comme un signe de faiblesse »*. *« Il faut que cela soit accompagné d'une réaffirmation de la voie que suit la France (...) Il est naturel et normal que, lorsque cette réaffirmation aura été faite et que nous serons profondément d'accord sur cette orientation, l'architecture du gouvernement puisse intégrer d'autre bonnes volontés. »*

Ne s'agit-il pas d'une clause de style ? Car le président de la République a déjà réaffirmé la nécessité de maintenir *« le cap »* et M. Sarkozy assure qu'il n'est *« pas partisan d'une autre politique »*. Mieux encore, il se dit *« en accord avec les objectifs fixés par Alain Juppé »* mais considère que, précisément, il peut obtenir certaines *« inflexions »*, comme une accélération de la baisse de la fiscalité, un infléchissement de la réflexion sur la législation sociale et la flexibilité, mais un maintien de la politique monétaire.

Sur ce dernier sujet, le député des Hauts-de-Seine s'est associé aux critiques qui ont accueilli les propos de Valéry Giscard d'Estaing sur le nécessaire décrochage du franc par rapport au deutschemark. Si l'ancien président de la République *« pose un vrai problème »*, en revanche, il *« lui apporte une bien mauvaise réponse »*. Selon M. Sarkozy, une telle dévaluation serait *« un signal »* pour les autres pays de l'Union européenne *« qui dévalueraient à leur tour »*. Dans le *Journal du dimanche*, Jean Boissonnat, membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France, affirme qu'*« une éventuelle dévaluation du franc par rapport au mark n'aurait aujourd'hui aucune justification car depuis deux ans le taux de change entre les deux monnaies n'a pas été modifié, tandis que les prix et les salaires ont davantage augmenté en Allemagne qu'en France »*.

Tout en déclarant partager les *« inquiétudes »* de l'ancien chef de l'Etat, Simone Veil (UDF-AD) s'est déclarée *« un peu triste »* de cette proposition de M. Giscard d'Estaing, qui constitue, selon elle, *« un coup porté à l'Europe »*. Plus modestement, il s'agit d'un *« coup politique »*, d'après André Rossinot, président du Parti radical, formation au congrès de laquelle assistait, dimanche, à Montélimar, François Léotard. Au lendemain de son déjeuner à Matignon avec M. Juppé, le président de la confédération libérale et centriste a assuré que le RPR et l'UDF seront *« ensemble sur la victoire ou un éventuel échec »* aux législatives de 1998, en précisant : *« Je ne crois pas du tout à l'échec. »* Une certitude qui n'est pas partagée par M. Sarkozy, puisque celui-ci évoque *« le risque non négligeable qu'une majorité socialiste prenne le pouvoir »*.

Olivier Biffaud

La popularité de MM. Chirac et Juppé toujours en baisse

Les cotes de popularité de Jacques Chirac et d'Alain Juppé ont encore accusé une légère érosion en novembre, selon la dernière enquête de l'IFOP, réalisée du 14 au 22 novembre auprès d'un échantillon national de 1 847 personnes et publiée par *Le Journal du dimanche* du 24 novembre. Le président de la République recueille 27 % de bonnes opinions (en baisse d'un point), contre 58 % de mauvaises. Le premier ministre ne recueille plus que 20 % de bonnes opinions (en baisse d'un point également), contre 68 % d'opinions négatives.

Après la chute d'une dizaine de points que MM. Chirac et Juppé avaient enregistrée en septembre et octobre, ce résultat prend presque des allures de stabilisation. Il reste que le chef de l'Etat retrouve, ce mois-ci, son plus bas niveau de confiance, atteint en novembre 1995. Quant au chef du gouvernement, il se rapproche du niveau le plus faible de bonnes opinions enregistré par un premier ministre (18 % pour Edith Cresson, selon l'IFOP).

■ **INFLATION : les prix à la consommation ont progressé de 0,3 % en octobre**, selon l'indice définitif de l'INSEE, publié lundi 25 novembre, confirmant l'indice provisoire du 12 novembre (*Le Monde* du 13 novembre). En glissement annuel, la hausse est de 1,8 %. L'augmentation la plus spectaculaire est celle des prix des produits pétroliers : 2,4 % en octobre et 10,8 % sur un an. Hors énergie, l'inflation se situe donc à un niveau très bas, soit 0,2 % en octobre et 1,3 % sur un an.

Des techniciens nucléaires de l'Ile-Longue exposés à des rayonnements

UNE TRENTAINE de techniciens et d'ouvriers, travaillant à la base de l'Ile-Longue, en rade de Brest, pour le sous-marin nucléaire *le Triomphant*, ont été exposés, il y a une quinzaine de jours, à une dose de rayonnements légèrement supérieure à la norme grand public. Cet incident, révélé par *France-Soir* du lundi 25 novembre, a trait au dernier modèle de sous-marin stratégique porteur des nouvelles têtes nucléaires dites TN-75, expérimentées dans le Pacifique lors des ultimes essais auxquels la France a procédé fin 1995 et début 1996.

Les 19 et 21 novembre, les autorités maritimes de l'Ile-Longue ont convoqué deux comités d'hygiène et sécurité extraordinaires, à la suite des résultats de mesures de l'environnement par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et par la direction des constructions navales (DCN) dans le hall d'assemblage des missiles. Ainsi que le précise notre correspondant à Brest, Vincent Durupt, ces mesures ont mis en évidence que les TN-75 dégageaient davantage de rayonnements ionisants que ne le faisaient jusqu'ici les charges nucléaires précédemment en service.

Il ne s'agit ni de fuite radioactive ni d'irradiation à bord du sous-marin, dit-on à l'état-major de la marine, qui indique que – comme l'exige la réglementation nationale – des consignes supplémentaires ont été adressées au personnel exposé à des rayonnements légèrement supérieurs à la norme grand public et, en tout cas, sans aucun rapport avec ce qui est communément admis au sein des centrales nucléaires.

Il a été édicté une série de nouvelles dispositions, accentuant notamment suivi médical et contrôle dosimétrique des techniciens et ouvriers travaillant dans le hall de montage. Les conditions de travail n'ont pas été modifiées et l'incident n'a aucune répercussion sur le cycle opérationnel des sous-marins stratégiques.

CONJONCTURE
Commerce extérieur français : sous les excédents, la déprime
page IV

IDÉES
Le juge, la jurisprudence, les entreprises et les licenciements collectifs
page V

Le Monde
ÉCONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES
MARDI 26 NOVEMBRE

FORMATION
La course aux diplômes dans l'industrie pharmaceutique
page VI

INITIATIVES

ANNONCES CLASSÉES
de la page VIII à la page XIV

L'euro, une chance pour les entreprises ?

D O S S I E R

Les entreprises n'ont-elles que des avantages à attendre de l'euro, annoncé pour le 1er janvier 1999, et chèrement acquis, compte tenu des critères imposés par le traité de Maastricht ? Pour l'heure, le débat se focalise sur le taux de change entre la future monnaie unique et le dollar. Un sujet qui a incité Valéry Giscard d'Estaing à lancer un véritable pavé dans la mare : dans un entretien à *L'Express*, l'ancien président de la République – et l'un des artisans de l'euro – suggère une dévaluation de la monnaie nationale et une parité de 7 francs pour un euro. En fait, un décrochage de la devise française par rapport au deutschemark qui permettrait d'améliorer la compétitivité des exportations et, partant, de l'économie nationale, handicapée, selon lui, par *« la recherche obstinée du maintien de la parité entre le franc et le deutschemark »*. Ce n'est cependant que l'un des aspects d'une transition historique qui inquiète les acteurs économiques plus qu'ils ne veulent souvent l'avouer.

Du côté du grand patronat, pas d'états d'âme : on veut la monnaie unique, avec le plus de pays possible. L'Unice (Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe) a pris position clairement pour l'euro à l'occasion du Conseil européen de Madrid en décembre 1995. *« L'avantage le plus évident réside dans la stabilité monétaire »*, assure son président, François Périgot. La monnaie unique va mettre fin aux dévaluations compétitives et à leur corollaire, la variabilité des taux de change. En France (où l'on oublie volontiers les décennies de dévaluations compétitives), le patronat attend l'euro de pied ferme. *« Il doit permettre de régler le cas de l'Italie et de l'Espagne rapidement, et nous souhaitons une union économique et monétaire la plus large possible, dans le respect des critères de Maastricht »*, déclare Jacques Creyssel, directeur des affaires économiques du CNPF.

▼ Monnaie unique
Elle mettra un terme aux dévaluations compétitives, mais son éventuelle surévaluation par rapport au dollar inquiète les patrons

L'enjeu est de taille : entre 1992 et 1995, le franc et le mark se sont appréciés de 9 % à 10 % contre les 25 principales monnaies du monde, mais la lire s'est dépréciée de 25 %, la peseta de 16 % et la livre sterling de 11 %. Des pans entiers de la production française et de la production allemande ont subi le choc de la dévaluation des devises de leurs concurrents. Alors que la demande mondiale adressée aux pays européens a progressé en moyenne de 15 % depuis 1992, la progression des exportations sur cette même période a été inférieure de 3 points à ce potentiel en France et de 10 points en Allemagne. Mais la fin des dévaluations des monnaies nationales ne risque-t-elle pas de priver certains pays plus inflationnistes, comme l'Espagne et l'Italie, d'une arme efficace de relance ? En d'autres termes, ce qui est un avantage pour les uns représente-t-il un handicap majeur pour les autres ? Les dévaluations compétitives, profitables à court terme, peuvent se retourner plus tard contre les entreprises. *« Elles se retrouvent, à moyen terme, victimes d'une spirale inflationniste avec une hausse des taux d'intérêt, et un renchérissement des coûts externes*, explique Pierre Nanterme, associé chez Andersen Consulting. *Soit les prix grimpent, soit les marges fondent. » « Il n'est pas certain que des nations puissent profiter de manière répétée de dévaluations surprises*, ajoute Daniel Cohen, professeur à l'Ecole normale supérieure. *On peut penser qu'une bonne dévaluation marche bien une fois, dans un ciel serein, comme ce fut le cas par exemple en France en 1958. L'Italie et l'Espagne ayant réussi ce coup, il peut être avantageux pour elles d'adhérer tout de suite à l'union monétaire. »*

Martine Laronche

Lire la suite page II

CHRONIQUE
par Sophie Gherardi

Kenneth qui rit...

Déficit public britannique
Hors recettes des privatisations, en milliards de livres

[Graphique : courbes 1995/96 et 1996/97 ; axe vertical 0, 10, 20, 30, 40 ; axe horizontal AVRIL, JUIN, SEPT., DÉC., MARS]

Le monde est mal fait. A moins que ce ne soit l'Europe ? Voilà un continent qui rampe, écrasé par des contraintes économiques auto-infligées – comme la réduction du déficit budgétaire à 3 % en 1997 – afin d'atteindre la Terre promise de l'euro. Et puis voilà une île, marginale géographiquement mais historiquement centrale, la Grande-Bretagne, qui affecte de mépriser tout à fait l'objectif monétaire de ses partenaires européens, même si elle s'achemine, par la contre-allée et en sifflotant, dans la même direction qu'eux. S'il y avait une morale, s'il y avait un Dieu là-haut, s'il y avait un paradis des saints en économie, pas de doute, ceux qui souffrent aujourd'hui seraient au moins consolés par des résultats encourageants. Mais non, les heureuses surprises, les gratifications inespérées tombent dans l'escarcelle des plus dilettantes de la construction communautaire, pour ne pas dire des plus eurosceptiques, les Britanniques.

Mardi dernier, un visage hilare s'étalait à la Une des journaux londoniens : celui du chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, dont les services venaient d'annoncer une hausse spectaculaire des recettes fiscales en octobre. Un véritable feu d'artifice : les rentrées de TVA progressent de 46,8 % par rapport à la même période de l'an dernier, l'impôt sur les sociétés de 24,4 % et l'impôt sur le revenu de 20,5 % ! Du coup, la courbe du solde public, partie pour un déficit annuel d'ampleur toute européenne (27 milliards de livres, soit 3,5 % du PIB) s'inverse brusquement, grâce à un excédent mensuel de 4,4 milliards de livres (37,5 milliards de francs).

Comment expliquer les recettes fiscales extraordinaires auxquelles même le grand argentier de Sa Majesté ne s'attendait pas ? Il y a d'abord la très bonne tenue de l'activité économique en Grande-Bretagne. Le chômage décroissant régulièrement, les gens consomment, ce qui explique pour partie les bonnes rentrées de TVA. C'est, au demeurant, exactement l'inverse qui s'est produit en France et en Allemagne au premier semestre, avec des recettes beaucoup plus faibles que prévu. Mais il y a des raisons plus techniques : un nouveau système de collecte fait que les grandes entreprises paient la TVA tous les trimestres. Par ailleurs, octobre est toujours un bon mois pour les recettes de l'impôt sur les sociétés, surtout pour les sociétés financières (les industries payant plutôt en janvier).

Bref, la presse britannique s'est empressée de mettre en garde Kenneth Clarke contre toute tentation dépensière, en cette période préélectorale difficile pour le gouvernement conservateur de John Major. Les commentateurs ont noté que l'amélioration des recettes avait camouflé une hausse plus vive que prévu des dépenses publiques (+4 % au lieu de +1,8 %) et que, si l'on ne tient pas compte des recettes de privatisations, le budget britannique de cette année affichera sans doute un déficit *« à exploser Maastricht »*, proche de 4,5 %. Quand on aura précisé que les prévisions budgétaires de M. Clarke ont régulièrement été déjouées, puisqu'il y a deux ans, il tablait sur un retour à l'équilibre dès 1997, on conviendra que le triomphe britannique n'est pas si complet que ça. Quoique.

Pendant que les Anglais se demandent s'il est plus sage d'économiser les milliards tombés inopinément dans leurs caisses, ou alors de les redistribuer sous forme d'une baisse d'impôts très conséquente, que se passe-t-il de l'autre côté de la Manche ? Les Français sont obligés de faire des exercices de contorsionnisme budgétaire pour faire paraître crédible un déficit égal à 3 % du PIB en 1997. La fameuse *« soulte »* que France Télécom versera *una tantum* au Trésor est – comme cela se trouve ! – strictement égale au surplus britannique d'octobre (37,5 milliards de francs). En Italie, le gouvernement de Romano Prodi a laissé des plumes dans le débat budgétaire, l'opposition refusant de participer au vote d'un budget bouclé uniquement grâce à un *« impôt Europe »* (37,5 milliards de francs, lui aussi !)très impopulaire. En Espagne, la rigueur imposée par José Maria Aznar dans le budget 1997 a été achetée cher : il a dû céder aux autonomistes basques un droit à lever les impôts indirects en sus des 30 % d'impôts directs accordés un mois plus tôt à toutes les régions autonomes, déclenchant une tempête de protestations. Et l'Allemagne, atteinte dans son modèle social, gronde elle aussi sous l'effort imposé par une monnaie unique à laquelle peu d'Allemands aspirent. Finalement, Kenneth Clarke est peut-être le seul homme public d'Europe à disposer de marges de manœuvre. Son seul problème, c'est que ses collègues tories – franchement anti-maastrichtiens – vont en profiter pour lui réclamer des baisses d'impôt supplémentaires.

Jean-Paul Fitoussi, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris

« La gestion de la monnaie unique doit favoriser l'emploi »

« L'euro peut-il être bon pour l'emploi ?

– C'est toute la question. Alors que nous sommes atteints d'un mal redoutable, le chômage de masse, nous feignons de croire que nous sommes toujours en danger d'inflation. Il n'est un secret pour personne que le franc et le mark sont surévalués par rapport au dollar. Cette surévaluation est la conséquence de notre lutte contre l'inflation. Il est temps de changer notre fusil d'épaule.

La surévaluation d'une monnaie impose aux entreprises du pays, ou de la région concernée, un handicap de compétitivité. A part délocaliser, les entreprises n'ont d'autre ressource, pour compenser ce handicap, que de « passer le mistigri » aux salariés, en baissant les coûts et en augmentant leur productivité. C'est ainsi que la surévaluation d'une monnaie est *in fine* payée par les salariés sous forme de souffrances supplémentaires ou de chômage. Dans un monde où tous les acteurs, publics et privés, recherchent simultanément la compétitivité, il faut être très attentif à ce que cette recherche n'aboutisse pas à la destruction des systèmes de protection sociale.

Si l'euro valait 2 dollars au lieu de 1, le prix des produits européens sur les marchés « dollarisés » passerait du simple au double. Certains prétendront alors qu'il est nécessaire de baisser les salaires si l'on veut que l'Europe reste dans la compétitivité internationale ! Mais à l'évidence, dans l'exemple considéré, ce n'est pas le niveau des salaires qui pose problème : la gestion de l'euro ne doit pas favoriser sa surévaluation, mais alléger le fardeau qui pèse sur le marché du travail. Ce n'est qu'à cette condition qu'on pourra dire que la monnaie unique participe à la solution du problème de l'emploi.

– Le cours des monnaies ne se règle pas d'un coup de baguette magique...

– C'est la différence des taux d'intérêt qui règle le cours des monnaies les unes par rapport aux autres. Il suffirait de déterminer le taux d'intérêt adéquat en Europe pour que le taux normal de change de l'euro par rapport au dollar soit, par exemple, de un pour un. Si nos taux courts étaient beaucoup plus bas que les taux américains, le dollar serait dans un premier temps très demandé et donc s'apprécierait. C'est la politique monétaire expansionniste des Etats-Unis au début des années 90 qui a contribué à la sous-évaluation du dollar.

Pourquoi déclare-t-on d'emblée que l'Europe serait impuissante à conduire une politique du même type ? Il n'est pas question de s'adonner aux délices des dépréciations compétitives, car, à ce jeu-là, tout le monde est perdant à long terme ; mais il faut retrouver, dans la gestion de l'euro, le sens du raisonnable.

– Ne faut-il pas relativiser le rôle du dollar, dans la mesure où plus de 70 % du commerce extérieur des Quinze se fait entre les pays de l'Union ?

– Certes. L'un des avantages de la monnaie unique est de réduire mécaniquement la tutelle des marchés sur les gouvernements. Très attentifs aux taux de change intracommunautaire, ces derniers ont souvent été conduits à augmenter les taux d'intérêt, suite à des spéculations, alors que leur économie exigeait tout le contraire. La monnaie unique sera donc un formidable progrès dans la mesure où l'Union européenne est un ensemble relativement fermé, comme les Etats-Unis ou le Japon. L'euro pourrait ainsi redonner de la « puissance » politique.

Ce qui n'est pas possible dans une économie très ouverte – où toute politique expansionniste bénéficie autant à l'étranger qu'à l'économie nationale qui en supporte seule le coût – le redevient dans le cadre de l'Union économique et monétaire. Absence d'inflation, économie relativement fermée, constituent les conditions idéales d'efficacité de la politique économique, notamment budgétaire. Mais pour en finir avec la phase d'impuissance que nous venons de traverser, encore faut-il que les pays européens s'accordent sur une stratégie de croissance et d'emploi. C'est là le vrai problème. Sinon, paradoxalement, c'est le programme « thatchérien » qui sera mis en œuvre : l'Europe deviendrait structurellement une zone de libre-échange où triompheraient les stratégies des moins-disant fiscaux et sociaux.

– Qui définirait cette politique économique commune ?

– Il faut qu'une autorité politique fasse contrepoids à la Banque centrale européenne, en définissant notamment la politique de change de l'Europe. Ce peut être une institution qui jouerait le rôle de « superministère » des changes. Mais cela ne suffit pas ! il faudrait aussi un accord entre les gouvernements sur le caractère absolument prioritaire de la lutte pour l'emploi et la cohésion sociale. Il faut enfin signer un pacte de non-agression fiscale et sociale pour éviter que le démantèlement des systèmes de protection sociale ne serve de substitut à la dévaluation compétitive.

– L'avènement de l'euro permettra-t-il cette politique ?

– Je le crois. Pour deux raisons. D'une part, la gestion du taux de change de l'euro par rapport au dollar sera forcément plus pragmatique que la gestion des parités intra-européennes. La dimension symbolique de la politique dite du franc fort, vis-à-vis du mark, disparaît. D'autre part, presque par définition, la gestion de l'euro devra satisfaire le besoin moyen des pays européens et non s'aligner sur une ligne de plus haute tension qui serait celle du pays aux tensions inflationnistes les plus fortes.

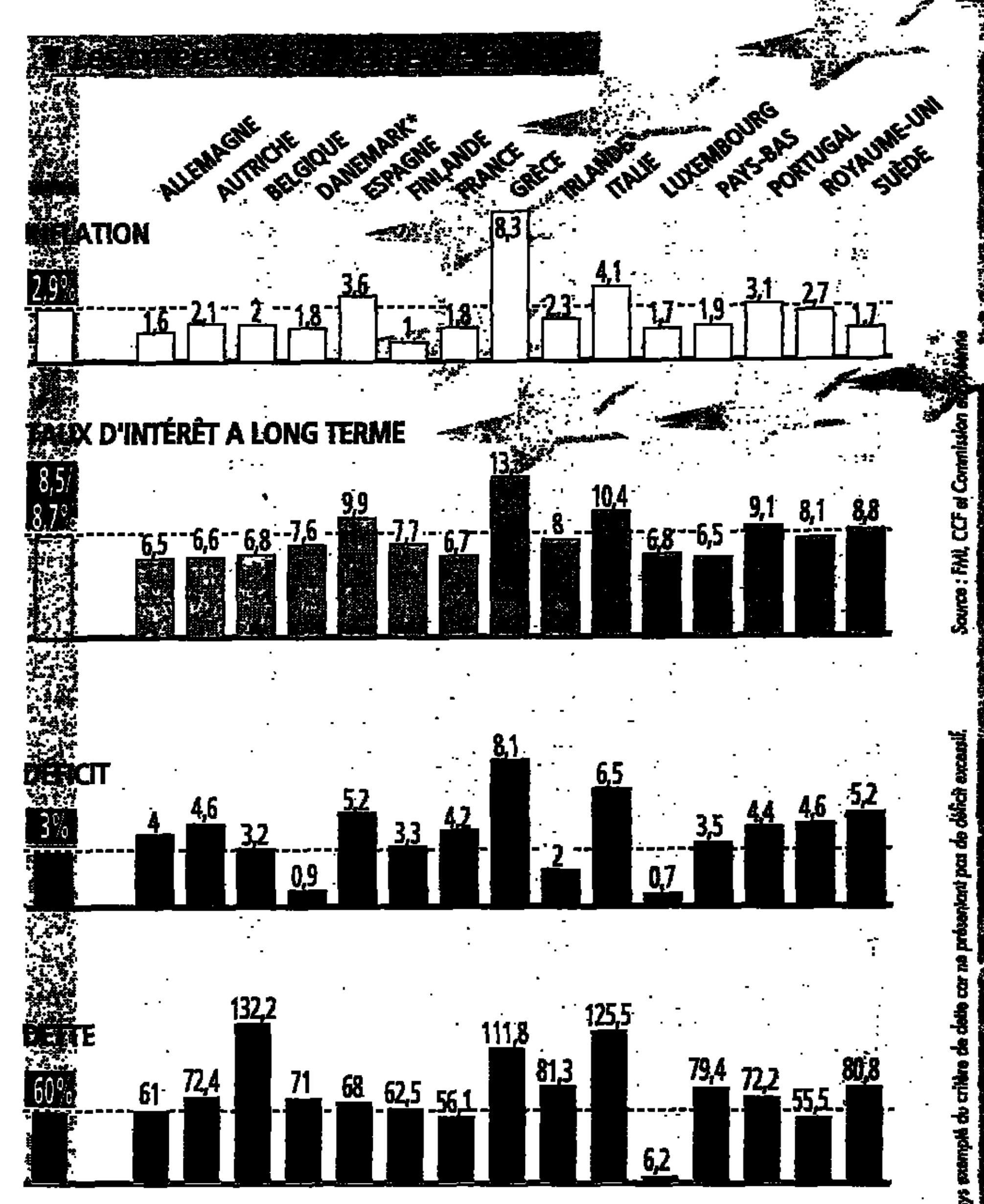
Dans le cadre de l'euro, il aurait été inconcevable que l'unification allemande conduise à une élévation des taux d'intérêt en Europe. Les deux facteurs qui ont joué disparaissent tous deux du fait de la monnaie unique : pour combattre le retour de l'inflation, la Bundesbank avait relevé ses taux d'intérêt, et pour maintenir des parités qui n'étaient plus vraiment justifiées, les gouvernements européens avaient accepté de payer des primes de risque considérables. La future banque centrale européenne devra veiller aux taux d'inflation moyens en Europe. Si elle avait existé au début des années 90, elle n'aurait pas relevé ses taux dans la mesure où l'inflation continuait de baisser. De surcroît, s'il n'y avait pas de parité intra-européenne, il n'y aurait pas eu de spéculation et donc de primes de risque. En tenant compte de ces facteurs, les taux courts en France auraient été moitié moins importants qu'ils ne l'ont été en moyenne dans les années 90 !

– L'euro va priver les nations de l'arme monétaire. L'arme budgétaire va être contrainte par la maîtrise des déficits prévue dans le *« pacte de stabilité »*. Que se passera-t-il en cas de crise nationale ?

– Ces crises qu'on appelle aussi chocs spécifiques sont rares, mais ne doivent pas être passées sous silence. Dans l'Europe communautaire, le premier vrai choc spécifique fut celui de l'unification allemande. Deux réponses seraient possibles : soit il existe un mécanisme automatique de compensation au niveau européen, ce qui supposerait un budget fédéral suffisamment élevé – lorsqu'un Etat américain subit une récession spécifique, le budget fédéral en compense la moitié par un phénomène de redistribution ; soit le gouvernement doit garder la maîtrise de sa politique budgétaire. Le pacte de stabilité le prévoit, dans le cas de "*circonstances exceptionnelles*" ! »

Propos recueillis par Martine Laronche

Une nécessité d'harmonisation économique



Inflation et taux d'intérêt : en pourcentage. Déficit et dette : en pourcentage du PIB. Prévisions 1996.

Bibliographie

● **« L'Union monétaire européenne »** (*Revue d'économie financière* nº 36, éditions Montchrestien, 256 p., 200 F).
● **L'Europe monétaire, du SME à la monnaie unique**, de Michel Dévoluy (Hachette Education, 1996, 160 p., 56 F).
● **La monnaie unique**, d'Armand-Denis Schor (PUF, « Que sais-je ? », 1995, 128 p., 40 F).
● **L'Euro, mieux connaître notre future monnaie européenne**, de François Descheemaekere (Editions d'Organisation, 1996, 48 p., 39 F).
● **« Potentialities and opportunities of the euro as an international currency »**, d'Agnès Bénassy-Quéré (CEPII, document de travail nº 96-09, août 1996, 91 p.).

L'euro, une chance pour les entreprises ?

Suite de la page I

La stabilité monétaire présente un autre avantage, anticipe le patronat français : une relative stabilité des taux d'intérêt à court terme. Accrochés à la parité avec le mark et déstabilisés par les attaques spéculatives sur les marchés financiers, les taux français ont subi des mouvements de *« yoyo »* très pénalisants pour l'économie. Les entreprises françaises en ont d'autant plus souffert qu'elles sont particulièrement endettées à court terme, faute d'une trésorerie suffisante. *« La France est le pays qui a sans doute le plus à profiter de l'euro »*, estime-t-on au CNPF.

Plus stables, les taux d'intérêt vont-ils amorcer un mouvement à la baisse ? Les entreprises bénéficieront des efforts de convergence, plaide la Commission européenne. Le déficit public, en poussant les taux d'intérêt à la hausse, pénalise des investissements privés qui auraient été rentables avec des taux plus faibles. Mais il n'est pas impossible que, durant une période transitoire, les taux d'intérêt soient un enjeu de pouvoir entre les gouvernements et la Banque centrale européenne. *« Face à des pressions politiques, la Banque centrale européenne peut être tentée de réagir en prouvant son indépendance par une absence de baisse des taux »*, souligne Daniel Cohen. Par ailleurs, le niveau des taux sera influencé par la participation ou non de l'Italie et de l'Espagne. *« Quand deux entreprises se marient, les agences de cotation s'alignent vers le bas*, dit Alain Minczeles, directeur des études de CDC-Gestion (groupe Caisse des dépôts). *Les taux ne s'aligneront pas sur ceux des pays les plus vertueux »*.

La fin des dévaluations compétitives et des taux plus stables permettront-ils une relance des investissements dans les pays qui adopteront l'euro ? *« L'intensité des échanges est beaucoup plus forte quand les entreprises n'ont pas à craindre les risques de change »*, explique Jean Pisani-Ferry, directeur du CEPII. En 1990, la Commission avait estimé le gain en croissance cumulé, lié à la diminution de change, à 5 % du PIB à long terme.

Par ailleurs, l'argent ne devrait pas manquer pour financer cette relance. *« Pour faire l'euro*, déclare Yves-Thibault de Silguy, commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, *il faut des finances publiques saines. Aujourd'hui, 50 % de l'épargne des ménages sert, en Europe, à financer le déficit public. Si on le baissait pour l'ensemble des pays de l'Union d'un seul point, cela permettrait de dégager 400 milliards de francs »*. Les restrictions que s'imposent aujourd'hui les candidats à l'euro ne seraient donc pas vaines...

« Il n'y aura quasiment plus de frein aux économies d'échelle dans une union monétaire, et cela favorisera l'allocation de l'investissement en fonction de l'attraction propre des différents pays », estime Jean Pisani-Ferry. Actuellement, le commerce intra-communautaire représente plus des deux tiers (71,2 %) des échanges extérieurs des pays de l'Union. La nécessité de diversifier ses sites de production en Europe ne sera plus aussi forte. *« La monnaie unique va permettre de concurrencer les entreprises dans toute l'Europe*, explique Gérard Dumontant, vice-président de la CGPME. *Mais nous avons quelques craintes que ne s'exerce une distorsion de concurrence au travers des différences de fiscalité (TVA, charges sociales,...). »* Et d'évoquer un *« scénario-catastrophe »* où des PME, fragilisées par des taxes trop élevées, seraient rachetées par des entreprises plus performantes. Au pire, un euro fort pourrait inciter les entreprises à délocaliser leur production hors d'Europe.

Le surcroît d'activité commerciale dépendra aussi, pour partie, de la valeur externe de l'euro vis-à-vis du dollar. Des entreprises fortement exportatrices, comme le secteur aéronautique, se sont adaptées au fil du temps au risque de change vis-à-vis du dollar. *« Nous avons un objectif, en passe de devenir réalité, qui est d'exprimer tous nos prix à l'achat comme à la vente en fonction d'un dollar à cinq francs »*, dit Dora Volpert-Boucher, responsable de la salle de trésorerie d'Aerospatiale. Mais cet ajustement, douloureux, a été obtenu au prix d'intenses efforts de productivité que toutes les entreprises ne sont pas en mesure de fournir.

Dans ce contexte, de nombreux industriels souhaitent que la monnaie unique permette des taux de change plus avantageux pour les économies européennes. Mais la marge de manœuvre semble limitée, compte tenu de la dette des Etats-Unis et du rôle des marchés financiers. *« Faut-il un euro plus faible que ne le sont le franc ou le deutschemark vis-à-vis du dollar ?*, s'interroge Alain Minczeles de la CDC-Gestion. *Je n'en suis pas persuadé. L'Europe prise dans son ensemble n'a pas un solde commercial déficitaire. »* Plus grave, l'euro pourrait être victime de son succès. *« Si, dans le monde entier, les détenteurs de portefeuille souhaitent investir dans ce nouvel actif, cela fera monter sa valeur vis-à-vis du dollar »*, souligne Jean Pisani-Ferry.

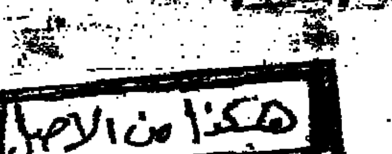
Les handicaps de compétitivité liés à un dollar faible seront d'autant moins forts que l'euro s'imposera comme monnaie d'échange dans le commerce international. Le poids des monnaies européennes dans la facturation des échanges mondiaux représente 33 %, alors que l'Union domine le commerce mondial avec une part de marché d'environ 38 % des exportations (20 % si l'on élimine les exportations intra-communautaires). En revanche, les Etats-Unis ne réalisent que 12 % du commerce mondial, mais 48 % des échanges mondiaux sont facturés en dollars. En plus des entreprises communautaires, des sociétés d'autres pays qui commercent principalement avec l'Union pourraient être amenées à facturer en euro, tel pourrait être le cas des pays d'Europe centrale et orientale. Si l'euro devait avoir un coefficient d'internationalisation équivalent à celui du mark actuellement, plus de 50 % des exportations mondiales seraient libellées en euros. Mais cela prendra du temps.

Est-ce pour conjurer toutes ces incertitudes ? De plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer une instance qui fasse contrepoids à la Banque centrale européenne. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, a suggéré la création d'un conseil de stabilité. Les socialistes demandent la constitution d'un « gouvernement européen », chargé de la politique économique de l'Union. C'est l'une des conditions qu'ils mettent à leur feu vert en faveur de l'euro. Car faute d'un rééquilibrage entre le pouvoir monétaire – uniquement préoccupé de contrôler l'inflation – et le pouvoir politique, la monnaie unique risquerait de jouer contre les intérêts du pays, désormais privé du levier monétaire après avoir, en grande partie, sacrifié la maîtrise de sa politique budgétaire sur l'autel des critères de convergence. Une hypothèque qui risque de peser sur la croissance et donc sur l'emploi.

M. L.

Coûts de transaction et de couverture

Les pays qui adopteront l'euro n'auront plus, dans leurs échanges commerciaux, à s'acquitter des coûts de transactions de change. Ils comprennent les frais financiers qui couvrent les différences entre cours vendeur et cours acheteur, les commissions que les entreprises paient aux banques pour la conversion de devises étrangères, mais aussi des frais internes (comptabilité, trésorerie...). Les entreprises n'auront plus à payer, non plus, les frais de couverture de change, pour se prémunir contre les fluctuations des monnaies. Les PME ont peu recours aux instruments de couverture, faute de moyens, ce qui freine leurs exportations. En revanche, les grandes entreprises les utilisent largement. Au total, on attend de la suppression de l'ensemble de ces frais, un gain supérieur à 0,5 % du PIB de l'Union.



EURO

Questions-réponses

1 Quels sont les critères pour participer à la monnaie unique ?

Pour participer à l'euro, les Etats membres de l'Union se sont engagés à améliorer la situation de leurs économies, en les alignant sur les meilleurs niveaux de performance. C'est la notion de convergence. Le traité sur l'Union européenne, signé à Maastricht le 7 février 1992, définit cinq critères : un déficit public annuel qui n'excède pas 3 % du produit intérieur brut ; une dette publique brute qui ne dépasse pas 60 % du PIB ; une inflation qui n'excède pas de plus de 1,5 % les trois meilleures performances nationales de l'Union pendant l'année écoulée ; une monnaie qui respecte, depuis au moins deux ans, les marges normales de fluctuation du système monétaire européen (SME) et des taux d'intérêt à long terme ne dépassant pas de plus de 2 % la moyenne des trois Etats membres qui ont les taux les moins élevés.

2 Quels pays adopteront l'euro au 1er janvier 1999 ?

En 1998, le plus tôt possible, les chefs d'Etat et de gouvernement décideront quels Etats membres participeront à la monnaie unique, en fonction des critères de convergence et des résultats économiques de 1996 et de 1997. Pour ceux qui ne seraient pas en mesure de le faire, un réexamen aura lieu régulièrement. Le Royaume-Uni et le Danemark bénéficient d'un protocole leur permettant de ne pas adopter l'euro, s'ils le souhaitent. Le Danemark a voté le 18 mai 1993, à l'occasion d'un référendum, pour l'adhésion au traité de l'Union, mais sans monnaie unique. A Maastricht, la Grande-Bretagne avait obtenu des clauses d'exemption *(opting out)* sur la monnaie unique et le volet social.

Selon la lettre économique du CCF d'octobre 1996, l'Allemagne dépasse cette année le seuil des déficits publics et celui de la dette. En 1996, seuls le Danemark, l'Irlande et le Luxembourg présenteraient des déficits publics inférieurs à 3 % du PIB. Pour la dette, seuls la France, le Royaume-Uni et le Luxembourg se situeraient en dessous de 60 %. Il faut y ajouter le Danemark et l'Irlande, qui sont exemptés du critère de dette, car ils ne présentent pas de déficit excessif.

3 L'écu est-il une véritable monnaie ?

L'ECU *(European currency unit)* a été créé en 1979, avec le système monétaire européen. Il disparaîtra le 31 décembre 1998, laissant la place à l'euro, au taux de un pour un. Il s'agit d'un panier de monnaies : sa valeur est calculée à partir des différentes devises communautaires.

Les monnaies n'ont pas la même valeur dans l'écu et leurs pondérations respectives doivent correspondre au poids économique de chaque Etat (part dans le PIB et dans les échanges communautaires). Ces pondérations sont révisées tous les cinq ans ou si l'une des monnaies a subi une variation de 25 % ou plus. L'arrivée d'un nouvel Etat membre impose également une révision.

Le 1er novembre 1993, lors de la deuxième phase de l'Union économique et monétaire, la composition du panier de l'écu a été gelée. Les monnaies des trois derniers pays admis dans l'Union européenne, mark finlandais, schilling autrichien et couronne suédoise, n'y figurent donc pas.

4 Comment éviter les dévaluations compétitives pour les Etats membres qui n'adhéreront pas à la monnaie unique en 1999 ?

Réunis à Dublin en septembre 1996, les ministres de l'économie et des finances des Quinze ont dessiné les grandes lignes d'un pacte de stabilité monétaire qui, sous forme d'un « SME *bis* », lierait les pays pas encore membres de l'Union monétaire *(pre-in)* à ceux qui ont déjà adopté l'euro *(in)*.

L'objectif est d'empêcher les premiers de se livrer à des dévaluations compétitives qui pénaliseraient les seconds. L'adhésion à ce pacte serait volontaire.

5 La discipline budgétaire imposée par les critères de Maastricht se poursuivra-t-elle au-delà de l'adoption de l'euro ?

C'est probable. Toujours à Dublin, les Quinze se sont entendus sur un autre pacte de stabilité qui, une fois l'euro en vigueur, imposerait une discipline budgétaire aux Etats membres de l'Union monétaire. Des sanctions seront prévues pour les pays dont le déficit des finances publiques reviendrait au-dessus de la barre des 3 % du PIB. Poussé par les Allemands, ce pacte budgétaire prévoit l'exemption de sanctions en cas de *« circonstances exceptionnelles »*, comme une récession forte et durable. La définition du concept de *« circonstance exceptionnelle »* n'est pas acquise et apparaît comme un des points les plus sensibles restant à traiter.

Le marché unique a développé l'activité mais a eu peu d'effet sur le chômage

▼ La Commission annonce des propositions concrètes en faveur des services et du marché du travail

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Le marché unique, à l'origine du redémarrage de la construction européenne voici dix ans, a permis la création de 300 000 à 900 000 emplois supplémentaires, révèle la Commission européenne. Un résultat décevant pour une Union où le mauvais état du marché du travail (18 millions de chômeurs) demeure le problème politique et social majeur.

Cependant, aux yeux de la Commission, le marché unique, créé en janvier 1993, fonctionne de façon plutôt satisfaisante, même si son impact est encore limité. *« Une grande partie des dispositions ne sont pas entrées en vigueur avant 1994 ou 1995 ; certaines doivent encore être pleinement appliquées. Les opérateurs économiques en sont encore à se familiariser avec le nouvel environnement réglementaire et commercial... »* Son achèvement est décrit comme nécessaire pour optimiser les effets escomptés de l'Union économique et monétaire (UEM). *« La monnaie unique seule, sans suppression des rigidités subsistantes, pourrait se révéler déflationniste »*, avertit un dirigeant bruxellois.

Pour cette raison, le Pacte de confiance pour l'emploi de Jacques Santer, le président de la Commission, qui reprend la stratégie préconisée par son prédécesseur, Jacques Delors, dans son Livre blanc sur la compétitivité, la croissance et l'emploi, repose sur trois piliers indissociablement liés : 1) Une action macro-économique autour du programme d'Union économique et monétaire, fondée sur l'assainissement des finances publiques et la modération salariale. 2) La réforme du marché du travail, c'est-à-dire son assouplissement, en préservant les principaux acquis du modèle social européen et en espérant la relance du dialogue entre employeurs et syndicats. 3) Enfin, *« un nouvel engagement en faveur du marché unique »*, avec, au centre de ses préoccupations – parce que là se trouvent les gisements d'emplois potentiels – la libéralisation des services.

Il reste que le marché unique a entraîné un développement sensible du commerce entre les Etats membres – de l'ordre de 20 à 30 % pour les produits manufacturés –, une explosion des investissements directs étrangers d'origine communautaire, lesquels ont souvent pris la forme de fusions ou de concentrations d'entreprises, et une convergence des prix, surtout pour les produits industriels et les biens de consommation.

Ce remodelage de l'économie européenne s'est traduit, sur la période 1987/1993, par un gain de croissance de 1,1 % à 1,5 %, soit 60 à 80 milliards d'écus (390 à 520 milliards de francs) et par une réduction supplémentaire de l'inflation supérieure à un point.

Autre avantage, le marché unique (combiné avec les effets des transferts financiers opérés au titre des fonds structurels) a favorisé le rattrapage des Etats membres périphériques : la croissance de l'Espagne, de la Grèce, de l'Irlande, du Portugal, a été très supérieure à celle du reste de l'Union. Il a également suscité une convergence des structures industrielles. Cette double évolution (réduction de l'écart entre pays riches et pauvres, homogénéisations des structures industrielles) favorisera la mise en place de la monnaie unique.

Selon Bruxelles, il n'y a pas eu, jusqu'ici, de coût social à déplorer, pas de régions sacrifiées sur l'autel des restructurations. *« Les craintes de voir les investissements affluer massivement vers les Etats membres où les coûts de main-d'œuvre sont plus bas..., semblent largement dépourvues de fondement »*, affirme-t-elle. Cependant, observait la Commission avant le conseil européen de Florence, *« le marché intérieur reste incomplet ou inégalement réalisé. Trop de chantiers sont ouverts depuis trop longtemps... »*. Dans cet esprit, elle invitait le conseil à adopter la libéralisation du marché de l'électricité (ce qui a été fait), à adopter aussi le statut de la société européenne et le cadre légal pour les inventions biotechnologiques. Elle insistait encore sur l'harmonisation de la fiscalité des sociétés, les distorsions actuelles les empêchant d'*« apporter une contribution satisfaisante au redressement de l'emploi »*.

Enfin, la Commission de Bruxelles met de plus en plus l'accent sur la libéralisation des échanges de services, essentielle pour la compétitivité de l'ensemble de l'économie européenne. Elle reconnaît que c'est, au moins pour les services « de réseaux » (énergie, télécommunications, transports), une opération complexe dans la mesure où elle doit prendre en compte l'obligation de service public. Le *« succès évident »*, rencontré par certains pays, plaide en ce sens. *« Au Danemark, par exemple, les services avancés de communication ont été à l'origine de 60 % des nouveaux emplois créés dans le secteur privé »*. Dans cette perspective, la Commission annonce des propositions concrètes sur l'emploi et les services avant le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui doit se tenir à Dublin à la mi-décembre.

Philippe Lemaître

La guerre annoncée des parités

L'euro sera-t-il fort ou faible ? Plus de deux ans avant la naissance de la monnaie européenne, le débat, déjà, fait rage. Il en cache un autre, d'une importance capitale : celui de la fixation des parités entre les différentes monnaies européennes qui précédera le lancement de la devise unique. Une polémique que vient d'alimenter Valéry Giscard d'Estaing en préconisant une dévaluation du franc.

« Le jour de l'entrée en vigueur de la troisième phase, précise le traité de Maastricht, *le conseil arrête les taux de conversion auxquels leurs monnaies sont irrévocablement fixées »*. Le terme *« irrévocablement »* signale le caractère essentiel de l'enjeu. Le jour J, le cours du mark par rapport au franc sera définitivement gelé, comme celui du franc belge vis-à-vis du florin néerlandais, ou du schilling autrichien vis-à-vis de la peseta, si l'Espagne appartient au premier cercle des pays retenus.

Plus aucun ajustement ne sera possible par la suite, les gouvernements ne pourront plus compter sur la dévalorisation de leur monnaie pour améliorer la compétitivité de leur économie. Avec les taux de change, ce sont également les avantages économiques que les pays tirent de la sous-évaluation de leur devise qui seront gelés pour toujours. Rentrer à un mauvais cours – surévalué – handicaperait lourdement et très durablement l'économie d'une nation.

L'épisode de l'entrée de la lire dans le SME a donné un petit aperçu de l'intensité des luttes qui s'annoncent. Une véritable bataille des parités s'est livrée, plusieurs mois, entre Rome et Paris. Le gouvernement italien a plaidé pour un retour de la lire au niveau le plus bas possible (1 050 lires pour un deutschemark), afin de protéger les intérêts de ses industriels. Les Français en revanche, pour des raisons opposées, sous la pression des entreprises hexagonales, ont souhaité faire rentrer la lire au cours le plus élevé possible (950 lires pour un mark).

Le plus grand mystère entoure les méthodes qui seront utilisées pour fixer les parités. Le traité de Maastricht est d'ailleurs muet sur le sujet. Officiellement, il s'agit de ne pas donner d'indications aux opérateurs des marchés financiers, pour éviter des mouvements spéculatifs sur les devises européennes.

Le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a déclaré qu'il était pour qu'on retienne comme cours de conversion ceux observés sur les marchés financiers au moment de la décision (un mark valait 3,3846 francs le 21 novembre).

QUESTIONS DE MÉTHODE

Une autre solution consisterait à prendre comme taux les cours pivots qui existent à l'intérieur du système monétaire européen (SME). Ainsi, le cours retenu pour la parité franc-mark serait de 3,3538 francs pour un deutschemark. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a laissé entendre, à plusieurs reprises, qu'il était favorable à un tel procédé.

Mais de nombreux experts estiment qu'aucune de ces deux méthodes n'est adaptée. Ni les cours pivots, ni ceux de marché ne correspondent aux données économiques réelles. Les retenir ne permettrait donc pas de mettre au même niveau les compétitivités des différents pays européens. Certains proposent de prendre pour base de calcul les parités de pouvoir d'achat qui égalisent les prix des biens et des services entre les pays. Selon la banque américaine Merrill Lynch, le cours théorique du franc devrait se situer à 3,14 francs pour un deutschemark.

Au-delà des questions de méthode, qui pourraient empoisonner les relations entre les capitales européennes au cours des prochains mois, le dossier de la fixation des parités apparaît aujourd'hui comme l'un des plus sérieux obstacles à la construction de l'euro. Il n'est pas sûr que l'idée européenne sorte indemne des tentatives de manipulation des cours, de défense des intérêts nationaux qui risquent de se faire jour avant le gel définitif des taux de conversion. *« Pour nous, la fixation de notre niveau d'entrée dans l'euro est un problème national »*, avertit M. Giscard d'Estaing. D'ores et déjà, la guerre des parités est ouverte.

Pierre-Antoine Delhommais

Vers une uniformisation des prix automobiles ?

Comment les constructeurs automobiles se préparent-ils à la mise en place de l'euro ? Curieusement, les conséquences éventuelles de la monnaie unique sur le secteur n'ont pas débouché jusqu'ici sur des analyses détaillées chez les principaux leaders de l'automobile européenne. Il est toutefois une problématique unanimement discutée : l'euro, du fait de la transparence des prix pour le consommateur, va-t-il contribuer à diminuer les écarts de tarification des voitures d'un pays à l'autre de l'Union ?

L'écart de prix (hors taxe) d'un même véhicule peut atteindre 40 %, selon qu'il est acheté dans l'un ou l'autre des pays de la Communauté. La dernière étude disponible de la direction générale de la concurrence (DG4) remonte à mai 1996. L'état des lieux, établi à partir de 78 modèles, est édifiant : la disparité moyenne de prix (hors taxe) pour un même véhicule est comprise entre 20 et 30 %, et les constructeurs vendent souvent – pour ne pas dire toujours – plus cher sur leur marché domestique. Mais, depuis fin 1993, ces différences ont tendance à s'amenuiser. *« Après les troubles monétaires de 1992-1993, le retour à une relative stabilité des monnaies explique ce phénomène »*, commente un analyste d'une grande banque parisienne.

La monnaie unique va-t-elle permettre d'aboutir à une uniformisation des prix dans le secteur à l'échelle européenne ? *« Nous souhaitons effectivement voir s'installer une harmonisation des prix sur ce marché »*, indique-t-on à Zurich, au siège de General Motors Europe. *« L'objectif est bien, au travers de l'Union monétaire, de voir s'installer un marché beaucoup plus uniforme en matière de prix »*, surenchérit pour sa part, à Bruxelles, ce membre de la direction de l'industrie (DG3).

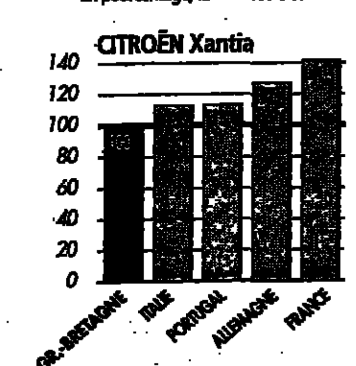
Pourtant, pour séduisant qu'il paraisse, le raisonnement n'est que partiel. En effet, les éléments pris en compte par les constructeurs dans l'élaboration de leurs stratégies de prix ne se limitent pas aux seules considérations monétaires. *« D'autres facteurs jouent un rôle important : les taxes pratiquées, les opérations promotionnelles, les politiques commerciales locales, etc. »*, précise-t-on au siège du groupe PSA. Non seulement les Etats membres ne pratiquent pas le même niveau de TVA, mais certains imposent, en plus, des systèmes de taxation sur les voitures achetées par leurs résidents.

« Une monnaie commune doit être complétée par une harmonisation fiscale si l'on veut arriver à un marché intégré des voitures », explique James Rosenstein, de l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). A cette disparité fiscale s'ajoute la stratégie commerciale des constructeurs. Souvent leaders sur leur marché domestique, ils tentent de s'installer ou de se développer dans d'autres pays avec des politiques de prix agressives.

« Disparité fiscale et stratégies différenciées de prix sont des éléments qui persisteront, même avec la mise en place de l'euro, conclut Claude Satinet, directeur général adjoint chez Citroën, en charge du commerce international. *Il n'y a aucun lien direct à établir entre la monnaie unique européenne et les écarts de prix des véhicules. »* Une façon claire de rappeler que, derrière le projet d'union monétaire, le ressort de la concurrence continuera à tendre les rapports économiques entre Etats membres et constructeurs.

Olivier Piot

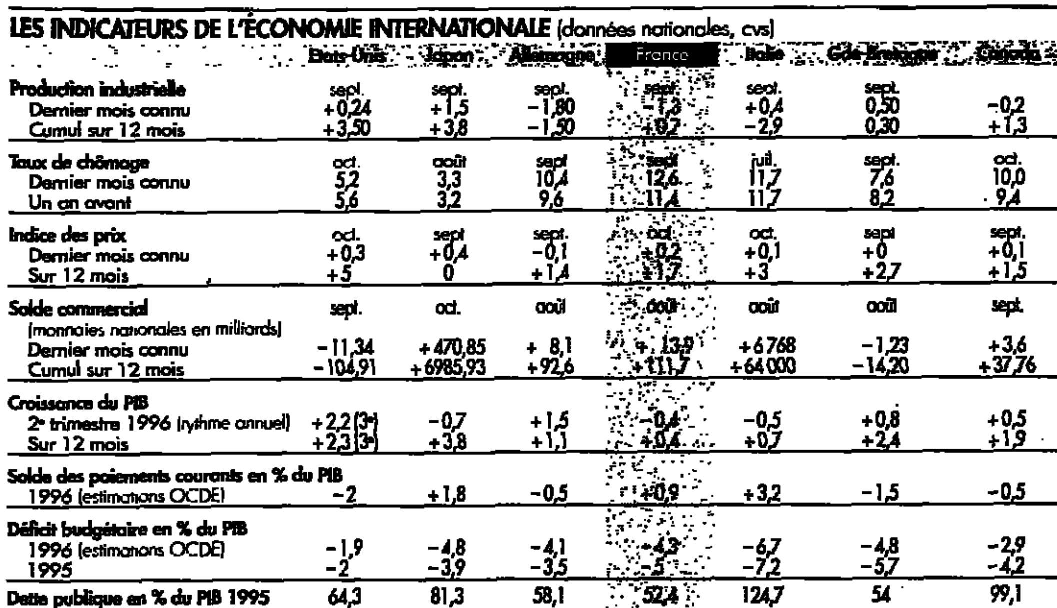
▼ Disparité des prix hors taxes de deux modèles automobiles
En pourcentage, la base 100 étant le montant le moins cher



VOLKSWAGEN Polo
140 120 100 80 60 40 20 0
GR.-BRETAGNE ITALIE PORTUGAL ALLEMAGNE FRANCE

Source : direction générale de la concurrence de la Commission européenne, mai 1996

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, cvs)



	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Gde-Bretagne	Canada
Production industrielle	sept.	sept.	sept.	sept.	sept.	sept.	
Dernier mois connu	+0,24	+1,5	−1,80	−1,3	+0,4	0,50	−0,2
Cumul sur 12 mois	+3,50	+3,8	−1,50	+0,7	−2,9	0,30	+1,3
Taux de chômage	oct.	août	sept	sept	juil.	sept.	oct.
Dernier mois connu	5,2	3,3	10,4	12,6	11,7	7,6	10,0
Un an avant	5,6	3,2	9,6	11,4	11,7	8,2	9,4
Indice des prix	oct.	sept	sept.	oct.	oct.	sept	sept.
Dernier mois connu	+0,3	+0,4	−0,1	+0,2	+0,1	+0	+0,1
Sur 12 mois	+5	0	+1,4	+1,7	+3	+2,7	+1,5
Solde commercial (monnaies nationales en milliards)	sept.	oct.	août	août	août	août	sept.
Dernier mois connu	−11,34	+470,85	+ 8,1	+ 13,9	+6768	−1,23	+3,6
Cumul sur 12 mois	−104,91	+6985,93	+92,6	+111,7	+64000	−14,20	+37,76
Croissance du PIB							
2e trimestre 1996 (rythme annuel)	+2,2 (3e)	−0,7	+1,5	−0,4	−0,5	+0,8	+0,5
Sur 12 mois	+2,3 (3e)	+3,8	+1,1	+0,4	+0,7	+2,4	+1,9
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−2	+1,8	−0,5	+0,9	+3,2	−1,5	−0,5
Déficit budgétaire en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−1,9	−4,8	−4,1	−4,3	−6,7	−4,8	−2,9
1995	−2	−3,9	−3,5	−5	−7,2	−5,7	−4,2
Dette publique en % du PIB 1995	64,3	81,3	58,1	52,4	124,7	54	99,1

LES ENTREPRISES FRANÇAISES PAIENT PLUS D'IMPÔTS ET DE DIVIDENDES

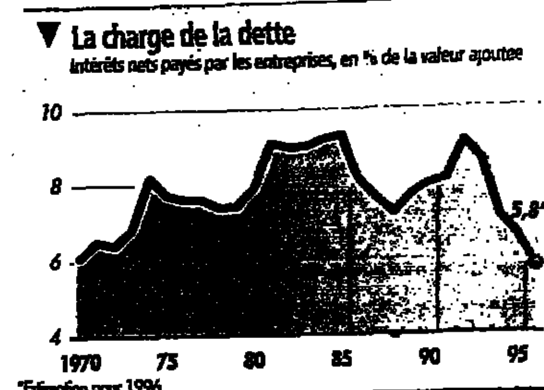
● Les intérêts nets (différence entre intérêts versés et intérêts reçus) payés par les entreprises françaises, qui avaient culminé à 9 % de leur valeur ajoutée en 1991, sont descendus à 6,6 % en 1995 et s'établiront vers 5,8 % en 1996. C'est la conjonction de la baisse des taux d'intérêt et de la diminution de l'endettement qui a ramené ce ratio au plus bas jamais observé depuis 1970.

Mais la réduction de la charge de la dette n'entraîne plus, depuis le début 1995, de redressement de l'épargne des entreprises, puisqu'elle est entièrement annulée par l'alourdissement de l'impôt sur les sociétés et par une augmentation des dividendes versés, reflet d'un souci plus important de l'actionnariat. Compte tenu de ce jeu à somme nulle, le taux d'épargne des entreprises reculera de 0,6 point de valeur ajoutée en 1996, comme la marge brute d'exploitation.

En collaboration avec le groupe Crédit national-BFCE

▼ **La charge de la dette**

Intérêts nets payés par les entreprises, en % de la valeur ajoutée



*Estimation pour 1996

À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants) 7 675 — SMIC horaire (en francs) 37,91 — Nombre de chômeurs 3 112 800

Commerce extérieur : sous les excédents, la déprime

▼ France

Les bons résultats depuis 1992 pourraient s'expliquer par la médiocre croissance hexagonale. Ils ne résisteraient pas à une reprise...

Il y a quelques années encore, le chiffre mensuel du commerce extérieur était attendu avec inquiétude et abondamment commenté. Aujourd'hui, le déficit s'est transformé en excédent, et l'intérêt s'est déplacé sur d'autres problèmes. En dix-huit ans, de 1974 à 1991, nos échanges commerciaux n'avaient été équilibrés que trois fois : en 1975 (forte récession), en 1978 (décalage conjoncturel passager) et en 1986 (effondrement du prix du pétrole). Le déficit extérieur – au demeurant modéré – était une constante de notre économie.

Et puis, la situation s'est inversée : en 1992, le déficit a fait place à des excédents qui continuent d'augmenter. En 1996, nos échanges sont excédentaires pour la cinquième année consécutive, et le solde dépasse les 100 milliards. Entre 1990 et 1996, l'amélioration est de 150 milliards. Elle se concentre sur les produits manufacturés (+ 115 milliards). Par pays, la variation positive la plus forte est enregistrée avec l'Allemagne (environ 50 milliards). Faut-il voir dans ces chiffres les effets d'une meilleure compétitivité ? Le résultat de la modernisation de l'appareil productif ? Ou celui d'une conjoncture déprimée ?

Cette dernière hypothèse vient immédiatement à l'esprit compte tenu de la coïncidence des dates : notre balance extérieure s'est améliorée au moment même où la croissance connaissait une inflexion sans précédent. Ces six dernières années, le PIB n'a augmenté, en moyenne, que de 1,1 % par an, malgré la reprise éphémère de 1994. Ce chiffre se compare à une tendance de long terme estimée jusque-là à 2,5 % par an. Une période aussi longue, de croissance aussi faible est sans précédent depuis la dernière guerre.

L'évolution a été plus médiocre encore pour la demande intérieure, qui est la somme de la consommation, de l'investissement et des variations de stocks : 0,8 % par an, contre 1,2 % pour la moyenne de l'Union européenne sur la période. Or une demande intérieure anémique est synonyme de faibles importations, et un écart négatif de demande par rapport à nos partenaires est un puissant mécanisme d'amélioration des soldes extérieurs : nos importations sont freinées, alors que nos ventes à l'étranger bénéficient de marchés porteurs.

Ce décalage de conjoncture a été accru par une recomposition de la demande interne. L'investissement industriel, gourmand en importations, a été très déprimé sur la période. En 1996, cette fraction de la demande est restée environ 20 % en deçà du niveau de 1990. De 1990 à 1995, les importations de biens d'équipement n'ont augmenté que de 12 % en volume, contre 29 % pour les exportations. L'écart entre ces deux chiffres explique, à lui seul, plus de 50 milliards d'amélioration de notre solde commercial.

Autre cause possible du redressement : une amélioration des performances des producteurs français sur les marchés étrangers ou à l'intérieur. C'est l'explication avancée le plus souvent. Qu'en est-il ? Au niveau mondial, les dernières années ont été marquées par une redistribution des cartes. Les Etats-Unis ont sensiblement accru leurs parts de marché, au détriment du Japon et de l'Allemagne.

Dans cet environnement perturbé, la France a retrouvé, à peu près en 1995-1996, ses niveaux moyens de parts de marché de 1988 : les positions gagnées en 1991-1992, grâce à la désinflation dans un contexte de stabilité des changes européens, ont été reperdues en 1993-1994 après les dévaluations de la lire, de la livre et de la peseta. La situation s'est ensuite stabilisée en 1995-1996 à des niveaux voisins de ceux de 1987-1988. Cette similitude globale, à huit ans de distance, est le résultat d'évolutions contrastées : gains vis-à-vis de l'Allemagne (et du Japon), pertes vis-à-vis de l'Italie, de l'Espagne et des pays du Benelux (ainsi que des Etats-Unis).

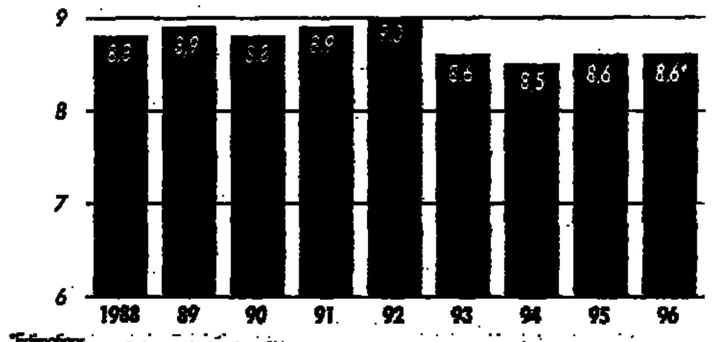
Le redressement de notre balance commerciale s'explique en partie par l'unification allemande et doit beaucoup à la faiblesse de la conjoncture française – particulièrement de l'investissement – depuis 1991. La situation véritable de notre commerce extérieur, la réalité d'une amélioration structurelle, ne pourront être appréciées que sur l'ensemble d'un cycle.

Nos excédents doivent subir le test d'une reprise. Résisteraient-ils à une phase de fort investissement ? On peut simplement rappeler que, lors de la reprise de la fin des années 80, notre solde industriel s'était dégradé de 90 milliards en trois ans.

François Monier

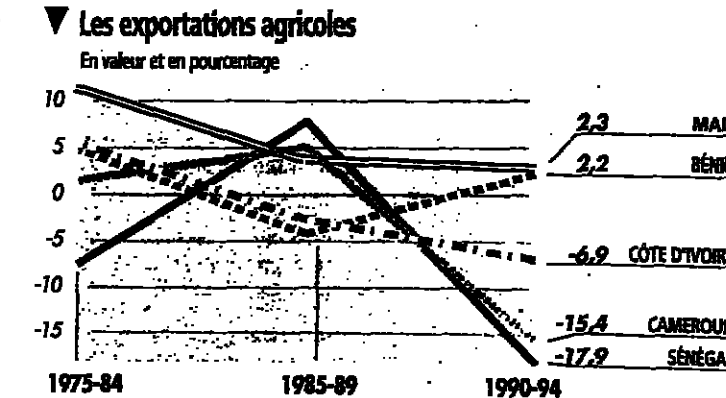
▼ **Une performance très moyenne**

Part française dans les exportations industrielles de 9 pays de l'OCDE en %



*Estimations

Source : ministère des finances



Source : Banque mondiale

▼ UN CHIFFRE

4 %

LE TAUX DE CROISSANCE MOYEN DES PAYS D'ASIE-PACIFIQUE EN 1996

Fini la croissance à deux chiffres ? Si l'on en croit un rapport publié à l'occasion du forum qui a réuni à Manille (Philippines), du 20 au 25 novembre, les 18 pays membres de l'APEC (Coopération économique de l'Asie-Pacifique), la croissance économique de cette zone ne devrait pas dépasser 4 % en 1996.

Les « dragons » et les « tigres » seraient-ils fatigués ? Même si pareil taux de croissance laisse rêveurs bien des pays d'Europe, il s'agit d'un net ralentissement.

Ce fléchissement qui affecte notamment Hongkong, Taïwan, la Corée du Sud, Singapour et la Thaïlande, tient à des facteurs conjoncturels, mais pourrait également être le premier symptôme d'une crise qui frappera, en s'accentuant, les nouvelles économies industrielles à bas salaires et faible valeur ajoutée.

La Côte-d'Ivoire à la merci des cours mondiaux

▼ Afrique de l'Ouest

Le développement des pays exportateurs de cacao, de café et de coton passe par la transformation de ces matières premières

ABIDJAN
de notre correspondant

En Côte-d'Ivoire, la croissance du PIB (7 %) dépassera en 1996, et pour la seconde année consécutive, celle de la population (3,8 %). Ce résultat spectaculaire n'est pas atteint dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest, tant s'en faut, mais il semble que la tendance à l'appauvrissement soit, selon les cas, enrayée ou ralentie. Reste que cette embellie illustre encore une fois la dépendance de l'Afrique. La plupart des pays du continent ne doivent leur insertion, encore marginale, dans l'économie mondiale qu'à l'exportation de matières premières.

Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest francophone, il s'agit essentiellement de matières premières agricoles (mis à part la bauxite de Guinée et une production d'or au Burkina et au Mali). La reprise s'est déclenchée il y a deux ans, par la conjonction de la hausse des cours mondiaux du café et du cacao (pour la Côte-d'Ivoire) ou du coton (pour les pays de savane, Mali, Bénin, Tchad...) et de la dévaluation de 50 % du franc CFA. Mais cette reprise est déjà menacée par des phénomènes sur lesquels les producteurs africains n'ont toujours aucun contrôle ; pas plus qu'à l'époque où le « camp progressiste » dénonçait l'« *économie de plantation* », en proposant comme alternative une industrialisation forcée qui a partout échoué. Premier producteur mondial de cacao, septième de café, la Côte-d'Ivoire est particulièrement vulnérable aux mouvements qui affectent ces marchés. L'adoption du projet autorisant l'introduction de matières grasses autres que le beurre de cacao dans le chocolat, aujourd'hui discuté en Europe, entraînerait un manque à gagner de 200 milliards de francs CFA (1 FCFA = 1 centime français) pour la Côte-d'Ivoire. Or celle-ci doit faire face à la pression à la baisse des prix du cacao, exercée par les grands acheteurs industriels comme Nestlé, qui veulent profiter d'un niveau de production supérieur aux prévisions (900 000 tonnes, contre 850 000 prévues), en raison du défrichement spontané de nouvelles surfaces par les réfugiés libériens installés dans l'ouest du pays. Sur le marché du café, c'est l'accroissement de la production brésilienne qui a tiré les cours à la baisse.

Le gouvernement a été obligé de retarder la récolte de ces deux produits, prévue pour début septembre. On a commencé à ramasser le cacao le 22 octobre et le café, le 13 novembre. Les autorités ivoiriennes ont maintenu le prix d'achat du cacao à son niveau de 1995. En revanche, le prix du kilo de café est passé de 700 à 500 francs CFA.

Les conséquences de ces retards et de cette baisse affectent toute la vie du pays : la rentrée scolaire a été retardée du 1er au 15 octobre, car chaque année l'achat des fournitures est tributaire du paiement à chaque planteur de sa récolte. La longue dépression des cours a eu pour conséquence directe le recul du taux de scolarisation, de la couverture vaccinale...

Les pays qui ont tenté de s'affranchir de cette dépendance ne s'en sont pas mieux tirés. L'effondrement de la production cotonnière au Bénin sous le régime « marxiste » de Mathieu Kerekou s'est traduit par une perte nette en devises, sans que d'autres cultures, ou *a fortiori* de nouvelles industries, occupent l'espace ou la main-d'œuvre ainsi libérée.

Et, à rebours de la vulgate libérale que les missionnaires de Bretton Woods prêchent à travers le continent, les pays de savane qui ont conservé le système semi-étatique de collecte, d'égrenage et d'exportation du coton, mis en place sous l'égide du groupe français CFDT, ont profité immédiatement de la hausse des cours et de la dévaluation du franc CFA. Reste que l'Afrique cotonnière atteint son rang de troisième exportateur mondial en raison d'une production massive (700 000 tonnes de coton-fibre), mais aussi parce qu'elle ne transforme que 7 % de sa production.

Il est dorénavant admis que c'est autour de la transformation des matières premières agricoles que se jouera le développement de l'Afrique. La Côte-d'Ivoire voudrait, en l'an 2000, traiter la moitié de sa production de cacao. Au Mali, la production de pagnes de coton a repris après s'être arrêtée au début des années 90, étouffée par la contrebande en provenance d'Asie du Sud-Est. La transformation sur place aiderait à stabiliser volumes de production et cours, permettant ainsi à des exploitants qui partagent leur surface entre cultures de rente et vivrières de s'appuyer sur les premières pour intensifier le rendement des dernières.

On entreverrait ainsi l'apparition d'un système basé sur la coexistence de grandes unités de production, destinées à l'exportation, et d'une petite industrie agroalimentaire tournée vers les marchés locaux et dont les entrepreneurs se rencontreraient aussi bien dans le secteur formel que dans l'informel.

Thomas Sotinel



LIVRES

Le ras-le-bol des classes moyennes ?

par Yves Mamou

LE GRAND GÂCHIS, L'ÉTAT CONTRE LES CLASSES MOYENNES
d'Yves Messarovitch
Grasset, 260 p., 109 F.

Un plan marketing imparable : affirmer que l'Etat est l'auteur d'un *« grand gâchis »* dont les principales victimes sont les *« classes moyennes »*. Avec le talent qu'on lui connaît, Yves Messarovitch sait rassembler tous les ressorts qui conviennent à une bonne dramaturgie. Le mal (la tyrannie fiscale et l'incompétence) est pointé du doigt, les méchants (la haute fonction publique et la classe politique qui en est issue) sont clairement nommés et les victimes impuissantes (les classes moyennes, dont chacun peut estimer, à bon droit, qu'il en fait partie)... c'est nous ! Quel Robin des bois fera rendre gorge aux barons qui nous gouvernent ? L'auteur – responsable des pages « économie » du *Figaro* – ne gauchise pas jusque-là. Le suspense de la tragédie qu'il nous joue en 259 pages en sort renforcé.

Identifier les classes moyennes n'est malheureusement pas aisé. Ce *« concept »* ne repose sur aucune nomenclature sociologique ou politique précise. D'où une tentative de l'auteur de ratisser large. La *« CM1 »* (*« classe moyenne 1 »*, définie comme la catégorie à fins de mois difficiles), la *« CM2 »* (située entre chef d'atelier et chef de bureau) et la *« CM3 »* (*« cadre installé mais pas dirigeant, médecin mais pas chirurgien, gros commerçant mais pas grossiste, professeur mais pas nobélisable »*) rassemblent l'immense majorité des Français. Une telle classification qui situe les classes moyennes entre l'allocataire du RMI et le PDG de Saint-Gobain a un inconvénient : elle supprime les repères. Les vrais riches et les vrais pauvres ne peuvent servir d'instruments de comparaison au malaise économique et social de 90 % de la population.

Rien d'étonnant, donc, si la victime est très vite abandonnée pour une longue description du mal qui la ronge. La montée en puissance des prélèvements obligatoires, qui prive une masse croissante de salariés des fruits de leur travail, la grande angoisse du financement des retraites dans une quinzaine d'années, la gabegie des systèmes de santé qui entraîne une ponction croissante du pouvoir d'achat, l'envolée de l'endettement de l'Etat... sans oublier les grands scandales qui continuent de peser sur les finances publiques : Air France et ses déficits, le Crédit lyonnais et son effarant passif... rien n'est oublié. Même la corruption du personnel politique et des hauts fonctionnaires est évoquée. Au terme de l'ouvrage, le lecteur ne se sentira nullement floué : il aura eu entre les mains une analyse précise et documentée de la situation économique et fiscale du pays. Reste à savoir s'il en sortira plus abattu qu'avant d'y être entré.

PARUTIONS

● LE GUIDE 1997 DES ÉTATS-MAJORS DES GRANDES ENTREPRISES
Si vous cherchez régulièrement à savoir qui est administrateur ou directeur chez Rhône-Poulenc, Carrefour ou Euro Disney, la troisième édition de ce guide vous est indispensable. Il recense les cadres dirigeants et les représentants d'actionnaires des deux cents entreprises hexagonales les plus importantes, et comprend, outre des biographies, une série d'organigrammes étoffés par les chiffres-clés concernant les sociétés citées. (Etat-majors Editions, 447 p., 650 F + 40 F de port.)

● SOCIÉTAL, l'analyse mensuelle des réalités économiques et sociales, ouvrage collectif sous la direction d'André Gamblin
Depuis le premier numéro, paru en octobre, le moral des Français est analysé grâce au sondage *Sociétal*/BVA. Au sommaire de novembre : un dossier sur l'OMC de Marrakech à Singapour, une analyse de Jean Boissonnat sur « L'absurde débat monnaie-emploi », un face-à-face euro-dollar, et aussi un dossier sur « Le rêve perdu de Thomson ». (Publication de la Sedeis, novembre 1996, 66 p. ; 450 F l'abonnement, 45 F le numéro.)

● LA MONDIALISATION FINANCIÈRE. GENÈSE, COÛT ET ENJEUX, ouvrage collectif coordonné par François Chesnais
A l'heure où le mot « mondialisation » est mis à toutes les sauces, il convient de rappeler que ce processus a commencé voilà quinze ans, avec la mondialisation des flux financiers. Sous la phrase *« les marchés veulent »* se dissimulent de puissantes institutions financières comme les fonds de pension américains et les sociétés de placement collectifs (*mutual funds*). Du coup, tous les grands problèmes économiques et sociaux, comme la montée en puissance de la fonction financière au sein des groupes industriels, le chômage, l'exclusion et toutes les formes de précarité sont interrogés à la lumière des politiques de taux menées par les gouvernements et les banques centrales pour satisfaire les marchés. Pointu, mais roboratif ! (Syros, 305 p., 160 F.)

Le juge, la jurisprudence, les entreprises et les licenciements collectifs

par Jean-Emmanuel Ray

Les juges français, qui, de plus en plus souvent, suspendent les plans sociaux des entreprises, font aujourd'hui figure d'accusés. Leurs multiples procureurs les accusent de tuer l'emploi en cherchant à le préserver. Si procès il doit y avoir, il convient de remonter à la loi du 30 décembre 1986, abrogeant l'autorisation administrative de licenciement. Cette abrogation avait un coût politique : accepter une concertation très étroite avec le comité d'entreprise. Un prix considéré souvent comme exorbitant en raison de la complexité des procédures et cela dès avant la mise en place du comité d'entreprise européen (loi du 12 novembre 1996). Mais nul n'avait prévu son coût judiciaire.

Si le retrait de l'administration du travail laissait désormais les deux partenaires face à face dans l'entreprise comme, le cas échéant, devant le conseil des prud'hommes, beaucoup pensaient qu'en matière économique le contrôle de la cause réelle et sérieuse se limiterait à la jurisprudence de l'époque : celle de l'employeur juge de sa gestion.

C'était oublier la croissance du chômage, et la politique volontariste de la Cour de cassation. Pour elle, l'abrogation de l'autorisation ne pouvait se traduire par un recul de la protection des salariés, particulièrement à un moment d'affaissement des contre-pouvoirs dans l'entreprise. Tant au niveau des procédures que du contrôle du motif économique, elle fait donc preuve d'une grande rigueur, suivie par de nombreux juges des référés suspendant des plans sociaux qu'ils estiment insuffisants.

Dans un pays qui aujourd'hui compte plus de trois millions de chômeurs, le coeur (social), mais aussi la raison (économique), exigent que le licenciement constitue l'ultime solution. Nombreuses sont d'ailleurs les « entreprises citoyennes » (et par ailleurs contribuables) qui s'investissent en ce sens : elles n'ignorent pas que la lutte contre l'exclusion se révèle beaucoup plus onéreuse en aval.

> **En raison de la stratification des textes depuis 1969, le temps et l'attention sont accaparés par les délais, la saisine du juge, etc., faisant parfois perdre de vue l'essentiel : le reclassement interne et externe des salariés visés**

L'image couramment développée est celle de contraintes aussi lourdes qu'injustifiées, pesant exclusivement sur les entreprises. Quelles sont exactement ces contraintes ? L'employeur a, tout d'abord, *« le devoir d'assurer l'adaptation des salariés à l'évolution de leurs emplois »*. Cette maintenance professionnelle qui s'applique en dehors du licenciement économique est destinée à assurer l'employabilité du salarié, pour lui permettre de retrouver plus facilement du travail en cas de rupture. Peut-on accepter de laisser les salariés « usagés » au bord de la route et donc à la charge de la collectivité ? Ce devoir n'est-il pas conforme aux résultats de toutes les études relatives à l'exclusion (la prévention coûte moins cher que la réinsertion) ? Il est en outre symétrique : en cas de plan social, le salarié n'ayant pas voulu suivre la formation en question ne pourra pas se plaindre en justice de son éviction.

En second lieu, l'entreprise doit, en cas de licenciement économique, rechercher les possibilités de reclassement *urbi* (dans d'autres établissements) et *orbi* (dans les autres sociétés du groupe le cas échéant, y compris au niveau international).

Là encore, le salarié ne doit pas se bercer d'illusions : ce n'est pas un emploi équivalent dans le même établissement qui lui sera forcément proposé. A défaut de poste vacant de ce type, il devra partir travailler là où un poste est libre, peu importe la distance et l'éventuelle rétrogradation professionnelle qui sera la sienne. En cas de refus de sa part, le juge prud'homal considérera alors que l'employeur avait un motif légitime de le licencier.

Le juge judiciaire a enfin abandonné la jurisprudence datant des « trente glorieuses » ayant énoncé que *« l'employeur est seul juge de sa gestion »* (31 mai 1956). Nos « trente pâteuses » et nos trois millions de chômeurs l'ont amené à décider, par exemple, « qu'*« un motif d'économies n'est pas un motif économique »* pour une entreprise florissante : dans la situation actuelle, est-ce vraiment si choquant sur le plan social et macroéconomique ? Allant au-delà de la définition légale, il a même permis les réorganisations préventives, si *« elles sont destinées à sauvegarder la compétitivité de l'entreprise »*.

Principe reconnu par le Conseil constitutionnel en 1982, la liberté d'entreprendre ne semble donc pas assassinée par un contrôle tâtillon, de plus réalisé par des incompétents en matière économique (rappelons que les conseils des prud'hommes sont composés de magistrats non professionnels, dont la moitié sont des employeurs).

Ce rapide bilan montre que si la jurisprudence judiciaire n'est pas restée inerte, les contraintes qu'elle a fixées semblent également réparties, tout en étant conformes à l'intérêt général. Si l'on écarte les déclarations de ceux qui pensent que la règle doit être l'absence de règles, où sont alors les vrais problèmes ?

Le premier est l'effarante complexité des procédures. Elle atteint avec l'avènement du « comité d'entreprise européen » des sommets qui font penser à ces jeux dont le but est d'en découvrir les règles. Entre les multiples phases de consultation avec les partenaires sociaux – entrecoupées de droits d'alerte –, l'intervention de l'administration du travail et le passage, aujourd'hui rituel, par le tribunal de grande instance (TGI), cette complexité brownienne est incontestablement source d'emplois pour les étudiants juristes, ce dont le signataire de ces lignes ne peut que se réjouir.

Autre effet pervers de la stratification des textes depuis 1969, le temps et l'attention des partenaires sont accaparés par les délais, les ordres du jour des réunions, la saisine du juge, etc., leur faisant parfois perdre de vue l'essentiel : le reclassement interne et externe des salariés visés. Il est à l'évidence souhaitable que les partenaires sociaux se remettent à l'ouvrage, afin de simplifier autant que clarifier les obligations de chacun.

Le second problème de fond est celui de la double insécurité juridique à laquelle sont soumises les entreprises. Il y a un facteur d'insécurité à très court terme : qui peut prédire quelques jours auparavant si le TGI va confirmer ou infirmer le plan social ?

Mais le retard causé par une procédure à recommencer n'est rien par rapport au risque couru à moyen terme : si, deux ans après, 200 salariés licenciés obtiennent du juge prud'homal l'annulation de leur licenciement sur la base d'un plan de reclassement jugé approximatif, chacun d'entre eux pourrait alors demander sa réintégration et obtenir le versement intégral des salaires entre la date de leur exclusion de l'entreprise et le jugement en question (soit, dans cette hypothèse, 4 800 mois de salaires). Sommes faramineuses auxquelles il conviendra d'ajouter la note correspondante de l'Urssaf...

La Cour de cassation doit se prononcer bientôt sur la question, véritablement explosive, de l'éventuelle nullité des licenciements prononcés en l'absence de plan de reclassement valable. Même si elle se refuse à aller si loin, les entreprises n'ont pas à se réjouir outre mesure : chaque salarié pourra alors obtenir au minimum six mois de salaires (soit, pour deux cents salariés, 1 200 mois au minimum), sans compter le remboursement partiel des allocations-chômage à l'Assedic.

Ce renchérissement éventuel aura sans doute l'avantage de faire réfléchir nos chers contrôleurs de gestion : si graisse il y a, elle ne sera plus toujours et uniquement à chercher du côté des salariés, réduits à un gain comptable de 200 KF annuels...

Quel pourrait être, dans ces conditions, un plan vraiment social ? Prenons une entreprise prévoyant la suppression de plusieurs centaines de postes à moyen terme, et examinons les solutions qui semblent les plus favorables à l'emploi. Doit-elle immédiatement, comme le suggère le code du travail, annoncer un plan social avant de procéder aux tentatives de reclassement, au risque de radicaliser les positions de chacun ? Ou bien monter un vaste plan de mobilité interne puis, à l'issue de celui-ci, élaborer un plan vraiment social, puisque ne visant que les salariés n'ayant pas pu, ou voulu, être reclassés ?

> **La Cour de cassation doit se prononcer prochainement sur l'éventuelle nullité des licenciements prononcés en l'absence de plan de reclassement valable**

En termes d'emploi, opérer à froid apparaît plus productif qu'opérer à chaud (dans ce dernier cas, les établissements susceptibles d'accueillir des salariés reclassés ont souvent le sentiment qu'on veut leur exporter grèves et « bras cassés »). Mais on imagine que, du côté syndical, la solution du plan social annoncé, qui permet d'avoir recours à un expert-comptable, et l'appui de l'administration du travail, est préférable.

Certaines directions d'entreprise étant sans illusion sur la portée réelle des procédures de reclassement, l'accouchement par césarienne sociale est donc souvent tacitement préféré, bien que la jurisprudence ne se soit pas encore prononcée directement sur cette question. Ce choix est-il le plus favorable à l'emploi ?

« Ce qui est bon pour General Motors est bon pour l'Amérique » : le slogan était vrai en période de croissance économique. Il ne l'est plus aujourd'hui. Cette opposition micro/macro-économique légitime l'intervention de la puissance publique, au nom de l'intérêt général.

Reste qu'on peut déplorer certaines différences de traitement. Les entreprises qui ont eu le plus de difficultés à faire admettre leurs procédures par la justice (IBM ou Danone, par exemple) sont celles dont le plan social était des plus favorables. Alors que, dans le même temps, plus des deux tiers des licenciements économiques se faisaient sans plan social dans les PME, avec comme seul viatique pour les salariés les indemnités légales...

Jean-Emmanuel Ray est professeur à l'université Paris-I, directeur du DESS ressources humaines (Sorbonne) et auteur de Droit du travail, droit vivant *(Editions Liaisons, 1996).*

La course aux diplômes dans l'industrie pharmaceutique

Traditionnellement peuplée de pharmaciens et, dans une moindre mesure de médecins, l'industrie pharmaceutique s'ouvre de plus en plus aux ingénieurs, en particulier dans le secteur de la production. Parallèlement, la place croissante du marketing, du management, des questions réglementaires et de la qualité nécessite des compétences nouvelles. *« Le seul diplôme de pharmacien n'est plus un sésame pour faire carrière dans l'industrie pharmaceutique. Certains employeurs reprochent un manque de compétences transversales aux jeunes issus de la faculté»*, observe Jacqueline Duprouilh, responsable de l'observatoire des métiers du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), qui représente la quasi-totalité des 345 entreprises du secteur.

La course au diplôme concerne particulièrement les pharmaciens : 40 % d'entre eux détiennent soit une double formation soit une spécialisation complémentaire, contre 31 % des ingénieurs et 26 % des médecins. Outre les troisièmes cycles scientifiques de type pharmacologie, contrôle des médicaments, les DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) de marketing ou de droit de la santé, ainsi que divers mastères, se multiplient depuis le début des années 90. La réglementation des études de pharmacie, d'une durée de six ans pour les étudiants en filière industrie, est propice à cette évolution puisque désormais les élèves peuvent valider leur dernière année par un diplôme de troisième cycle ou par un mastère. A la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) par exemple, durant l'année scolaire 1994-1995, 21 étudiants de la filière industrie ont suivi un DESS, 8 un DEA (diplôme d'études approfondies) et 13 un mastère.

Un ancien élève de cette faculté, titulaire d'un troisième cycle de gestion-marketing à l'Essec (Cergy-Pontoise) en 1992, est à 29 ans chef de produit international chez Synthélabo, la branche pharmaceutique du groupe L'Oréal, où les salaires annuels des débutants s'échelonnent entre 200 000 et 240 000 francs. Il a effectué quatre stages dans l'industrie durant ses études. Et a commencé comme stagiaire, d'abord six mois dans le marketing, puis un an et demi en tant qu'assistant chef de produit, à Madrid dans le cadre de l'armée, avant d'être embauché.

▼ Formation
Près de 40 % des pharmaciens du secteur ont un double profil ou une spécialisation complémentaire

Quant à Édouard Rendu, diplômé de la faculté de pharmacie de Lyon, il a opté pour le DESS qualitologie-gestion de l'université Lyon III. *« Sans formation complémentaire, je pense qu'il est très difficile de trouver du travail dans l'industrie »*, explique-t-il.

Afin de permettre aux étudiants de mener en parallèle un double cursus, deux facultés de pharmacie ont noué des alliances avec des écoles d'ingénieurs. La première est la faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques de Nancy qui a conclu, dès 1992, un partenariat avec l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques (Ensic), située dans la même ville. *« Mes contacts avec le monde industriel m'ont fait prendre conscience de la place croissante des ingénieurs dans l'industrie pharmaceutique »*, raconte Alain Nicolas, professeur de chimie analytique dans cette faculté et président de la Commission nationale de pharmacopée à l'Agence du médicament.

DOSAGE HOMÉOPATHIQUE

Cette passerelle ne profite pas qu'aux élèves de Nancy, mais aussi à ceux d'autres facultés de pharmacie. L'Ensic accueille cependant les jeunes pharmaciens au compte-gouttes, entre cinq et dix par an en moyenne, faute de candidatures. *« L'entrée à l'ENSIC est très sélective. Or beaucoup de facultés veulent rester « propriétaires » de leurs meilleurs éléments et de leurs formations. Leurs étudiants ne sont donc pas toujours informés de cette possibilité »*, déplore Alain Nicolas.

Même dosage homéopathique à l'École des mines de Saint-Étienne, qui s'est liée à la faculté de pharmacie de Lyon et accueille, depuis le mois dernier, sa première « promotion » de deux étudiants. *« Près de trois ans de démarches ont été nécessaires pour concrétiser l'opération. Les difficultés n'ont pas été d'ordre technique – rendre compatibles les deux cursus – ni culturel, mais administratif »*, explique le professeur Christian Collombel, doyen de la faculté.

Les deux heureux élus, Marie Bonnet et Jean-Ulrich Mullot, reconnaissent avoir une charge de travail plus lourde que leurs amis restés en pharmacie. *« En plus de la formation à l'école d'ingénieurs, nous devons étudier certaines unités de valeur de la cinquième année de pharmacie, en vue d'un examen au début du mois de décembre. »* Et l'enseignement n'est pas le même. *« En pharmacie, beaucoup de matières sont à apprendre par cœur. L'École des mines de Saint-Étienne mise davantage sur la compréhension et le travail en groupe »*, ajoutent-ils.

La faculté de Lyon s'est également entendue avec l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur de Lyon (Istil) qui accueille trois de ses étudiants depuis la rentrée 1996. Deux autres partenariats verront le jour l'année prochaine, avec l'Ecole de chimie, physique et électronique de Lyon et l'Ecole polytechnique de Montréal.

Si le SNIP voit dans ces passerelles une voie d'avenir pour les étudiants, le syndicat s'inquiète aussi de la surenchère aux diplômes. *« L'entreprise recherche de plus en plus des cadres immédiatement opérationnels, d'où la tentation de recruter les plus pointus. Mais peut-être pourrait-on aussi miser sur la formation continue pour l'acquisition des compétences complémentaires »*, déclare la responsable de l'Observatoire des métiers du SNIP, qui ajoute que son syndicat souhaiterait être consulté par l'éducation nationale avant le lancement de nouvelles filières ayant trait à la pharmacie. *« Il faut veiller à ce que le diplôme créé corresponde à un réel besoin sur le marché du travail. »* Or l'industrie pharmaceutique est un secteur peu créateur d'emplois : au total 83 300 emplois directs, environ 200 000 si l'on tient compte des emplois induits.

De plus, le recrutement des cadres connaît un ralentissement après une période d'euphorie dans les années 80. *« Nous en avons embauché 59 en France en 1995, contre une moyenne de 80-90 les années précédentes. La tendance est aussi à l'augmentation du nombre de postes en CDD car nous manquons de visibilité à moyen terme »*, souligne Jacqueline Carrère, responsable du recrutement cadres France chez Roussel-Uclaf.

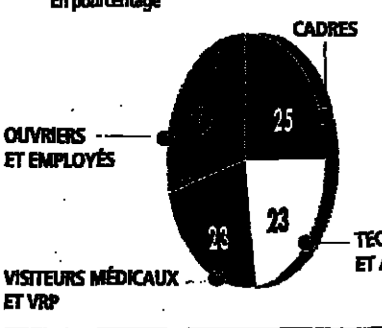
RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cela explique peut-être la chute récente des effectifs de l'option industrie dans les écoles de pharmacie, qui est passée grosso modo de 800 étudiants au début des années 90 à 600 aujourd'hui et qui représente dans certaines facultés des promotions de moins de 10 personnes...

D'où l'appel, lancé par certains, à une réforme de cet enseignement. *« Nous militons pour recentrer la filière industrie dans quelques facultés qui pourraient se spécialiser en fonction des compétences locales et faire l'objet d'une habilitation ministérielle. C'est le cas aux Pays-Bas, où il n'y a plus que deux facultés de pharmacie tournées vers l'officine. Ils ont opté pour la création d'un centre de recherche pharmaceutique en liaison étroite avec l'industrie »*, conclut Alain Nicolas.

Clarisse Fabre

▼ Un secteur hautement qualifié
En pourcentage



En 1995, les cadres représentent le quart des effectifs de l'industrie pharmaceutique contre 13,7 % en 1970.

Source : SNIP (Syndicat national de l'industrie pharmaceutique)

1995, année charnière

Dynamique, l'industrie pharmaceutique attire les jeunes diplômés et le syndicat de la profession (SNIP) assure que, même si l'emploi connaît un ralentissement, les cadres débutants ont une place et peuvent y faire carrière. Située au deuxième rang européen derrière l'Allemagne au tournant des années 90, l'industrie pharmaceutique française est devenue le premier fabricant de médicaments d'Europe en 1995, année où son chiffre d'affaires s'est élevé à 111 milliards de francs dont 20 % à l'exportation. Le secteur connaît une croissance annuelle soutenue d'environ 7 %, en moyenne, depuis 1990. L'année 1996, qui s'annonce plus modérée, marque selon le SNIP une période de transition dans un contexte de réforme de l'enseignement.

Les profils recherchés par les recruteurs

« Nous recherchons de plus en plus des candidats ayant un double cursus », observe Florence Jary, responsable de l'évaluation des compétences et du développement de carrières dans la branche pharmacie de Sanofi, qui emploie 17 000 personnes et a recruté environ 60 jeunes diplômés (du niveau débutant à trois ans d'expérience), dont 19 pharmaciens, en 1995. Cette demande est quasi systématique pour les postes en marketing. Le pharmacien diplômé d'une école de commerce ou d'un mastère, de préférence à un DESS, constitue le profil idéal. Pour les affaires réglementaires, une spécialisation en droit de la santé est un plus.

Dans le groupe Lilly, d'origine américaine, dont le siège français se situe à Saint-Cloud, en banlieue parisienne, la double formation n'est pas le seul critère d'embauche. Tout se passe au cas par cas. Ce laboratoire, qui compte 1 400 collaborateurs, recrute entre dix et quinze jeunes diplômés par an.

Chez Roussel Uclaf, où les pharmaciens arrivent en tête du recrutement cadres en France – 21 embauches sur 59 en 1995 – la moitié environ a une formation complémentaire en galénique, droit de la santé, école de commerce, etc. *« Doubles diplômés ou pas, une première expérience professionnelle est un plus. Nous-mêmes recevons près de 800 stagiaires par an dans les filiales du groupe (dont 56 à 80 pharmaciens), lesquels constituent une réserve de cadres potentiels »*, précise Jacqueline Carrère, responsable du recrutement cadres France du groupe Roussel Uclaf.

Les entreprises de taille plus modeste n'échappent pas à la règle du double cursus. Dans les laboratoires Théa-Transphyto (ophtalmologie), situés à Clermont-Ferrand et qui emploient 85 personnes, la plupart des cadres ont deux diplômes.

CHIMIE ET MAINTENANCE

A terme, les ingénieurs ne risquent-ils pas de gagner du terrain dans le secteur de la production ? Chez Sanofi, *« les pharmaciens demeurent les maîtres à bord dans les sites industriels »*, assure Florence Jary, qui ajoute que le seul diplôme de pharmacie suffit pour exercer des responsabilités dans le domaine de la fabrication, quitte à former les jeunes cadres en interne. La place des ingénieurs se situe plutôt dans les postes de logistique, maintenance, méthode et travaux neufs.

Didier Kahn, directeur des ressources humaines de l'unité de production ASP située à Dunkerque, filiale du groupe Astra, souligne également une répartition des tâches. Dans cette usine qui emploie 165 personnes, les effectifs de pharmaciens et d'ingénieurs sont comparables : les premiers sont centrés sur l'activité pharmaceutique et les seconds spécialisés en chimie ou dans la maintenance. *« Compte tenu de tous les contrôles dont nous faisons l'objet, c'est une sécurité pour l'entreprise d'avoir des pharmaciens dans certains postes de production »*, assure le DRH.

Claude Claret, directeur général des laboratoires Théa, ne partage pas cet avis et esquisse une redistribution des cartes à l'intérieur de la profession. Selon lui, les pharmaciens occupent une place privilégiée dans les affaires réglementaires et sont indispensables dans la fonction de pharmacien-responsable puisque la législation l'exige. *« Mais l'on note deux évolutions*, précise-t-il. *Dans les postes marketing, les médecins diplômés en gestion ou marketing sont de plus en plus recherchés, car l'identité de langage avec leurs confrères prescripteurs constitue un réel atout commercial. Quant à l'ingénieur, il est en passe de devenir l'homme-clé dans les ateliers de production, dans un contexte d'industrie de masse. »*

C. F.

Filières, mastères spécialisés et rémunérations

▼ UNE FILIÈRE SÉLECTIVE

C'est en fin de quatrième année de pharmacie que l'étudiant choisit de s'orienter vers l'une des trois filières : officine, internat ou industrie. Cette dernière, présente dans 23 facultés de pharmacie sur les 24 qui existent en France, est de plus en plus sélective compte tenu des difficultés de recrutement dans l'industrie pharmaceutique. Ainsi, à la faculté de Châtenay-Malabry, l'étudiant doit remplir un questionnaire portant sur ses motivations et son projet professionnel. Puis il est convoqué à un entretien individuel devant un jury d'orientation et doit passer un examen oral d'anglais.

▼ LES INSTITUTS DE PHARMACIE INDUSTRIELLE

Trois facultés de pharmacie – Lyon, Bordeaux et Marseille – ont un institut de pharmacie industrielle qui, traditionnellement, propose un ou plusieurs DESS et oriente les étudiants de la filière industrie qui souhaitent valider leur dernière année par un troisième cycle ou un mastère.

Celui de Lyon par exemple, créé en 1962, propose un DESS de pharmacie industrielle combiné avec une attestation d'études universitaires (AEU) de management pharmaceutique. Le DESS comprend quatre filières : microbiologie et contrôle qualité, cosmétologie, autorisation de mise sur le marché et procédés de production.

▼ LES MASTÈRES SPÉCIALISÉS

Le mastère spécialisé (MS) n'est pas un diplôme mais un label donné par la Conférence des grandes écoles à certaines formations post-diplôme (ingénieurs, écoles de commerce, troisième cycle etc.). Il existe plusieurs MS de management des industries de la santé ouverts aux diplômés de pharmacie ou de médecine. Celui de l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Paris, créé en 1986, comprend deux filières, « industrie pharmaceutique » et « gestion hospitalière ». Les deux tiers des anciens élèves occupent des fonctions en marketing pharmaceutique. Depuis la rentrée 1996, il propose une formule à temps partagé qui permet de suivre les cours en formation continue (comme l'ESC Toulouse). Le mastère de l'ESC Dijon s'adresse plutôt aux étudiants en formation initiale et les promotions (entre 15 et 20 personnes) sont composées à 70 % de pharmaciens.

La formation « Essec-Santé » rassemble les étudiants de l'option santé du mastère gestion-marketing de l'Essec et ceux qui ont choisi la spécialité santé en deuxième année à l'école. Les promotions sont limitées à 20 élèves. Deux projets devraient voir le jour à la rentrée 1997 : un mastère associant l'Essec et la faculté de Châtenay-Malabry, ainsi qu'un programme de formation continue (bac+5) intitulée « management général de la santé ».

▼ LES RÉMUNÉRATIONS À L'EMBAUCHE

Selon l'agence pour l'emploi des cadres (APEC), les salaires annuels des cadres débutants varient entre 175 000 et 212 000 francs bruts en région parisienne et entre 162 000 et 203 000 francs dans les autres régions.

Ceux des cadres « confirmés » (plus de cinq ans d'expérience professionnelle) sont compris entre 225 000 et 267 000 francs en région parisienne et entre 205 000 et 244 000 francs en province.

Rectificatifs ▼

● Dans « Le Monde Economie » du 19 novembre, une coupe malencontreuse a transformé, au dernier paragraphe de la chronique de première page, en *« fonds d'épargne »* l'expression *« fonds d'épargne-retraite »*.
● Par ailleurs, dans le tableau de la page 3 sur les cours des actions de privatisées, deux signes ont été inversés : sur la ligne CCF, il fallait lire une progression de + 132,5 % et, sur la ligne Alcatel Alsthom, de + 52,06 %.





Les SSII recherchent des ingénieurs commerciaux

▼ Formation
Cette spécialité représente entre 12 % et 16 % des offres d'emploi du secteur informatique

A l'heure actuelle, les sociétés de service d'ingénierie informatique (SSII), comme les éditeurs de logiciels, ont beaucoup de difficultés à recruter des ingénieurs commerciaux formés à la vente de services ou de solutions informatiques (systèmes d'information, réseaux...), faute de candidats immédiatement opérationnels sur le marché du travail. » Partant de ce constat, Dominique Broustau, lui-même ingénieur commercial dans une SSII à l'origine, a eu l'idée de créer, Euridis (Ecole supérieure d'ingénieurs commerciaux en services informatiques) à Roubaix, dont il est aujourd'hui le directeur.

Ouverte en septembre 1992, Euridis a accueilli en octobre dernier sa cinquième promotion, qui compte dix-neuf élèves. De profil bac + 2 minimum (BTS ou DUT en informatique, action commerciale...), ou même bac + 3 (licence d'informatique, de sciences économiques, diplôme d'une école de commerce...), les candidats, âgés généralement de moins de trente ans, disposent parfois d'une première expérience professionnelle de quelques mois, voire de quelques années.

Tous sont sélectionnés à l'issue d'une procédure qui prévoit, outre le rituel dossier de candidature (une centaine ont été déposés cette année), des tests d'aptitude à la vente, de synthèse et de logique, avant de passer un entretien avec un jury composé de trois ou quatre professionnels du secteur. En dix mois de formation intensive, dont quatre mois de stage en entreprise, ils acquièrent une spécialité qui associe culture informatique et techniques de vente, moyennant le paiement de frais de scolarité qui s'élèvent à 25 000 francs (en plus des 20 000 francs acquittés par la société dans laquelle l'étudiant effectue son stage). Euridis délivre un diplôme de niveau bac + 4, intitulé « chargé d'affaires en services informatiques », non encore homologué par l'éducation nationale, mais reconnu par le Syntec Informatique, chambre syndicale regroupant les SSII et les éditeurs de logiciels, au premier rang desquels Microsoft.

Outre un soutien pédagogique, le Syntec invite ses membres à octroyer une partie de leur taxe d'apprentissage à Euridis et à examiner la candidature des jeunes diplômés issus de l'école. « *Cette formation correspond à un besoin réel de notre activité en commerciaux* », reconnaît Pierre Dellis, délégué général du Syntec, membre du conseil d'administration d'Euridis. « *La fonction commerciale représente entre 12 et 16 % des offres d'emplois du secteur informatique* », renchérit Dominique Broustau.

POSTES EN RÉGION PARISIENNE

« *En fait, nous avons très peu de véritables écoles de commerce en France : même les plus grandes d'entre elles sont davantage axées sur la gestion* », déplore Georges Leblon, président du conseil d'administration d'Euridis, également directeur général de Cegetel Entreprises, filiale télécommunications de la Générale des eaux.

Georges Leblon souligne la spécificité du mode de sélection de l'école de Roubaix : « *Le recrutement des élèves n'est pas laissé à l'appréciation d'un professeur qui n'aurait jamais eu de fonctions commerciales dans sa vie ; il est effectué par des professionnels qui se prononcent comme s'il s'agissait d'embaucher des commerciaux pour leur propre entreprise.* » Dans le même esprit, tous les enseignements sont dispensés par des professionnels, exerçant ou ayant exercé au cours de leur carrière le métier d'ingénieur commercial.

A en juger par le parcours des élèves des quatre premières promotions, il semble que tous les diplômés ont trouvé un travail. Et 70 % des postes proposés le sont en région parisienne. « *A la fin de l'année universitaire 1995-96, nous disposions de 150 offres d'emplois pour une promotion de 25 étudiants !* », jubile Dominique Broustau, qui précise que 20 d'entre eux bénéficient aujourd'hui d'un contrat à durée indéterminée. SSII, éditeurs de logiciels, voire opérateurs de télécommunications : bien des filières s'ouvrent aux jeunes ingénieurs commerciaux.

Pour l'heure, les sociétés de services apparaissent comme le premier débouché, étant entendu que sur les 120 000 informaticiens travaillant en SSII ou en société de conseil (le secteur informatique emploie 325 000 salariés en France), 6 % ont un profil commercial. Sans négliger les opportunités à saisir du côté des constructeurs qui, après avoir été contraints à d'importantes restructurations ces dernières années, semblent légèrement moins pessimistes sur la question de l'emploi pour 1997. D'après la direction des ressources humaines de Rank Xerox, par exemple, son réseau de concessionnaires en France devrait embaucher 260 commerciaux l'an prochain.

La direction d'Euridis envisage de lancer, à la rentrée de septembre 1997, sur son site de Roubaix, un troisième cycle d'ingénieur d'affaires en systèmes d'information. Cette formation de haut niveau, « *à mi-chemin entre le commercial et le suivi de projet* », devrait s'adresser, « *en fonction des besoins des entreprises* », à une vingtaine de diplômés de l'enseignement supérieur ayant obtenu un titre de niveau bac + 4.

CONTRATS DE QUALIFICATION

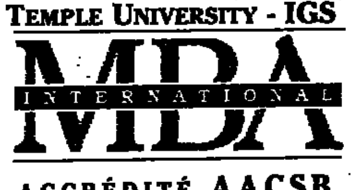
Le métier d'ingénieur commercial en services informatiques serait-il en train de se structurer en véritable filière ? Toujours est-il qu'Euridis mettra également en place, dès février prochain en région parisienne, un dispositif de contrats de qualification, proposés à une vingtaine de jeunes de niveau bac + 2 et âgés de moins de vingt-six ans. A l'issue de cette formation très pratique, d'une durée de vingt-quatre mois – rémunérée à hauteur de 5 200 francs brut la première année et 6 000 francs la seconde –, les élèves obtiendront le titre d'« attaché commercial en services informatiques ». A charge pour eux, une fois décroché leur premier emploi, de gravir les échelons en interne pour devenir ingénieur commercial...

Philippe Baverel

Un ingénieur d'affaires « atypique »

Diplômé Euridis, promotion 1994, Eric, 26 ans, est aujourd'hui ingénieur d'affaires chez Compuware, « *le neuvième éditeur mondial de logiciels* ». Rien ne prédisposait le jeune homme, licencié en lettres, à jouer les commerciaux au royaume de l'informatique, et pourtant... « *Je me suis vite aperçu que les débouchés en lettres étaient très restreints* », se souvient-il. Après un virage à 90 degrés, il entre à l'école de Roubaix : « *Ce qui m'a plu, c'est le côté opérationnel de la formation à Euridis*, confie l'intéressé. *Surtout, j'ai appris les techniques de vente et l'informatique* ». De retour à Paris, après une année passée outre-Manche en VSNE (volontaire du service national en entreprise), chez un éditeur d'outils de développement informatique, Eric décide, parmi cinq propositions d'embauche, de travailler pour un éditeur américain d'outils informatiques... avant de rejoindre Compuware en octobre dernier.

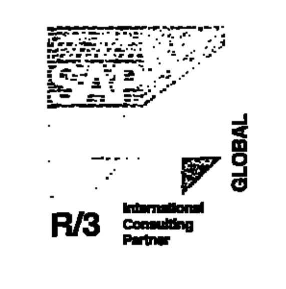








Secteurs de Pointe — Info



Managers/
Chefs de projets
expérimentés
Consultants
1re expérience

La matière grise,
source de
valeur ajoutée.

Partagez-vous cette vision ?

Expert de l'audit et du conseil présent dans 125 pays avec 59 000 collaborateurs, la matière grise est à la source de notre valeur ajoutée. Force d'analyse et de réflexion, elle fait vivre notre maîtrise du chiffre et du droit, notre culture du conseil, notre passion du service.

Deloitte & Touche, c'est aussi :
- *un des leaders mondiaux de la mise en place de systèmes d'information SAP (plus de 2 000 spécialistes dans le monde entier) ;*
- *une offre de services pour des secteurs diversifiés : industries, acteurs de la grande consommation, secteur public... ;*
- *un partenariat avec SAP depuis 1993 ;*
- *une activité Technologie et Systèmes d'Information en forte croissance pour répondre au besoin de réorganisation d'une clientèle internationale à fort potentiel.*

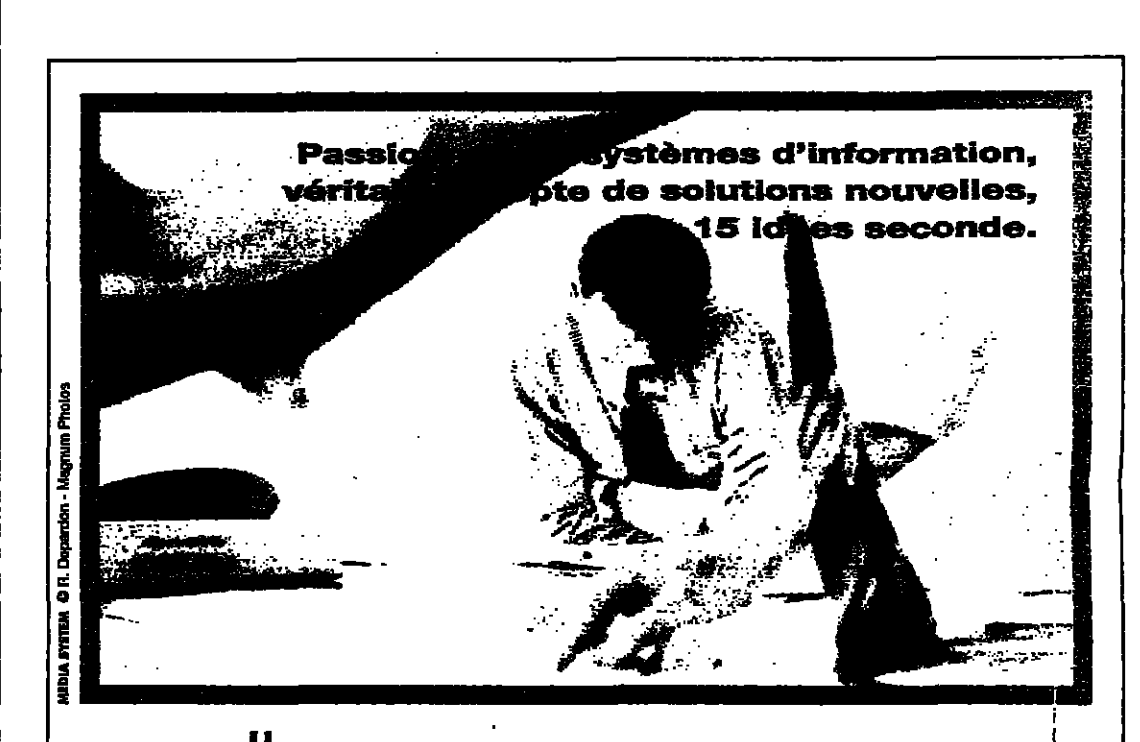
Professionnel SAP, diplômé(e) d'une grande école ou de l'université, votre expérience réussie repose sur :
- *la maîtrise de l'intégration de SAP R/3 - expérience d'au minimum 18 mois - (R/2 accepté) ;*
- *la pratique du conseil :*
- *le management de grands projets ;*
- *la parfaite maîtrise de l'anglais et une forte mobilité.*

Formé(e)s à nos outils et méthodologies, vous prendrez la responsabilité ou participerez à :
- *des missions grands comptes ;*
- *des projets d'envergure en France ou à l'international (postes basés à Paris).*

Si vous partagez notre vision, merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, rémunération actuelle), sous référence M25/11, à Deloitte & Touche, Direction des Ressources Humaines, 185, avenue Charles-de-Gaulle, BP 136, 92200 Neuilly-sur-Seine Cedex.

Deloitte & Touche





Il y a
un moment
où Andersen
Consulting
s'impose...

Consultants juniors
Réf. jun/mond
Diplômés d'une école supérieure d'ingénieurs ou d'un troisième cycle spécialisé en systèmes d'information

Consultants expérimentés
Réf. exp/mond
3 années d'expérience minimum en tant qu'ingénieur ou chef de projet informatique.

Andersen Consulting est le leader mondial du conseil avec plus de 42 000 collaborateurs dans 47 pays. La très forte croissance que nous prévoyons dans les 5 prochaines années, notamment au niveau de nos activités liées aux systèmes d'information, nous amène à recruter des collaborateurs juniors et expérimentés.

De la conception à la réalisation de systèmes d'information, vous interviendrez dans des environnements à forte dominante technologique auprès de clients de premier plan, sur des missions alliant stratégie informatique et mise en place de solutions nouvelles.

Ingénieux, rigoureux, vous bénéficiez en outre d'excellentes qualités de communication et d'écoute. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais (l'allemand serait également apprécié). Totalement mobile, vous souhaitez donner une orientation internationale à votre carrière.

En nous rejoignant, vous bénéficierez de formations personnalisées en France et à l'étranger. Vous travaillerez au sein d'équipes de haut niveau dans un contexte valorisant vous offrant de réelles perspectives d'évolution liées à vos performances et à la forte croissance de notre activité.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature (CV, photo et lettre de motivation) à Sophie Audiat, Andersen Consulting, 55 avenue George V, 75379 Paris Cedex 08, sous la référence choisie

ANDERSEN CONSULTING

Visez juste, voyez loin et vivez fort.
Andersen Consulting vous offre les projets de vos ambitions.

http://www.ac.com



Leader mondial des solutions de gestion d'entreprise avec 7000 personnes, 9.5 Md de Frs en 1995 et une présence dans 40 pays, SAP poursuit en 1996 sa forte croissance.
SAP FRANCE, pôle majeur du Groupe en Europe, renforce ses équipes, en intégrant des

INGÉNIEURS SOLUTIONS

Experts fonctionnels «Avant-Vente» H/F

- **Logistique Industrielle et Distribution**
- **Ventes - Administration des Ventes**
- **Gestion de Production**

Interlocuteur privilégié de nos clients, votre excellente connaissance des métiers et des enjeux de nos clients, vous permet de prendre en charge :
- la réponse aux appels d'offres ainsi que la qualification des besoins fonctionnels,
- le conseil, les propositions et la mise en œuvre de solutions créatives autour de notre progiciel «intégré».

Vous disposez également d'une solide culture des technologies de l'information.
De formation Grande Ecole d'ingénieur ou de commerce, vous justifiez d'une expérience significative d'environ 5 à 8 ans, acquise dans un environnement européen : Grande Entreprise, Utilisateur, Editeur ou SSII.
Vous avez construit votre expertise au cours de votre parcours dans une fonction opérationnelle, comme Directeur de Projet «Utilisateur» ou dans la fonction «Consulting».
Votre savoir-faire se situe dans les domaines du **SYSTEME d'INFORMATION** tels que :
- **Logistique Industrielle et Distribution**
- **Ventes - Administration des Ventes**
- **Gestion de Production**

Vous alliez d'excellentes qualités relationnelles à des capacités d'adaptation et d'innovation certaines.
Une parfaite maîtrise de l'anglais est nécessaire. L'allemand serait un atout.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions), sous la réf. DAN 117, à notre Conseil qui vous garantit une entière confidentialité.

COGEPLAN HIGH TECH 2, rue Louis David - 75116 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Christian GHARIB rejoint ABAX Conseil

Depuis 15 ans, ABAX conseille les Entreprises dans la recherche des compétences nécessaires à l'amélioration de leurs performances.

Christian GHARIB, rejoint ABAX Conseil et prend plus particulièrement en charge l'activité «cadres dirigeants».

Pendant de nombreuses années, Christian GHARIB a occupé des responsabilités opérationnelles et de direction générale, notamment
Directeur Général France, INFORMIX SOFTWARE,
Vice-President Sales, GROUPE BULL
Development and Organization Manager France DEC.



ABAX CONSEIL - 8, rue Lafayette - 75009 PARIS
Tél. 01 48 24 15 46 - Fax 01 48 24 15 32

[Inform]atique - Réseaux Télécommunications

PLASTIC OMNIUM, (6,4 milliards de F de CA dont 50% hors de France, 8700 personnes), un des leaders européens dans la transformation des matières plastiques, et équipementier automobile d'envergure internationale recherche pour la direction technique de la Division Equipements Extérieurs automobile,

Ingénieur Avant-Projet

Vous construirez les dossiers technico-économiques en réponse aux appels d'offres de nos clients. Dans ce cadre, vous coordonnerez les groupes de spécialistes (études, méthodes, contrôle de gestion...) chargés des pré-études et dresserez les comptes d'exploitation prévisionnels des sites de production concernés.

Ingénieur généraliste double formation (IAE...) avec une première expérience industrielle d'au moins deux ans, vous alliez rigueur et capacité d'animation.

Résolument international, vous parlez couramment allemand et si possible une autre langue.

Réf AVP/M

Ingénieur Analyse de la Valeur

Vous animerez des groupes de travail multi-métiers visant à adapter la conception au juste nécessaire, tout en augmentant notre niveau de valeur ajoutée.

Ingénieur de formation, vous maîtrisez parfaitement les outils d'analyse de la valeur. Une première expérience de 2 ans minimum a prouvé votre capacité à obtenir des résultats concrets dans ce domaine.

Vous parlez couramment anglais et si possible une autre langue. **Réf VAL/M**

Ingénieur Support Projet

Vous piloterez auprès des chefs de projets la mise en œuvre de notre synoptique de développement par projet (conception d'outils, coaching des acteurs...).

Ingénieur généraliste, vous possédez une première expérience de deux ans minimum acquise dans le domaine de la qualité, du conseil ou de la conduite de projets. A la fois souple et rigoureux, vous savez obtenir l'adhésion aux méthodes définies.

Vous parlez couramment anglais, et si possible allemand. **Réf SUP/M**

Postes basés à OYONNAX (01), évolutifs en France et à l'étranger.

Merci de transmettre votre dossier de candidature à Pierre Fontaney, PLASTIC OMNIUM, 1 rue du Parc, 92593 LEVALLOIS cedex, en précisant impérativement en tête de votre courrier la référence choisie.

PLASTIC OMNIUM

OBC

Groupe privé international d'assurance - 2900 personnes, 5 milliards de Frs de CA consolidé en constante progression - notre forte expansion nous conduit à recruter pour notre Direction des Systèmes d'Information située à Paris (Etoile), un

Chef de Projet
Comptabilité - Finance

De formation Grande Ecole d'Ingénieur éventuellement complétée par un 3ème cycle de gestion, vous avez 28/32 ans et une expérience concrète de conduite d'équipes de projets **pour la mise en œuvre d'un progiciel de comptabilité de préférence anglo-saxonne (Oracle Financials)**, dans un contexte technique et méthodologique proche du nôtre (client/serveur, SGBD/R, L4G, SDMS...).

La forte expansion internationale du groupe nécessite pour ce poste des connaissances solides des domaines de la comptabilité, de la gestion financière, de la consolidation et la capacité à travailler en langue anglaise.

Vos performances, vos qualités de rigueur, votre sens du service vous permettront d'évoluer au sein de notre groupe.

Merci d'envoyer CV et prétentions, sous réf. COMP à EL CONSEIL - *67 rue d'Amsterdam 75008 Paris*, qui vous garantit toute confidentialité.



EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

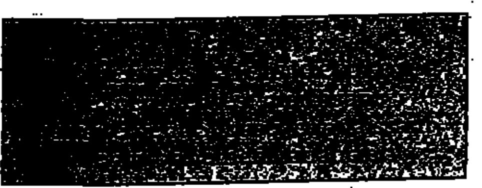
Publipanel

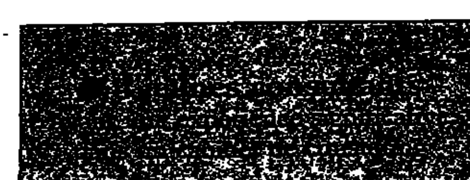


Partenaire privilégié des Banques, Assurances et Etablissements Financiers
150 MF de chiffre d'affaires, 10 MF de résultat

recherche pour participer au développement international de ses produits :

TALIS, maîtrise du risque
UNILOAN, gestion de crédits
CHORUS, gestion de portefeuilles
UNIVAL, gestion de référentiel valeurs
CADRIGE, gestion de la directive sur les fonds propres





Tous ces postes sont basés à Rueil-Malmaison avec de fréquents déplacements en Europe. Une très bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser, en précisant la référence du poste, votre C.V. avec photo, lettre de motivation et prétentions à :

Line Data Finance
Madame Nicole REYSS
2, rue Louis-Blériot - BP 208 - 92502 Rueil-Malmaison Cedex

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL, LEADER DANS SON DOMAINE :
TGV, EUROSTAR, LOCOMOTIVE, METRO, TRAMWAY, SIGNALISATION
CA de 2 mrds d'ECU - 17 000 personnes - 28 établissements dans le monde dont 9 en France

Nous CREONS les deux postes
au Siège à Paris M° Esplanade de la Défense (transféré début 97 à St Ouen M° Mairie de St Ouen) :

Responsable projet Groupware et Messagerie
LOTUS NOTES

avec des **POSSIBILITES CERTAINES D'EVOLUTION DANS NOTRE GROUPE.**

Au sein de la Direction de l'Organisation et des Systèmes d'Information, vous relèverez du Responsable nouvelles technologies et informatique personnelle. Vous serez chargé de développer - en relation avec un conseil externe - dans la totalité de GEC ALSTHOM TRANSPORT :
• l'implantation • l'utilisation • et la gestion de la messagerie et des outils de Groupware (agenda/planning, procédure simplifiée de travail, base de données forum, intranet/internet) au niveau mondial.

Vous veillerez à assurer l'autonomie des utilisateurs et l'échange d'expériences en organisant leur capitalisation.

Enfin, vous développerez et gérerez des applications spécifiques après recueil des besoins auprès des utilisateurs.

DEPLACEMENTS EN FRANCE ET A L'ETRANGER.

27 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience de 2-3 ans dans l'implantation de projet analogue **(C/C MAIL OU LOTUS NOTES ; M/S OU EXCHANGE)** et une excellente connaissance de l'anglais (écrite et parlée).

réf. GEC/GROUPW.MESS/68M

VOUS AVEZ PARTICIPE ACTIVEMENT A LA *MISE EN PLACE* DE PROGICIELS DE PAIE ET DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, devenez

Responsable système d'information de la GRH

avec des **POSSIBILITES CERTAINES D'EVOLUTION DANS NOTRE GROUPE.**

Relevant du Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information, vous serez chargé, avec une **LARGE AUTONOMIE** de : • analyser les outils existants • recueillir les besoins auprès des utilisateurs du Siège et des établissements • proposer un système (cible) de GRH • et organiser sa mise en oeuvre.
Vous serez en relation étroite avec le correspondant informatique de la Direction des Ressources Humaines.

Vous veillerez en permanence - en tant que conseil - à l'évolution du système et privilégierez l'implantation de progiciels internationaux.

DEPLACEMENTS EN FRANCE ET A L'ETRANGER.

29 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience analogue en entreprise industrielle ou en société de conseil et une bonne connaissance de l'anglais (écrite et parlée). **réf. GEC/SI.RH./67M**

GEC ALSTHOM
TRANSPORT

Merci d'écrire sous référence choisie en indiquant votre salaire actuel, à notre **CONSEIL** : Richard Bénatouil
GROUPE BBC - 1 bis place de Valois, 75001 Paris. Discrétion absolue et réponse assurées.

OBC

ROCKWELL-COLLINS-FRANCE
recherche pour sa Direction Technique un

Chef de Service Systèmes

pour diriger une équipe d'étude et de développement de systèmes de télécommunications et transmission de données (15/20 pers).

De formation supérieure (SUP.TELECOM, SUPELEC, ENSEEIHT, etc.), vous justifiez d'une expérience de 8 ans minimum dans le secteur des radiocommunications sol HF/UHF et/ou des systèmes de transmission de données tactiques. Vous avez déjà animé une équipe et maîtrisez parfaitement l'anglais.

Le poste est basé à Toulouse.

Merci d'adresser CV, lettre de motivation et prétentions à ROCKWELL-Collins France, Service Personnel, BP 8, 31701 BLAGNAC Cedex.



Rockwell

OBC

Le **Groupe MARTEK** spécialisé dans la **Conversion d'Energie** et la Mesure Electrique recrute pour sa filiale **SCIE** un

RESPONSABLE RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Agé de 30/40 ans, vous êtes de formation Ingénieur en Electronique (ENSEEITH, SUPELEC...).

Responsable d'une équipe de 6 personnes, vous développez de nouvelles gammes de produits et adaptez les produits existants aux besoins du marché en relation avec les services commerciaux et production.

Une expérience confirmée de Responsable R & D, Chef de Projet ou Responsable de B.E. dans le secteur de la Conversion d'Energie vous a permis de développer des qualités de leadership, de rigueur et de réactivité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 9667, à notre Conseil :
AL PARTNERS - 86-88, Grande Rue - 92310 SEVRES.

A.L PARTNERS

OPGCM

Secteurs de Pointe

DIRECTEUR PRODUITS

OUEST DE LA FRANCE **380-400 KF + VOITURE**

L'ENTREPRISE

Filiale Européenne d'un important groupe international de service, spécialisée dans la conception et la prestation de systèmes d'information spécifiques à des secteurs d'activité où son expertise est réputée.

LE POSTE

Membre du Comité de Direction, le Directeur Produits dirige un service de développement de prestations et de logiciels de process. Il sera responsable d'une filière de marché, c'est-à-dire chargé de concevoir et développer sur mesure les logiciels requis par ses clients, sous des fortes contraintes en matière de qualité, de flexibilité et de délais.

Le poste comprend cinq axes clés de travail :

- **Avant-vente :** apporter une contribution active d'expertise dans le cadre de l'élaboration des propositions d'offre.
- **Ingénierie de projet :** assurer la maîtrise d'oeuvre (intégration) des projets (développement et maintenance des logiciels, recettage des logiciels applicatifs, mise en exploitation, documentation commerciale des utilisateurs, assistance clients).
- **Suivi de clientèle**, et donc viser la satisfaction pleine et entière des clients.
- **Plan Assurance Qualité** visant la certification ISO 9001 de l'activité développement de logiciels.
- **Gestion :** être responsable pour son unité, du budget, du compte d'exploitation et des résultats par rapport à des objectifs.

LE PROFIL RECHERCHÉ

40/45 ans environ, Ingénieur diplômé en Informatique, ayant une expérience conséquente et réussie d'abord technique puis managériale en développement, maintenance et conduite de projets en environnement dans les domaines de la logistique.

Compétent et expérimenté notamment en bases de données relationnelles avec L4G.

Compétent en management (motivation des hommes, lois sociales...) et en gestion (budgets, compte d'exploitation...)

Manager confirmé et de haut niveau, charismatique, très proche de ses hommes, sachant capter leur confiance et leur insuffler le goût de l'excellence, l'ambition de relever des challenges de façon réactive et dynamique, le réflexe de la performance et de l'optimisation des produits qu'ils développent, et une attitude positive face aux fortes contraintes de qualité, performance et délais.

La maîtrise de l'anglais est indispensable à la dimension Européenne du poste ; d'autres compétences linguistiques seront fortement appréciées.

Disponible pour déplacements réguliers en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf.6/520M à BERNARD JULHIET - 11/15 Quai de Dion Bouton - 92806 Puteaux Cedex. Confidentialité assurée.

Membre de Syntec

BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

PARIS - LILLE - BRUXELLES

★ EURO RSCG

ADP : tout un monde de compétences qui réunit 7000 hommes et femmes pour aménager, exploiter et développer les aéroports civils de la région parisienne. Notre Direction Architecture et Ingénierie, internationalement reconnue pour son savoir-faire en matière d'études et de réalisations aéroportuaires, recherche pour ORLY un



Ingénieur BTP
Chef de Service

Responsable du service Etudes dans les domaines du second œuvre (façades, revêtements...) et de l'économie de la construction, vous aurez pour principales missions :

- la supervision des études et des réalisations d'ouvrages de bâtiments dans le domaine du second œuvre
- la mise en place et la diffusion des méthodes et outils en matière d'économie de la construction
- le suivi économique de l'estimation TCE de nos grands projets
- la gestion et l'encadrement de votre service (environ 20 personnes).

Une expérience confirmée dans les spécialités du second œuvre et de l'économie de la construction ainsi que de l'encadrement de personnel sont indispensables pour ce poste. Bien sûr, vous parlez anglais.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence FC/96/271 à :



NOUS PILOTONS LES AEROPORTS

Ingénieurs Conseils

Sciences et Santé

Société Presse Professionnelle Textile Paris recherche

Responsable DE LA RÉDACTION

Rattaché à la Direction Générale, vous coordonnez l'ensemble des activités des rédacteurs internes et externes pour plusieurs revues. Vous recherchez, sélectionnez et préparez des articles et des informations en fonction des plans de rédaction et de l'actualité.
Ingénieur textile diplômé, vous avez une expérience industrielle et de la presse. Votre esprit d'analyse et de synthèse, vos qualités relationnelles, votre curiosité et votre sens de l'organisation et du travail en équipe, vous permettront de réussir dans cette fonction.
La pratique courante de l'anglais est indispensable, la connaissance de l'allemand souhaitée.
Poste à pourvoir à PARIS. Des déplacements sont à prévoir.
Adressez votre lettre de candidature (CV, photo et lettre manuscrite) à CANDISSIMO, BP 80, 92105 Boulogne cedex qui transmettra en précisant sur l'enveloppe la référence PG/644687.

DANS LE CADRE DE LA CREATION D'UN DEPARTEMENT SPECIALISE EN BIOTECHNOLOGIE, UN IMPORTANT CABINET DE CONSEIL EN P.I., recherche un

Ingénieur Brevets «Biotechnologie»

anglais courant, allemand apprécié

Principale mission : *Créer et développer un portefeuille* de clientèle française et étrangère dans le domaine de la biotechnologie.

Profil : 35/45 ans - Conseil en P.I. - Mandataire européen.

Ce poste s'adresse à un candidat à fort potentiel, ayant d'excellentes qualités relationnelles et décidé à s'impliquer totalement. Pour développer ce département et réussir cette mission, des moyens importants seront mis à sa disposition.

Salaire en rapport avec le profil du candidat.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la référence IBB2611 à notre Conseil : EGGO Conseils - 10, rue de Pouy - 75013 PARIS - Discrétion totale assurée.

EGGO Conseils



Nos résultats, nos objectifs nous amènent à créer, à Poitiers, le poste

Ingénieur Conseiller en Développement Industriel

Vous assisterez les entreprises industrielles de la région Poitou-Charentes, principalement des PME - PMI, dans leurs politiques d'innovation et de modernisation : détection des besoins, aide à l'élaboration des plans d'action en produits, process, organisation industrielle, recherche des centres de compétence, accompagnement du montage de projets jusqu'à leur finalisation.

De formation Ingénieur généraliste + marketing/gestion, votre expérience d'au moins dix ans d'homme produit avec expérience de la production en entreprise industrielle, vos qualités d'écoute et d'ensemblier : mise en relation - capacité de synthèse - recherche d'optimisation, vous permettront de vous imposer comme l'interlocuteur crédible des patrons des PME - PMI régionales afin de faire aboutir les projets que vous aurez contribué à détecter.

Pour recevoir des informations complémentaires sur ce poste, nous vous remercions d'adresser lettre de motivation + CV + rémunération actuelle sous référence 60859M à FC Conseil, 9, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

FC Conseil

FRANCOIS CORNEVIN

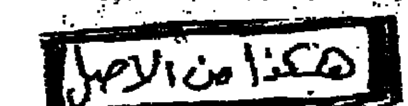
Vous êtes juriste,
découvrez votre Monde le mardi *
Un rendez-vous :

« Le Monde de l'organisation et de la gestion »

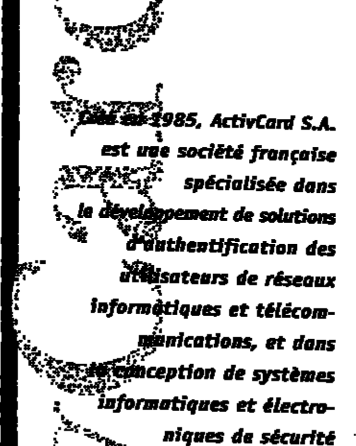
- Juristes/Ressources humaines
- Dirigeants
- Gestion/Finance
- Conseil/Audit
- Marketing et communication
  Fonction commerciale
- Cadres

Carrières internationales dont carrières européennes

* daté mercredi



Secteurs de Pointe



Créée en 1985, ActivCard S.A. est une société française spécialisée dans le développement de solutions d'authentification des utilisateurs de réseaux informatiques et télécommunications, et dans la conception de systèmes informatiques et électroniques de sécurité et de communication.

Nous vous proposons de rejoindre ADV Technologies, filiale d'ingénierie de la société, dont l'activité se développe dans les domaines de la monétique et du porte-monnaie électronique.

Responsable de développement

bilingue anglais (réf. RD1)

Ce poste implique une prise en compte des contraintes liées à la définition d'un produit (électronique, logiciel, mécanique, optique, coûts, délais). Vous avez 6 à 8 ans d'expérience dans la conception, le développement et l'industrialisation de systèmes électroniques, dont 3 à 4 ans comme chef de projet. Vous avez une bonne maîtrise de la monétique, des solutions à base de cartes à puce, des algorithmes de cryptographie et de la sécurité des systèmes. La connaissance des différentes normes et réglementations internationales dans ces domaines sera un plus.

Ingénieur électronicien

(réf. IE2)

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur, vos stages d'études ou une première expérience professionnelle vous ont permis d'acquérir la maîtrise de la conception de solutions à base de cartes à puce, dans un environnement pluridisciplinaire (hardware, firmware, software). La connaissance de la monétique et de la cryptographie sera un plus. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) en précisant la référence, à l'attention de Emmanuelle Le Bihan, ActivCard S.A., 145, rue Jean-Jacques Rousseau, 92138 Issy-les-Moulineaux.



ActivCard™
"Authorized Access to the World"

MEDIA SYSTEM

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SGA
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION

Participez au développement de nos systèmes d'information

La direction de l'administration générale (DAG) constitue l'une des 3 grandes directions qui relèvent du secrétaire général pour l'administration. Située au carrefour des compétences de l'administration centrale, la DAG exerce des activités diversifiées dans les domaines juridique, contentieux, domanial, patrimonial, culturel, informatique et soutien logistique. Dans le cadre du développement de sa sous-direction informatique, la DAG recherche

2 RESPONSABLES DE DOMAINES

INFORMATIQUE DE GESTION Réf. 73.4123/LM

Au sein de la sous-direction informatique, votre mission consistera à : • conseiller les utilisateurs • piloter un domaine du schéma directeur et veiller à ses évolutions stratégiques et technologiques • prendre en charge la réalisation d'études informatiques • mettre en place des procédures d'organisation • suivre la mise en place de systèmes d'information dans le respect des budgets.

2 CONSULTANTS ORGANISATEURS

INFORMATIQUE DE GESTION Réf. 73.4124/LM

Au sein de la sous-direction informatique, vous serez en charge des missions d'organisation : • études préalables • rédaction des appels d'offre • validation des spécifications fonctionnelles • supervision des études techniques et validation des choix. Vous avez un rôle de conseil pour le développement des systèmes d'information et conseillez une démarche pour la maîtrise d'ouvrage. Vous encadrez les équipes d'ingénieurs dans les phases de conception, de réalisation et de mise en œuvre.

Ces postes requièrent : • une formation d'ingénieur ou équivalent • la maîtrise de la conduite de projets d'envergure et une expérience (minimum 5 ans) de la conception et de la réalisation de systèmes informatisés, avec environ 3 ans dans le conseil pour les responsables de domaines. Vous êtes reconnu pour votre pragmatisme, votre sens de l'organisation, votre aisance relationnelle et votre capacité à animer une équipe. **Vous avez entre 30 et 35 ans.**

Pour ces postes contractuels basés à Paris 7ème, merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant impérativement votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence choisie, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Société, en fort développement dans le domaine de l'environnement, recherche :

I - INGENIEUR COMMERCIAL

- Faisant preuve d'un dynamisme notoire
- Niveau Bac + 5
- Age : 30 à 35 ans environ
- Bonnes connaissances du milieu industriel et des marchés publics

II - LOGISTICIEN

- Niveau Bac + 5
- Expérience réussie de 5 ans minimum dans le secteur
- Bonnes connaissances du domaine des transports, des méthodes de gestion de flux et de stocks
- Maîtrise de l'outil informatique indispensable

Les candidats devront posséder :

- Capacité importante d'encadrement
- Qualité relationnelle
- Anglais indispensable

Adresser lettre manuscrite + CV (sous réf. n° 9053) à :
LE MONDE Publicité
133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

Nous sommes filiale d'un groupe international anglo-saxon spécialisé dans l'activité papier et emballage.
Nous recherchons pour nos 7 sites industriels nationaux, un

Coordinateur Sécurité et Environnement

Rattaché au Président Directeur Général, vos missions principales sont très larges. En liaison permanente avec notre siège Europe, vous êtes le garant du respect des règles de sécurité du groupe et à ce titre réalisez la coordination entre les différentes usines.

Vous assurez un suivi vigilant de l'évolution des normes et des matériels. Vous êtes force de proposition dans la mise en place des procédures et vous veillez à leurs respects.

Vous élaborez et effectuez des plans de formation et de sensibilisation auprès de notre personnel.

A 30 ans environ, de formation Bac + 2/4, vous justifiez d'une expérience de 3/5 ans en qualité de responsable sécurité, idéalement acquise dans un contexte anglo-saxon.

Pour ce poste, la pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Frédéric Pommier, Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** *(Comiche. 3,48 F/HT)* sous référence FPI15132

MP **Michael Page Ingénieurs et Production**
Le spécialiste du recrutement pour l'industrie

ORGANISME NATIONAL PARA PUBLIC À VOCATION D'EXPERTISE ET DE CONSEIL AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS LOCALES
recherche

•

CHEF DE MISSION D'EXPERTISE

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs
(Centrale Paris, Supélec...)
Âgé de 35 ans environ

•

- **Vous rejoindrez une entité d'une douzaine de personnes dont l'activité se situe à une charnière stratégique des relations entre les collectivités locales et les grandes entreprises exerçant des activités de gestion de services publics.**
- **Vous aurez à évaluer par voie d'audit les résultats techniques obtenus par ces grands opérateurs.**
- **La responsabilité d'une équipe et les interventions sur sites nécessitent autonomie et sens du contact.**
- **la rédaction de rapports d'expertise requiert une grande rigueur et un esprit de synthèse développé. Par ailleurs, esprit d'équipe et aisance relationnelle vous seront indispensables pour réussir dans cette fonction.**
- **Poste basé à Paris. Fréquents déplacements à prévoir en France.**

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite avec niveau de rémunération actuelle à :
Isabelle Krill, AEC, 20 rue d'Athènes 75009 Paris

GRAND GROUPE AÉRONAUTIQUE RECHERCHE

INGÉNIEUR LOGICIEL TEMPS RÉEL

Vous serez chargé de :
Développer et maintenir les logiciels intégrés dans les équipements produits par la division électronique.
Participer à l'élaboration des spécifications.
Concevoir, réaliser et valider les logiciels.
Coordonner les travaux d'une équipe de 3 à 5 personnes.

Ce poste sera confié à un ingénieur de formation supérieure, option informatique industrielle.
Une expérience de 3 à 5 ans en logiciels temps réel sécuritaires dans le domaine aéronautique est demandée.
De très bonnes connaissances en langage C, ADA, microprocesseurs, méthodes et outils de génie logiciel sont indispensables.
Anglais exigé
Poste à pourvoir en Seine et Marne

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence n° 9052
Le Monde Publicité - 133 Avenue des Champs Elysées 75409 PARIS Cedex 08

Retrouvez-nous demain dans la rubrique **FONCTIONS COMMERCIALES**

Responsable Export

saisissez une opportunité de carrière chez ***un grand constructeur européen.***



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Secteurs de Pointe

Carrières Internationales

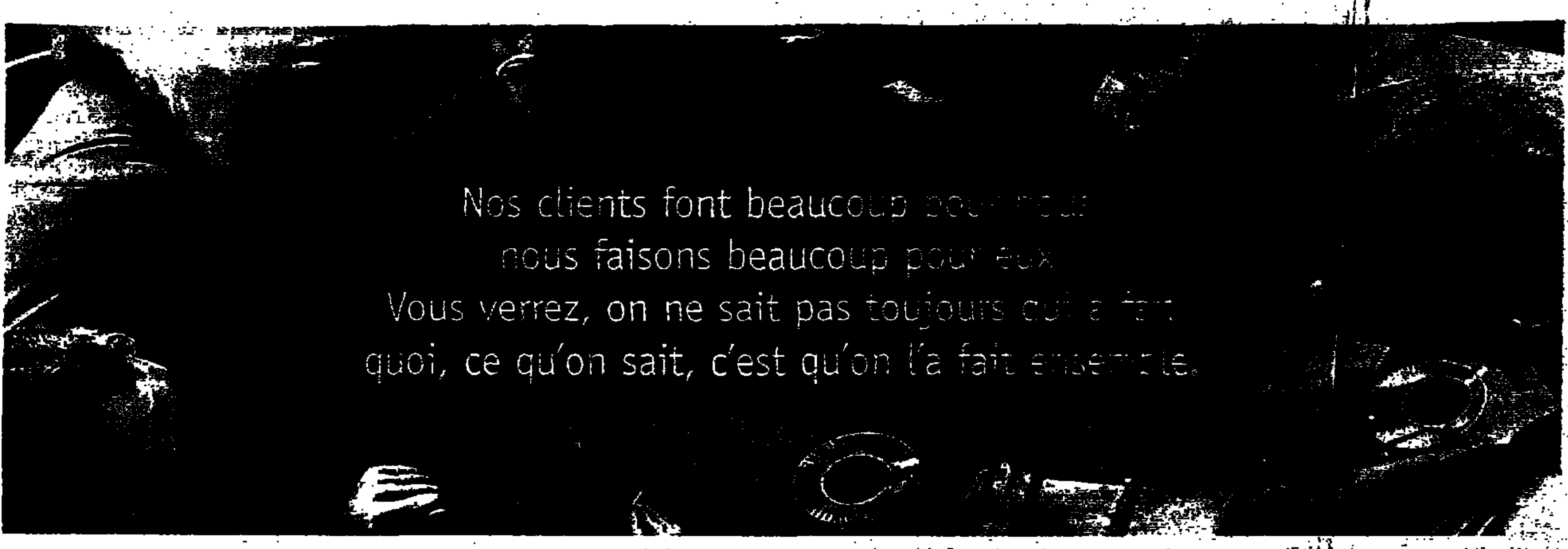
Ingénieurs Commerciaux



Carrières Internationales

Formation Professionnelle

Informatique - Réseaux Télécommunications



Avec 1 200 collaborateurs en France et 1,4 Md de FF de CA (38 000 personnes dans le monde pour plus de 8 Mds de CA), notre engagement d'entreprise est constamment renouvelé sur les systèmes d'information et de service à forte valeur ajoutée. Constructeur informatique, partenaire des laboratoires Bell d'AT&T, en développant une politique de qualité et d'innovation, nous sommes particulièrement présents dans les secteurs de la grande distribution, de la finance, des grandes administrations, de l'industrie et des télécoms. Fort de notre expérience et de notre engagement auprès de notre clientèle, nous assurons la mise en œuvre de solutions depuis la conception jusqu'à l'installation et la maintenance. Pour répondre aux enjeux du 3ème millénaire, nous recrutons aujourd'hui des informaticiens confirmés disposant de 3 à 7 ans d'expérience en environnement client/serveur. Ces experts sauront accompagner nos clients et dépasser leurs attentes en leur fournissant des solutions ciblées dans les domaines du libre-service bancaire, du traitement du chèque et du document, du serveur monétique, des terminaux points de vente, du Data Warehouse, du décisionnel, du transactionnel et des applications hautement disponibles.

INGÉNIEURS CONSEIL CENTRE D'APPEL

Disposant de connaissances en couplage téléphonie-informatique, en distributeur automatique d'appels et en serveurs vocaux interactifs, vous assurez des missions de conseil d'avant-vente et d'après-vente. Réf. 01/LM

ARCHITECTES D'APPLICATIONS CENTRE D'APPEL

Vous assurez des interventions d'architecture d'avant-vente et d'après-vente en phase d'analyse des besoins : planification, design et accompagnement de la mise en œuvre. Réf. 02/LM

CONSULTANTS EN TECHNOLOGIE

Disposant d'une expérience en configuration de systèmes, conception d'application OLTP, réseau, SGBD, moniteurs transactionnels et outils d'administration, vous assurez des prestations d'accompagnement à la conception et à la mise en œuvre de systèmes transactionnels ouverts. Réf. 03/LM

INGÉNIEURS DE DÉVELOPPEMENT UNIX

Disposant d'une expérience sur des projets de moyenne ou de grande taille, vous possédez de bonnes connaissances dans le métier du chèque. Réf. 04/LM

INGÉNIEURS DE DÉVELOPPEMENT SGBDR

Vos compétences Unix, SGBDR et en méthodologie d'analyse sont complétées par vos connaissances Windows NT, Windows 95 et du métier du chèque. Réf. 05/LM

INGÉNIEURS DÉVELOPPEMENT LOGICIEL

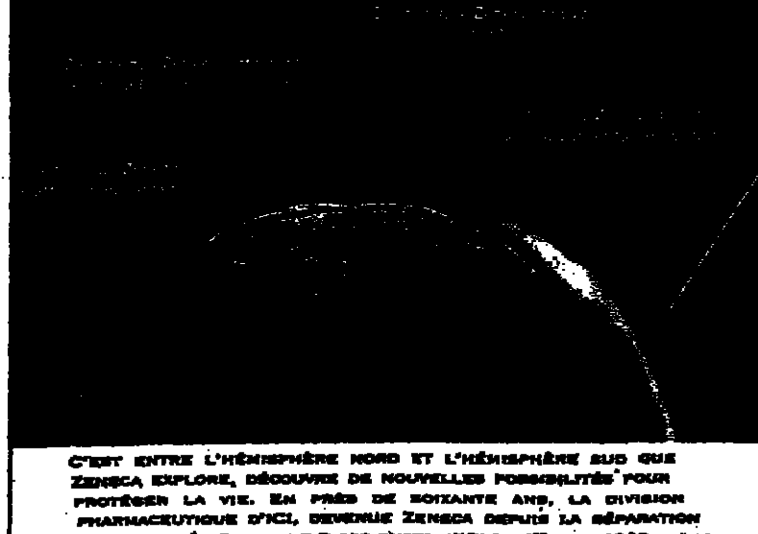
Maîtrisant les bases de données relationnelles (SQL en particulier), vos compétences Unix, Informix, Windows NT, Windows 95 sont complétées par une expérience sur des projets de moyenne ou de grande taille et de bonnes connaissances dans le métier du chèque. Réf. 06/LM

Pour faire beaucoup pour et avec nos clients, et le faire ensemble, merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à NCR France, Christine Bouchard, DRH, 1, square John-Patterson, 91749 Massy Cedex. Si vous vous reconnaissez dans nos solutions, adressez également votre candidature sous la référence PS.
http://www.ncr.com.



MEDIA SYSTEM

Sciences et Santé



C'est entre l'hémisphère nord et l'hémisphère sud que Zeneca explore, découvre de nouvelles possibilités pour protéger la vie. En près de soixante ans, la division pharmaceutique d'ICI, devenue Zeneca depuis la séparation des activités Chimie et Biosciences d'ICI le 1er juin 1993, a mis à la disposition des médecins et des patients des molécules qui ont fait progresser la thérapeutique : en cardiologie, le bêta-bloquant le plus prescrit au monde ; en cancérologie, l'antiestrogène de référence pour le traitement du cancer du sein ; en anesthésie, le médicament qui a contribué à modifier l'anesthésie par voie intraveineuse. En France, Zeneca Pharma participe pleinement à cet effort, notamment grâce à son centre de recherches de Reims et à son Département Développement et Recherche Clinique. C'est dans la tête des trois mille quatre cents chercheurs de la division pharmaceutique du groupe Zeneca que s'imaginent de nouvelles solutions pour améliorer la vie de chacun, la vie de tous.

C'est là que ZENECA puise les ressources de son développement

Dans le cadre du développement de nos activités de recherche et développement, où nous investissons plus de 15 % de notre chiffre d'affaires annuel et qui emploie 3 400 personnes dans le monde, nous renforçons les équipes de notre centre de recherches de Reims.

2 CHIMISTES DE RECHERCHE

Vous réalisez des travaux de synthèse organique au sein d'une équipe de chimie thérapeutique.

Vous êtes titulaire d'un DEA en chimie organique de synthèse ou équivalent.

1 INGÉNIEUR CHIMISTE

Vous prenez la responsabilité de l'installation, puis du fonctionnement d'une unité de synthèse robotisée.

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'Ingénieur.

Vous avez des connaissances pratiques significatives en chimie organique, et justifiez d'une expérience dans la mise en œuvre de moyens techniques complexes.

Ces trois postes nécessitent une forte motivation pour le travail expérimental en laboratoire, ainsi qu'un bon niveau en anglais du fait de leur environnement international.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions salariales en précisant le poste choisi, à Zeneca Pharma, Service du Personnel, ZI La Pompelle, BP 1050, 51689 Reims Cedex 2.

ZENECA
Pharma
L'INTELLIGENCE AU SERVICE DE LA VIE.

Mauiraile — MEDIAPA

Le Monde Economie le lundi *

Le Monde Emploi le mardi **

Deux rendez-vous à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi

